

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**LA SURVIE DU PATRIMOINE DANS UN QUARTIER POPULAIRE EN TRANSITION.
LE CAS DE POINTE-SAINT-CHARLES**

Par

Marc-Olivier VÉZINA

Bachelier ès arts (B.A.)

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mars 2019

© Marc-Olivier VÉZINA, 2018

Ce mémoire intitulé

**LA SURVIE DU PATRIMOINE DANS UN QUARTIER POPULAIRE EN TRANSITION.
LE CAS DE POINTE-SAINT-CHARLES**

et présenté par

Marc-Olivier Vézina

a été évalué par un jury composé de

Claire POITRAS, directrice de recherche, Institut national de la recherche scientifique, Centre
Urbanisation Culture Société

M.Martin DROUIN, examinateur interne, Université du Québec à Montréal

M.Étienne BERTHOLD, examinateur externe, Université Laval

Aux M de ma vie, Mamie, Maman, Moi.

RÉSUMÉ

Ce mémoire aborde des questions relatives aux enjeux de la patrimonialisation de l'environnement des quartiers populaires. Ces derniers, situés en périphérie du centre-ville, sont des témoignages signifiants d'un passé aux conséquences majeures : l'industrialisation. Les changements législatifs ont largement contribué à modifier la manière dont nous percevons le patrimoine mondial et local. Les villes se construisent et se transforment. Au-delà du grand patrimoine, il existe une multitude d'éléments dont la conservation et la protection témoignent des habitudes de vie et de la manière d'habiter. Les changements auxquels nous soumettons la ville ont comme effet secondaire de diluer l'historicité des lieux. Les interventions sur le tissu urbain ont comme effet de diluer petit à petit les traces laissées derrière par ceux qui nous ont précédés. La question de la pérennité du patrimoine en milieu urbain est donc un enjeu. De plus, les changements socioéconomiques ont laissé derrière eux des quartiers entiers, vidés, mais riches d'une mémoire collective. Cette mémoire avec le temps se fragmente et ce patrimoine immatériel s'estompe. En l'absence d'usages le patrimoine est inéluctablement voué à s'effacer. En prenant l'exemple de l'arrondissement Le Sud-Ouest de Montréal marqué par l'industrialisation, nous désirons exposer la vulnérabilité du patrimoine et son côté éphémère. Nous devons donc nous poser la question suivante : quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ?

Mots-clés : patrimoine, architecture vernaculaire, authenticité, culture populaire, Pointe- Saint-Charles, mémoire, palimpseste, traces, esthétique

ABSTRACT

The subject of this thesis focuses on issues related to the historic built environment in working-class neighborhoods. The latter, located on the outskirts of the city center, is significant testimonies of a past with major consequences: industrialization. Legislative changes have largely contributed to changes in the way we perceive global and local heritage. Cities are being built and transformed. Beyond the great heritage, there are a multitude of elements whose conservation and protection testify to the habits of life and the way of living. The changes to which we subject the city have the secondary effect of diluting the historicity of the places. The interventions on the urban fabric have the effect of diluting little by little the traces left behind by those who have preceded us. The question of the sustainability of heritage in urban areas is therefore an issue. In addition, socio-economic changes have left entire neighborhoods empty, but rich in collective memory. This memory with time is fragmented and this intangible heritage fades. In the absence of usages, the patrimony is inevitably destined to disappear. Taking the example of Southwest borough of Montreal marked by industrialization, we want to expose the vulnerability of the heritage and its ephemeral side. We must ask ourselves the following question: What heritage for what vision of history?

Keywords: heritage, vernacular architecture, authenticity, popular culture, Pointe-Saint-Charles, memory, palimpsest, traces, aesthetics

REMERCIEMENTS

En commençant, écrire autant de pages me semblait impossible. Mais c'était le point de vue d'un débutant. Je dois souligner l'apport de certaines personnes qui ont largement contribué à la réalisation de ce mémoire. La première personne que j'aimerais remercier est Christine Préfontaine-Meunier, une collègue, mais aussi une amie comme il est difficile d'en trouver. Je tiens à la remercier, car elle m'a soutenu moralement ; elle fut présente dans les moments les plus difficiles comme dans les moments de fierté et de réussite. Christine m'a particulièrement aidé à modeler mon texte et à organiser mes idées. Elle fut aussi présente lors de différentes activités académiques. De plus, Christine m'a aidé à vaincre mes peurs et à avoir confiance en moi, mais surtout à avoir confiance en mon sujet.

La deuxième personne que j'aimerais remercier est mon ami Gabriel Giroux qui lut mon texte et m'aida dans la correction, merci, Gabriel, d'avoir été mon recul. Tes conseils et tes commentaires ont été d'une grande aide. Tes talents d'écrivain et de critiques littéraires ont largement contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je souligne aussi le travail critique de Myriam Tétreault, ancienne professeur et amie, qui depuis mes années au CÉGEP me guide et m'écoute. Merci, Myriam, d'avoir pris le temps de me lire et de m'éclairer lorsque j'en ai eu besoin.

Je te dis Daniel, merci de répondre présent depuis tant d'années, tu as indirectement contribué à ce que ce mémoire voie le jour. Et à Jean-Maxime pour avoir enduré mes doléances.

En terminant, j'aimerais remercier ma directrice, Claire Poitras.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	IV
Abstract.....	V
Remerciements.....	VI
Table des matières	7
Liste des tableaux	9
Liste des figures	10
Liste des abréviations et des sigles	12
Introduction.....	13
1. Présentation du plan	29
1. Démarche méthodologique	34
1.1. Problématique	34
1.2. Pertinence de la recherche	37
1.3. Stratégie de recherche basée sur l'étude de cas	40
1.3.1. Substruction.....	42
1.4. Design de recherche	48
1.5. Observation de terrain	49
1.6. Outils de collecte	54
1.6.1. La cueillette et le traitement des données.....	54
1.6.2. Centre de culture orale et de récit numérique	54
1.6.3. Archives populaires de Pointe-Saint-Charles	55
1.6.4. Collection de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ...	58
1.6.5. Archives de la Ville de Montréal	59
2. Un quartier en transition	61
2.1. Le patrimoine ordinaire.....	64
2.2. Le patrimoine montréalais	76
2.2.1. Le cas de la maison Redpath.....	77
2.2.2. Le cas de la maison de Sir Louis-Hippolyte LaFontaine.....	79
2.2.3. Le cas de Victoriatown	81
2.3.L'habitat.....	84
2.4.La maison ouvrière.....	85
3. Anthropologie de l'espace : la maison est une forme acquise	92

4.	La dilution historique	104
	4.1. Patrimonialisation de la culture populaire	111
5.	Le quartier de Pointe-Saint-charles	114
	5.1. Quelques repères géographiques.....	114
	5.2. Le contexte général	114
	5.3. Étude de cas: Pointe-Saint-Charles	118
6.	Les acteurs	125
	6.1. Rôle des acteurs	126
	6.2. Les autorités municipales.....	127
	6.3. Les organismes communautaires.....	137
	7. La contextualisation	141
	7.1. Contextualisme et postmodernisme	142
8.	L'authenticité et la notion de patrimoine.....	145
9.	Les mémoires.....	155
	9.1. Différence : mémoire	155
	9.2. Mémoire collective et formation de la culture populaire	158
	9.3. La construction des images	169
	9.4. Matière et mémoire	172
10.	Paradigmes	178
	10.1. Conserver	178
	10.2. Paradigme esthétique	183
	10.3. Le cadre bâti vernaculaire de Pointe-Saint-Charles	185
11.	Les paramètres structuraux	191
	Conclusion	196
	Bibliographie.....	203
	Annexe 1	230
	Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest.....	230
	232
	234
	Annexe 2	237
	Secteur de recensement du quartier de Pointe-Saint-Charles (2011)	237

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Évolution de la population entre 1981 et 2016 dans le quartier de Pointe-Saint-Charles
..... 136

Tableau 2 Taux d'accroissement démographique en pourcentage, selon les Variations en
pourcentage (%) entre 1981 et 2016 pour le quartier de Pointe-Saint-Charles selon l'année 1976
..... 136

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Manifestation 'Non au casino!', 29 octobre 2005. Photo: La Pointe libertaire.	38
Figure 2 Manifestation 'Non au casino!', 29 octobre 2005. Photo: La Pointe libertaire	39
Figure 3 Articulation entre patrimonialisation, démolition et mise en mémoire. (Conception : V. V. réalisation Raphaële Veschambre) Vincent Veschambre, 2008:15	46
Figure 4 Présentation du quartier de Pointe Saint-Charles, le collectif La Pointe libertaire, 2004	51
Figure 5 La Pointe j'aime ça, Archives de l'Université Mc Gill, 2008-0024. 11. Fond de la Pointe Libertaire	56
Figure 6 Déchets à la coisée des rues Charon et Wellington, Février 2019. Marc-Olivier Vézina	61
Figure 7 The Bank of Montreal, Pointe St Charles Branch, Phtographe inconnu, vers 1910. Courtoisie de la BMO Financial group, Corporate Archives (Wagg, 2013 : 98)	67
Figure 8 Ancienne banque de Montréal, Jacques Sauvé, 2015	67
Figure 9 Cartes représentant les zones d'observation, 2019 (Google et Marc-Olivier Vézina)....	71
Figure 10 Maison de la rue de Sébastopole, 1999, Blackader-Lauterman Library, Mc Gill University.....	73
Figure 11 3455-3457 avenue du Musée, Reésidence de Frederick Redpath, avenue Ontario, Montréal, vers 1890.	77
Figure 12 Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, 1395-1401, avenue Overdale, Montréal, Québec, Canada, Jean Gagnon, 2012)	80
Figure 13 Inventaire des lieux par des fonctionnaires municipaux, Immeubles démolis du secteur de Victoriatown Archives de la Ville de Montréal. 1963. VM94C270-0005	82
Figure 14 Dessin d'une façade d'un quadruplex, maisons ouvrières rue de Sébastopol, David Hanna	86
Figure 15 Maison de la rue Sainte-Madeleine, 2018, Marc-Olivier Vézina	88
Figure 16 Maison au coin des rue de Paris et de Liverpool, 2018. Marc-Olivier Vézina	88
Figure 17 Maison sur la rue Favard, 2018, Marc-Olivier Vézina	89

Figure 18 Maison de Pointe-Saint-Charles © Ville de Montréal. Gestion de documents et archives (VM94-EM1481-56.1), © Héritage Montréal	94
Figure 19 Vue aérienne du parc LeBer et de la ferme Saint-Gabriel Photographie Ville de Montréal, SDCQMVDE © Ville de Montréal, SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville (DM5 #134 105), © Héritage Montréal	94
Figure 20 Bannière accroché sur le toit d'un immeuble de la rue Wellington au coin de la rue Charon. Printemps/été 2016. Photo : Marc-Olivier Vézina	103
Figure 21 Bannière accroché sur le toit d'un immeuble de la rue Wellington au coin de la rue Charon. Printemps/été 2016. Marc-Olivier Vézina	131
Figure 22 À nous la Ville! : Recomposition d'une gauche politique municipale, 2016. La Pointe ibertaire	144
Figure 23 Les pricipaux acteurs devant le B7, 2017. Justine Gravel	151
Figure 24 Le B7 après l'ouverture, Camille Teste, Montréal, 2018	152
Figure 25 Graffitis situé au coin des rues Wellington et de la Congrégation, 2017. Marc-Olivier	169
Figure 26 Histoire et mémoire des gens de mon quartier, Carrefour d'éducation populaire, 2018.	177
Figure 27 Affiches agraphée sur un pilone électrique sur la rue Ash, 2019. Marc-Olivier Vézina	191

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AHD - Authorized Heritage Discourse

ACD - Analyse critique du discours

BCG - Le promoteur Boston Consulting Group

CACV - Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun

CCCS - Centre for Contemporary Cultural Studies

CCPSC - Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles

CDA - Critical Discourse Analysis

CDEC - Corporation de développement économique et communautaire

CHS - Critical Heritage Studies

CHORN - Centre d'histoire orale et de récit numérique

CMSG - Conseil des monuments et sites du Québec

CSBE - Commissaire à la santé et au bien-être

DDASS - Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

FRAPRU - Front d'action populaire en réaménagement urbain

IIEDH - Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme

ICOMOS - The International Council on Monuments and Sites

IGOPP - Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

OBNL - Organisation à but non lucratif

ONG - Organisation non gouvernementale

PIQA - Programme d'interventions dans les quartiers anciens

PPU - Plan particulier d'urbanisme

RESO - Regroupement économique et social du Sud-Ouest

RIL - Regroupement Information Logement

RIU - Revitalisation urbaine intégrée

SOCAM - Société d'amélioration de Pointe-Saint-Charles

UNESCO - The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

VAF - Vernacular Architecture forum

INTRODUCTION

Une ville c'est un organisme vivant mené par le développement économique et culturel dont les retombés sont le fruit du labeur de ses citoyens. Le développement, à la fois économique et commercial, façonne la forme des villes et le fond ; la forme se traduit dans l'organisation spatiale et le fond par ses habitants qui guident et justifient la forme. Dans ce mémoire nous nous intéressons à la survie du patrimoine dans un quartier populaire en transition. Ce sujet semble pertinent en raison des nombreux acteurs qui œuvrent dans la construction d'un quartier et des dangers quant aux pouvoirs d'action inégaux des acteurs. Tous les acteurs n'ont pas le même attachement (Young et Wilmott, 1983), un élément qui se construit par les échanges et la sociabilisations (Grafmeyer, 2007) ce qui crée des conflits entre lesdits acteurs. Le quartier se définit donc par les lieux de sociabilité qui prend place dans l'espace. La notion de quartier s'associe souvent aux personnes qui vivent et donc la dimension collective est teintée de caractère multiple des personnalités, que possède tout un chacun, la somme de tous ses habitants. La ville peut donc se définir en termes de proximité par rapport au logement.

Ce rapport au logement est une dimension importante lorsque dans le regard que nous posons sur le patrimoine qui se constitue désormais des éléments matériels comme le cadre bâti, mais aussi d'une dimension immatérielle que peut être un ensemble de pratique ancré dans la construction identitaire propre à un lieu. Certains lieux acquièrent, avec le temps, une signification particulière qui sert de base au processus d'appropriation. Nous avons donc décidé d'étudier comment ce patrimoine agit et interagit lorsqu'il est menacé par des forces extérieures. Pour cela, nous avons choisi le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ? Cette question est centrale et elle est essentielle. Si l'on peut considérer que l'histoire que nous connaissons résulte de choix, d'opinions, d'orientations et d'oublis, il nous est permis dès lors de désirer mieux la comprendre afin de mieux la protéger et ainsi conserver les mémoires et les expériences qu'elle nous a appris. Il faut mieux protéger notre relation avec l'immédiat (Harrison, 2013 ; Emerick 2014) qui est la forme future du passé. De plus, nous savons qu'il existe de multiples versions d'une même histoire. Une même histoire peut être interprétée de différentes manières selon qui, où et quand elle est analysée. Ce

mémoire aborde la notion de patrimoine dans un quartier en transition où les dynamiques sociales sont puissantes et organisées. La notion de patrimoine s'adapte et son interprétation est culturaliste.

En effet, des chercheurs soutiennent qu'il y a un lien entre les transformations de la définition classique de patrimoine et le post-colonialisme¹. En constante évolution, le patrimoine peut prendre de multiples formes, il peut être matériel ou immatériel, tangible ou intangible. Il peut aussi être les deux à la fois comme la rue Wellington qui souligne la double nature d'un objet patrimoniale. Wellington est un objet matériel, mais, en tant que tracés fondateurs d'intérêt patrimonial, l'ancienne Lower Lachine road, est aussi immatériel. Dans le cadre de ce mémoire, ce qui nous intéresse est immatériel et intangible. Nous nous intéressons à la dimension sociale du patrimoine et à ses représentations. Cela dit, la transmission des pratiques devient aussi importante que l'enjeu de la préservation dans un contexte de transition comme nous pouvons l'observer dans les quartiers historiques immédiats au centre-ville.

Plusieurs chercheurs en sciences sociales² se sont intéressés aux enjeux de la domination dans le contexte culturel et à la manière dont elle s'exprime et se manifeste. Comprendre les mécanismes liés à l'exercice de la domination au sein des classes sociales ouvre la voie à une interprétation culturaliste des inégalités dans les représentations des classes inférieures dans le discours historique. De plus, cela nous permet de mieux identifier les défis posés, en fonction des idées dominantes structurées autour du concept d'authenticité, dont « *the traditional definition of authenticity, which is well documented in national and international doctrine, is defined by the presence of « intact » fabric that has borne witness to past event.* » (Barry, Stiefel et Wells, 2014) Ici est retenue une définition moins doctrinale et plus inclusive qui permet de mieux comprendre l'identification et la conservation des objets significatifs des cultures populaires. Ce mémoire vise notamment à examiner comment la domination culturelle a influencé le récit historique et, du même coup, le concept de patrimoine.

¹ (Gathercole et Lowenthal 1990[2004] ; Harvey, 200; Smith, 2006; Wells, 2007 ; Bourbeau, 2008 ; Martineau, 2010 ; Silverman, 2011 ; Waterton et Watso, 2013 ; Winter, 2013 ; Bazin, 2014 ; D. Silva, 2016 ; Morisse pour l'Association of Critical Heritage Studies, 2017; Ashley, Terry et Lapace, 2018)

² (Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, Claude Grignon, Dominique Pasquier, Richard Hoggart, Olivier Schwartz, Catherine Paradeise, Maryse Marpsat, Michel Agier, Paul Rasse, Edward T. Hall) ; historiens (Daniel Roche) et écrivains (Raymond Williams, Antonio Gramsci)

L'authenticité, tel qu'elle est proposée dans le document de Nara mentionne la nécessité de l'objet à être véritable, il doit être ce qu'il prétend, soit être véritable. La nature du sens qui est ici accordé au mot véritable se décline sous plusieurs influences par des facteurs internes et externes tels que la conception, la forme, les matériaux l'usage, la fonction, la tradition, les techniques spécifiques, la situation, l'emplacement, l'esprit et l'expression.

Balzac écrivait dans son roman *Illusions perdues* : « Il y a deux Histoires : l'Histoire officielle, mensongère, qui nous est enseignée ; et l'Histoire secrète où se trouvent les vraies causes des événements, une Histoire honteuse. »³ L'État est garant d'une forme de mémoire collective, comme le dit Balzac, une histoire que l'on enseigne et qui, souvent, glorifie ce que nous sommes comme nation. L'écrivain français Robert Brasillach (1909-1945) l'a dit, l'histoire est écrite par les vainqueurs⁴. Cette manière de regarder l'objet historique teinte l'ensemble des discours et des représentations. Il sera question de la représentation de la culture comme outil de domination des classes dominantes : l'histoire est-elle que le produit de rapports de force entre classes sociales ?

Les principaux concepts suivants ont guidé la réflexion générale. L'identité est quelque chose qui est propre à chacun, que cela soit une personne ou un quartier. Néanmoins, nous savons que certains éléments partagés collectivement enrichissent et déterminent ce que nous sommes. Le patrimoine, selon le Groupe-Conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, consiste en « tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique. [Ces objets ou ensemble méritent] d'être protégés, conservés et mis en valeur. » (2000 : 17) Aussi le patrimoine peut être défini comme la « construction sociale d'un passé » dans le présent à partir de l'interprétation d'une mémoire (collective ou individuelle) et de travaux d'historiens (scientifiques ou amateurs) ». (Colin, 2013 : 19) Nous reviendrons plus tard sur la notion de patrimoine vernaculaire. Aussi, nous avons observé sous deux angles principaux le patrimoine, les études patrimoniales et *Critical Heritage Studies*. Un autre concept déterminant, celui de culture.

La culture est inhérente et c'est cette inhérence à l'homme qui rend le mot puissant, mais difficile à circonscrire. En 1952, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn ont rédigé une liste de plus de 150

³ Honoré de Balzac (1966 [1837-1843]). *Illusions perdues*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 590

⁴ Robert Brasillach. 1946. *Les Frères ennemis* (dialogue écrit à Fresnes fin 1944). Paris, Le Pavillon Noir, 175 p.

définitions différentes du mot culture dans leur livre *Culture : A Critical Review of Concepts and Definitions*. La culture est un concept large, l'archéologue Jean-Pierre Mohen la décrit comme « l'ensemble des manifestations intellectuelles du phénomène humain, comportant la fabrication des outils, l'aménagement des habitats et des sépultures, la production de l'art visuel et auditif, l'organisation du territoire et de la chasse... ». (Mohen, 1999 : 14 dans Brochu, 2011) Plus circonscrit, le sociologue Guy Rocher, quant à lui, dit qu'elle est « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte » (Rocher, 1992). Rocher, pour proposer sa définition, c'est inspiré de ce qu'a écrit, en 1871, l'anthropologue britannique Edward Burnett Tylor (1832 - 1917) dans son ouvrage *Primitive Culture : Researches Into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*. Rocher s'est aussi intéressé au travail d'analyse d'Alfred Kroeber et de Clyde Kluckhohn.

La culture se manifeste donc de plusieurs manières et elle se divise afin de produire une définition plus spécifique à certaines de ses manifestations, dans ce mémoire c'est la notion de culture populaire, à ne pas confondre avec culture de masse, qui nous intéresse. Pour Rocher, il s'agit d'un « ensemble complexe qui inclut les connaissances, croyances, arts, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société. » (Rocher, 1992) Néanmoins, nous croyons que la meilleure des définitions est celle de John Storey. Pour lui, la culture populaire se distingue comme l'opposé de la culture dite savante, la culture officielle des classes supérieures, qui est associé aux couches supérieures de la société, plus aisée et plus éduquée. (Storey, 2006)

C'est en recourant à l'analyse critique (ACD) que l'ensemble de ces définitions se comprennent. L'analyse critique du discours (ACD) est une méthode d'analyse qui consiste à identifier les relations entre les représentations spatiales et le contexte socioéconomique duquel elles ont émergé. Les prémices de base soutiennent que les textes que nous produisons sont le reflet d'un contexte spécifique qui renvoie aux liens multiples entre l'histoire, les histoires, les pratiques culturelles et la perception des idéologies dominantes. (Fairclough, 1995) La critique est analysée selon un discours interdisciplinaire et selon une pratique discursive. Norman Fairclough (1941) a développé cette méthode d'analyse en s'inspirant des concepts utilisés en linguistique et des idéologies de

Karl Marx, d'Antonio Gramsci, de Louis Althusser, de Jürgen Habermas, de Michel Foucault et de Pierre Bourdieu (Fairclough, 1995), des auteurs qui sont, pour la plupart, utilisés dans ce mémoire.

Deux concepts sont nécessaires pour comprendre ce mémoire : classe sociale et hégémonie culturelle, lesquels entretiennent des liens étroits. Deux définitions de classe sociale s'opposent et se complètent à la fois en regardant comment, depuis leur publication, elles agissent et interagissent avec la société. La notion initiale est celle que formule Karl Marx (1818-1883) dont l'axe central s'articule autour des rapports de production qui dans la société capitaliste se définissent par la propriété des moyens de production. Ainsi, on distingue la classe des capitalistes, ou bourgeoisie, de la classe ouvrière. Ensuite vient la définition de Max Weber (1864-1920). Elle se différencie, car Weber croit que les classes sociales ne sont qu'une dimension d'une stratification sociale qui s'opère plutôt selon les classes de possession et les classes de production. Il dit aussi que les membres d'une classe ne réalisent pas où elles ne sont pas conscientes de leur place hiérarchique. Edward Palmer Thompson, chercheur dont les travaux portent sur l'histoire sociale notamment celle des classes ouvrières et précurseurs, dans la pensée sur la manière de voir et d'analyser les faits, au *Center for Contemporary Cultural Studies* de l'Université de Birmingham, croit plutôt qu'une classe sociale est l'expression sociale et politique d'un processus conflictuel fondé sur les expériences des hommes et des femmes en tant qu'acteurs de l'histoire. Ce qui est non sans rappeler les travaux des *Cultural Heritage Studies*, dont les lignes de pensée actuelle se développent au début des années 1990.

Antonio Gramsci (1891-1937), comme nous le verrons, offre une option d'analyse intéressante en décrivant la cause de cette domination par les classes sociales supérieures sur la présentation des arts et de la culture. Le principe de l'hégémonie culturelle exprime les rapports de forces en concluant, sommairement, que les classes inférieures ne peuvent pas influencer les classes supérieures et que les classes situées au haut de la hiérarchie déterminent les éléments constituant la « culture ». Il sera question, dans ce mémoire, de se positionner de manière à présenter l'histoire d'un quartier en choisissant de valoriser le discours des classes populaires.

En prenant comme objet les quartiers populaires hérités de la Révolution industrielle et spécifiquement la culture qui s'y est développée, nous cherchons à comprendre les mécanismes de patrimonialisation. C'est-à-dire « un processus social par lequel les acteurs légitimes entendent

conférer à un objet un ensemble de propriétés ou de “valeurs” reconnues et partagées par les agents légitimés qui est ensuite transmis à l’ensemble des individus au travers des mécanismes d’institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation. » (Amougou dans Foucarde, 2007 : XVII) Cette légitimation, souvent institutionnalisée, diffuse un discours dominant centré sur la matérialité du patrimoine (Smith, 2006). Pour comprendre, il faut construire l’histoire selon une perspective ascendante ou *bottom-up* (Ashton et Kean 2008 ; Harrison 2013), qui détermine que nous avons tous un rôle à jouer dans la compréhension et la préservation du patrimoine. Cela signifie, entre autres, que la relation que nous entretenons avec le patrimoine doit changer et qu’elle doit se distancier du discours dominant. Il nous appartient de nous réapproprier ce patrimoine qui est le nôtre. Les études critiques sur le patrimoine ou *Critical Heritage Studies* (CHS) démontrent l’importance de ce nouveau regard sur le patrimoine en plus de remettre en question la notion elle-même et ses paradigmes.

La figure de l’expert, dans le contexte et en raison des enjeux, n’est plus automatique et peut différer de celle qui vient en tête, parfois la meilleure expertise vient non du haut de la pyramide, mais bien du bas. Le rôle de l’expert et l’expertise nécessaire à sa reconnaissance sont des concepts abstraits. Dans son plus récent ouvrage, *Conserving and Managing Ancient Monuments : heritage, democracy and inclusion*, l’archéologue et professeur à l’*University of York* en Angleterre, Keith Emerick présente comment la culture d’une part et de l’autre la conservation des monuments nécessite que l’on repense les moyens utiliser dans le but de les conserver et l’expertise qui les accompagne. (Emerick, 2014) Pour les CHS, la définition actuelle de l’objet patrimonial est trop centrée sur l’objet matériel et sa tangibilité. Tornatore (2015), que nous aborderons plus tard, ancre bien sa définition dans la tangibilité en parlant de « capacité de fixation » qu’il réfère à des notions dont la finalité reste un objet matériel. Une conception du patrimoine, en tant qu’objets matériels, s’est ancrée dans les institutions ayant le pouvoir de légiférer. Smith et Waterton suggèrent que les autorités empêchent une franche discussion et une négociation des conflits (Smith, 2006 ; Smith et Waterton 2012 ; Daly et Chan, 2015), qui se manifestent en permanence. Le patrimoine est un processus continu de conflit et de négociation, aller contre cette idée nuit au cheminement des individus œuvrant dans le milieu de patrimoine. De plus, pour Smith et Waterton, les autorités brident le tenu des discussions et négociations plus profondes et plus critiques nécessaires. (Smith et Waterton, 2012)

Pour cela, nous avons décidé de nous pencher sur ce que l'on appelle le petit patrimoine. Le petit patrimoine dévie de l'image conçue du patrimoine. Il répond à la définition suivante, « comme un patrimoine souvent qualifié de secondaire ou de mineur. Il s'agit aussi d'objet du quotidien et de l'ordinaire » (Breton citant Christian Bromberger, 2011 : 26). C'est un patrimoine de proximité dans lequel les individus évoluent au quotidien. Ce type de patrimoine se distingue également par la proximité spatiale et la nature des dynamiques sociales qui s'y déroulent. (Noppen et Morisset, 2005) Le petit patrimoine ne s'applique pas à un objet en particulier, car c'est l'agrégat des patrimoines, qui permet de mettre en perspective ses sens qui sont indispensables à la construction d'une mémoire collective.

Marcel Mauss, en 1926, mettait déjà en évidence le flou de la notion de « populaire » et celles qui en découlent comme le terme de « culture populaire ». (Derèze, 2005) Mauss qui est ethnologue, parle, quand il fait référence à la notion de populaire, de « tout ce qui n'est pas officiel ». Le développement des sociétés devient un nouveau champ disciplinaire dont l'objet cherche à étudier les aspects « les moins officiels, les plus populaires, les plus quotidiens. » (Ibidem.) L'industrialisation mène à penser que les traditions folkloriques sont en danger et il s'intéresse aux modes de création collective et de transmission orale.

La culture populaire, qui est différente de ce qui est appelé la culture de masse. Une culture dite de « masse » renvoie à une culture qui résulte d'un système commercial, un système où il y a une recherche du profit. Nous pouvons résumer la relation entre ces deux types de culture, celle dite de masse et celle dite populaire de la manière suivante : la culture de masse est un produit et la culture populaire est, pour sa part, consommée. Elle se distingue comme l'opposé de la culture dite savante, la culture officielle des classes supérieures, qui est associée aux couches supérieures de la société, plus aisée et plus éduquée. (Storey, 2006) Le terme fait son apparition au XIXe siècle, mais encore aujourd'hui, il n'existe pas de définition unique au sein de la communauté scientifique (Storey, 2006 ; Lynch, 2006) de ce qu'est la culture populaire, ce qui en fait un terme vague et interprétatif. Une chose est certaine, la culture populaire est en constante évolution. Elle ne peut être comprise qu'en comprenant le lieu où elle prend place et la période dans laquelle elle s'insère. Pour l'anthropologue britannique Edward Tylor (1871), la notion de culture populaire est définie comme un « ensemble complexe qui inclut les connaissances [les] croyances [les] arts, le droit, la

morale, les coutumes et toutes les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société. » (Rocher, 1992)

Selon John Storey (2006), chercheur dans le champ des études culturelles à l'université de Sunderland en Grande-Bretagne qui utilise une approche dite néo-Gramscienne qui dérive du matérialisme historique de Karl Marx, la culture populaire est une réaction à l'urbanisation et au développement des villes qui se sont considérablement agrandies avec la Révolution industrielle. Pour Storey, il y a une dimension politique importante dans l'action de définir la culture populaire. Il conçoit, comme Gramsci, que la culture est un lieu de lutte « between the 'resistance' of subordinate groups in society and the forces of 'incorporation' operating in the interests of dominant groups in society. » (Storey, 2006)

La différence sémantique entre culture populaire et culture de masse est importante, car au regard de l'hégémonie culturelle que définit Gramsci, la population ne cherche pas à copier les usages de ce qui est appelé haute culture, ou encore la culture d'élite. Les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques sont importantes, tout comme le sont les pratiques de l'espace et l'usage que font les citoyens de leur lieu de vie et de résidence. Ces derniers sont des lieux porteurs de mémoire.

Premièrement, il faut souligner les liens et l'engagement des gens envers leur paroisse. Les nombreuses églises du quartier de Pointe-Saint-Charles démontrent l'importance de la religion dans la vie des gens. Le cas des églises Saint-Gabriel et Saint-Charles est en lui seul un exemple témoignant des dynamiques sociales et culturelles. Deuxièmement, nous devons considérer l'engagement des citoyens dans la vie communautaire locale. Troisièmement, il est nécessaire de déterminer s'il y a un sentiment d'appartenance et si la vie communautaire est dynamique. La notion de proximité lorsqu'il est question de culture populaire est importante. En effet, tous les éléments nécessaires à la vie doivent se retrouver, ensemble dans le quartier, pour que nous puissions y constater une pratique de convenance (Dale, 2015). Dans les quartiers populaires, on retrouve un sentiment d'appartenance comme il est possible de le constater dans l'ouvrage de Catherine Charlebois et Paul-André Linteau sur les quartiers disparus. Le cas récent, défendu par l'organisme La Pointe Libertaire, des anciens ateliers de CN démontre que « le sentiment d'appartenance de la

population aux terrains et ateliers du CN est très fort»⁵. Le dernier des éléments, probablement le plus important, c'est une population qui malgré ses différences travaille à élever ses conditions en utilisant la force du groupe, de la communauté.

John Storey, dans son ouvrage *Cultural Theory and Popular Culture : An Introduction* (2009), réalise une recherche en profondeur sur le sens que l'on peut donner à la notion de culture populaire. Nous croyons qu'il est utile de le présenter puisque la notion de culture populaire est un élément déterminant et central dans la compréhension de notre problématique. Storey identifie six définitions :

« popular culture is simply culture that is widely favoured or well-liked by many people; » (Storey, 2009 :5)

« to suggest that it is the culture that is left over after we have decided what is high culture; » (Storey, 2009 : 6)

« popular culture is as 'mass culture'; » (Storey, 2009 :8)

« popular culture is the culture that originates from 'the people'; » (Storey, 2009 :9)

« popular culture is one that draws on the political analysis of the Italian Marxist Antonio Gramsci, particularly on his development of the concept of hegemony; » (Storey, 2009 :10)

« popular culture is one informed by recent thinking around the debate on postmodernism ». (Storey, 2009 : 12)

Le patrimoine institutionnel inclut des bâtiments comme les écoles, les couvents, les banques et les bâtiments relatifs aux institutions de l'État. Le petit patrimoine propose un patrimoine venu d'« en bas » qui reflète les caractéristiques identitaires de la population locale et dont la gestion passe souvent par la concertation, ce qui renverse la logique patrimoniale nationale (Emerick, 2014). Nous retrouvons donc dans le petit patrimoine le legs des classes ouvrières et de l'immigration, mais aussi les réseaux d'organismes communautaires qui contribuent à l'identité du lieu. Laurajane Smith (2006) et Susan Ashley et Andrea Terry (2018) disent qu'en plus du discours patrimonial

⁵ Action Gardien. Un quartier à prolonger sur les terrains du CN. « État des lieux », Action Gardien la Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles. Consulté le 9 octobre 2017. <http://actiongardien.org/terrains-cn-situation>

institutionnalisé et normé, les *Critical Heritage Studies* se veulent inclusives et elles incluent, dans son champ, les éléments marginaux du passé généralement délaissés. « *Cultural heritage managers are (or should be) attempting to manage is the cultural significance of a place rather than its national importance.* » (Emerick, 2014)

Pour Martin Drouin et Marie-Blanche Fourcade, « il n’empêche que des petits riens de l’ordre du banal qui font tout autant l’atmosphère que l’histoire sociale de la ville pourrait être qualifiée de “petit patrimoine immatériel”. Le “je-ne-sais-quoi” montréalais qui frappe bien des observateurs de passage dans la ville pourrait dès lors s’inscrire dans cette évolution » (Drouin et Fourcade, 2007 : 76). Le petit patrimoine, ces formes qualifiées souvent de vernaculaires, est aussi, souvent, considéré comme étant une évolution normale du tissu, des formes et de la typologie. Derrière ces constructions, il y a aussi les méthodes immatérielles de leur fabrication et elles incarnent le mode de vie des constructeurs et des résidents (Drouin, 2005, 2010, 2012 ; Hanna, 1986, 2007) de ces bâtiments et ils sont donc une forme de patrimoine vivant (Richon 2008 cité dans Francioni et Lenzerini), modulé par l’identité des individus ou des communautés. (Stangl, 2008)

Pour démontrer notre propos, et tel que le propose de nombreux auteurs, nous avons sollicité différentes disciplines (Dormaels, 2003 ; Uhl, 2005 ; Smith, 2006 ; Winter, 2012 ; Harrison 2013 ; Emerick, 2014 ; Well et Stiefel, 2018) avec l’objectif de comprendre le mieux possible cette difficile et complexe notion qu’est le patrimoine. Notre approche exploratoire nous semble justifiée puisqu’elle concourt à la diversité des points de vue et contribue aussi à donner un portrait global du déplacement sémantique de la signification du mot patrimoine tel que constaté dans les CHS. En explorant l’anthropologie de l’espace, la sociologie urbaine, l’histoire urbaine et la géographie urbaine, nous avons cherché à comprendre comment, lorsque le patrimoine en devenir se manifeste dans un lieu et oriente le développement au niveau local. Afin de mieux démontrer les propos que nous soutenons, nous avons sélectionné l’arrondissement Le Sud-Ouest et spécifiquement le quartier de Pointe-Saint-Charles. Ce quartier ouvrier a jusqu’à présent conservé une relative « authenticité », définie en fonction du document de Nara (1994) qui laisse aux personnes compétentes le droit de juger et d’accepter en fonction de sa culture et des sous-cultures qui la composent, ce qu’est « son » authenticité (Hartog, 2003). L’authenticité n’est pas que matérielle, elle est même intangible comme les luttes menées par la communauté pour conserver « son » quartier.

La gentrification de certains secteurs inquiète les résidents (Bélanger, 2010) et ils ont des questions qui nous permettent de penser qu'il est possible que nous assistions à une lutte des places, pour reprendre l'expression du géographe Michel Lussault (2009), avec les nouveaux acteurs. En prenant l'exemple de l'arrondissement Le Sud-Ouest, berceau de l'industrialisation au Canada, nous souhaitons démontrer que le patrimoine est vulnérable et qu'il est voué à s'estomper. En comparant les quartiers de Pointe-Saint-Charles et de Griffintown, notre intention est d'étudier et d'observer les usages du patrimoine.

Une ville se reconstruit en permanence au fil des nouveaux usages et besoins (Drouin, 2005). Le recours à la notion de palimpseste d'André Corboz (1925-2012), sur laquelle nous reviendrons plus tard, met en lumière l'importance du lieu dans la compréhension et l'interprétation des traces du passé : « un lieu n'est pas une donnée, mais le résultat d'une condensation » (Corboz et Morisset, 2009 : 87). La stratification des traces du passé exprime les enjeux multiples qui accompagnent le développement des lieux de vie. Le défi, pour les acteurs du développement urbain, est d'identifier, de conserver, d'utiliser et de transmettre le patrimoine sans le travestir ou le dénaturer. Le rapide développement démographique et économique de la ville au XIXe siècle a laissé des vestiges d'un genre nouveau (Rasse, 2012) dont le réemploi est parfois difficile : usines, infrastructures, transport. Leur abandon marque le commencement de leur dilution historique... de l'oubli de leur histoire et des vies qui y sont rattachées, derrière ces constructions, il y a toujours des histoires de vie. Cet enjeu touche particulièrement le patrimoine industriel qui se démarque par son esthétique utilitaire et fonctionnaliste.

Nous avons identifié quatre périodes clés nécessaires pour comprendre ce qui est défendu ici. La dernière de ces périodes se manifeste dans le présent et elle résume les grandes lignes des dynamiques et des enjeux qui prennent place dans l'espace et auxquels les citoyens décident de faire un front commun.

- L'octroi de terres, à l'ouest des murs d'enceinte des fortifications, pour l'agriculture par le roi aux communautés religieuses au XVIIe siècle qui jettent les bases de ce qui est aujourd'hui le quartier de Pointe-Saint-Charles. Au même moment se met en place de tracé historique de l'axe formé par le chemin de la Rivière-Saint-Pierre

(actuelle rue Wellington aussi connue sous le nom de Lower Lachine road) et le chemin de LaSalle.

- La mise en chantier des travaux d'envergure, que sont le pont Victoria (1854-1859) et le canal Lachine (1821-1825/1843-1848/1870-1885), a attiré de nombreux immigrants peu fortunés. L'énergie hydraulique découlant du débit d'eau constant entre les deux embouchures et l'accès facile au transport sont des éléments qui ont fait du sud-ouest de Montréal la plus importante concentration d'établissements industriels au Canada (1847-1945). (Desloges, 2002)
- La désindustrialisation progressive du secteur, dès les années 50 fut l'élément dans l'histoire récente du secteur, qui modifia le plus ce qu'étaient les quartiers connus aujourd'hui sous les noms de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Griffintown, la Petite-Bourgogne et le Village-aux-Oies, dans la forme et le fond. Derrière cette industrialisation ce sont des bâtiments qui sont laissés vacants, des emplois perdus, mais aussi des familles défavorisées qui auront beaucoup de difficultés à se relever des événements.
- Devant les nombreux maux sociaux qui frappent ces secteurs, les citoyens, francophone ou anglophone, catholique, protestant ou anglican, se ressemblent tous, ils vivent dans la pauvreté et la précarité sociale. En l'absence de mesures effectives se développent une communauté centrée sur les droits des individus et des communautés où le militantisme et l'activisme social deviennent un élément caractéristique et, dans sa forme, unique à Montréal. La récente transformation de Griffintown exerce des pressions sur Pointe-Saint-Charles qui se situe de l'autre côté du canal. Ces pressions sont dénoncées par les associations citoyennes, mais il n'en demeure pas moins que le condo s'installe bel et bien au sein d'un secteur où trône la maison ouvrière. En terminant, c'est une lutte pour le droit à exister, mais aussi une lutte pour se réapproprier ses emblèmes que sont les usines et les éléments issus de ce qui est appelé le patrimoine industriel. Nous sommes face à un exemple d'un patrimoine immatériel vivant porté par une population et pour la population.

Notre rapport au bâti et aux usages que nous en faisons, est lui aussi touché par l'évolution. En utilisant la notion de monument et de monument historique, que Françoise Choay définit dans *L'allégorie du patrimoine* (1992). Nous souhaitons contribuer à l'élaboration du discours contemporain dans le domaine des études sur le patrimoine. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à sa définition de la notion de monument, laquelle nous appliquons à ces éléments sans volonté de durée et que le temps transforme souvent en ruine. Pour Choay, il y a les « monuments » et les « autres » monuments. Les monuments sont des objets qui font revivre au présent le passé et les « autres » monuments font référence aux monuments historiques, une invention des sociétés occidentales relativement récente. Le monument a comme la société évoluée et, selon nous, s'y inclut le vernaculaire et ces vestiges d'un genre nouveau. Historiquement, le goût pour les monuments historiques se développe au XIXe siècle.

« Si le “monument historique” se référait à une conception élitiste de l'histoire de l'art classique, le “bien culturel” exprimait le caractère populaire, collectif, de la désignation. Ce transfert sémantique témoignait du développement des sciences sociales, de la nouvelle histoire et de l'ethnologie, disciplines qui tablaient davantage sur les notions de représentativité et de témoignage que sur l'exceptionnel et le singulier. » (Drouin, 2005)

Le monument est, outre sa fonction esthétique, une forme de pouvoir politique dans une société peu alphabétisée et peu scolarisée. Le monument est une marque conçue pour véhiculer une image forte et positive du pouvoir. Le plus bel exemple de cette fonction du monument est, pour les Montréalais, la colonne Nelson que l'on retrouve sur la Place Jacques Cartier et symbolise en l'impérialisme britannique du XIXe siècle, c'est donc dire que le monument rappelle la force des Britanniques sur les populations canadiennes française.

Au contraire du monument, le monument historique « entretient un rapport autre avec la mémoire vivante et avec la durée » (Choay, 1992 : 21). Pour qu'il y ait un monument historique, il doit y avoir une mise en histoire et des gens qui la gardent en vie, son histoire et sa pertinence. La notion qu'a développée Choay semble admise parmi les chercheurs. Sur le même sujet, Laurajane Smith, figure importante des *Critical Heritage Studies*, dit que c'est au travers de ces monuments qu'est née l'Europe moderne par la « *representations of national identity* » (Smith 2006). Cette Europe a volontairement partagé, par la voie du colonialisme, son goût dominant en matière de culture.

Kapila D. Silva, chercheur à l'université du Texas, confirme : « *the desire to protect national monuments to embody a nation's history became a widespread movement.* » (D. Silva, 2016) C'est d'ailleurs une des raisons qui explique que lors des guerres, les monuments sont souvent touchés. (Silverman, 2011) Le monument suppose l'existence d'une capacité d'appropriation de son message, c'est-à-dire de sa signification. (Serfaty-Garzon dans Germain et Marsaan, 1987) Le monument, comme le décrit entre autres Choay (1992), met l'emphase sur la matérialité et est reconnu comme un symbole du temps écoulé. Le monument est un symbole de l'histoire collective (Serfaty-Garzon dans Germain et Marsaan, 1987). Pour Melvin Charney « c'est dans la rue que l'on rencontre une cohésion qui semble fournir un élément déterminant, le sens de la ville façonnée par tous et qui leur appartient. » (Charney cité dans Drouin, 2005)

Montréal possède ses monuments. Le choix de Pointe-Saint-Charles est important, historiquement, le développement des terres à l'ouest des fortifications fut stratégique pour le devenir de la Ville. Les terres furent utilisées pour l'agriculture. De plus, on y entassait les malades contagieux dans des baraques, comme en 1847 alors que la ville vivait une épidémie de typhus (Lauzon, 2014). C'est aussi là que se sont installés les immigrants qui sont venus travailler sur le pont Victoria ou sur les différentes phases d'excavation qui permettront aux navires de naviguer sur le canal. La proximité des voies navales, considérée comme un avantage concurrentiel, a attiré plusieurs usines qui ont prospéré et leurs installations se sont développées. L'année 1959 agit comme point de rupture, à cette date où la voie maritime du Saint-Laurent est complétée et le déclin des quartiers du sud-ouest commence. Symbole de la puissance économique, les anciennes usines des quartiers de Pointe-Saint-Charles et de Saint-Henri, sont devenues, en raison des changements dans les paradigmes dominants, des

« icônes contemporains. [...] Les minoteries, les silos à grains et les usines abandonnées, témoins silencieux d'une ère révolue et points de rupture dans la trame urbaine contemporaine représentent, à notre avis, des traces significatives qui dévoilent peu à peu les valeurs et les croyances des époques qui les ont vu naître, comme autant de couches sédimentaires qui interpellent l'archéologue de l'imaginaire (FOCAM (sd), dans CHM 2000) ». (cité par Martienau, 2010)

Ces « usines tendent désormais à devenir des symboles, des icônes vouées à une appropriation collective bien hypothétique ainsi qu'à une valorisation identitaire à usage local et externe. »

(Bazin, 2014) Le canal est un vecteur patrimonial, ses ponts mobiles et les usines comme la Northern Electric (1974), la sucrerie Redpath (1976), la Belding — Corticelli limitée (1982), la fabrique à peinture de la Sherwin-Williams (1984), la Stelco et celle du Canadien National (CN) (2003) ont toutes change de vocations. Elles sont devenues des condos ou des entreprises. Elles génèrent du changement, elles créent de l'emploi dans le quartier. Si, à leurs débuts, elles étaient des générateurs d'emploi pour les gens du secteur, ces usines, leurs réemplois, contribuent à la gentrification du secteur. (Poitras, 2009 ; Bélanger, 2010, 2011) Ces monuments sont devenus patrimoine, une notion qui, selon Martin Drouin (2005), est définie comme « vision beaucoup plus étroite » par rapport à celle de monument qui « demeure limitée face à l'élargissement des réalités que recouvre la protection de ces biens collectifs ». (Drouin, 2005 : 5)

Nous abordons aussi les mécanismes de construction de la mémoire qui, au fil de nos recherches, se sont avérés être plus importants que nous le pensions. Des liens se sont dessinés entre l'histoire et la mémoire (Alena Prochazka [2009]) et les liens complexes entre la mémoire et son rôle dans la construction de l'ordinaire (George Perec [1989]), dans la représentation, se sont avérés signifiants. En effet, des différences se manifestent dans la construction de la mémoire personnelle et la mémoire collective (Maurice Halbwachs [1925]) qui obéit à des règles propres. Les différences s'opèrent notamment lors de la construction de la représentation et des images que veut véhiculer la société qui porte cette mémoire collective. Nous supposons que la culture matérielle et la culture immatérielle structurent et influencent la construction d'une forte identité collective au sein de la communauté. De plus, nous avançons l'hypothèse que la culture immatérielle est maintenant plus présente et importante que la culture du bâti dit matériel. Nous utiliserons différents concepts (culture populaire, patrimoine, mémoire collective et valeurs) qui nous aideront à mieux comprendre les multiples dimensions du champ dit « conservable ». La nature polysémique du patrimoine et ses différents sens sont des éléments qui rendent son usage et sa définition complexe.

Ce mémoire cherche à identifier les frontières sémantiques de la notion de patrimoine afin de déterminer quel est le sens du mot patrimoine et cherche à savoir si le sens commun intègre les nombreux patrimoines mineurs. « Aujourd'hui on reconnaît le caractère "portant" de l'architecture dite "mineure" dans l'édification des milieux bâtis et son importance première pour témoigner des valeurs, des modes de vie et des pratiques constructives des communautés. » (Larochelle, 2010)

Prenons en exemple la culture populaire. Pour cela, nous interrogerons les enjeux liés à la valeur patrimoniale d'un quartier, de son caractère spécifique et de son contexte. En d'autres mots, ce mémoire se penche sur la nature transitionnelle du patrimoine du quartier de Pointe-Saint-Charles. La nature précaire des traces laissées dans les quartiers ouvriers témoigne des dynamiques entre culture populaire et patrimoine, entre les anciens quartiers historiques bordant le centre et la construction d'un patrimoine axé sur la culture du peuple. Ce sujet est d'actualité, car depuis le milieu des années 2000, Montréal et ses arrondissements sont en plein questionnement sur la valeur patrimoniale de l'ordinaire.

Georges Perec dans son ouvrage *L'Infra-ordinaire* (1989), décrit ainsi l'ordinaire, c'est « ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel » (Perec, 1989 : 11). L'étude de l'ordinaire n'est pas nouvelle, elle est observée dans les travaux du *Center for Contemporary Cultural Studies* de l'Université de Birmingham en Angleterre à la fin des années 60. En France, l'urbaniste Bruno Schmit (1997) le décrit comme un patrimoine à côté des sites et monuments d'intérêt majeur, mais qui mérite néanmoins que l'on s'y attarde tandis que pour l'ethnologue Christian Bromberger (1999) il s'agit d'un objet du quotidien au centre d'une réflexion essentiellement ethnologique. Marie-Ève Breton (2011) ajoute que dans la majorité des cas les critères patrimoniaux qui doivent servir à distinguer l'exceptionnel de l'ordinaire négligent de prendre en compte les spécificités identitaires locales.

Des liens étroits entre le patrimoine matériel et immatériel prévalent et ils nous permettent de comprendre les logiques spatiales du cadre bâti dans un lieu donné ; ce qui nous permet d'en faire ressortir les caractéristiques identitaires propres au lieu. À ce sujet, Françoise Choay spécifie que le patrimoine bâti est « révélateur [...] d'un état de société et des questions qui l'habitent » (Choay, 1992 : 9-10). Pointe-Saint-Charles fut un très important quartier ouvrier à l'identité unique pour reprendre l'analyse de Gilles Lauzon (2014). Ainsi les moyens pris par les habitants et la communauté démontrent une conscience axée sur le communautarisme et la défense des personnes vulnérables. Dans la Pointe⁶, ce sont des citoyens qui tentent de réinventer la vie en ville. L'apport

⁶ La Pointe est un terme souvent employé pour désigner Pointe-Saint-Charles.

de différents acteurs, surtout des acteurs issus du milieu communautaire, contribue à entretenir et défendre cette identité.

L'entrée dans la postmodernité a engendré une dimension nouvelle au patrimoine, la dimension économique. Pour reprendre ce qui a déjà été évoqué, si, avant le XIXe siècle, nous étions en présence d'une économie du réemploi, la transition vers la sauvegarde du passé, notion chère aux Occidentaux, s'est accompagnée d'une nouvelle dimension, à savoir une dimension économique⁷. L'enjeu de la valeur historique est bien présent et se manifeste sous différentes formes.

Ce mémoire aborde les enjeux liés à la préservation en démontrant l'importance et la singularité du patrimoine de Pointe-Saint-Charles. En déterminant quel rôle joue la mémoire, nous cherchons à mettre en valeur toutes les facettes de la mémoire collective liées au patrimoine intangible que sont les luttes citoyennes. En identifiant la nature immatérielle et les multiples facettes de la mémoire — qu'elles soient spatiales ou temporelles — l'objectif est de cerner les cultures et les modes de vie qui caractérisent le quartier. Le défi est d'identifier où sont les limites « de cette notion nouvelle de ville-palimpseste » (Lemaître et Sabatier, 2008 : 3) où ancien, nouveau et futur sont devenus des objets de patrimonialisation : la question que nous nous posons est : quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ?

Ce mémoire traite aussi des enjeux liés à la conservation du patrimoine populaire urbain dans un quartier en transition. Il sera question des enjeux liés à la culture ordinaire, c'est-à-dire la culture qui nous entoure, celle qui crée les quartiers, les identités et qui semble acquise jusqu'au moment où elle devient en danger.

1. PRÉSENTATION DU PLAN

Nous avons consacré le chapitre 1 à la méthodologie. Nous y présentons la démarche qui est construite autour de différents concepts. On y établit la problématique et la pertinence de cette recherche. C'est aussi dans cette section qu'est construite la stratégie. En raison de notre sujet, la stratégie la plus efficace est, vous l'aurez compris, l'étude de cas. Si la Révolution industrielle marque plusieurs secteurs, ce que nous connaissons comme le Sud-Ouest fut identifié comme significatif et emblématique de cet événement, tout particulièrement le quartier de Pointe-Saint-

⁷ Pierre Frey, 2010 ; Xavier Greffe, 1990 ; Pierre Hamel et Claire Poitras, 1994, 1998 ; Nathalie Heinich, 2009 ; English Heritage, William D. Lipe, 1984 ; Mélanie Macario 2012 ; Vincent Veschambre, 2008

Charles. Une section est consacrée à ce que nous appelons substruction, c'est-à-dire la formulation des bases théoriques qui ont tracé le chemin entre l'idée initiale et le résultat. Nous y découvrons, entre autres, comment l'analyse critique du discours (ACD ou CDA) fut importante à notre recherche et nous y étudions les principaux paradigmes. Le design de recherche se consacre à la méthode utilisée pour collecter les données et la place centrale que nous consacrons au discours des classes populaires, dont le patrimoine et simultanément matériel et immatériel dynamique et multiple tel que l'observation de terrain l'a démontré. Finalement, c'est dans cette section que nous présentons la documentation utilisée. Ce chapitre trace la direction que nous avons décidé d'emprunter et justifie la suite de notre recherche.

Dans un deuxième temps, nous observerons de quelles manières se manifestent les signes dans un quartier en transition. Les interactions sociales, entre les citoyens et les groupes communautaires, s'interprètent de manière singulière. Pour cela, nous avons quatre dimensions à observer. La première fait un portrait de ce qu'est le patrimoine ordinaire au regard des grandes chartes qui ont été, depuis la Charte de Venise (1964), établies par des organisations comme l'ICOMOS ou l'UNESCO. Ceci trace les grandes lignes des éléments reconnus comme patrimoniaux en plus d'élargir, tel que le constatent plusieurs auteurs, le champ du patrimoine. Les informations contenues dans ces documents furent utilisées et nous soulignons leurs influences et la manière dont ils se manifestent dans l'ensemble du patrimoine montréalais par la présentation de trois exemples, dont le plus ancien, s'inscrit dans les grands travaux qui transforment Montréal dans les années 60 et le plus récent pour lequel la vocation et l'avenir furent déterminés en 2011. Ensuite, ce chapitre explore la notion de l'habitat et plus spécifiquement de la maison de type ouvrière qui s'inscrit dans le paysage montréalais à la suite de la Révolution industrielle. Cette section établit aussi notre rapport à la culture, notamment par l'examen des liens entre les dominants et les dominés. Cet examen expose la relation qui s'établit et qui détermine les structures sociales.

Le chapitre 3 se concentre sur la question de l'anthropologie de l'espace et ses pistes de réflexion sur les relations entre le mode de vie urbain, la pauvreté et l'urbanisation. Il est question dans ce chapitre du logement et de la manière dont celui-ci est redevenu un indicateur de la pauvreté. L'histoire sociale tente d'imposer une nouvelle conception du patrimoine à protéger, théoriquement sans exclusivité, neutre et universelle. Par la suite, nous aborderons la manière dont

le logement permet aux communautés d'investir un territoire et la manière utilisée par les pouvoirs publics pour y répondre. Quelques exemples permettent de comprendre cette relation entre les communautés et les pouvoirs publics comme un rapport de force dont l'objectif est de construire une représentation positive et légitime de leurs pouvoirs. L'anthropologie de l'espace s'intéresse aux différentes manifestations de l'être humain sous tous ses aspects, à la fois physiques et culturels. L'étude des cultures populaire par une lunette anthropologique permet d'étudier comment la maison, l'espace domestique, est perçue comme une forme acquise. Deux éléments sont à considérer, la rénovation et la revitalisation. On aborde aussi la question de la marque et de la trace, développé par Vincent Veschambre (2008). Son travail explique l'importance des rôles sociaux puisqu'ils sont qualifiés de matériau nécessaire à l'appropriation spatiale, ils constituent les mémoires urbaines qui permettent de légitimer, de revendiquer ou de contester notre rapport aux espaces qui nous entourent. Ces lieux actifs d'identité, habités, permettent d'exposer les interactions sociales et mettre au jour la dualité entre enjeu et besoin. Nous terminons ce chapitre sur les enjeux de la gentrification des milieux populaires et les injustices de centralité, d'injustice et de mobilité.

Dans le chapitre intitulé *La dilution historique*, il est question de la ville et des relations au patrimoine. Nous parlons de patrimonialisation et de son interprétation dans nos interactions quotidiennes. Le rapport entre patrimoine et urbanité construit les rapports sociaux. Ce chapitre s'intéresse au sens que l'on donne et aux sens qui se dégagent et des interactions qui prennent place dans l'espace urbain. Nous introduisons la notion centrale de culture populaire. Ensuite, nous justifions sa pertinence dans l'étude du quartier de Pointe-Saint-Charles. Un espace auquel est consacré le chapitre suivant.

Le chapitre 6 se penche sur la question des acteurs et de leur rôle, historique et présent, lesquels, nous le verrons, ont été significatifs dans le développement du quartier. Nous aborderons les rôles des autorités municipales et des organismes communautaires dont la présence dans le quartier a permis de mettre en place une table de concertation. Ensemble, les acteurs qui la composent défendent l'intérêt des citoyens devant ceux qui détiennent le pouvoir en revendiquant et en investissant l'espace public. Le chapitre 7 fait suite aux éléments développés dans le chapitre précédent en établissant la notion de contextualisation. Cette notion explique et exprime les

logiques spatiales et constructives de l'œuvre architecturale dans un lieu donné. La place et l'importance du contexte peuvent varier en raison des changements importants qui se manifestent dans la société notamment par les changements de conception de l'espace et des facteurs sociaux qui se sont produits durant les années 70 durant lesquelles le postmodernisme offre une vision différente en rupture avec le modernisme.

Les chapitres qui surviennent, le chapitre huit sur l'authenticité et le chapitre neuf sur les mémoires reprennent, sous un angle critique, l'évolution du sens et les transformations qui se sont opérées depuis le XVIIIe siècle jusqu'à maintenant. Le glissement sémantique de la notion d'authenticité est probablement l'aspect le plus complexe au regard du sens qui lui fut attribué par les penseurs du XVIIIe et la vision que proposent aujourd'hui les *Critical Heritage Studies*. Les enjeux liés aux mémoires et à la mémoire sont différents en raison de l'usage qu'en font les gens. Notre approche est holistique, car la production de mémoire est dans un premier temps individuelle, mais, une dimension supplémentaire émerge lorsque toutes les mémoires individuelles se rassemblent, nous parlons dans ce cas de mémoire collective. La mémoire est un outil puissant et le patrimoine a compris comment son utilisation peut influencer la construction d'une image, d'une représentation qui peut être vraie ou construite par la mise en place de référent dans l'espace public. Les mémoires, nous le découvririons, sont néanmoins difficiles à supprimer, car elles sont inscrites dans nos cerveaux et elles ne peuvent pas être, comme sur un ordinateur, être supprimées de manière définitive. La représentation du patrimoine est soumise à cette logique et elle est manipulée, pour le meilleur ou pour le pire, par les acteurs. La mémoire est sensible au temps et aux usages de l'espace.

L'avant-dernier chapitre se consacre aux paradigmes et à la manière dont ils façonnent notre manière de penser et la construction de la mémoire. Ce chapitre aborde l'enjeu plus général des paradigmes, mais nous nous sommes intéressés à deux éléments en particulier. Le premier de ces éléments aborde la transformation de la notion de conservation. Nous savons que la conservation sert à agir dans le but de conserver un élément changé de signification pour un individu ou un ensemble dans le temps (et l'espace tout dépendant de la nature de l'objet). L'enjeu est de comprendre pourquoi nous conservons. Le deuxième élément que nous abordons est le paradigme esthétique. Il est sensible à la subjectivité qui s'**immisce** dans notre relation aux objets

patrimoniaux et sur lesquels nous portons un jugement, différent d'un individu à l'autre, lequel est déterminé par nos goûts. Ce critère est influencé par d'autres valeurs comme le démontre Riegl (1903). Les critères de goûts et de beauté sont des éléments subjectifs qui varient selon les époques et les personnes, dans ce sous-chapitre il est question de l'évolution et de la transformation de ce qui est protégé et qui détermine une partie de notre identité, depuis la fin du XIXe siècle. Nous concluons ce chapitre en appliquant ces deux paradigmes au cadre bâti de Pointe-Saint-Charles.

En terminant, il sera question de la cohabitation de la culture populaire et du patrimoine savant qui peuvent cohabiter dans l'espace. Nous rappelons que le patrimoine est fragile, bien plus encore depuis la reconnaissance du patrimoine immatériel. Nous revenons très brièvement sur le goût en présentant une version simple de la relation entre la perception d'une œuvre et la manière dont les émotions transforment le tout en souvenirs. Nous l'avons dit, le champ patrimonial s'est ouvert. Cette ouverture, comme nous verrons, n'est pas sans difficulté. La réalité rend difficile l'application et il est utopique de penser à conserver tous les monuments. Il est question de l'identité locale que nous associons avec le concept de « Montrealness » de Melvin Charney. Le cas de Pointe-Saint-Charles est unique, car on y retrouve un riche patrimoine immatériel, mais aussi un ensemble de bâtiment hérité de la Révolution industrielle dont les modifications et les matériaux utilisés témoignent d'une appropriation de l'espace par les ouvriers. La présence de traces visibles associée à la désindustrialisation cohabite avec les citoyens, mais l'accessibilité, puisque plusieurs sont devenus des condos, est difficile puisqu'ils sont privés. Il sera question de création de liens entre les gens et ces éléments, les bâtiments industriels, qui sont une partie de leur identité au travers des changements de paradigme. Enfin, ces mêmes liens seront étudiés avec les théories et la tendance qui est associée à l'école de pensée à laquelle appartiennent les études critiques (Critical Heritage Studies), laquelle est traversée par la présentisation du passé.

1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le paradigme patrimonial a longtemps dominé la question urbaine et le culte des monuments (Riegl, 1984) hérités des ancêtres. Nous avons choisi de réaliser ce mémoire, car nous avons déterminé que la notion de patrimoine est large, elle est « polysémique [et] à un statut épistémologique ambigu [. De plus, elle] constitue un métalangage. » (Barrère, Barthélémy, Nieddu et Vivien, 2005) Nous nous sommes intéressés au patrimoine et à sa valeur historique, aux liens que cette notion tisse entre la notion de patrimoine et le patrimoine lui-même. Les acteurs sociaux, les habitats et les organismes du quartier de Pointe-Saint-Charles sont au cœur du sujet. Plus spécifiquement, nous avons travaillé sur la culture populaire dans un milieu urbain en transition où s'observent des éléments structurant comme le communautarisme et la gentrification. Comment peut-on patrimonialiser (Heinrich, 2009) la culture populaire sachant que « la patrimonialisation est une intervention visant la création, la préservation ainsi que la diffusion de ces formes de patrimoine dans une perspective intergénérationnelle. » (Lavoie, 2014) Cette définition est non sans rappeler les travaux des Cultural Heritage Studies et plus spécifiquement le Authorized Heritage Discourse (Smith, 2006).

1.1. PROBLÉMATIQUE

Lors de nos recherches préparatoires, nous avons réalisé qu'il y avait peu de recherche sur le patrimoine vernaculaire montréalais, aussi connu sous le nom de petit patrimoine, autant sur le plan matériel que sur l'intangible. Nous avons choisi comme problématique le patrimoine de l'ère industrielle, les maisons, les anciennes usines aussi le patrimoine immatériel qui a façonné le quartier, mais aussi ses habitants. La transformation du quartier crée des tensions entre les usages du quartier et les nouveaux utilisateurs de l'espace urbain. L'offre immobilière, essentiellement des condominiums, ou encore les rénovations visant à rajeunir, en mélangeant un ensemble de signes architecturaux, les anciennes maisons en rangée de brique rouge, alimente ces tensions que dénoncent les acteurs du milieu. Nous aborderons la question plus tard, mais soulignons le travail d'Hélène Bélanger sur les usagers du canal Lachine.

Les études sur le patrimoine sont un champ qui est encore en train de se définir. L'ontologie, l'épistémologie et la méthodologie évoluent au rythme des recherches, car, nous le verrons, elles

sont multiples. Tim Winter, chercheur à l'Institut de la culture et de la société de la *University of Western Sydney*, souligne l'importance et le rôle qu'occupent les revues *International Journal of Heritage Studies* et *Journal of Cultural Heritage* (Winter, 2003) dans la construction de cette discipline qui se veut multidisciplinaire. Mathieu Dormaels, dans sa thèse de doctorat souligne, à propos de l'épistémologie et la méthodologie du patrimoine, que comme « l'étude du patrimoine n'étant pas une discipline, il peut être difficile de déterminer le cadre méthodologique d'une recherche sur ce sujet. Cependant, en tant que champ de recherche constitué, on peut identifier certaines tendances méthodologiques générales ». (Dormaels, 2013 : 80) Devant cette caractéristique, dès le départ, s'est imposée la méthode scientifique. Il est admis que la science se construit par l'usage de procédés, de techniques et de méthodes, une normalisation du langage entre chercheurs.

Toute recherche commence avec une question, la nôtre fut la suivante : quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ? Au regard des observations que nous avons réalisées, cette question revient fréquemment en raison du caractère éphémère de l'histoire qui se réécrit en permanence au gré des découvertes et des analyses, des publications. Le patrimoine n'est pas objet défini (Le Hégarat, 2015) et il crée par un processus continu de conflit et de négociation (Daly and Chan, 2015 ; Smith 2006 ; Breglia 2006 ; Ashworth and Tunbridge 1996). Ce qui nous fait croire qu'il existe surement une manière différente de voir le patrimoine, car les définitions elle n'est pas aisée à définir. « L'histoire de la notion de patrimoine est d'ordinaire décrite comme une continuité, marquée par l'élargissement régulier de son périmètre, et ce processus serait en définitive assez organique. » (Le Hégarat, 2015) L'UNESCO définit comme suit ce qu'est le patrimoine, l'« héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir » (Convention du patrimoine mondial de 1972, Paris). Pour le socioanthropologue Jean-Louis Tornatore, le patrimoine est

« d'actualité vive, excédant largement le cercle des spécialistes, libéré du monopole d'État, se développant hors de son terreau occidental d'éclosion, et qui tend à englober, par sa capacité de fixation (objet, monument, lieu, pratique culturelle, être vivant...), les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un "déjà-là" : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc. » (Tornatore dans Le Hégarat, 2015)

Cette citation nous permet d'introduire la ligne directrice de l'ensemble de ce mémoire. Tornatore propose une définition du mot patrimoine qui décloisonne le concept et ouvre à l'interprétation. Il n'est pas le premier à la faire, Thibault Le Hégarat (2015) à d'ailleurs recensé dans un article l'historique de la notion de patrimoine, plusieurs définitions. Il explique aussi la différence de l'évolution de la transformation du sens que l'on donne au mot patrimoine (Jean-Pierre Babelon et André Chastel, 1994 ; Emmanuel Amougou, 2004 ; Jean Davallon, 2006 ; Olivier Poisson, 2008 ; Françoise Choay, 2009 ; Stéphane Heritier, 2013). Cependant, il reste que toutes les propositions restent centrées sur une perspective occidentale et matérielle, laquelle rend complexe la compréhension du patrimoine des régions autres que l'occident et où le patrimoine est souvent immatériel. Les acteurs du champ, qui étudient et travaillent avec le patrimoine, sont plutôt d'accord pour dire que « le patrimoine immatériel est culturel [,] comme le patrimoine matériel [Le patrimoine] est aussi vivant comme le patrimoine naturel ». (Kirshenblatt-Gimblett 2006 : 164)

Les nombreuses transformations du sens ont mené certains acteurs à déconstruire le paradigme culturel. Si dans les années 90, du côté des recherches en langue francophone, nous avons vu émerger ce qui est connu sous le nom de patrimonialisation, un phénomène similaire, mais dont la portée est plus grande se produit dans la dernière décennie de l'ancien millénaire du côté anglophone. Les *Critical Heritage Studies* ont remis en question notre rapport au patrimoine. Le travail d'une personne en particulier se démarque celui de Laurajane Smith, professeur et directrice du *Center for Heritage and Museum Studies* à la *Australian National University*. Smith, dans son ouvrage *Uses of Heritage* (2006) soutient l'idée qu'il existe plutôt un discours hégémonique qui, insidieusement, contrôle la manière dont nous pensons, parlons et écrivons sur le patrimoine.

Elle développe, pour expliquer les transformations de la notion de patrimoine, le *AHD (Authorized Heritage Discourse)*, une manière normée de concevoir et de consommer le patrimoine selon l'esthétique, la volonté de transmission. Ces derniers utilisent aussi le passé pour forger un sentiment d'identité. Smith le dit, « *to forge a sense of common identity based on the past* ». (Smith, 2006 : 29) Pour valider son discours, elle se réfère aux *Critical Discourse Analysis (CDA)* qui « *offers a theoretical platform and methodological approach that aims to illuminate the links between discourse and practice, and the light this can shed on human relationships and social actions and issues* ». (Smith, 2006 : 15) Cette méthodologie de recherche est pratiquée par nombres

de chercheurs pratiquant dans des disciplines diverses. La *CDA* se situe dans une théorie et une analyse qui souligne les relations sociales concrètes qui sous-tendent et génèrent des discours (Bhaskar 1989 ; Sayer 1992 ; Chouliaraki and Fairclough 1999 ; Fairclough et al. 2003 dans Smith, 2006).

1.2. PERTINENCE DE LA RECHERCHE

La méthodologie est essentielle pour valider l'hypothèse en plus d'indiquer aux lecteurs les orientations que nous avons choisies. Cette recherche est pertinente, car notre sujet n'a pas encore, à notre connaissance, fait l'objet, selon l'angle avec lequel nous l'aborderons, de recherche. De plus, notre mémoire s'inscrit dans le champ large des études urbaines et plus spécifiquement dans celui des études sur le patrimoine. Si nous devons résumer en une seule phrase les pages qui suivent, cela ressemblerait à ceci : le patrimoine issu des manifestations de la culture populaire dans un quartier en transition. En plus de cela, nous nous sommes intéressés aux mécanismes de construction de la mémoire. Il sera question d'étudier les enjeux en ayant recours à différents éléments, contemporains et passé, selon une analyse critique orientée par les *Critical Heritage Studies*.

Ce qui démarque les *Critical Heritage Studies* des études sur le patrimoine c'est l'usage d'une approche transdisciplinaire et transversale basé sur la méthodologie de recherche en sciences sociales. L'enjeu n'est plus de conserver en reproduisant une exacte copie des monuments ou encore de limiter l'impact des sociétés sur l'objet patrimonial. (Winter, 2012) Les relations sociales sont matérielles et ont des conséquences matérielles. (Smith, 2006)

Notre revue de la littérature nous a permis d'identifier divers enjeux auxquels le patrimoine est confronté. La littérature sur le patrimoine est abondante. Nous retrouvons des livres et des articles, mais aussi des mémoires et des thèses. Certains ouvrages vulgarisent et favorisent le partage des connaissances avec le grand public. À la suite de notre revue, nous croyons que l'angle avec lequel nous abordons le sujet est pertinent.

Sans prétendre avoir réalisé une recherche équivalente à celle des anthropologues Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn publié en 1952, nous considérons que la culture occupe un rôle central

dans cette recherche et c'est pourquoi nous en explorons les différentes dimensions. Cependant, notre mémoire à quelques particularités, l'une d'elles consiste dans le fait qu'il s'engage dans différentes disciplines et plusieurs périodes historiques. Ces caractéristiques nous permettent d'explorer les frontières sémantiques de la notion de patrimoine.

Quel patrimoine pour quelle version de l'histoire. Nous désirons, par ailleurs, explorer le passage du temps et comme un écho de la notion d'authenticité dans un quartier populaire en transition. Notre hypothèse est que le patrimoine est structurant et qu'il influence la construction, mais aussi le maintien des liens par le communautarisme et l'engagement de citoyens. Afin de répondre à notre hypothèse, nous trouvons pertinent d'explorer les formes de domination auxquels est soumis le patrimoine. Pour reprendre une phrase, citée précédemment, Laurajane Smith soutient que les relations sociales sont matérielles et ont des conséquences matérielles (Smith, 2006), il y a donc une production de traces, des vestiges faisant l'objet d'une réactivation contemporaine (patrimonialisation) qui opère un marquage social légitimant le droit d'un individu à être dans un lieu à le revendiquer ou encore à contester. Le bâtiment 7 et le projet de casino sont des exemples témoignant de ce que Vincent Veschambre a théorisé dans *Traces et mémoires urbaines*, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction. (2008)



Figure 1 Manifestation 'Non au casino!', 29 octobre 2005. Photo: La Pointe libertaire.



Figure 2 Manifestation 'Non au casino!', 29 octobre 2005. Photo: La Pointe libertaire

Nous croyons que notre recherche est nécessaire en raison des changements qui s'opèrent au sein du quartier de Pointe-Saint-Charles, mais aussi à la quasi-totalité des quartiers de l'arrondissement le Sud-Ouest. De plus, il nous semble qu'un travail de sensibilisation, à l'échelle de tous les citoyens de Montréal, devrait être mis en place pour que collectivement nous prenions conscience du *genius loci* unique que l'on retrouve dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Avec le développement immobilier et la revitalisation du canal Lachine, cela pourrait mettre en danger les vestiges d'un élément difficile à quantifier ou qualifier, mais qui est en lui-même l'incarnation des vies et événements qui ont marqué La Pointe depuis que Paul Chomedey de Maisonneuve la concéda à Charles Le Moyne. (Portrait du quartier de Pointe-Saint-Charles, 2015)

Nous soulevons des enjeux liés à la conservation du patrimoine populaire urbain dans un quartier en transition en puisant dans le large bassin théorique des études urbaines qui nous permettront de recourir aux fondements, assises de la discipline, qui nous ont permis, dans cette recherche

académique, de soulever des questions d'ordre culturel qui ne vont pas de soi. Nous avons réalisé la forte présence de la notion de désintéressement qui gravite et ternit le patrimoine ordinaire.

Cette étude permet donc de parfaire notre compréhension afin d'analyser le sujet sous plus d'un angle, enrichissant ainsi les connaissances du domaine des études urbaines, qui sont fortement influencées par la sociologie, mais également par la géographie sociale.

1.3. STRATÉGIE DE RECHERCHE BASÉE SUR L'ÉTUDE DE CAS

Puisque notre hypothèse cherche vérifiée si le patrimoine est structurant, nous cherchons à mettre en évidence l'importance historique des habitations ouvrières de Pointe-Saint-Charles, mais aussi la vie de quartier. Cette recherche se base principalement sur des données qualitatives. Toutefois, afin de dresser un portrait du secteur étudié, nous avons aussi utilisé des données quantitatives. Nos observations sur le terrain, nos marches exploratoires, nous ont permis, depuis 2014, d'observer des changements dans les types de commerce qui se sont installés dans le quartier. L'exemple de l'ouverture sur la rue Centre, en 2017, de deux salons de toilettes pour chien. Ce type de commerce, qui vise une clientèle plus aisée, n'aurait jamais survécu il y a quelques années, mais le développement de l'ancienne usine de la *Northern Electric*, un projet résidentiel et commercial, a contribué à revitaliser les environs. La pharmacie Carole Cyr se démarque par son approche et l'esthétique qui contraste avec les bâtiments se situant autour.

Nos observations indiquent qu'une nouvelle catégorie d'acteurs s'est installée sur la rue Centre. Ces derniers, se sont principalement installés autour des rues Centre et Shearer à deux coins de rue Northern. Nous retrouvons la Taverne Knox, Le Petit Sao, la pizzeria Fugazzi et le bar Milky Way. Les deux derniers établissements sont la propriété du Groupe Barroco. Il possède plusieurs autres établissements, notamment dans le Vieux-Montréal, mais aussi dans Saint-Henri, lesquels furent un succès commercial. Ces nouveaux acteurs sont venus modifier les pratiques et les usages de l'espace en modifiant l'offre de service.

Au regard des informations disponibles sur le revenu, malgré une hausse de 45,8 % depuis 2010 et de 86,4 % depuis 2005 (Paquin, 2018), le quartier reste l'un des plus défavorisés de Montréal. L'augmentation du revenu reflète l'arrivée de nouveaux propriétaires ou locataires, plus scolarisés,

avec un taux d'emploi important et des revenus plus élevés (Paquin, 2018). La question de la densité est importante si nous voulons être en mesure de comprendre les liens et les pratiques qu'ont adoptés les citoyens en réponse au manque de ressources. Jacques Lévy et Michel Lussault (2003) en parlent dans la définition qu'ils font de l'urbanité, Bernard Bret et Nicole Commerçon (2004) en parlant de densité patrimoniale et de densité démographique. Catherine Paradeise (1980) développe aussi sur la densité et les relations sociales au sein des communautés. Finalement, Gilbert Dale (2015), dans son ouvrage sur le quartier Saint-Sauveur à Québec, confirme l'importance des « pratiques de proximité immédiate et la densité de sociabilités. »

La densité de population, selon le recensement de 2011, était de 3 486 habitants au km² ce qui faisait du secteur un secteur faiblement densifié si on le compare, par exemple, au Plateau Mont-Royal qui comptait, à la même époque, 13 096 habitants au km²⁸. La présence de friches industrielles explique en partie cette faible densité. Nos observations nous permettent de déduire qu'il y avait, et qu'il y a toujours, de l'espace disponible pour développer et diversifier les activités du secteur. Le développement des Cours Saint-Charles en est un exemple.

La culture populaire qui nous intéresse naît avec l'industrialisation de Montréal à la fin du XIXe. Cette culture se manifeste toujours actuellement, mais semble s'être considérablement modifiée dans le contexte de la transformation que connaît Le Sud-Ouest. Le secteur de Pointe-Saint-Charles, à l'image des autres quartiers qui composent Le Sud-Ouest, est soumis à des tensions liées au développement immobilier et au processus de gentrification. Cette situation actuelle menace la sauvegarde et le symbolisme de la culture populaire et de l'habitat ouvrier.

Nous avons sélectionné l'arrondissement Le Sud-Ouest car sa situation et la vitesse des changements nous indiquent qu'il faut prendre conscience des enjeux liés à la culture populaire si nous voulons en conserver les traces. En prenant l'exemple de ce secteur, berceau de l'industrialisation, nous tenons à démontrer que le patrimoine n'est pas un objet acquis, qu'il est vulnérable et que sans protection il est voué à s'estomper.

⁸ Ville de Montréal. 2003. « Population en 2001 », Ville de Montréal Atlas démographique et socio-économique de Montréal. Consulté le 30 novembre 2016.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/PES_Publications_FR/Publications/atl_2003_population.pdf

Pointe-Saint-Charles est appelé à changer dans les prochaines années. En marge du centre et marqué par des fractures sociales (pauvreté, mixité sociale, immigration, population marginale) ou physiques (chemin de fer, canal, autoroute, anciennes usines) et le déclin des activités industrielles, le quartier présente de nombreux atouts qui participent à sa renaissance. Pointe-Saint-Charles est doté de plusieurs éléments d'intérêt. Nous savons qu'il y a de l'espace disponible et les terrains, vacants depuis plusieurs années, sont vendus à des promoteurs qui construisent des condos.

L'un des objectifs de notre mémoire est d'étudier les relations entre le patrimoine et la culture populaire. Les travaux de l'école de Birmingham réalisé au *Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS)* de l'université de Birmingham ont mis au point diverses approches pour étudier la culture. L'une d'entre elles est l'analyse idéologique (structuralisme, marxisme - en particulier les travaux de Louis Althusser et Antonio Gramsci, la sociologie et le poststructuralisme) qui étudie les sous-cultures comme la classe ouvrière ; et les luttes hégémoniques dans la politique. (Rowe, 2018)

1.3.1. SUBSTRUCTION

Commençons tout d'abord cette section en précisant que cette recherche est exploratoire puisque nous cherchons à identifier si le patrimoine a un rôle structurant. Une approche discursive recourant à l'analyse critique du discours (ACD ou CDA) développé par Norman Fairclough, afin de déterminer le « comment », le « pourquoi » et le « quand » (Brown et Yule, 1983 ; Van Dijk, 1996 ; Phillips et Hardy, 2002). L'usage de l'analyse critique du discours concerne « les éléments de l'interaction sociale réelle et souvent élargie qui prennent une forme linguistique, ou partiellement linguistique » (Fairclough et Wodak, 1997 : 258). La revendication des enjeux patrimoniaux immatériels s'insère très bien dans ce type d'analyse, mentionnons que nous avons utilisé, entre autres, le fonds des Archives populaires de Pointe-Saint-Charles ou le centre d'histoire orale et de récits numérique. Cette méthode d'analyse est pratique pour comprendre l'identité sociale du lieu, mais aussi les relations entre individus, entre individu et groupe sociaux.

L'enjeu est de taille. Néanmoins, puisque nous avons choisi une approche exploratoire, l'objectif final n'est pas tant de démontrer ou non l'hypothèse de départ, mais bien de structurer le sujet et clarifier les variables qui permettront à un autre chercheur de pousser plus loin le sujet.

La méthode classique de la recherche scientifique place la phase d'observation entre la construction du modèle d'analyse et l'examen des données. Nous croyons que notre recherche ne s'insère pas dans un modèle classique puisque c'est le terrain d'étude qui fut l'élément déclencheur. Nos observations se sont donc déroulées en même temps que la construction de notre étude.

À cette étape, nous savons que nous n'avons pas entièrement mis au point notre plan de recherche, il s'est construit au fur et à mesure de nos observations et de nos interactions avec le terrain d'étude. Le contenu de ce mémoire cherche à apporter des clarifications sur différents enjeux qui se manifestent dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Notre propos est plus analytique et, en fonction d'idée et de théorie, contribue à créer de la connaissance. Les résultats nous aideront à mieux comprendre le quartier de Pointe-Saint-Charles, un secteur méconnu des Montréalais. Nous avons intitulé cette section substruction en référence à la manière dont nous percevons le patrimoine et ses rapports à nous. Une substruction, selon le dictionnaire Larousse, est la partie basse d'une construction ancienne, détruite, conservée dans les fondations d'une construction nouvelle.

Ce mémoire s'inscrit dans ce que la science appelle le paradigme interprétatif, c'est-à-dire une manière de voir ce qui nous entoure fondé sur l'interprétation. Nous avons basé notre stratégie de recherche sur ce paradigme dont Martine Brasseur dit :

«La validité des travaux de type interprétativiste (Denzin, 1984) émergera de l'intersubjectivité et sera considérée comme atteinte lorsque le chercheur aura procédé à une triangulation de ses données par collecte dans différents contextes, confrontation des données ou des interprétations théoriques de plusieurs chercheurs ou par le croisement des approches qualitatives et quantitatives pour arriver à une méthodologie qualifiée par Savall et Zardet (2004) de "qualimétrique". » (Brasseur, 2012)

Il est important, afin de comprendre la construction de ce mémoire, de savoir que l'auteur est à la fois chercheur et membre de la collectivité. Ces éléments sont à prendre en compte, car selon Jean-Marie De Ketele et Xavier Roegiers, « derrière toute observation, derrière toute enquête, il y a toujours un référentiel plus ou moins personnel, ou plus ou moins partagé par les différents acteurs, des projets plus ou moins explicités qu'il faut pouvoir mettre en évidence. » (De Ketele et Rogiers, 1993 : 36). Cet aspect est important, car le facteur de proximité avec le sujet peut influencer, à

toutes les étapes, le déroulement de la recherche. Pour Jacqueline Feldman, « le chercheur se trouve ainsi pris entre la tradition qui veut qu'il s'efface devant ses résultats et le désir, ou besoin, de prendre ses responsabilités et/ou d'affirmer sa part de subjectivité. » (Feldman, 2002) Plusieurs auteurs ont réfléchi à la manière dont la subjectivité du chercheur intervient dans sa recherche (Denzin, 1984 ; Feldman, 2002 ; Uhl, 2005 ; Bryman 2008, Brasseur 2012).

Notre approche s'inscrit dans une méthode inductive et notre raisonnement est basé sur un très grand nombre d'information et d'observation ce qui nous permet de connecter les liens qui lient Pointe-Saint-Charles et ses habitants. Pour cela, nous avons choisi une approche essentiellement basée sur des données qualitatives et, plus spécifiquement, sur la cueillette et le traitement de données, l'analyse de cas et l'observation participante et non participante.

La science et la philosophie nous indiquent que l'usage de données qualitatives ouvre à la subjectivité, car le sujet peut être quelque chose issu de leur propre expérience. La place de la subjectivité peut se voir à la fois dans des facteurs liés au chercheur, au rapport objet/sujet, mais aussi à la place de sa subjectivité dans l'interprétation et la perception son environnement. Le rapport entre le sujet et l'objet n'est pas, comme en science, un rapport que l'on peut qualifier de passif. Les sciences sociales et humaines, par la nature des sujets qu'elles étudient et en raison de la manière dont elles collectent ses données, sont plus à risque d'imposer une forme de subjectivité. Le rapport au sujet est ici considéré comme une combinaison de subjectivité et d'objectivité laquelle est dotée de mécanismes de contrôle et de régulation : paradigme, méthode, concepts et théories positivistes qui assure un cadre d'analyse propre à la méthode scientifique. Magali Uhl écrit, dans *Subjectivité et sciences humaines Essai de métasociologie*, que « tout sujet est corrélat d'une intentionnalité subjective comme donation de sens ». (Uhl, 2005 : 108)

Magali Uhl reprend dans son ouvrage un élément important dans l'esprit philosophique. De manière évidente, nous avons recours à un ensemble de disciplines pour arriver à essayer de comprendre et d'identifier le patrimoine. Nous cherchons aussi à comprendre la manière dont celui-ci réagit lorsqu'il est soumis à des éléments nouveaux comme la gentrification, la technologie ou l'économie. Ces changements, qui sont abordés dans le chapitre trois, se sont manifestés tangiblement et peuvent être identifiés. Nous savons aussi que d'étudier les construits sociaux n'est pas suffisant et qu'il est nécessaire de considérer plusieurs dimensions. « La recherche d'une

connaissance évidente doit donc s'engager dans une analyse des actes par lesquels sont compris et mis en œuvre les concepts logiques, et plus généralement toutes significations. » (Thierry, 1995)

De plus, nous nous situons dans une approche constructiviste, nous supposons que les connaissances de chaque individu ne sont pas une représentation de la réalité telle qu'elle existe, mais plutôt une construction de celles qui leur est propres. Dans une telle approche, le principe de validation propre aux sciences sociales repose sur l'adéquation et l'enseignabilité. (Charriere et Huaul 2001 ; Girod-Séville et Perret 1999) La démarche de recherche constructiviste, dans le but de mieux comprendre l'essence de ce qu'elle observe, cherche à expliquer les liens entre l'objet étudié et la structure qui le supporte. Pour Brasseur, « il est important de bien différencier la posture constructiviste, qui considère que le réel est une construction en remaniement permanent par les acteurs et n'existe pas en soi, et une production des connaissances en interrelation avec l'action. » (Brasseur, 2012) À la lumière de ces précisions, nous pouvons dire que nous sommes dans la pensée dite socioconstructivisme. En effet, ce qui nous intéresse, c'est le rôle qu'occupent les interactions sociales. Plus précisément, nous regardons la construction des savoirs et les effets de ces savoirs sur la construction de la culture. Chez les socioconstructivistes la réalité se voit transformer par la culture, il est question d'un filtre sociocognitif (Brown et Campione 1995). Dans le contexte d'un milieu de vie en transition, les réalités de tout un chacun se voient bouleversées de manière avantageuse, mais l'impact peut aussi être négatif pour certains résidents.

Dans la logique du paradigme interprétatif, du constructivisme et du socioconstructivisme, dans une filature logique, nous arrivons à la psychologie culturelle (Brown, Campione Gardner et Perkins 1995). Cette méthode de pensée vient justifier la manière dont nous avons procédé. Elle développe le concept de filtre sociocognitif, ce filtre permet au chercheur d'interpréter les savoirs selon la culture, mais aussi l'histoire et le contexte social. Dans cette manière de concevoir les sciences sociales, il est aussi question de ce qui est nommé le narratif. La narration agit à titre de support symbolique qui permet de saisir la réalité de l'autre. Cet aspect est nécessaire et fondamental dans la structuration du vécu (Bruner, 1995) et la construction d'une mémoire collective.

Maintenant que nous avons ancré théoriquement notre vision, il faut maintenant mettre de l'avant les différentes stratégies. Nous avons identifié différents concepts qui, nous croyons, seront en

mesure de vérifier notre hypothèse. Pour l'instant, notre hypothèse est heuristique. Le premier concept est celui d'hégémonie culturelle puisque ce dernier vient expliquer comment la culture est assujettie à une lutte de classe dans laquelle la culture dominante impose sa vision. L'hégémonie culturelle se manifeste de bien des manières. Si, dans le concept initial développé par Antonio Gramsci, il est question de la lutte des classes, portraying l'existence de rapports de forces où les classes dominantes s'imposent aux classes inférieures. Cette hégémonie culturelle peut se visualiser comme une flèche qui se referme sur elle-même. Dans un second temps, et en réponse à la notion précédente, la question de classe sociale est débattue à différent niveau, sociologique, mais aussi historique.

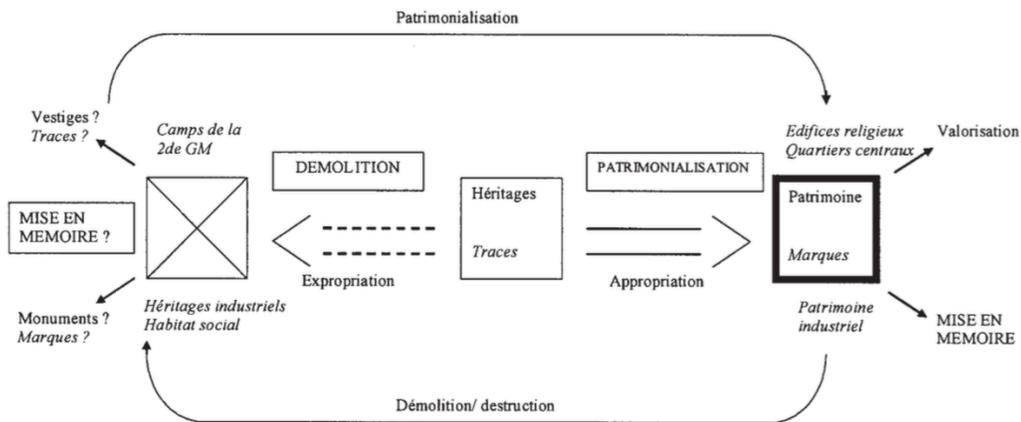


Figure 3 Articulation entre patrimonialisation, démolition et mise en mémoire.
(Conception : V. V. réalisation Raphaële Veschambre) Vincent Veschambre, 2008:15

L'enjeu derrière la mise en place de cette architecture théorique vise à comprendre et développer plus de théorie. Nous ne prétendons pas avoir l'expertise nécessaire pour discuter des enjeux ontologiques et épistémologiques, mais il nous paraît évident et nécessaire de discuter de la notion de culture et de ce qu'elle, implicitement ou non, contient. C'est une notion qui est vaste et malgré les nombreux sens qu'elle peut avoir son usage et sa compréhension sont requis pour que nous puissions entrer au cœur de ce mémoire et étudier la tout aussi vaste notion qu'est celle de patrimoine. Sans entrer dans les détails à ce stade, nous pensons important de souligner que deux autres concepts s'ajoutent à cette liste, ceux de culture populaire et de patrimoine urbain. Toutefois,

étant donné qu'ils découlent de notion plus vaste que nous venons de souligner, nous les développerons plus tard dans les chapitres 3 et 4.

Au milieu du XXe siècle, un nouveau paradigme s'impose dans le champ des sciences humaines, il s'agit du structuralisme. Ce paradigme nous invite à comprendre que les processus sociaux sont issus de structures fondamentales qui sont le plus souvent non conscientes, c'est-à-dire que l'on met moins l'accent sur les individus, mais plus sur leurs relations qui sont elles-mêmes un réseau structurel. De plus, on adopte une vision synchronique des événements ce qui encourage les collaborations interdisciplinaires ou transdisciplinaires. Cette vision porte moins attention au temps et plus aux relations entre le réseau formé par les interactions entre individus.

Nous incluons dans notre stratégie de recherche le concept de mémoire collective. Le sujet sera plus amplement décrit dans le chapitre 3. Pour l'instant, retenons que ce concept soutient que la somme des mémoires collective porte en elle une dimension plus grande que la somme des parties, c'est à dire, que l'ensemble des mémoires individuelles. Cette notion s'accorde avec l'holisme, notion introduite par le Sud-Africain Jan Smuts en 1926 et qui décrit « la tendance dans la nature à constituer des ensembles qui sont supérieurs à la somme de leurs parties, au travers de l'évolution créatrice. » Cette notion est par ailleurs fondamentale dans diverses disciplines, nous retenons la sociologie et plus spécifiquement la pensée complexe développées par Edgard Morin dans son livre *Science avec conscience* (1982). Cette notion définit et explique la nécessité de la transdisciplinarité en recherche. Morin dit : « Le but de la recherche de méthode n'est pas de trouver un principe unitaire de toute connaissance, mais d'indiquer les émergences d'une pensée complexe, qui ne se réduit ni à la science ni à la philosophie, mais qui permet leur intercommunication en opérant des boucles dialogiques. » (Morin, 1982)

Nous utiliserons la méthode hypothético-déductive. Au cours de la réalisation de ce mémoire, nous nous sommes posé de nombreuses questions. Et différentes sous-hypothèses ont été formulées afin d'obtenir en cours de réalisation, des éléments qui ont tracé le chemin qui, dans son entièreté, prend forme dans les pages suivantes. Pour cela, nous avons eu recours à des données à la fois qualitatives et quantitatives qui nous ont aidés à formuler des hypothèses dont les réponses ont été basées sur les éléments observables ayant comme objectif de déterminer la validité de notre hypothèse de départ. Une des sous-hypothèses que nous formulons est que la condition du cadre bâti serait

l'évolution logique du quartier, car, depuis sa création, il est demeuré un quartier populaire. Nous estimons aussi que l'action de patrimonialiser impose une vision normée qui manifeste une forme de hiérarchisation qui désavantagerait le patrimoine des quartiers populaires.

1.4. DESIGN DE RECHERCHE

Nous pouvons résumer notre question de recherche en une phrase : quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ? La méthodologie employée se situe plus dans l'analyse que dans la collecte de donnée. Bien entendu, la question derrière la rédaction de ce mémoire est plus complexe. Nous nous positionnons de manière à présenter l'histoire d'un quartier, en l'occurrence celui de Pointe-Saint-Charles, en choisissant de valoriser le discours des classes populaires nous nous interrogeons aux enjeux de la patrimonialisation de l'environnement matériel et immatériel qui s'y développe depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Nous contestons le passé pour ancrer notre analyse dans le présent. Nous savons que le patrimoine possède de multiples facettes, qu'il est dynamique (Sasseville, 2007 ; Conseil des monuments et sites du Québec, 2005), complexe (Amougou, 2004 ; Capucine, Lemaître et Benjamin Sabatier, 2008 ; Rautenberg 2010) et multiple. Nous nous intéressons à la notion de patrimoine en général, mais le patrimoine urbain, le patrimoine populaire et le patrimoine vernaculaire sont des éléments plus présents. L'UNESCO présente le patrimoine urbain historique comme « un atout social, culturel et économique pour le développement des villes ». (2013)

La ville est un système complexe dont les différentes dimensions obligent les chercheurs à adopter différentes méthodes pour comprendre un même sujet. La ville est un objet scientifique. « L'enjeu de la science est de développer des connaissances dans une démarche cumulative avec une volonté de diffusion au sein d'une communauté scientifique. » (Charriere et Huaul 2001) Cette connaissance est validée par une standardisation des procédés et des étapes qui transcende l'objet et qui, de fait, devient un langage similaire commun à tous les chercheurs utilisant une méthode similaire.

Nous cherchons les pistes de manifestations du patrimoine dans les anciens quartiers ouvriers historiques et péri-centraux afin de constater s'il y a des mécanismes de constructions identitaires s'inscrivant dans les enjeux patrimoniaux liés à l'espace. Pour le philosophe des sciences Karl

Popper, « les méthodes ne dépendent pas d'un idéal méthodologique, mais de la chose elle-même » (Popper, 1979). Cette phrase explique la question de l'a priori dans la recherche. On retrouve ce qu'elle affirme dans les études et les questions qui ont été et qui font encore partie des sujets d'étude et de l'interrogation.

Étudier des phénomènes où le sujet est l'homme comporte certains risques. Il est du devoir du chercheur d'assurer et de démontrer, par la méthodologie, que ce dernier a bien interprété l'information qui a cumulé en adoptant une bonne éthique de recherche. Dans notre cas, les principaux éléments auxquels nous sommes confrontés sont la subjectivité dans l'interprétation, la nature arbitraire du choix de la documentation et le facteur de proximité à notre sujet. En tant que chercheur nous devons choisir, afin de les valider, le meilleur moyen d'obtenir l'information nécessaire, les données qui serviront plus tard à l'analyse. Différentes méthodes de recherche existent (fondamentale, appliquée, conceptuelle, théorique, empirique, quantitative, qualitative, descriptive, explicative...) et elles ont toutes leurs forces et leur faiblesse en relation avec la nature du sujet étudié ou encore avec l'hypothèse.

La logique des sciences sociales oblige à voir le sujet d'une manière différente des sciences biologiques ou pures. En effet, le sujet n'est pas vu comme un système clos, mais comme un ensemble multiple. Dans cet ensemble, se croisent et cohabitent différentes théories, manière de penser, des idées nouvelles, mais aussi des dogmes et des mentalités qui résistent aux changements. Elle est à la fois rationnelle et irrationnelle et il est difficile de construire une représentation sans le risque d'éliminer ces contradictions.

1.5. OBSERVATION DE TERRAIN

L'observation nous est apparue comme évidente puisqu'elle est l'élément à la base de cette recherche. Il nous a semblé important de constater les choses et non seulement de se fier à des éléments théoriques contenus dans les sources documentaires. L'observation dans un contexte de recherche doit être justifiée et il est important de comprendre où nous sommes par rapport à son sujet dans le but d'assurer le plus de transparence des données. L'observation est un point de départ qui guide l'observateur vers la construction de connaissances plus générales qui mène à la mise en

place de théories. La méthode scientifique cherche à tester les observations et les théories qui en découlent afin de déterminer où, par rapport à la réalité, la théorie se situe.

Il nous a fallu porter une attention particulière à ce qui est nommé, en recherche, le paradoxe de l'observateur développé par William Labov (1972). Même si des moyens considérables sont pris pour éviter le paradoxe de l'observateur, l'observation demeure tout de même risquée, car ce que le chercheur tente d'éviter c'est le fait que sa présence peut détruire le phénomène qu'il observe. Le problème tient au fait que le chercheur veut comprendre et étudier des éléments qui sont le plus près de la réalité. Ce dernier sait aussi qu'il doit des observations systématiques dans le but d'assurer que la description des faits observés est réalisée de manière objective.

Nous avons pratiqué, durant la période de cueillette des données, de l'observation participante et non participante. Nous avons assisté à différentes réunions publiques ouvertes aux habitants du quartier ainsi que des consultations publiques chapeautées par l'Office de consultation publique de Montréal. De plus, outre les rencontres organisées par les organismes, nous avons aussi assisté à plusieurs réunions du conseil de l'arrondissement.

Nous avons réalisé de l'observation non participante basée sur l'utilisation de mesures discrètes. Bryman (2008) dit à ce sujet qu'une mesure discrète est « *any method of observation that directly removes the observer from the set of interactions or events being studied (Dezin 1970).* » (Bryman 2008: 325) Dans l'ouvrage fondateur de 1966, *Unobtrusive Measures : Nonreactive Research in the Social Sciences*, les chercheurs Eugene J. Webb, Donald T. Campbell, Richard D. Schwartz et Lee Sechrest se sont penchés sur la question de la validation dans la recherche en sciences sociales. Ils étaient intéressés par la recherche et le développement de nouvelles méthodes permettant d'obtenir de nouvelle information en motivant les étudiants à développer des méthodes innovantes. Webb et ses collègues ont cherché à construire des méthodes qui permettaient aux travaux des chercheurs en sciences sociales de résister à l'étape de la validation, un moment charnière dans une recherche. (Webb et al. 1966)

Parmi les méthodes qui éloignent directement l'observateur de l'ensemble des interactions ou des événements étudiés Webb et al. (1966) ont distingué quatre types principaux.

« *Physical Traces* : These are the 'signs left behind by a group' and include such as graffiti and trash.

Archives materials : This category includes statistics collected by governmental and non-governmental organizations, diaries, the mass media, and historical records.

Simple observation : This refers to 'situations in which the observers have no control over the behavior or sign in question, and plays an unobserved, passive, and nonintrusive role in the research situation (Webb et al. 1966:112)

Contrived observation : This is the same as a simple observation, but the observer either actively varies the setting in some way (but without jeopardizing the unobtrusive quality of the observation) or employs hidden hardware to record observations, such as video camera. » Bryman, 2008)

Pour ce mémoire, en raison du riche bassin documentaire, nous avons observé beaucoup de choses et de comportements, d'habitude. Nos observations nous ont permis de mettre en évidence des éléments du cadre bâti afin de déterminer quels éléments de l'habitat ouvrier sont significatifs. Le secteur dans lequel nous avons fait nos observations couvre presque tout le quartier. Bien que nos observations de la partie sud soient plus complètes, car c'est l'endroit où les maisons sont les plus anciennes. Elles sont, pour certaines, construites sur les terrains appartenant à la Compagnie du Grand Tronc.

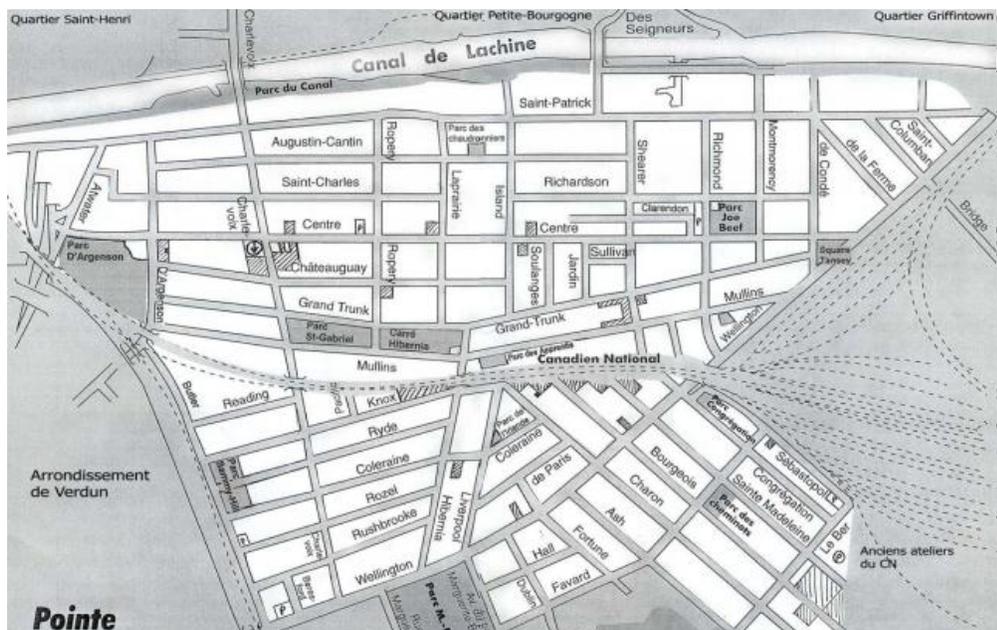


Figure 4 Présentation du quartier de Pointe Saint-Charles, le collectif La Pointe libertaine, 2004

Une analyse des rénovations/transformations nous permet de voir comment cette architecture de type vernaculaire exprime, par le cadre bâti, les transformations sociales. La morphologie d'origine constitue la base de la classification. (Toulier dans Croizé, Frey et Pinon, 1991) À partir de l'étude et l'observation des éléments composant la façade, l'accès à la rue, les escaliers et les bâtiments voisins, nous pouvons déterminer le rôle du bâtiment et sa relation avec ses occupants.

D'emblée, nous savons que ces maisons étaient une réponse pratique à la croissance démographique liée à l'industrialisation. Leur typologie, sorte de symbolisme populaire des classes inférieures, est un bel exemple démontrant la difficulté de patrimonialiser le patrimoine ordinaire.

« [Le] petit patrimoine [est fragile], mais unique, [il est] indispensable à la mémoire collective. [...] Il représente un support [à], la défense et [à] la valorisation de la diversité des cultures et des sociétés. Inversement, le patrimoine aristocratique, mais aussi religieux et militaire de par sa vocation universelle renvoie plutôt à des éléments de cultures nationales et souvent même transnationales, de même qu'il légitime les divisions sociales en accréditant une mémoire collective élitare. »
(Rasse, 2012 : 252)

L'architecte Melvin Charney (1935-2012), dans une allocution intitulée *Pour une définition de l'architecture au Québec* qu'il a prononcé en 1971 préconise, l'importance de « tracer l'évolution de l'identité culturelle de l'architecture, puis de la relier à l'identité changeante des Québécois et à leur statut en Amérique du Nord » (Prochazka, 2009 : 137).

Cette rencontre entre le patrimoine ordinaire et la théorie nous permet de tracer des liens entre le concept d'hégémonie culturelle que développa Antonio Gramsci et la valorisation des objets patrimoniaux par l'élite. Gramsci propose une revalorisation de la culture populaire et une destitution de la culture bourgeoise ce qui rendrait possible une révision des critères jusqu'alors utilisés par ceux qui ont le temps⁹, ceux qui peuvent se permettre de penser aux enjeux relatifs aux patrimoines et à sa conservation. L'hégémonie culturelle propose que les normes culturelles en vigueur dans une société, imposées par la classe dominante, ne soient pas naturelles et inévitables, mais bien des constructions sociales utilisées comme instruments de domination sociale. Les idées

⁹ Ici nous faisons référence aux classes bourgeoises lesquelles pouvaient se préoccuper de ce type d'enjeux puisque les conditions de vie dans lesquelles elles vivaient comblaient les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, de reconnaissance et facilitaient l'accomplissement de soi.

de Gramsci sont encore d'actualité, notamment son travail sur les superstructures. Nous supposons donc que les dominés sont toujours les mêmes et que les dominants ont gardé leurs privilèges. Par exemple, le temps est un privilège que les classes populaires n'ont pas. Daniel Roche a d'ailleurs dit que les classes populaires s'opposent aux classes dirigeantes « par leur pauvreté, la précarité plus ou moins contraignante de leurs manières de vivre, par leur culture différente ». (Roche, 1981 : 39)

Essentiellement, cette recherche s'est basée sur des éléments qualitatifs. En effectuant notre revue de littérature, nous avons cherché dans différentes voies les éléments qui nous ont semblé pertinents. Nous avons utilisé beaucoup de documents de type manuscrit, néanmoins le recours à des éléments quantitatifs nous a permis de mieux comprendre des éléments comme la population, les salaires, le taux d'effort... Ces éléments sont supportés par des données statistiques afin de démontrer les changements qui s'opèrent dans le quartier, mais aussi afin de tracer un portrait des différences entre Pointe-Saint-Charles et la Ville de Montréal. L'objectif était de comprendre les dynamiques territoriales et identitaires afin de mieux isoler les éléments typiques du quartier. Pour cela, nous avons utilisé la recherche documentaire et l'observation. Essentiellement, nous avons effectué de l'observation simple (Bryman 2008 ; Webb et al. 1966) car elle permet d'obtenir des données vierges. Cela veut dire qu'elles ne sont ni générées ni colorées par une interprétation, des conditions expérimentales artificielles, la mémoire ou d'autres facteurs. (Lewis-Beck, Bryman et Liao, 2003) L'observation de terrain et de l'environnement nous a permis de récolter des données. Durant les périodes d'observation, le défi fut la multitude d'éléments à observer et de leurs simultanités. Pour notre part, comme nous avons essentiellement observé la vie courante et le cadre bâti, nous avons été soumis à moins de stress ce qui permet de mieux comprendre les liens qui se tissent entre la théorie et l'observation.

Comprendre le passé industriel permet de mieux lire les vestiges qui s'offrent à nous. Lorsque nous parlons de vestiges, nous référons aux patrimoines vernaculaires : les maisons ouvrières, les anciennes usines, les fragments de patrimoine que l'on retrouve ici et là. L'essentiel de notre méthodologie apparaît plutôt dans notre utilisation des savoirs et connaissances qu'ont déjà compilés de nombreux chercheurs. Soulignons que nous avons exercé un processus de sélection et une synthèse de l'information. Bien que nous ayons, dans l'ensemble, essayé d'être le plus neutres possible, parce qu'il y a eu sélection et synthèse des informations, nous devons vous informer que

nos résultats sont teintés de notre subjectivité. Toutefois, par rigueur scientifique, nous avons essayé d'être le plus objectifs possible. En terminant, nous voulons souligner que tout ce que nous avons observé est provisoire en raison de l'absence de vérité définitive ou absolue en science.

1.6. OUTILS DE COLLECTE

1.6.1. LA CUEILLETTE ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES

La recherche documentaire constitue un moyen approprié pour trouver les informations contribuant à la démonstration de notre hypothèse. Certaines recherches se sont déjà intéressées aux enjeux de la patrimonialisation des cultures populaires, mais peu se sont intéressées aux cultures populaires en milieu urbain. À notre connaissance, aucune recherche ne s'est intéressée spécifiquement à la patrimonialisation de la culture populaire, à la nature immatérielle de la culture, héritée du boom industriel qui a marqué la fin du XIXe siècle dans Le Sud-Ouest ou de manière plus générale sur le contexte montréalais.

Le recours aux documents d'archives nous a permis de cerner les enjeux liés à la protection de la culture matérielle. Spécifiquement, nous avons eu recours aux documents conservés au Centre de culture orale et de récit numérique que l'on retrouve à l'Université Concordia, aux documents du fonds d'archives populaires de Pointe-Saint-Charles conservés à l'Université McGill, aux archives de la collection de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi qu'aux archives de la Ville de Montréal. L'usage des documents d'archives nous permet d'analyser l'historique des interventions, de toutes natures, qui ont été réalisées sur le territoire étudié : celles effectuées par la Ville, les programmes de revitalisation urbaine, l'engagement communautaire des citoyens et les réactions suivant les changements sur leur mode de vie. Parallèlement, nous avons utilisé l'occupation du sol, des cartes et des photos aériennes.

Dans le but de répondre à notre question de recherche, nous avons examiné le désintéressement du patrimoine ordinaire afin de mieux comprendre la position et les contraintes de la ville-centre et de l'arrondissement quant aux mécanismes d'identification et de protection de ce patrimoine.

1.6.2. CENTRE DE CULTURE ORALE ET DE RÉCIT NUMÉRIQUE

L'objectif de cette démarche visait à éviter de devoir obtenir un certificat d'éthique. Notre idée était simple, puisque ces documents ont déjà été produits, l'autorisation et la méthodologie nécessaires sont des éléments qui ont déjà été vérifiés par le chercheur. De plus, lors de nos recherches préalables nous avons identifié que la nature des témoignages recueillis était des témoignages portant sur notre sujet : la vie courante, la communauté, les enjeux et les histoires personnelles des citoyens. Nous avons choisi les témoignages plutôt que les entretiens, l'âge des participants étaient un élément important et nous devions en tenir compte considérant que nous effectuons une étude longitudinale. Nous avons jugé qu'il serait peut-être difficile d'entrer en contact avec des personnes ayant été les témoins des grands changements qui ont commencé il y a environ une centaine d'années.

Le travail de Steven High, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire orale et Co-Directeur du Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia, nous intéresse, mais nous nous intéressons principalement aux interviews réalisées dans le cadre de ses travaux sur le travail, la désindustrialisation et ses conséquences socioéconomiques. Ces derniers ont été réalisés essentiellement entre 2005 et 2012. Toutefois, même si nous n'avons pas à obtenir un certificat d'éthique, les règles du CHORN (Centre d'histoire orale et de récit numérique) encadrent la démarche dans laquelle nous nous inscrivons. Le CHORN assure que le contenu des récits qu'il possède demeure des éléments pouvant servir à la recherche ou à l'éducation des populations sur l'histoire des lieux et des événements.

Le recours à des récits numérique encourage l'utilisation de plusieurs disciplines qui comme nous le proposons dans ce mémoire, sont nécessaires pour situer l'objet étudié dans le contexte dans lequel il fut. Ces témoignages sont des éléments importants puisqu'ils sont des sources premières. La méthode privilégiée par les chercheurs permet aux gens de raconter librement ses souvenirs et ses émotions quant à sa vie dans Pointe-Saint-Charles. Ils sont les témoins des multiples changements qui se sont manifestés au cours du dernier siècle. De plus, certains de ces changements, comme la désindustrialisation du secteur, ont demandé aux citoyens de Pointe-Saint-Charles de repenser leur quartier et leur mode de vie, leur manière d'habiter, mais surtout l'espace qui en raison de plusieurs facteurs, s'est vidé soudainement.

1.6.3. ARCHIVES POPULAIRES DE POINTE-SAINT-CHARLES

Les archives populaires de Pointe-Saint-Charles constituent une source de premier ordre puisqu'on peut y retrouver les éléments liés à l'administration interne ainsi que du matériel de sensibilisation produit par les organismes populaires et qui ont été utilisés lors de manifestation ou de revendication. Les archives populaires de Pointe-Saint-Charles étaient une organisation communautaire dont le mandat fut la cueillette, la conservation et la valorisation du patrimoine archivistique. L'organisme a aussi organisé des expositions sur les usines qui bordaient le canal de Lachine et de la communauté des femmes qui organisait des activités.

Nous nous sommes intéressés à ce fonds d'archive pour plusieurs raisons, la première est parce qu'il constitue une porte ouverte sur le passé de Pointe-Saint-Charles. Une autre des raisons est sa richesse. On retrouve des documents écrits, mais aussi des cartes, des affiches, du matériel de propagande des films et des vidéos. Le fond contient aussi plusieurs photographies et enregistrements sonores. Toutefois, ce sont les enregistrements sonores des gens du quartier. Ces enregistrements sont d'une valeur inestimable, car ils contiennent, sur un support matériel et lisible, les témoignages de personnes qui ont participé à la construction identitaire du quartier, mais qui sont depuis décédées, ils permettent d'enrichir les documents d'histoire orale. Ce fonds d'archive est à la fois riche en culture visuelle et en culture orale ce qui en fait un endroit idéal pour un chercheur.



Figure 5 La Pointe j'aime ça, Archives de l'Université Mc Gill, 2008-0024. 11. Fond de la Pointe Libertaine

La période couverte par les archives s'étendait des années 60 jusqu'à la dissolution de l'organisme en 2007. Il contient les dossiers liés à l'éducation communautaire, les projets d'histoire orale et autres initiatives de sensibilisation entrepris par les archives avant qu'elle ne soit transférée en février 2007 aux archives de l'Université McGill, car les Archives populaires de Pointe-Saint-Charles sont dissoutes en 2007.

Officiellement, l'organisme composé de bénévoles signe sa charte en février 1999, mais ses activités ont commencé plus tôt, soit en 1997. Les Archives populaires de Pointe-Saint-Charles (APPSC) se présentent comme, nous l'avons mentionné ci-dessus, un organisme communautaire dont la mission est la cueillette et à la valorisation du patrimoine archivistique de Pointe-Saint-Charles. Ces documents d'archives sont surtout articulés autour d'un thème, la vie communautaire. « Le contexte qui a mené à la création des Archives populaires de Pointe-Saint-Charles illustre bien l'effet que peut produire l'appropriation du patrimoine lorsqu'une collectivité s'en occupe. » (Mémoire présenté par Les Archives populaires de Pointe-Saint-Charles concernant le Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal, 2005)

Le fonds des Archives populaires de Pointe St-Charles est également constitué des archives d'autres organismes. En lien avec ce mémoire, nous nommerons que ceux que nous avons consultés. On y retrouve les archives du Greater Montréal Anti-Poverty Coordinating Committee, de la maison Saint-Columba, du Regroupement Information Logement, du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles et de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Ces archives, tel que le souligne le nom du fond d'archive que l'on peut retrouver sur le site de la bibliothèque de l'Université McGill, démontrent aussi « la participation active de l'APPSC avec d'autres organismes communautaires de la Pointe est également reflétée dans cette série, notamment concernant les membres du conseil d'Action-Gardien. » (Bibliothèque et Archives de l'Université McGill, en ligne, janvier 2019) Il est important de souligner les rôles significatifs qu'ont joué les archives de Pointe-Saint-Charles dans la réalisation du livre Pointe-Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire (Le collectif Courtepointe, 2006) que nous avons aussi consultée.

1.6.4. COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Les documents conservés à Bibliothèque et archives nationales sont de nature diverse, la fonction de l'institution comme archives nationales nous permet de retrouver, en un endroit, plusieurs éléments d'un même casse-tête. Nous avons, outre les livres, consulté différents documents, des cartes, des relevés, des photographies, mais aussi des articles de presse. Divers fonds d'archives ont contribué à étayer nos recherches dans cette institution. Un fonds fut particulièrement utile en raison de la nature de l'institution à qui il est rattaché. Le fonds Saint-Columba House dont les archives couvrent la période comprise en 1921-1996 décrit les activités et documente l'implication de l'organisme dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Ce fonds d'archive est utile, puisque l'organisme s'est impliqué dans divers dossiers comme le logement, la création d'emploi. De plus, ce dernier s'est impliqué au sein d'autres organismes comme le Front commun des assistés sociaux, Action gardien et Solidarité populaire Québec. Dans cette optique, soulignons l'existence d'un fonds intitulé Fonds de santé des femmes de Montréal dans lequel nous retrouvons de l'information au sujet de la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles.

La bibliothèque est l'hôte de documents provenant de certains ministères. On y retrouve, entre autres, le fonds du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les documents font état de la période comprise entre 1924 à 2008. Ils rassemblent des documents relatifs à l'attribution et à la résiliation des statuts juridiques des biens culturels, des inventaires patrimoniaux pour les églises de localités. On y retrouve aussi des documents sur les différents programmes d'aide financière, dont le Programme d'aide aux organismes en matière de patrimoine (PAOP). On y retrouve aussi les analyses de coûts, les bilans, les comptes rendus, les suivis de programmes, les listes de subventions, les grilles d'analyse et les rapports annuels. Le fonds contient aussi des documents autres qu'écrits, certains dossiers sont accompagnés de photographies, de vidéos, de cassettes et de dessins architecturaux. Le fonds du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine fut particulièrement utilisé en début de recherche lorsque nous nous sommes intéressés à la manière dont le financement en matière de patrimoine fonctionnait et qu'elles étaient les différentes modalités et statuts juridiques d'un objet patrimonial.

Nous avons aussi consulté d'autres fonds, dont celui de La Presse qui contient les sujets que le quotidien a couverts depuis 1949. Des documents visuels utiles à notre recherche, ont été trouvés dans le fonds *Amour Landry* et le fonds provenant du *Studio O. Allard photographes incorporées*. Ils sont composés d'images photographiques. De plus, le fonds de l'architecte britannique Thomas Scott, qui a travaillé pour le Grand Trunk Railway, nous fut fort utile en raison des cartes qu'il contient. Nous avons aussi consulté la collection intitulée Scènes de rues de Montréal. Cette collection fut assemblée par l'ancien trésorier de la Ville de Montréal, John Delisle, et elle rassemble des documents sur l'entretien général des lieux de la ville, mais aussi ainsi que des documents cartographiques de la ville de Montréal, de ses quartiers, de ses rues et de son aménagement urbain. Les photographies que contient ce fonds rendent compte de l'impact de l'électrification des rues de Montréal.

En terminant, nous avons utilisé le Fonds de la Cour supérieure, District judiciaire de Montréal, Greffes d'arpenteurs où nous avons consulté les relevés réalisés par les firmes d'arpenteurs de John Ostell, d'Arthur Vincent, de Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry et de Henri-Maurice Perrault.

1.6.5. ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Le fonds des archives de la Ville de Montréal est particulièrement riche en plans, relevés, cartes et photographie. Il, outre les documents officiels liés au développement et au déroulement des affaires courantes de l'administration de la ville, comporte de nombreux exemples du patrimoine des cultures populaires. Les archives couvrent les nombreuses transformations, de l'agriculture à l'industrialisation à l'étalement urbain, qui ont marqué l'histoire de Montréal. Toutefois, en raison des conflits entre le personnel de la Ville de Montréal et l'administration, nous n'avons pas eu accès autant que nous le souhaitions aux salles d'archives. Cette raison explique pourquoi nous utilisons principalement des cartes, des images et des photographies, c'est dernier étant libre d'accès sur le site Internet de la Ville de Montréal.

Nous avons eu recours à différents éléments, mais nous nous sommes principalement concentrés sur le fond VM94, VM97 et VM137. Le fond VM94 intitulé — Fonds Service des affaires institutionnelles (Z-2 à Z-1170) dans lequel nous retrouvons des Vues aériennes et obliques, 1925-

1935 qui sont attribués à Fairchild Aerial Surveys Co de Grand-Mère dont quelques-unes ont comme sujet le Sud-Ouest. Le développement rapide de l'époque nous apparaît rapide puisque des photographies prises quelques années plus tard montrent un paysage urbain différent. Le fond VM97 est quant à lui celui du Comité d'habitation et de rénovation urbaine mis sur pied en 1959, il change de nom en 1961 pour devenir le comité de rénovation urbaine, aujourd'hui il s'agit du fonds consacré au service d'urbanisme. Certains documents ont retenu notre attention plus particulièrement :

P18 — Fonds de la municipalité du village de Saint-Gabriel

P19 — Fonds de la ville du Sault-au-Récollet

P23 — Fonds de la Cité de Saint-Henri

P27 — Fonds de la Cité de Sainte-Cunégonde

Ces fonds rassemblent des documents sur d'anciennes villes ayant anciennement existé et qui se retrouvent sur le territoire ou à proximité de Pointe-Saint-Charles. De plus, nous nous sommes intéressés au dossier P86, sur les rassemblements des citoyens et citoyennes de Montréal. Ce dossier se subdivise et, pour ce mémoire, nous avons consulté les sections E qui correspond aux associations locales et F les dossiers thématiques.

Nous avons aussi consulté les fonds suivants. Le fonds P018 dans lequel on retrouve les documents du Fonds Municipalité du village de Saint-Gabriel pour la période 1874-1887 et le fonds P090. Il y a aussi le fonds John Henry Barton, dont les photographies de campements militaires, sur l'île Sainte-Hélène et en plus des photographies aériennes des différents bâtiments du Vieux-Montréal vers 1864 nous ont aidés à mieux comprendre l'évolution et le développement de parties de la Pointe qui n'avaient pas été photographiés avant.

2. UN QUARTIER EN TRANSITION

Les vestiges du passé nous disent que le passé était autre, mais aussi que l'avenir sera différent.

Graham Fairclough, 2005 : 133

Au cours des pages qui suivent, nous aborderons les enjeux liés à la patrimonialisation de la culture populaire en milieu urbain. Le terme patrimonialisation désigne la volonté de faire patrimoine quelque chose. Quant au terme culture populaire, il renvoie à la culture des classes inférieures comme nous l'avons mentionné dans l'introduction. Ce chapitre vise donc à comprendre comment la culture des classes inférieures s'élève pour devenir un objet patrimonial en elle-même. Au regard de l'histoire, la représentation des couches inférieures est souvent connotée négativement. Socialement, nous avons construit et associé des éléments de représentation liés à la pauvreté. Les pauvres ne se représentent pas eux-mêmes, c'est le regard des acteurs extérieurs qui construit l'image de la pauvreté, la représentation, de ce que c'est d'être pauvre, de vivre dans un quartier défavorisé. La négligence observée rend difficile la représentation d'une image positive du quartier. Nous avons observé des lacunes quant à la propreté. Cet indicateur est souvent utilisé pour souligner un endroit défavorisé établissant les différences entre un quartier bourgeois et un quartier défavorisé où l'on retrouve, souvent, des déchets dans la rue.



Figure 6 Déchets à la coisée des rues Charon et Wellington, Février 2019. Marc-Olivier Vézina

La manière dont nous percevons et interprétons ce que l'on voit implique, implicitement, une attribution de valeurs (Amougou dans Foucarde, 2007). Ces valeurs contiennent des principes qui vont permettre, ou non de mettre en marche le processus de patrimonialisation. Nous savons que l'objet patrimonial est évolutif (Choay, 1992 ; Bisson 2007, Winter, 2012), toutefois l'interprétation de l'objet patrimonial, des traces, demeure subjective. Conjointement, les acteurs, selon les concepts dominants, orientent la construction de la mémoire collective. La patrimonialisation, dans sa forme classique, est incarnée par quelque chose de matériel l'évolution des mentalités et des perceptions. La Charte de Venise, produit par Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) en 1964, reconnaît la notion de monuments et de sites historiques. La Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, produit par l'UNESCO, va plus loin en engageant les États signataires à protéger les sites et les monuments ayant une valeur mondiale. C'est dans ce document qu'est évoquée, pour la première fois, la notion de « groupe de bâtiments ». Quatre ans plus tard, en 1976, dans la Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, l'UNESCO développe et inscrit dans ses recommandations les notions de « zones historiques » et « d'établissements humains », des principes destinés à encadrer la planification urbaine. En 1987, l'ICOMOS, en publiant la Charte de Washington sur la sauvegarde des villes historiques, c'est la notion de « communauté urbaine » qui est développée. Tranquillement le champ s'ouvre vers une nouvelle conception de ce qu'est le patrimoine (Larochelle et Iamandi, 1999, Larochelle, 2010).

Un peu avant Washington, en 1982, le Conseil des monuments et sites du Québec a senti « le besoin de diffuser une charte proposée comme guide d'orientation comme [...] une éthique à adopter face au patrimoine » (Conseil du patrimoine de Montréal ; 2003), connu comme la déclaration Deschambault. Vient ensuite, en 1994, un document court, mais dont le contenu a considérablement changé l'angle de perception que nous avons au patrimoine, le document de Nara définit ce que l'on entend par authenticité. Cette ouverture permet, en 1999, à l'ICOMOS d'intégrer à sa conception du champ patrimoniale, le patrimoine bâti. Il s'agit de la dernière grande étape avant que soit, en 2003, adoptée par l'UNESCO la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette étape vient compléter la notion de patrimoine dont le sens est désormais

plus large qui nous permet de parler de considérer les cultures populaires et leurs modes de vie comme un patrimoine immatériel. La convention de 2003

« entend par “patrimoine culturel immatériel” les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire — ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés — que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d’identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l’homme, ainsi qu’à l’exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d’un développement durable. » (UNESCO, 2003)

Dans un premier temps, nous aborderons la problématique de la banalisation du patrimoine ordinaire notamment, comme nous l’avons énoncé dans notre introduction, par la mise en forme d’une logique dans laquelle sont présentés les concepts de patrimoine et de monument. Avec l’émergence récente de la notion de patrimoine culturel immatériel, nos sociétés ont le devoir de revoir les traces et les marques qui influencent la mémoire collective et, dans une certaine mesure, de reconnaître l’existence d’une culture immatérielle propre aux anciens quartiers ouvriers.

En complément à l’information déjà mentionné, nous pensons pertinent d’introduire cette citation de John Ruskin tiré de son ouvrage phare *Les Sept Lampes de l’architecture* (1849). Nous pensons qu’il peut, à ce moment, être utile par sa conscience envers le monde qui l’entoure et notamment. En plus de ses écrits sur l’architecture, il fut membre d’un mouvement d’éducation populaire dont l’objectif est d’améliorer la société par le renforcement des liens à l’intérieur d’une communauté, peu importe la taille, du lieu d’habitation allant jusqu’aux gens avec qui nous partageons un lieu de culte. Cet énoncé de John Ruskin explique, alors que l’Angleterre est en pleine Révolution industrielle et que le monde se transforme à une vitesse jamais vue, que « la conservation des monuments du passé n’est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n’avons pas le droit d’y toucher. Ils ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits, en partie à toutes les générations d’hommes qui viendront après nous. » (Ruskin 1987 [1849] : 206)

Ensuite, nous aborderons la dilution historique ainsi que les mécanismes de construction de la mémoire collective. D'ailleurs, à ce sujet, nous devons améliorer le travail de vulgarisation et d'éducation sur l'importance de construire une histoire du vernaculaire, auprès de la population. L'architecture vernaculaire est une architecture dite sans architecte, évoluant au rythme de la vie et des besoins et reflétant les changements économiques d'une société tout en exprimant les caractéristiques sociales de ceux qui l'ont fait construire et l'ont utilisée. La banalisation et la dilution de l'objet patrimoniale sont les deux enjeux centraux s'articulant autour d'un cadre conceptuel mettant de l'avant la fragilité de l'objet et la nature délicate de la construction de la mémoire dans un rapport dominant/dominé.

Le sens des mots est important et, parfois, floue celui qui le lie ou l'entend. Cet aspect est par ailleurs exponentiel lorsqu'il s'agit de langue différente. Ce qui semble être la même chose dans la forme peut s'avérer porteur de différences dans le sens. (Mairesse, Devallées et Deloche dans Devallées et Mairesse, 2011) En français nous parlons des études de la patrimonialisation, le concept de patrimonialisation tel que définie ci-haut, diffère du sens que l'on donne au terme anglais de *Critical Heritage Studies* (CHS). Emmanuel Amougou (2007) parle, pour la notion de patrimonialisation, d'un processus social où les acteurs légitimes partagent au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs, les pratiques nécessaires à la préservation de l'objet patrimonialisé. Les CHS sont plus centrés sur les relations de pouvoir et considèrent le discours de tous les acteurs important. Au contraire, la participation active des personnes et des communautés qui jusqu'à présent étaient marginalisées lorsqu'il était question de la production et la gestion du patrimoine (Smith 2012) devient importante. Deux autres distinctions peuvent être faites, la première est que les CHS explorent les relations contemporaines s'exerçant entre les gens, le patrimoine et le pouvoir. (Smith, 2006) La deuxième distinction veut que les CHS soient en réaction à la notion d'Authorized Heritage Discourse (AHD) que véhicule le patrimoine institutionnalisé et qui est diffusé par les groupes dominants. (Smith, 2006)

2.1. LE PATRIMOINE ORDINAIRE

Les inventaires des éléments protégés ou d'intérêt sont produits par des instances politiques comme les autorités municipales ou celle des paliers supérieurs (Loi sur le patrimoine culturel 2011, c. 21,

a. 8.)¹⁰ Ces inventaires sont aussi faits par des organismes de protection du patrimoine comme le Conseil du patrimoine de la Ville de Montréal ou encore par Héritage Montréal, qui partagent toutes les mêmes caractéristiques idéologiques, c'est-à-dire que le patrimoine mineur est sous-représenté et donc sous protégé. Le Canada est, depuis 1974, signataire de la signature de la Convention du patrimoine mondial, un document qui s'inscrit dans les sillons de la Charte de Venise de 1964. À la suite du traité de 1974, l'UNESCO invite les gouvernements, par la prise de décision politique, à prendre les moyens légaux, entre autres par la mise en place d'un cadre législatif mieux adapté aux nouveaux enjeux, à agir dans le but d'assurer la protection et la préservation du patrimoine culturel. Pourtant, « in Venice in 1964, this essentially amounted to an agreement on technical standards without any critical discussion of the meaning of conservation practices. » (Harrison, 2012) Néanmoins, les inventaires semblent démontrer que les Québécois — et dans le contexte qui nous intéresse, les Montréalais — sont sensibles aux enjeux de protection des bâtiments. Nous constatons, au regard de la liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest, réalisée en 2011 (annexe 1), qu'elle comprend peu de constructions ordinaires. La liste est homogène et généralement orientée vers certains types et certaines catégories de bâtiments : institutionnel, industriel ou religieux. Ce que nous pouvons dire, à ce stade, est qu'il y a bel et bien, entre le patrimoine et le rapport à l'identité qu'elle soit nationale, culturelle ou sociale, des liens structurants. « Le "patrimoine" concerne l'identité, le lieu, la mémoire, l'histoire. Samuel (1998), Harvey (2001), Clavir (2002), Munjeri (2004), Jones (2006) et Smith (2006) » (Emerick, 2014). David Lowenthal (1985) le patrimoine est un moyen d'acquérir ou de développer un sens de l'histoire. David Harvey (2001), « suggest [that our understanding of the issues would be easier if we conceived heritage as] a verb rather than a noun ». Il croit aussi qu'il faudrait le définir comme une notion contingentant une idée qui est aussi développée dans les travaux de Tolina Loulanski (2006).

Il existe dans Pointe-Saint-Charles cinq secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle. Deux de ces secteurs ont des vocations différentes, soit le secteur des Églises Saint-Gabriel et Saint-Charles (rue du Centre) et celui de la Maison Saint-Gabriel. Les trois autres secteurs mettent de l'avant l'idée d'ensemble sans pour autant protéger les bâtiments de manière individuelle : Sébastopol

¹⁰ Le ministre contribue à la connaissance du patrimoine culturel notamment par la réalisation d'inventaires. Il en établit le mode de réalisation, de consignation et de diffusion.

Row, De Rushbrooke et d’Hibernia et Wellington et Hogan. Le secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle se démarque néanmoins avec des exemples de maisons bourgeoises victoriennes, dont les vitraux d’une de ces maisons indiquent qu’il s’agissait du lieu de résidence et du lieu de pratique d’un médecin. Ce petit segment de la rue Wellington à l’intersection du parc Marguerite-Bourgeoys se démarque par la diversité des styles et de l’aménagement. En plus des maisons victoriennes colorées, on y retrouve deux églises néogothiques en brique, ainsi que l’ancien bain public Hogan, de style Art déco. La notion à laquelle se réfère la Ville de Montréal, lorsqu’elle parle de secteur d’intérêt patrimonial, renvoie à une « notion de patrimoine [...] englobante et correspond [ant] aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle sont choisis, car ils sont des témoignages d’un thème ou d’un événement, par leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ou encore pour leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage. (Arrondissement le Sud-Ouest, 2005) Le secteur mentionné est dit exceptionnel. Ce dernier a

« conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d’intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d’harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants. » (Arrondissement le Sud-Ouest, 2005)

Malgré que les autorités compétentes aient reconnu le secteur comme ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle, cela ne sous-entend pas pour autant que le cadre bâti est protégé. Ce statut ne protège pas individuellement les bâtiments qui n’ont pas obtenu le statut d’immeubles d’intérêt patrimonial tel que présenté dans le Plan d’urbanisme de la Ville de Montréal adopté en 2004. Le plan de 2004 présente les différentes réglementations quant à la protection et la mise en valeur de ces immeubles et de ces secteurs. Soulignons que ce secteur de la rue Wellington se caractérise par des édifices à vocations résidentielle, civique et culturelle à l’architecture variée.

Toutefois bien qu’elles soient situées dans Pointe-Saint-Charles, ces maisons n’ont jamais représenté l’habitat « ordinaire » des classes ouvrières. Par ailleurs, le segment sur la rue Wellington entre Fortunes et le viaduc ferroviaires est en contraste total avec le secteur protégé de

la rue Wellington dont nous venons de discuter. Ce tronçon s'est transformé de manière significative. Les exemples datant de la fin XIXe siècle et du début du XXe siècle sont peu nombreux, plusieurs façades semblent néanmoins avoir conservé leurs éléments architecturaux d'origine derrière leurs façades de latte de vinyle.

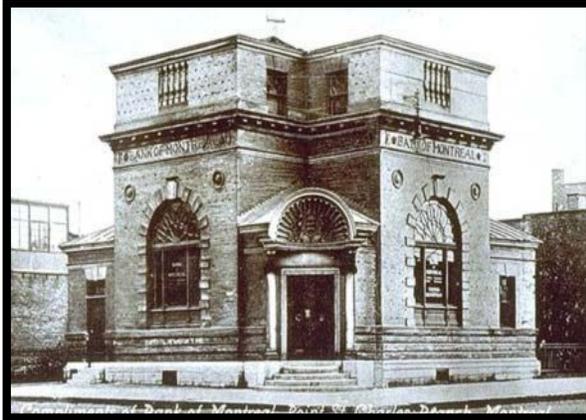


Figure 7 The Bank of Montreal, Pointe St Charles Branch, Phtographe inconnu, vers 1910. Courtoisie de la BMO Financial group, Corporate Archives (Wagg, 2013 : 98)

Figure 8 Ancienne banque de Montréal, Jacques Sauvé, 2015

Nous y retrouvons qu'uniquement l'ancienne succursale de la Banque de Montréal. Cette banque est classée dans les inventaires de la Ville de Montréal et elle représente l'un des rares vestiges des heures où plusieurs infrastructures d'envergure se situaient dans Pointe-Saint-Charles. Susan Wagg, qui fut commissaire de l'exposition *L'or et la pierre : un regard critique sur l'architecture des banques* présentées en 1991 au Centre Canadien d'Architecture présente l'histoire et l'incidence culturelles de l'architecture des banques, des bâtiments construits expressément avec l'idée de projeter un sentiment de sécurité et d'autorité. Andrew Thomas Taylor, qui fut architecte et professeur en architecture à l'Université McGill, est l'architecte qui conçut le bâtiment. Taylor est aussi derrière d'autres constructions importantes parmi lesquels nous pouvons citer le *Royal Victoria Hospital*, de la *Redpath Library*, du *MacDonald Engineering Building*, et du *MacDonald Physics Building*. Susan Wagg a, par ailleurs, écrit un livre intitulé *The Architecture of Andrew Thomas Taylor : Montreal's Square Mile and Beyond* (2013). Wagg nous informe que

« the small branch - forty by forty - was a simpler brick version of the Sydney design, setting arched lights in rusticated surrounds and sheltering the corner entrance with a handsome shell hood resting on consoles supported by ionic pilasters, the curve of the elaborate cartouche centered in the shell contained

the date « Anno Domini 1901 », while prizes on the two street fronts « Bank of Montreal ». » (Wagg, 2013: 97-98)

On peut aussi y lire que la famille du gérant de la succursale occupait le deuxième étage. Le bâtiment n'est plus, depuis le 10 avril 1996, une banque et à sa fermeture il fut vendu à un OBNL pour la somme de 1 \$. Malheureusement, en raison des coûts d'exploitation, le bâtiment fut remis en vente. Il fut racheté par le professeur en architecture de l'université McGill Pieter Sijpkens. Le bâtiment est depuis un centre communautaire et un théâtre/galerie locale, un espace expérimental. « In 1996, I bought it. I told my two sons, “Guess what, guys, we’re moving to the bank. I bought it before the local teenagers could vandalize it. I felt I was rescuing a broken-winged bird and bringing it back to life. » (Carter citant Sijpkens, 2017) Singulier, le bâtiment est le vestige d'une autre époque. Cette ancienne Banque de Montréal ne figure pas sur la liste des « immeubles d'intérêt patrimonial ». Ces listes témoignent des visées et des orientations adoptées par l'arrondissement Le Sud-Ouest et la Ville de Montréal sur les recommandations du Conseil de patrimoine.

Les enjeux historique et esthétique (Benhanou, 2012) opérant lors de l'identification et de la conservation du patrimoine sont, dans l'ensemble, connus. Nous avons donc constaté que la dimension immatérielle de la culture est plus vulnérable et que les mesures en place pour la préserver ne sont pas suffisantes. Essentiellement, les problématiques se situent entre la conception de l'objet patrimonial et la compréhension de la notion de culture. De plus, le contexte contemporain identifié par les architectes Pierre Larochelle et Cristina Iamandi, à transformer ce qu'ils nomment le champ du « conservable » ; un champ ouvert et modulable devenu insatiable (Larochelle et Iamandi, 1999 : 3), c'est-à-dire qu'il ne peut être assouvi. En effet, en raison des modifications du

« champ patrimonial, du concept de monument et de la fragmentation disciplinaire et fonctionnaliste [...], tout a de la valeur et plus rien n'en a. La beauté n'est plus canonisée, le mauvais goût est reconnu comme du bon goût, le faux comme du vrai. » (Idem.)

Le lien entre la sauvegarde patrimoniale et l'apparence esthétique a été souligné chez plusieurs théoriciens et par plusieurs chercheurs (Rosenkranz, 1853 ; Hoggart, 1976 ; Passeron, 1970 ; Martinon, 1978 ; Bonnin, 1990 ; Tron, 2009 ; Drouin, 2010). L'historien Paul-Andé Linteau (2014)

dans son livre sur les quartiers disparus ne manque pas de souligner l'état vétuste et délabré des habitations et des industries. Ce sont ces dernières qui étaient spécialement visées par la vague de modernisation qu'ont été les années 60. Pour les politiciens, détruire ces quartiers populaires permettait de repenser le développement en favorisant ainsi l'étalement du centre-ville en plus de changer l'image de la métropole en vue de l'Expo 67. La mobilisation pour sauver ces quartiers bien vivants n'était pas assez puissante pour lutter contre les autorités municipales. « Comme l'urbaniste Gérard Beudet [le dit, ces quartiers populaires, leurs bâtiments] était perçu comme vétuste et délabré par les penseurs et des intervenants municipaux qui ont fait de la lutte aux taudis une véritable croisade. » (Beudet cité par Charlebois et Linteau, 2014) Toutefois, en 1978, « à l'Hôtel de Ville, un nouveau discours [prend] forme. En adoptant le règlement n° 5241, la Ville vient concrétiser ses pouvoirs en matière de protection du patrimoine résidentiel, ce nouveau règlement fait en sorte que toutes demandes de démolition résidentielle ou une reconversion en fonction commerciale doivent être soumises au Comité exécutif. (Drouin, 2005 ; Roy, 1978)

Si la question des enjeux liés au patrimoine résidentiel se stabilise par la mise en place d'un cadre législatif nous sommes encore loin des défenseurs de l'esthétique industrielle, au patrimoine que sont les usines et les ouvrages d'ingénierie qui s'y rattache. Les balbutiements commencent dans les années 70, le travail de reconnaissance par la reconnaissance de ce type de patrimoine et du témoignage que sont les ruines qui tiennent encore debout. Sur le sujet, les *Critical Heritage Theory* offrent des réponses quant à la nature des obstacles auxquels ce patrimoine sera soumis en raison de la non-conformité au discours dominant, par rapport aux multiples analyses individuelles (Winter, 2013). La géographie et de la sociologie se sont efforcées de montrer comment la représentation et la production du passé dans le présent fonctionnaient comme une arène de pouvoir. (Ibid.) La représentation et la production sont donc soumises à l'injustice, l'exclusion, l'hégémonie, etc. Il est du devoir du spécialiste en patrimoine d'éduquer en utilisant une logique différente du paradigme dominant. Smith précise que « the idea or substance of 'heritage' is not itself innately embedded in a physical relic or place. » (Smith, 2006)

Selon ce qu'elle développe dans le chapitre 1 de son livre *Uses of Heritage, l'Authorized Heritage Discourse (AHD)* (Smith, 2006), la manière dont le patrimoine devient normé, est institutionnalisé et intégré au discours dominant en privilégiant la valeur esthétique et scientifique innée ainsi que sa matérialité. Ce qui sous-entend deux présomptions :

- 1- Les perceptions dominantes du patrimoine sont universelles
- 2- Les visiteurs sont intrinsèquement neutres et passifs. (Smith, 2006)

Smith explique comment l'*AHD* est conçu pour renforcer le discours nationaliste et la construction de l'identité nationale. Elle soutient que le patrimoine est avant tout « *a process framed by particular discourses, which engages in negotiations over the meaning and values of the past in terms of present day needs and aspiration* ». (Smith 2012) Cela signifie que nous utilisons une construction du passé afin de servir les objectifs du présent.

De plus, le peu d'attention accordée à une histoire du vernaculaire auprès des populations concernées contribue à marginaliser ce type de vestiges pour lesquels elles ont peu d'intérêts. Ainsi l'histoire unique de Pointe-Saint-Charles est porteuse des traces du bâti vernaculaire et de la culture populaire qui s'y sont déployées. La dimension immatérielle du patrimoine met l'accent sur les comportements culturels et les pratiques de l'espace. Nous croyons qu'il est nécessaire que soit reconnue la culture immatérielle propre aux anciens quartiers ouvriers en l'occurrence la culture d'entraide et de luttes sociales.

Nous souhaitons démontrer la pertinence et la nécessité de porter une attention plus particulière aux vestiges et aux bâtiments vernaculaires que nous considérons comme significatifs. Il s'agit de témoins trop longtemps mis de côté et dévalorisés. De plus, le cadre bâti vernaculaire en raison de ce qu'il est — quelque chose de non planifié qui évolue organiquement — ouvre la porte aux enjeux liés à la patrimonialisation de la culture populaire. Mats Burström (2007-2008), dans *Looking into the Recent Past. Extending and Exploring the Field of Archaeology* développe bien cette idée. Selon lui les éléments hérités du passé sont plus que ce qu'ils représentent ; il affirme lui-même que « *the archaeology of the recent past finds and gives voice to other stories than those dominating the big history*. (Burström, 2007-2008 :34)

« Material remains from the recent past can be used both to complement and to contrast other kinds of sources. The complement function applies to contexts that have not been documented in other ways. These are often related to economically poor people and those who for other reasons have lived outside ordinary society or to certain types of activities such as craftsmanship techniques. » (idem, 24)

Le concept de patrimoine est fortement lié à celui de monument au sens que lui donne l'historien d'art Alois Rielg dans son ouvrage fondateur *Le Culte moderne des monuments*, son essence et sa genèse (1903) et qui est repris par l'historienne des théories et des formes urbaines et architecturales Françoise Choay (1992). Avec l'émergence de la notion de patrimoine culturel immatériel, la conception occidentale est confrontée à revoir les traces et les marques (Veschambre, 2008) qui influencent la mémoire collective.

Nos observations nous ont permis de mettre en évidence les caractéristiques architecturales afin de déterminer quels éléments de l'habitat ouvrier sont significatifs. Bien que nous ayons observé essentiellement les maisons situées au sud de la rue Wellington, entre les rues de la Congrégation à l'est et la rue d'Hibernia.

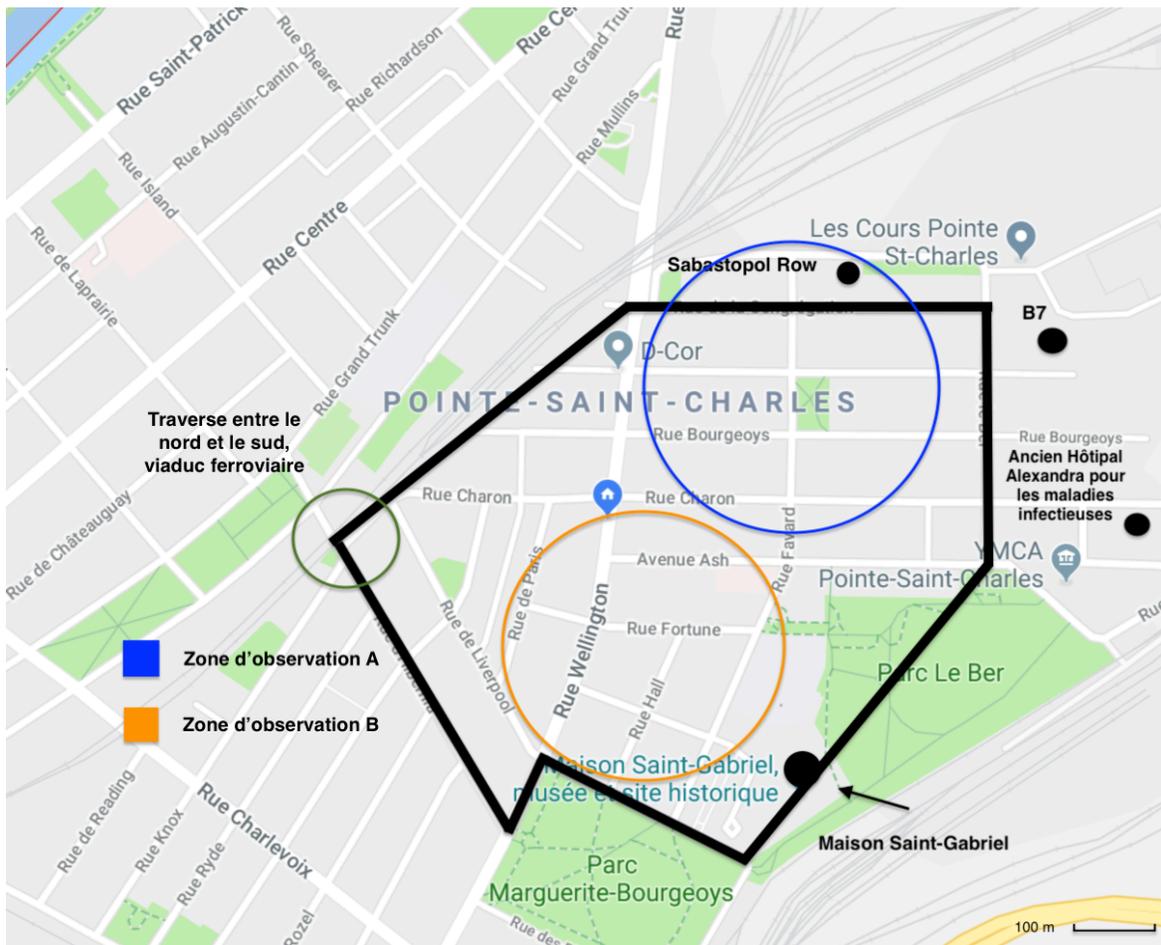


Figure 9 Cartes représentant les zones d'observation, 2019 (Google et Marc-Olivier Vézina)

Nous avons consacré plus de temps d'observation dans ce secteur, car c'est dans cette partie du quartier que nous retrouvons les maisons les plus anciennes. De plus, nous avons jugé ce terrain pertinent, car y cohabitent des maisons authentiques au sens large. Considérant que l'un des objectifs de ce mémoire est, entre autres, de justifier la transformation et la valeur de l'authenticité. À cette étape, nous savons que l'analyse de l'authenticité se fonde sur des normes (Smith, 2006 ; Harrison, 2013 ; Emerick 2014) qui rejettent la structure rigide en encourageant le décroisonner le sens en agissant de telle sorte qu'il favorise sa libération des conventions admises et enseignées. Prenons par exemple, la maison rénovée, un objet admis comme fixe. Si les rénovations affectent le sens généralement reconnu de l'authenticité, elle demeure dans le même tissu urbain qu'avant les rénovations. Si elle se trouve dans un tissu urbain à valeur historique, elle conserve toujours son authenticité. L'authentique se construit par sa constance dans l'espace qu'elle occupe et les évolutions auxquels elle a dû faire face depuis la fin du XIXe siècle.

« Dans les sociétés traditionnelles, la maison est tout le contraire d'un objet désincarné. Fabriquée dans les matériaux naturels fournis par le milieu environnant, répondant aux exigences du climat local, elle se fond dans le paysage ou le prolonge harmonieusement. Souvent bâtie par ses occupants, elle est l'objet d'un entretien permanent et évolué avec les transformations de la famille ou du groupe qui l'habite. » (Bruno, 2003)

Les bâtiments qui ont été rénovés et transformés ont une esthétique qui se démarque des autres constructions, notamment par l'apparence ; elles ont eu droit à un travail de maçonnerie afin de consolider les façades ou encore par la fenestration qui, pour beaucoup, ne reprend pas la fenestration type soit trois fenêtres et une porte, ou encore trois fenêtres et deux portes lorsque le haut du bâtiment occupe une fonction locative. Le modèle qui servira à façonner le cadre bâti est les maisons de la rue de Sébastopol qui présentent une façade différente, 4 fenêtres et une porte au rez-de-chaussée et entre les bâtiments, des portes qui permettent d'accéder à l'étage. Aussi, les maisons ouvrières, celles qui sont l'habitant des citoyens ordinaires, ont subi des transformations que nous interprétons comme un témoignage. Ces dernières, pour des raisons économiques ou esthétiques, ont transformé le quartier. Ces transformations sont les traces que nous laissons derrière. Leur présence est rassurante, nous nous attendons à en retrouver. Elles permettent de mieux comprendre le temps. L'histoire sociale du quartier, qui s'inscrit dans un milieu défavorisé,

à notre opinion, n'affecte pas la valeur d'authenticité. En effet, le premier quartier, Pointe-Saint-Charles, qui se développa hors la fondation est encore un quartier populaire.



Figure 10 Maison de la rue de Sébastopole, 1999, Blackader-Lauterman Library, Mc Gill University.

Les rénovations et les transformations nous indiquent que cette architecture est de type vernaculaire et qu'elle exprime les transformations sociales. La morphologie d'origine constitue la base de la classification (Toulier dans Croizé, Frey et Pinon, 1991). Notre hypothèse de départ soit que les cultures matérielle et immatérielle structurent et influencent la construction d'une forte identité collective au sein de la communauté peut se manifester à travers le cadre bâti. Selon Meyer Shapiro, nous pouvons discerner dans un style des valeurs et des émotions qui traduisent la « [...] forme intérieure » d'une collectivité.

Nous avons observé les façades, l'accès à la rue, les escaliers et les bâtiments voisins, il est possible d'identifier les éléments structurants de la relation de l'habitant à l'habitat et inversement. « De la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960, les villes et les quartiers ouvriers constituent les territoires privilégiés d'émergence d'une identité sociale ouvrière construite en articulation avec l'identité locale. » (Fol, 2010 : 29)

Marie-France Bisson (2007) nous explique comment les transformations importantes ont marqué plusieurs des quartiers du Sud-Ouest et nous invite à poser une réflexion sur la place que l'on veut donner au patrimoine matériel et immatériel. Pour commencer cette réflexion, elle cite l'historien d'art Meyer Shapiro (1983). Ce dernier dit en parlant de la notion de style que

« l'historien de l'art considère la succession des œuvres dans le temps et, dans l'espace, il compare les variations de style avec les événements historiques et avec les traits changeants dans d'autres champs de la culture ; il tente ainsi d'expliquer les changements de style ou les traits spécifiques, en s'aidant d'une psychologie inspirée à la fois du simple bon sens et d'une théorie sociale. » (Shapiro cité dans Bisson, 2007 : 19)

Précisons que la notion de vernaculaire, un concept qui est utilisé en architecture, ne peut, selon Shapiro, être définie comme un style architectural. En effet, il est difficile d'identifier des caractéristiques propres aux vernaculaires. Les exemples de ce type de construction découlent plus de l'état de l'objet et de la vision qu'ont les gens de ce qu'il est même vétuste, nécessaire de sauvegarder. Le vernaculaire n'est pas un élément en lui-même, il s'agit d'un constat d'état de la condition et de la temporalité qui se manifestent, le vernaculaire est plutôt quelque chose qui devient vernaculaire. Shapiro, lorsqu'il parle de style, il fait allusion à quelque chose qui est ni plus ni moins « [...] une manifestation de la culture comme totalité ; c'est le signe visible de son unité. » (Shapiro, 1983)

Le quartier de Pointe-Saint-Charles démontre des caractéristiques intéressantes, notamment sur la question des enjeux identitaires dans un contexte de changements. Nous avons constaté qu'un nombre considérable d'anciennes usines, pour ne pas dire presque tout, du quartier figurent sur la liste des bâtiments patrimoniaux publiée et mise en ligne par l'arrondissement le Sud-Ouest. Cela s'explique probablement par l'intérêt relativement nouveau pour le bâti vernaculaire. Toutefois,

dans le processus de transformation ces usines ont eu droit à une esthétisation afin de convaincre les acheteurs que d'investir un espace industriel est possible et qu'en plus de la localisation au bord du canal, ils détiennent un morceau d'histoire, de patrimoine. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle se sont battus les organismes communautaires, ces bâtiments deviennent des propriétés privées ce qui va à l'encontre d'une démarche de démocratisation du patrimoine en plus de diminuer les chances de conversion de ces anciennes usines en logement pour les ménages à faible revenu. L'inscription du bâti vernaculaire, dont le nombre augmente rapidement, est complexe en raison des nombreuses formes sous lesquelles ils se manifestent. Le *Vernacular Architecture forum (Vaf)*¹¹ identifie une caractéristique commune au bâti vernaculaire en soulignant qu'est vernaculaire ce qui n'est pas être rattachées à l'élite ou considérées comme étant monumentaux.

Qualifié comme étant du petit patrimoine, nous oublions souvent que ces bâtiments sont des témoignages importants de l'évolution du mode d'habitation, le vernaculaire ne renvoie pas uniquement au type de constructions que l'on retrouve dans les campagnes¹². Le discours de beaucoup d'architectes tend à minimiser l'importance de la culture ouvrière et pauvre, laquelle est souvent associée à la notion d'architecture de type vernaculaire (Frey, 2010), comme un objet n'ayant pas eu droit aux mêmes considérations et aux mêmes protections que la « grande architecture » (Hervouet dans Khaznadar et Cahat, 2012).

L'architecture vernaculaire est un précieux témoignage des pratiques écologiques, sociales et culturelles (Frey, 2010). Ce type d'architecture dite sans architecte, évoluant au rythme de la vie et des besoins, reflète les changements économiques d'une société tout en exprimant les caractéristiques sociales de ceux qui l'ont fait construire et l'ont utilisée.

L'association entre le patrimoine et la culture populaire naît d'une réflexion sur le temps et l'espace. Les études culturelles, plus spécialement les travaux des chercheurs associés au Center for *Contemporary Cultural Studies (CCCS)* de l'Université de Birmingham tels que Richard Hoggart (1957) et d'Edward Palmer Thompson (1963), nous permettent de soulever l'intérêt que

¹¹ Une société basée aux États-Unis regroupant des chercheurs d'horizons divers. (Bisson, 2007 :118)

¹² 1993 : L'Architecture vernaculaire, Xème Assemblée Générale de l'ICOMOS, Colombo, 124 p.

nous portons au patrimoine industriel, mais aussi à la patrimonialisation de la culture populaire qui y est fortement liée.

Pointe-Saint-Charles — un secteur en partie industriel et où l'accès aux moyens de transport terrestre, ferroviaire et fluvial était facile — regroupe plusieurs bâtiments anciens, modestes et esthétiquement moins recherchés qui coexistent avec de nouvelles constructions et des bâtiments réhabilités. Nous supposons que dès leur construction, ces bâtiments n'avaient aucun élément supposant qu'ils allaient, dans le futur, être considérés comme ayant une valeur esthétique et architecturale quelconque.

Dans un premier temps, en raison des conditions de vie dans les quartiers ouvriers à la fin du XIXe et le début du XXe, nous avons constaté que le programme architectural de la majorité des édifices résidentiels construits durant cette période est simple : les matériaux sont la brique ou la pierre, les bâtiments ne possèdent pas ou très peu d'éléments architecturaux et ils sont souvent construits par ce que nous nommerons des « constructeurs ». C'est-à-dire que le secteur de la Pointe fut essentiellement concédé par petits lots à des entrepreneurs ce qui explique en partie les différences de style et de matériaux des bâtiments. (Lauzon, 2014)

2.2. LE PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Au regard de la charte de Washington (1987) sur la conservation des villes et zones urbaines historiques Montréal fait pâle figure, le développement de'une stratégie marketing important dans Griffintown démontre que, malgré la conscience collective, la sécurité des éléments patrimoniaux n'est pas garantie. Selon la charte, toutes les communautés urbaines « sont une expression de la diversité des sociétés à travers l'histoire ». Le document confirme que plusieurs communautés soient menacées, physiquement dégradées, endommagées ou même détruites, du fait du développement urbain qui suit l'industrialisation dans les sociétés du monde entier. (Charte de Washington, 1987) À l'échelle montréalaise, nous avons identifié 3 cas où la question de la valeur historique fut longuement débattue. Dans les 3 cas, il est question d'ensemble, ou d'élément d'un ensemble, dont la conservation ou la démolition démontre la fragilité du patrimoine devant le développement humain.

2.2.1. LE CAS DE LA MAISON REDPATH¹³

La destruction de la maison Redpath¹⁴ à l'hiver 2014, par la répercussion médiatique que l'événement a provoquée, a mis au centre de l'espace public les enjeux patrimoniaux et de conservation du passé architectural montréalais.



Figure 11 3455-3457 avenue du Musée, Reésidence de Frederick Redpath, avenue Ontario, Montréal, vers 1890.

La maison Redpath, aussi nommée Inglenook, fut construite en 1886 par l'architecte Sir Andrew Taylor. Il est aussi l'architecte de l'ancienne Banque de Montréal au coin des rues Wellington et Bourgeois dans Pointe-Saint-Charles. La maison Redpath est fabriquée de briques rouges, elle possédait en toit en ardoises. Ses multiples pignons et sa longue cheminée étaient un exemple d'architecture de style Queen Anne. Elle est aussi l'une des dernières constructions de style Queen Ann que l'architecte réalisa. Elle était, aussi, à sa démolition un des derniers exemples de ce style à Montréal. Situé dans le Mille carré doré, *Golden Square Mile*, cette maison appartenue à Francis

¹³ Nous avons utilisé pour cette section les quatre sources d'informations suivante : Héritage Montréal, Alan Hustak (2008), Marie Lessard (2010) et Sylvain Lizotte (2014)

¹⁴ La maison Redpath, construite en 1886 selon les plans de l'architecte Andrew Taylor, était une maison bourgeoise située dans le quartier du Mille carré doré à Montréal. Elle fut à l'origine construite pour Francis Robert Redpath, fils de John Redpath. Elle se démarquait par son style Queen Anne. Démoli en partie en 1986, sauvé par l'Héritage Montréal, le bâtiment, resté à l'abandon depuis fut, détruit le 19 mars 2014.

Robert Redpath, le fils de John Redpath. Il est intéressant de souligner qu'initialement la maison possédait un mur mitoyen avec la maison de Jane Bonar Redpath, la sœur de Francis Robert Redpath et la fille de John Redpath. Les deux maisons formaient un ensemble symétrique. La partie qui nous intéresse correspond à la section de droite, la section de gauche a été lourdement remaniée, et elle ne forme plus un ensemble cohérent.

Après la mort de Francis Robert Redpath en 1928, Inglenook demeurera vacante pendant plusieurs décennies. En 1969, le bâtiment est acquis par un organisme à but non lucratif et prend le nom de Beamish House. La demeure est transformée en un hôpital de convalescence pour les patients du Royal Victoria Hospital qui reçoivent des soins de dialyse. La maison sera vendue à un ordre religieux qui, à son tour, la vendra, dans les années 80, à un homme d'affaires qui obtient un permis de démolition non conforme aux règles municipales. Plus tard, en 1986, la maison est acquise par Amos et Avi Sochaczewski qui acquièrent la maison Redpath en vue de la détruire et de la remplacer par un immeuble d'habitation. En utilisant cet argument, en 1986, les organismes Héritage Montréal et Sauvons Montréal ont réussi à obtenir une injonction pour suspendre l'exécution du permis et la destruction de la maison.

La démolition fut à nouveau arrêtée en février 2002, lorsque la commission d'appel de la Ville infirma une décision antérieure au maire de l'époque, Pierre Bourque, autorisant le propriétaire à la démolir. Au cours des 30 années qui suivent, les propriétaires, Héritage Montréal, la Ville de Montréal, le Gouvernement et la Justice se confrontent dans une bataille pour interdire la démolition malgré les nombreux dommages qu'a subi la structure, notamment la perte d'une partie de l'arrière de la maison autorisée par la Ville en 1987 et pour laquelle Héritage Montréal obtint une injonction. Le bâtiment est laissé à l'abandon et le manque d'entretien dégrada beaucoup les éléments restants. Depuis, le site a continué à se détériorer et le bâtiment est devenu une source de pollution visuelle. En voulant sauver ce qui reste de la maison, la Ville a envisagé plusieurs options. Elle a envisagé de démolir les restes de la maison, de conserver la façade et de l'intégrer dans une tour de plusieurs étages.

Malgré l'intervention du ministre de la Culture et des Communications de l'époque, Maka Kotto, qui signa un arrêt de la démolition de 30 jours en date du 17 février 2014, les propriétaires décident d'aller devant les tribunaux. Le juge qui a entendu la cause le 24 février 2014 établit une nouvelle

échéance, soit le 28 février 2014 à 16 h 30 pour que la partie prenante démontre la valeur patrimoniale du bâtiment à défaut de quoi il pourra être démoli. La maison Redpath a finalement été démolie le 19 mars 2014.

2.2.2. LE CAS DE LA MAISON DE SIR LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE

La maison de Sir Louis-Hippolyte LaFontaine, située au 1395, rue Overdale, est un autre cas de négligence. Le bâtiment fut victime d'un désengagement politique de tous les paliers de gouvernements : fédéral, provincial, municipal. Dès les années 1980 en effet, on envisage sa démolition pour faire place à des immeubles résidentiels de 35 étages. Or, bien que le projet ne fût jamais réalisé et que toutes les propriétés, pour la plupart des maisons victoriennes, furent détruites à l'exception de la maison de La Fontaine, l'îlot reste en friche et la maison à l'abandon. De nombreuses années passent et, en 2005, Héritage Montréal requiert du ministère fédéral de l'Environnement d'acquiescer la maison pour la transformer en un lieu de commémoration. Or, ce projet, comme les autres, est resté lettre morte pour plusieurs raisons, essentiellement budgétaires, mais aussi également parce qu'il existe une autre maison ayant appartenu à La Fontaine à Boucherville. Héritage Montréal, dans un article du journal *Le Devoir* paru le 6 septembre 2006, constate la manière dont le cas de la maison de L.-H. La Fontaine est traité :

« (...) la sauvegarde du patrimoine est devenue une mission de plus en plus démoralisante, faute de mesures règlementaires adéquates et de l'appui que l'on serait en droit d'attendre de l'État, grand trésorier des biens de la collectivité. Au fil des ans, et d'une façon de plus en plus accélérée au cours des deux dernières décennies, le CMSQ, de nombreux organismes du milieu, les experts et les citoyens ont assisté, impuissants, à la perte inestimable de nombreuse biens patrimoniaux importants et à une dégradation rapide des caractères hérités du cadre bâti qui témoignent de notre identité collective. D'une part, on a été témoin, durant cette période, d'un désengagement progressif du gouvernement du Québec sur les questions patrimoniales. Ce désengagement a entraîné une désagrégation des instances décisionnelles en matière de patrimoine au sein même de l'État. »¹⁵
(Laberge, Larochelle et Mercier, 1999)

¹⁵ Jacques Laberge, Pierre Larochelle et Louise Mercier. 1999. « Éléments pour une politique du patrimoine bâti au Québec. » *Continuité* 82



Figure 12 Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, 1395-1401, avenue Overdale, Montréal, Québec, Canada, Jean Gagnon, 2012)

Le bâtiment jusqu'à son intégration récente dans le projet YUL de la firme d'architecte Menkès Shooner Dagenais LeTourneaux était laissé à lui-même, et ce, bien que le gouvernement québécois se soit prononcé, il y a déjà un moment, en faveur du réemploi du bâtiment. Dans ce cas, la protection patrimoniale s'applique seulement à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Le bâtiment fut sauvé de la démolition en 1988 et, depuis cette date, il était demeuré inoccupé. Bien que le bâtiment accuse plus de deux décennies de négligence, abandonné, l'immeuble représente plus que la résidence du premier ministre de l'époque pour des organismes défenseur du patrimoine comme Héritage Montréal. La maison est un symbole lié à la construction du Canada et des soulèvements populaires qui mèneront l'incendie à du parlement à la Place D'Youville. L'organisme Héritage

Montréal¹⁶ a ainsi déclaré que l'édifice « n'est pas un objet local, c'est un objet national. [...] Ce serait bien que les trois paliers de gouvernement travaillent ensemble pour mettre en valeur ce site. »¹⁷

Ce désengagement politique et cette négligence ont pu être observés ailleurs dans la ville et à d'autres époques. En l'absence d'intervention ou de programmes publics, nous sommes forcés de constater que nous détruisons à un rythme impressionnant les traces de notre passé ainsi que ses multiples formes dont fait partie l'architecture vernaculaire (Frey, 2010).

2.2.3. LE CAS DE VICTORIATOWN

Montréal, comme la plupart des grandes villes, s'est développée sur la base de l'industrialisation et possède de nombreuses ruptures géographiques telles que le canal de Lachine ou encore les voies ferrées. Il y a aussi des ruptures sociales. Celles décrites par Hebert Brown Ames dans *The City Below the Hill* (1897) ou encore l'exemple plus récent de Bonheur d'occasion (1945) de Gabrielle Roy témoigne des conditions de vie des classes ouvrières. Les quartiers populaires montréalais sont nés avec la Révolution industrielle. La demande croissante des entreprises industrielles pour de la main-d'œuvre participe à l'exode rural et Montréal attire les gens de la campagne et les immigrants : il est donc constaté qu'avec l'industrialisation sont nés de nouveaux quartiers comme ceux de Pointe-Saint-Charles et de Victoriatown.

16 Louise-Maude Rioux Soucy. 2006. « Patrimoine - Montréal manifeste son intérêt pour la maison LaFontaine », *Le Devoir*, 6 septembre. <https://www.ledevoir.com/culture/117454/patrimoine-montreal-manifeste-son-interet-pour-la-maison-lafontaine>

¹⁷ Dinu Bumbaru cité dans *Ibid.*



Figure 13 Inventaire des lieux par des fonctionnaires municipaux, Immeubles démolis du secteur de Victoriatown Archives de la Ville de Montréal. 1963. VM94C270-0005

Le village situé aux abords du pont Victoria représente très bien cette volonté d'effacer les conséquences de l'industrialisation et les images qui l'accompagnent. Lorsque les autorités publiques ont pris le dossier en main en 1962, ils ont constaté un quartier pauvre où les éléments du cadre bâti étaient en mauvais état. Le quartier fut rasé et seules quelques traces subsistent encore. Victoriatown incarnait une image que l'on ne voulait pas voir. L'espace qu'occupait Victoriatown

livre un témoignage unique et multidimensionnel sur la manière dont le travail mémoriel peut conserver ou oblitérer le passé. Si les fabriques et les manufactures ont cessé leurs activités, elles s'inscrivent toujours physiquement dans l'espace comme le démontrent les usines converties en copropriétés résidentielles, équipements de transports, entrepôts, etc. Entre friche et zone semi-industrielle, l'ancien quartier peine à témoigner son histoire. Avec l'industrialisation, il fut construit à proximité des voies de transport (pont Victoria, chemin de fer, canal) et de grands complexes industriels. Édith Préfontaine (2008) écrit :

« Les bâtisses industrielles furent alors situées à proximité des voies de transports tels les ports et les chemins de fer. De plus, de nombreux logements pour les travailleurs furent construits à proximité. Il existait donc à cette époque une forte concentration résidentielle près des industries où les conditions de vie des ouvriers étaient difficiles. La fumée des usines, les logements insalubres, des maladies, ainsi qu'une pauvreté généralisée étaient des caractéristiques de ces environnements urbains. L'environnement urbain, que nous connaissons aujourd'hui dans ces grandes villes occidentales, peut sembler fort différent, mais les traces de la production industrielle restent omniprésentes. » (Préfontaine, 2008 : 4)

Aussi connu sous les noms de Goose Village (village aux oies) et de Windmill Point, Victoriatown est un très bon exemple de manipulation de la mémoire. Selon le journaliste montréalais Kristian Gravenor, qui a réalisé en 1987 un mémoire consacré à ce quartier disparu, les raisons qui ont mené à la démolition du secteur sont nébuleuses¹⁸. Plusieurs hypothèses circulent parmi lesquelles nous retrouvons celle qui semble la plus probable : en tant que quartier défavorisé et en mauvais état, l'espace devait être libéré pour faire place à de nouveaux projets urbains dans la foulée des grands travaux des années 1960. Gravenor avance aussi l'idée que la destruction de Goose Village fut un moyen utilisé par le maire Drapeau pour évincer de la vie politique Frank Hanley. Ce politicien, qualifié de populiste, dont la carrière politique commence en 1940, a marqué son temps par son approche très personnelle et ses nombreuses altercations avec les autres membres de la classe politique.

¹⁸ « Goose Village, or Victoriatown, as it is also known, was a compact neighborhood of twenty acres at the foot of the Victoria [b]ridge, demolished on the recommendation of a 1963 municipal report on the area. Labelled by the document as « dilapidated » and « unclean », the demolition was seen as necessary for the sake of social progress and for the benefit of its residents. Although former residents overwhelmingly claim to have always disagreed totally with this assessment, they complied with the city's decision and in May, 1964, Goose Village was razed in the face of bare/lye a word of citizen opposition» (Gravenor, 1987).

En 1959, il est expulsé de force du conseil municipal par la police à la suite d'une altercation avec le maire Sarto Fournier. L'année 1960 est ponctuée par plusieurs manchettes. Ainsi Hanley affirmera publiquement que la Ville de Montréal compte plus de rats que d'habitants (Robert, 2006) et il appelle l'administration municipale de Jean Drapeau à agir. Hanley ne se cache pas pour exprimer son mépris envers le maire Drapeau. Cet Irlandais marquera la politique municipale durant trois décennies. En 1970, devant un auditoire westmountais, il affirme qu'« au moment où Toronto fait tous les efforts possibles pour remplacer Montréal..., il faut écarter nos différents et s'unir pour le progrès et la prospérité ». L'auteur Guy Fournier a d'ailleurs écrit, lorsque Hanley sera battu aux élections provinciales de 1970 : « La politique sans Hanley, c'est aussi inconcevable que les mitaines pas de pouces » (Robert, 2006). Dans une perspective historique, nous pouvons aussi présumer — et cette hypothèse est soutenue par d'anciens résidents — que Drapeau voulait donner une bonne impression aux visiteurs de l'Expo 67 qui arriveraient à Montréal par le pont Victoria. Drapeau souhaitait mettre en place une politique dite de « rénovation urbaine » (Barlow, 2005) en remplaçant les taudis par de nouveaux édifices et de nouvelles infrastructures.

Cette approche s'inscrivait dans le contexte de l'avènement de l'Exposition universelle de 1967 (Gravenor, 1987) et des opérations de rénovations urbaines. « Cette tendance soulignait la volonté des décideurs politiques, généralement appuyée par les élites économiques, de transformer la ville selon les préceptes fonctionnalistes de l'aménagement urbain » (Barlow, 2005). Les grandes idées ne se sont toutefois jamais réalisées, Victoriatown est disparu sous les bulldozers et l'espace fut transformé en stade d'exposition. Aujourd'hui, l'espace qui est zoné industriel et commercial est l'hôte d'un magasin de la chaîne Costco Wholesale et du nouveau centre de tri de Poste Canada qui, en 2002, cesse ses activités de tri dans l'immeuble de la rue Ottawa (bassins du Nouveau Havre) et met le site en vente. La société des postes déménage au 225 rue Bridge dans des locaux répondant aux nouveaux besoins de la société.

2.3. L'HABITAT

Le contexte général des transformations importantes marquant plusieurs des quartiers du Sud-Ouest demande que l'on se penche sur la place que l'on veut donner au patrimoine matériel et immatériel. Marie-France Bisson (2007), dans son mémoire sur les liens entre l'architecture vernaculaire et la modernité en architecture, cite l'historien d'art Meyer Shapiro. Ce dernier écrit

qu'« il est possible de discerner dans un style des valeurs et des émotions qui traduisent la “[...] forme intérieure” d’une collectivité » (Shapiro cité dans Bisson, 2007 : 19).

Ce mémoire s’intéresse aux traces et aux marques qu’ont laissées les générations passées. À cet égard, l’exemple de la maison ouvrière nous semble un point d’ancrage comparatif entre les époques. Les habitations que l’on retrouve dans Pointe-Saint-Charles sont intéressantes, en raison de la relative stabilité du cadre bâti : la majorité des constructions résidentielles furent construites avant 1920 (Poitras et Bérubé, 2004). La maison ouvrière témoigne des modes de vie et des actions prises par les citoyens pour s’approprier leur collectivité, leur communauté.

Nos observations nous ont permis de mettre en évidence les caractéristiques architecturales afin de déterminer quels éléments de l’habitat ouvrier sont significatifs. En nous penchant plus attentivement sur la façade, l’accès à la rue, les escaliers et les bâtiments voisins, il est possible d’identifier les éléments structurants de la relation de l’habitant à l’habitat et inversement.

2.4. LA MAISON OUVRIÈRE

La maison de type ouvrière est une maison construite pour une famille. Celles que l’on retrouve dans le quartier de Pointe-Saint-Charles sont donc des maisons issues des transformations sociales imposées par le monde industriel. Elles sont, en quelque sorte, l’extension des grandes usines qui apparaissent avec la Révolution industrielle et elles ont comme fonction de loger, à bon compte, le personnel qui y travaille ainsi que leur famille. La construction et l’opération de l’usine du Grand Tronc et des autres usines, notamment celles qui seront construites sur les rives du canal de Lachine, ont contribué au XIXe et XXe siècle à la création de nouveaux quartiers parmi lesquels figurent Pointe-Saint-Charles, mais aussi Griffintown, Saint-Henri et la Petite-Bourgogne.

Les maisons que l’on retrouve dans les quartiers ouvriers montréalais sont modelées sur les cités ouvrières anglaises (Propriétés municipales d’intérêt patrimonial, Ville de Montréal, numéro d’ouvrage 4275). À cet égard, les maisons en rangée de la rue de Sébastopol exemplifient cette nouvelle forme de discours architectural en plus de nous situer « au tout début du processus évolutif de la maison ouvrière québécoise. » (op. cit.) Sébastopol Row fut construit par l’entreprise de construction ferroviaire Peto, Brassey et Betts en 1857 sur un terrain longeant les usines de la

compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada (Grand Trunk Railway Company of Canada).

Ces habitations en rangée étaient, à leur origine, composées d'une maison de chambres au centre et de six maisons abritant chacune quatre logements ; 24 familles pouvaient donc y habiter et plusieurs travailleurs spécialisés venus seuls d'Angleterre occupaient la maison de chambre. Toutefois, les actions municipales des années 60 ont mené à la démolition de trois unités. En raison des efforts de groupes de sauvegarde du patrimoine, les trois dernières unités sont toujours debout et ont été restaurées. Ces unités sont importantes, car :

« en introduisant dans l'habitat montréalais [ce] nouveau type de bâtiment, la compagnie ferroviaire du Grand Tronc pose les jalons d'une volonté de standardisation du logement ouvrier. [De plus,] ce projet introduit ce type de logements superposés à Montréal et est l'un des précurseurs des habitations multifamiliales qui caractérisent [de nos jours] plusieurs quartiers populaires de la métropole. » (Ville de Montréal, Propriétés municipales d'intérêt patrimonial données mises à jour en 2011)

L'ensemble est par ailleurs protégé et classé, selon les critères énoncés dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal adopté en 2004, en raison de son grand intérêt patrimonial. Dans le document Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Sud-Ouest (2005), le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, classe ces constructions dans la catégorie des immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle.

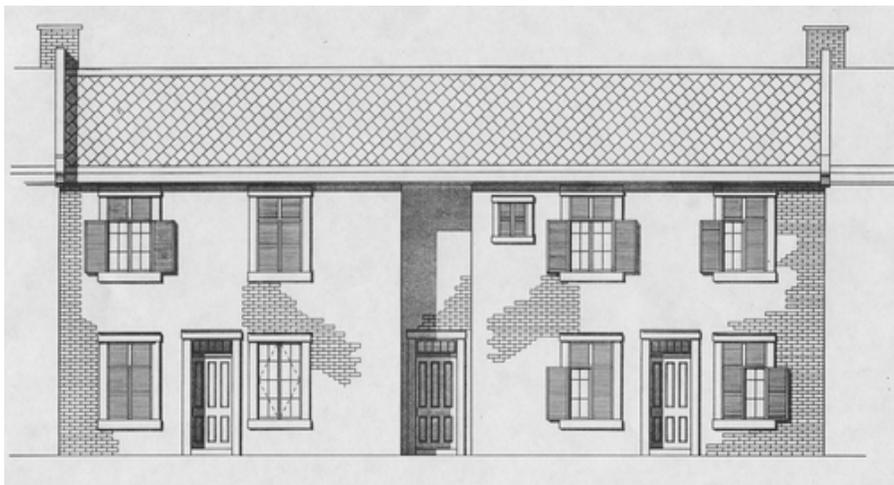


Figure 14 Dessin d'une façade d'un quadruplex, maisons ouvrières rue de Sébastopol, David Hanna

Soulignons cependant que les maisons de la rue de Sébastopol ne sont qu'un des nombreux exemples que peut prendre la maison ouvrière. Le développement rapide des cités ouvrières eut comme conséquence d'uniformiser les ensembles tels que nous le démontrent les cités ouvrières anglaises. Ainsi, les maisons sont souvent construites sur un seul et même plan et sont donc toutes identiques. Mais le développement de Pointe-Saint-Charles, selon « le développement urbain anticipé par les Sulpiciens tarde à prendre son envol » (Poitras et Bérubé, 2004 : 22), les terres agricoles se vendent peu et l'inoccupation du territoire conjointement à la faible valeur foncière, au tournant des années 1850, fait en sorte que la compagnie du Grand Tronc acquière de vastes terres au sud du territoire, ce qui donnera au paysage de La Pointe un aspect distinctif, lequel se caractérise par un mélange d'éléments et de formes architecturales.

Avant l'implantation des ateliers ferroviaires au milieu du XIXe siècle, le territoire qui correspond à Pointe-Saint-Charles demeure essentiellement voué aux activités agricoles malgré les travaux de constructions du canal de Lachine entre 1843 et 1848 et l'inauguration du pont Victoria en 1859. Ces ouvrages ont généré un besoin rapide de main-d'œuvre. Durant cette période, il est aussi important de mentionner le fait que les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame cèdent des terrains de leur métairie. Le développement urbanistique du secteur se fait majoritairement à la suite d'importantes transactions foncières (Poitras et Bérubé, 2004) et les usines et les complexes industriels s'installent.

Ce boom fait en sorte que les lots sont cédés à des petits entrepreneurs et des spéculateurs qui construisent des maisons qui sont l'essence de la maison ouvrière typique ; c'est-à-dire un bâtiment revêtu de brique et comptant un rez-de-chaussée et un étage. Les matériaux, essentiellement de la brique, témoignent aussi de la capacité mécanique de la production de ce type de matériel dont la production s'accroît avec l'industrialisation. Le type de construction est motivé par l'accroissement rapide de la démographie. Si de nos jours la majorité des maisons ont retrouvé leurs façades de briques rouges, plusieurs sont encore peintes ou garnies de matériaux tels que le vinyle, la tôle ou des briques manufacturées de couleurs grise ou rose. De plus, le mélange de différents types de brique, dont le ton de bruns rougeâtres varie selon les éléments qui la composent, a comme effet d'animer les façades.



Figure 15 Maison de la rue Sainte-Madeleine, 2018, Marc-Olivier Vézina



Figure 16 Maison au coin des rue de Paris et de Liverpool, 2018. Marc-Olivier Vézina

La maison ouvrière type que l'on retrouve dans Pointe-Saint-Charles est accolée aux autres et possède un volume simple, reprenant essentiellement la forme d'un parallélépipède rectangulaire. Son architecture se distingue des constructions plus anciennes par l'usage d'un toit plat légèrement incliné disposant d'un drain servant à éviter l'accumulation d'eau. Ces habitations ont, dans l'ensemble, une architecture simple et fonctionnelle. Les différentes formes d'ornementations que l'on retrouve sur ce type de construction sont des solutions constructives pour éloigner la pluie des murs et éviter les infiltrations d'eau. En effet, la maison typique est peu décorée, mais lorsqu'il y a personification de l'habitat c'est essentiellement par l'usage de couleurs sur les façades. Soulignons que les ornements de bois extérieurs sont souvent peints en blanc ce qui aide à améliorer la qualité de l'éclairage naturel à l'intérieur du bâtiment. De plus, de manière générale et en discordance avec le cadre bâti résidentiel typique montréalais, la maison ouvrière logeant plus d'un ménage possède des escaliers intérieurs.



Figure 17 Maison sur la rue Favard, 2018, Marc-Olivier Vézina

Les façades sont marquées par un alignement régulier des ouvertures. On retrouve une ou deux portes et le nombre de fenêtres varie selon le nombre d'unités et la largeur de la façade ; par exemple, un bâtiment d'une seule unité se compose généralement d'une porte et de trois fenêtres. Les ouvertures sont rares et elles sont toujours plus hautes que larges. De plus, la maison est bâtie sur toute la rue, située à l'alignement de la chaussée et l'entrée est légèrement surélevée. La maison est plus profonde que large, et possède une cour à l'arrière. On retrouve deux accès, la porte avant et la porte arrière dont l'accès se fait souvent par la ruelle arrière, où il n'est pas rare de retrouver des hangars ou des bâtiments secondaires. Toutefois, peu de ces ouvrages nous sont parvenus en raison de la précarité de leur construction et de la qualité des matériaux utilisés ; souvent de la tôle.

« De la fin du 19^e siècle aux années 1960, les villes et les quartiers ouvriers constituent les territoires privilégiés d'émergence d'une identité sociale ouvrière construite en articulation avec l'identité locale. » (Fol, 2010 : 29) Cette identité se manifeste de plusieurs manières notamment dans la présence des organismes communautaires tels que, pour en nommer un, la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles. Toutefois, l'usage de l'espace public nous est apparu singulier. On retrouve peu de balcons sur les façades en raison de leur implantation et de l'absence presque généralisée de marge de recul. Ces éléments ont contribué à prolonger l'espace habitable dans l'espace public localisé en façade. À titre d'exemple, durant l'été il n'est pas rare de voir un groupe de citoyens assis sur des chaises sur le trottoir socialisant entre eux comme s'ils étaient dans une cour ou sur un balcon.

Ces maisons témoignent de la mémoire sociale à préserver. Le quartier ouvrier de Pointe-Saint-Charles reflète les transformations sociales liées à la densification de l'espace urbain ce qui nous rappelle l'importance du savoir-faire des ouvriers qui ont contribué à créer ce patrimoine particulier. La maison ouvrière s'est transformée à plusieurs reprises et les modifications font partie intégrante du patrimoine ouvrier. Le caractère unique de Pointe-Saint-Charles nous permet d'envisager la maison ouvrière comme un élément inclus dans la notion de patrimoine vernaculaire. S'il y a, à l'origine, une forme de planification, la trame urbaine démontre un plan différent de celui utilisé pour le reste de la ville. Le quartier ouvrier est avant tout un lieu de vie et Gille Lauzon (2014) expose ce que fut la réalité des familles par l'exemple des Tunbull, des Mullins et des Galarneau, trois familles qui ont vécu le développement de ce secteur et dont les vies ont été

influencées par l'évolution et les transformations que connut Pointe-Saint-Charles au XIXe siècle. Lauzon rappelle que le développement de Pointe-Saint-Charles est très organique tout comme l'évolution des modes d'habiter qui a depuis cette époque considérablement changé. Cet aspect, c'est-à-dire le développement organique, demande, même s'il est parfois négligé ou mal entretenu, que l'on travaille ensemble pour le préserver. L'économiste Françoise Benhamou explique que « la préservation du patrimoine ne relève pas seulement de l'histoire de l'art. Le sujet de ce mémoire se veut de tisser des liens entre différentes disciplines. Il est, évidemment, question entre les changements et les luttes, c'est-à-dire des choses intangibles. Cet aspect propose donc un défi supplémentaire. Celui de présenter la construction du patrimoine malgré la nature hétérogène et diversifiée, voir multiples des patrimoines.

Pour Benhamou, la volonté de préserver le patrimoine « matérialise la psyché collective, le souci de préserver l'identité et la mémoire. » (Benhamou, 2012) La psyché, l'identité et la mémoire sont des concepts chargés en sens, la mémoire sera par ailleurs le sujet du chapitre 9. Ces éléments sont intangibles, mais affectent tous les individus. Dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, la courroie de transmission entre le patrimoine et spectateur est un lien bidirectionnel. D'un côté il y a le patrimoine bâti, les parcs, la trame urbaine et les friches industrielles et de l'autre une communauté engagée. Une exposition de photographies à l'extrémité du parc Saint-Gabriel en bordure de la rue Charlevoix, le carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles a réalisé une série d'entretiens et de photographies. Ce sont 26 histoires, qui sont présentées dans une exposition intitulée Histoire et mémoire des gens de mon quartier. Le carrefour a bien réussi, les panneaux présentent des témoignages qui mettent bien en lumière les militants et les activistes, mais aussi cette identité qui est propre au quartier. Nous découvrons les bâtisseurs du quartier et une communauté très engagée.

3. ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE : LA MAISON EST UNE FORME ACQUISE

« C'est un acteur au pouvoir exemplaire, en même temps il n'a pas de visage ou tout du moins il en a mille ; pas de consistance autre que géographique et pourtant il impose son ampleur quotidiennement ; pas de responsabilité civile ou juridique tout en les possédant toutes. C'est aussi un formidable récepteur ; entre le moment de l'action et celui de la réception, il montre sa raison, que police et État caractérisent, selon les cas de fièvre ou de folie, de douceur ou de passivité, de naïveté ou de fidélité ».

La vie fragile (Farge, 1992 : 20)

Nous appréhendons l'anthropologie de l'espace par une notion plus près de notre sujet initial, les cultures populaires. La culture des milieux défavorisés (culture populaire) a aussi intéressé les anthropologues. Ainsi,

« l'anthropologue Oscar Lewis a défini le concept de culture de la pauvreté comme un ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables, perpétue en se transmettant de génération en génération l'état de pauvreté, quelle que soit l'évolution des circonstances » (Duvoux, 2010).

En cherchant à comprendre la pauvreté, les anthropologues cherchaient à comprendre l'exclusion du mode de vie dominant de la société qui caractérise la pauvreté. L'anthropologie de la pauvreté est marquée depuis ses débuts par un culturalisme qui rend difficile la compréhension des mécanismes de domination d'une part, et de mobilité sociale d'autre part (Agier, 1995 : 1). Trois grands domaines de la vie sociale ont marqué l'anthropologie urbaine à ses débuts : le mode de vie urbain, la pauvreté et l'urbanisation (Fox, 1977 dans Agier, 1995 : 4). Les relations entre ces trois grands domaines permettent de situer l'importance de comprendre les mécanismes qui régissent les cultures populaires et leurs modes d'habiter.

Durant nos recherches nous avons constaté que plusieurs bâtiments présentaient des signes de dégradation et/ou de négligence. Considérant que nous cherchons à examiner le patrimoine de cet ancien quartier ouvrier, quartier historique et péricentral, afin de constater, ou pas, la présence de mécanismes de constructions identitaires s'inscrivant dans des enjeux patrimoniaux liés à l'espace, l'examen des formes dans l'espace semble nécessaire. Pour Maryse Marpsat « le logement est

redevenu un indicateur majeur de la pauvreté en conditions de vie, comme il l'était dans les années d'après-guerre. » (Marpsat, 2008 : 72) Pour sa part, Perla Serfaty-Garzon décrit l'habitat comme « un thème majeur [...] la répartition spatiale des habitations, le paysage, les espaces urbains, la population et son genre de vie » (Serfaty-Garzon, 2003 : 3). Sans aller jusqu'à la réalisation d'étude typo-morphologique complexe, un retour sur la maison ouvrière est un témoignage des conditions de vie ; dans sa forme initiale du XIXe siècle autant que dans sa forme actuelle :

« L'étude des modes d'habiter [...] montre une continuité dans la tradition [...] et leur accomplissement dans la modernité. L'usage des lieux et leur signification, l'espace concret selon la formule d'Henri Lefebvre (La Révolution urbaine, 1970), cet ensemble de "gestes, paroles et mémoires, symbole et sens" révèlent une géométrie de l'espace, qui le classe en lieux et organise leur distribution. La typologie révèle ces schémas spatiaux, comment ils persistent et fondent une spatialité [...]. Elle atteint l'identité d'une culture profonde autour de laquelle s'organise contradictoirement la continuité du vécu et des phénomènes de rupture » (Castex dans Castex, Cohen et Depaule, 1995 : 87).

« On sait que l'élargissement de perspective propre à l'histoire sociale est intégré dans une conception nouvelle du patrimoine à protéger, théoriquement sans exclusiv[ité] de genre ni de classe. » (Barbey, 1990 : 144) La notion d'espace est en elle-même un concept complexe que l'on retrouve dans toutes les branches des sciences humaines. Nous avons choisi l'anthropologie puisque cette discipline s'est intéressée aux environnements quotidiens, liant les pratiques et l'environnement. Plus précisément, il sera question des relations qui s'établissent entre les classes ouvrières populaires et le patrimoine afin de démontrer la valeur testimoniale des objets architecturaux du quartier de Pointe-Saint-Charles.



Figure 18 Maison de Pointe-Saint-Charles © Ville de Montréal. Gestion de documents et archives (VM94-EM1481-56.1), © Héritage Montréal



Figure 19 Vue aérienne du parc LeBer et de la ferme Saint-Gabriel Photographie Ville de Montréal, SDCQMVDE © Ville de Montréal, SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville (DM5 #134 105), © Héritage Montréal

Le logement permet un ancrage dans le territoire (Lussault, Paquot et Yonès, 2007) et génère, lorsque celui-ci est un lieu où il est possible de satisfaire ses besoins, un attachement émotif au quartier. C'est bien l'articulation entre le logement et son environnement (immeuble, rue, quartier) qui permet qu'on se l'approprié. De plus, il existe une différence entre loger et vivre (Younès, 2008 ; Le Scouarnec, 2007) ; c'est-à-dire entre un endroit où on loge et celui où on s'installe.

La lutte pour du logement abordable et subventionné dans Pointe-Saint-Charles est un exemple de patrimoine d'action participative qui refuse l'exclusion sociale et travaille à rendre la ville plus ouverte pour l'ensemble des citoyens. L'« individualisme positif » de Robert Castel (1995) assure le lien social et par conséquent la participation aux réseaux de sociabilité, l'affirmation de l'individu et la reconnaissance de ses droits. Dans son ouvrage *Les métamorphoses de la question sociale* (1995), Castel identifie trois étapes dans l'organisation sociale et du travail : 1) Division du travail et nouvelles formes de solidarité sociale, 2) Généralisation du salariat et acquis sociaux et 3) Déstabilisation de l'emploi et vulnérabilité sociales. Au tournant du XXe siècle, nous avons observé dans Pointe-Saint-Charles les 3 phases, d'abord le lien social est créé et se transmet par la solidarité, comme l'observe Gilles Lauzon (2004). Puis, le salariat assure l'intégration sociale grâce au résultat des luttes sociales et de l'effervescence d'après-guerre. Finalement, la troisième période est marquée par une déstabilisation et vulnérabilité qui touche de plus en plus de salariés. La crise des années 80 fait ainsi augmenter le nombre d'exclus (désaffiliation).

L'analyse de la décision prise par la Ville en 1963, laquelle acceptait un changement de zonage afin d'encourager l'implantation d'industries légères et ainsi, garder un certain niveau d'activité dans Griffintown est aujourd'hui critiquable bien que plusieurs croient en la vitalité économique et sociale du secteur redéveloppé en fonction du PPU Peel Griffintown de 2013. Toutefois, nous sommes en mesure de constater que les actions prises par les autorités ont contribué au déclin et à l'exode des habitants du secteur dont la population passe de 1 600 personnes en 1966 à 800 en 1971.¹⁹ Poitras (2017) écrit que dans Le Sud-Ouest, entre 1971 et 2011, tous les quartiers ont connu une baisse de leur population.

D'autres mesures sont prises ailleurs dans le Sud-Ouest. Par exemple, le quartier de la Petite-Bourgogne accueille un programme de rénovation urbaine qui détruira les maisons ouvrières du

¹⁹ (<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/griffintown-declin-et-renouveau>)

XIXe siècle pour les remplacer par de nouveaux logements mieux adaptés. La mise en place de programme de rénovation urbaine cherche à réhabiliter des quartiers fragilisés par des maux sociaux tels que la pauvreté en proposant de nouveaux aménagements urbains. Les autorités municipales compétentes cherchent donc à modifier l'image publique du quartier en agissant sur le symbolisme de l'espace domestique (Castex dans Castex, Cohen et Depaule, 1995). Pour André-Frédéric Hoyaux (2003), l'espace domestique ne se limite pas à l'intérieur d'une maison. L'espace domestique et un concept plus large dans lequel il inclut la construisent d'un monde où notre sécurité ontologique est maximum. Cette dernière est essentielle, car elle fonde le mécanisme de construction de l'identité de soi. Il « désigne la forme la plus importante du sentiment de sécurité en général. Selon ses mots, elle s'applique "à la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels" ». ²⁰

La rénovation urbaine peut s'avérer être une expérience troublante pour certaines personnes dont leur vie se résume à l'endroit qu'ils habitent, qu'ils ont toujours habité. Hoyaux ajoute aussi que « l'espace domestique possède donc un rôle majeur dans la construction du monde domestiqué de la plupart des habitants » (Hoyaux, 2003). La rénovation est aussi une forme de marquage de l'espace. Intentionnelle, agissant sur le présent, motivé par un acteur, la rénovation urbaine est, dans un sens, un legs des pouvoirs publics, une marque de leur passage sur la ville est sur le futur ce celles-ci. Nos sociétés sont motivées par l'innovation et le progrès. En générant de nouvelles idées, indirectement ou directement, elles interviennent dans l'espace urbain et cela signifie qu'il y aura intervention dans l'espace domestique de certains citoyens. Les multiples manifestations qui forgent l'identité de Pointe-Saint-Charles sont la réponse des citoyens ordinaire aux pouvoirs publics qui sont censés les représenter.

« Le marquage représente tout d'abord une forme de la matérialisation de l'identité, à la fois individuelle et collective » (Veschambre, 2004). Cette matérialisation s'exprime entre autres par ce que Jean-Paul Kaufmann appelle « l'objet des objets » à savoir la maison (Kaufmann, 1997). En

²⁰ Terminus Plus® La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. En ligne, Consulté le 29 août 2018.

considérant ces éléments, nous en arrivons à la conclusion qu'il y a une forme d'appropriation (Brunet et al., 1993) des autorités de l'espace et que la volonté de la Ville est d'imposer un changement d'image par le biais de l'architecture (Veschambre, 2004). L'exemple du cadre bâti voisinant le pont Jacques-Cartier est le parfait exemple. Le réaménagement des abords du pont Jacques-Cartier, en collaboration avec le gouvernement du Canada, dont les travaux se sont échelonnés de 1964 et 1966 eut comme conséquence de détruire 170 logements dans le Centre-Sud de Montréal (Morin, 1988). L'administration Drapeau, alors au pouvoir, cherchait à « mettre Montréal sur la carte (du monde) ». Selon cette administration, les taudis avaient un impact négatif sur l'expérience des visiteurs de l'Expo 67. Les abords du pont Jacques-Cartier, qui est le plus important moyen d'accès pour les automobilistes aux îles de l'Exposition universelle de 1967, sont donc détruits et les taudis restants sont masqués par de grands panneaux.

Dans le cas qui nous intéresse, si l'architecture est un moyen de s'approprier l'espace, la Ville de Montréal, par la rénovation urbaine a exprimé son point de vue « sur [les] classes sociales [qui habitaient à cet endroit] et [a cherché à modifier] l'organisation sociale en général » (Veschambre, 2004 : 75). En s'attaquant à un quartier populaire, la Ville a exprimé sa volonté de modifier l'ordre social établi naturellement en éliminant du logement ouvrier. En agissant de la sorte, la Ville limite les populations les plus démunies dans leur possibilité à trouver un logement. Différentes études sociologiques sur la vie quotidienne des familles ouvrières (Paul-Henry Chombart de Lauwe, 1977) et sur l'espace ouvrier (Michel Verret, 1979) insistent sur le fait que la culture est responsable des choix résidentiels et des pratiques quotidiennes qui y sont liées. L'endroit où résident ces populations découle donc de la culture qui les caractérise comme l'on décrit Richard Hoggart (1976) ou encore Edward Palmer Thompson (1963).

La référence au « populaire » passe, la plupart du temps, par l'étude de groupes socialement et géographiquement situés. C'est d'ailleurs un point important, car la question de la culture populaire est une notion intimement liée au contexte. Puisque nous sommes en présence de plusieurs éléments variables tels que la diversité des conditions matérielles, des trajectoires géographiques et culturelles vécues par les membres des classes populaires il est plus juste de dire qu'il n'y a pas une culture populaire, mais plusieurs cultures populaires. Les travaux des chercheurs britanniques ayant travaillé sur les études culturelles ainsi que ceux du Centre for Contemporary Cultural Studies de Birmingham se sont penchés sur cette notion. Hoggart (1957), Williams (1958) et

Thompson (1963) proposent une analyse bien vaillante et ouverte des cultures ouvrières. La notion de culture populaire interroge un contenu, c'est-à-dire le peuple.

Différents éléments peuvent la caractériser tels que la recherche de l'adhésion du groupe qui se traduit par le partage de rituels et de symbolisme en plus de valoriser les échanges. La pratique de la religion est donc dans les cultures populaires un élément d'importance. Les classes populaires ont forgé une image caractéristique qui s'est matérialisée par l'investissement des quartiers ouvriers, dense, et pluriculturel, dont les traces sont toujours aujourd'hui visibles et toujours investi par les générations qui leur ont succédé.

La culture populaire, tout comme la culture, est un terme composé de plusieurs couches d'interprétations. Le terme possède diverses acceptions selon les disciplines des sciences humaines. Toutefois, avant de parler de culture populaire, il semble judicieux d'en tracer un portrait et de comprendre d'où elle émerge. En 1846, l'écrivain William Thoms forge le terme folklore en réponse aux travaux d'intellectuels britanniques étudiant les « antiquités populaires ». Il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle avant que les chercheurs commencent à étudier les enjeux liés à la culture populaire. Edward Tylor, décrit la notion de culture populaire comme un « ensemble complexe qui inclut les connaissances, croyances, arts, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société. » (Tylor cité dans Rocher, 1992) Il s'agit d'une acception large du concept de culture comme un ensemble de représentations collectives propres à un groupe social.

Si nous revenons au concept de culture un instant afin de préciser que la culture est à la fois une production et un produit qui s'autoalimente d'elle-même. L'élément qui distingue la culture populaire des autres cultures peut se résumer aux effets sociaux qui affectent la structure sociale qui varie en fonction du contexte, des différences sociales et de la position hiérarchique. On ne peut pas comprendre la culture populaire sans penser aux conditions matérielles et symboliques. Différents facteurs ont au cours des études indiquées que les classes ouvrières ont, de manière générale, un faible revenu et/ou une précarité économique, moins de scolarisation une absence de perspectives d'ascension sociale, etc. C'est pour cette raison que le lieu où elles habitent est important. Selon Luc Noppen (1995), « le cadre bâti des villes est producteur d'identité urbaine » et Stuart Hall (1966), en parlant des structures architecturales et urbaines mal conçues expliquent

que la défaillance de ces structures serait l'une des raisons principales des troubles sociaux urbains (Hall, 1966 : 202-221).

Pour les auteures Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud qui se sont intéressées au traitement de l'espace et à son inscription sociale, « l'espace est fait d'un jeu raffiné de renvois et de correspondances entre les multiples composantes de la nature et de la culture, de l'individu et de la société, jeu à chaque fois originale et dont l'originalité qualifie l'espace en le différenciant des autres, fondant et exprimant ainsi l'identité d'un groupe » (Lévy et Segaud, 1983 : 9). Elles reconnaissent le rôle fondamental du social dans la structuration de l'espace. Nous assistons donc à ce que l'on nomme « le marquage [qui se manifeste notamment] par la disposition des objets où les interventions sur l'espace habité est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation » (Segaud et al, 2002, p. 28). L'utilisation de la chaise en plastique blanche que certains citoyens transportent dans l'espace public l'été est une forme de marquage.

Enfin, l'espace devient un lieu actif témoignant des identités : celles des lieux et celles des personnes. La partie active de l'habitat ce sont les gestes quotidiens que l'on porte à l'espace que l'on habite.

« L'habitat est une création délibérée par l'habitant d'un rapport dynamique d'appropriation de son espace propre. Cette appropriation est ainsi une expression individuelle. Elle relève de l'affirmation identitaire de l'habitant. En ce sens, l'habitat est le projet d'engager l'espace habité dans la construction de soi. » (Serfaty-Garzon, 2003 : 4)

Cette construction de soi passe en partie par la quête d'intimité, « cet espace des attitudes, des manières, des tenues, des paroles, des agissements, qui tiennent à distance toute sanction sociale » (Laé, 2000 : 89), caractérise dans une large mesure l'habiter.

L'analyse ethno-anthropologique de l'espace que font Lévy et Segaud montre ce que deviennent les formes de l'espace lorsque les composantes de l'univers social changent sous l'effet de facteurs externes. Ainsi, les habitants d'un espace classent et hiérarchisent les lieux (Lévy et Segaud, 1992). Les changements brutaux marquent l'espace tel que nous le constatons dans Griffintown ou encore par l'effacement de Victoriatown où des secteurs entiers de logements ont été démolis. Dans le premier exemple, l'objectif est de densifier l'espace tandis que dans le deuxième exemple, l'état

délabré et insalubre fut sacrifié au nom de la modernisation (Barlow, 2005 ; Radio-Canada Information, 2006). Si l'objectif politique est légitime, la démolition des logements jugés insalubres reste chargée symboliquement (Veschambre, 2004).

Dans la culture populaire, il semble se dessiner une relation particulière entre la notion de quartier et l'attachement (Young et Wilmott, 1983). Le quartier est un lieu d'échange dans lequel les gens sociabilisent (Grafmeyer, 2007), il est parfois une « figure à géométrie variable » (Grafmeyer, 1991). Il est appréhendé tantôt sous sa forme « construite », tantôt sous sa forme « perçue ». Le quartier est un lieu d'interactions sociales, un espace politisé dont les mouvements nés dans les années 1960 et 1970 témoignent de l'identité propre au lieu d'habiter. Puisque l'habitat est une création, certains lieux acquièrent, avec le temps, une signification particulière qui sert de base au processus d'appropriation. Les habitants des quartiers populaires cherchent dès lors à préserver leurs caractéristiques résidentielles et patrimoniales (Cloutier et Sacco, 2012 : 58). « Le chez-soi est ainsi plus que le "home". Il est l'espace de la constitution d'une identité et de la dynamique d'évolution de cette dernière » (Serfaty-Garzon, 2003 : 8).

La relation que nous avons à l'espace, la relation que l'espace entretient avec la culture et finalement notre rapport à la culture semblent influencer la manière dont nous construisons un monde de représentation (Lévy et Segaud, 1992 ; Lazzarotti, 2006 ; Hall, 1966). L'anthropologue américain Edward T. Hall a développé le concept de proxémie qu'il décrit comme « l'ensemble des observations et théories que l'Homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique » (Hall, 1966 : 13), c'est-à-dire l'étude de l'usage de l'espace. Pour Hall, la culture est déchiffrable comme un langage à partir d'un code. Ses travaux, axés sur la structuration et la signification, ont démontré que les distances pouvaient varier d'un individu à un autre, mais aussi d'une culture à une autre. Il en dégage trois types d'organisation : informel (interactions sociales), semi-fixe (meubles des habitations) et fixe (bâtiments de villes). Nous ne retiendrons que les types informels et fixes dont l'utilisation nous permettra, plus loin, d'étayer notre propos. La manière dont nous utilisons l'espace révèle qui nous sommes individuellement et collectivement. Pour Hall, la manière dont nous structurons l'espace influence la sphère sociale ; des structures urbaines et architecturales mal conçues seraient l'une des raisons principales des troubles sociaux urbains (Hall, 1966 : 202-221). Dans la Dimension cachée, Hall énonce des éléments dont les enjeux lui semblent importants pour planifier l'avenir. Deux des quatre éléments ont retenu notre attention :

1 — évaluer l'échelle humaine à travers toutes ses dimensions, y compris les dimensions cachées de la culture, 2 — lorsque c'est possible, sauvegarder (rénover si nécessaire), des « quartiers anciens possédant une valeur esthétique » considérant qu'ils sont « la continuité du présent avec le passé et introduisent la diversité dans nos paysages urbains ». Cette notion de paysage urbain est importante. Elle s'applique principalement à l'espace urbain et se caractérise par une anthropisation, c'est-à-dire une transformation du milieu naturel par l'homme. Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud, dans leur ouvrage *Anthropologie de l'espace* (1983) précise que nous sommes spectateurs du modelage de l'espace par l'homme en société et définissons la relation entre les hommes et leur milieu.

« Depuis la révolution industrielle, l'espace est devenu dans nos sociétés un objet stratégique entre les classes sociales et les groupes tandis que, parallèlement, certains lui attribuaient des vertus thérapeutiques majeures. Depuis les Hygiénistes du 19^e siècle jusqu'aux discours actuels de la DDASS [Direction départementale des affaires sanitaires et sociales], l'espace apparaît comme le moyen de redresser les déviances de tous genres et la soumission au “bon espace”, l'épreuve par laquelle il faut passer pour mériter son intégration. » (Lévy et Segaud, 1992 : 14)

Quant aux enjeux de mobilité, ils entrecoupent ceux liés à l'anthropologie de l'espace. Le géographe Michel Lussault parle de la « spatialité de l'individu » (2009) pour évoquer les questions identitaires liées à l'espace en tant qu'enjeu de positionnement entre ceux qui ont et ceux qui n'ont rien. Par conséquent, « dans un contexte où l'étalement urbain a augmenté les distances à parcourir pour accéder à une bonne partie des ressources urbaines, la faible mobilité des “pauvres” pose problème » (Fol, 2010 : 27). La sociologue française Catherine Paradeise partage cette idée, mais ajoute, en parlant de mobilité et de ses effets sur la sociabilité : « la vie ouvrière, contenue dans une zone étroite par la pauvreté et la faible mobilité géographique, est confinée à la famille étendue » (Paradeise, 1980 : 574). La mobilité affecte les travailleurs des quartiers populaires et le cadre familial en raison de l'éclatement spatial du cadre de vie (Duvoux, 2010). La géographe sociale Anne-Marie Séguin et le sociologue Gérard Divay soulignent l'importance de « tenir compte du degré de mobilité résidentielle des pauvres sur le marché du logement et du degré de fragmentation spatiale des sous-marchés au sein de l'agglomération. » (Séguin et Divay, 2004 : 76)

Le culturalisme, courant anthropologique qui met l'accent sur l'influence du milieu culturel et des formes acquises de comportement sur l'individu complique « la compréhension des mécanismes

de domination d'une part, et de mobilité sociale d'autre part » (Agier, 1995 : 1). S'opposant à l'individualisme des approches de l'École de Chicago, l'anthropologie de la pauvreté cherche, dans les milieux urbains, « des ensembles humains tout la fois différents et solidaires, rappelant ceux des villages sur lesquels s'était formée la tradition anthropologique. » (Ibid.). La lecture des ouvrages des fondateurs des études culturelles (Hall, Hoggart, Thompson, William) témoigne de ces ensembles humains distincts que sont les quartiers populaires. Le développement en périphérie du centre fait, dans le contexte actuellement vécu, de ces lieux des espaces à fort développement économique. Dans ce contexte, le Sud-Ouest occupe une place centrale dans le développement, car « à l'instar des autres arrondissements montréalais, celui du Sud-Ouest ne doit pas être saisi comme un tout homogène » (Poitras dans Klein et Shearmur, 2017 : 116). Les différences économiques qui se manifestent dans ce secteur s'opposent bien souvent, les enjeux et les besoins sont différents que l'on habite dans les appartements en copropriété situés de part et d'autre du canal de Lachine ou les HLM. « Ces quartiers sont convoités puis appropriés par des catégories sociales en mobilité sociale ascendante et dont le nombre croît rapidement à la faveur de la tertiarisation de l'économie et surtout du développement du secteur public » (Germain, 1988 : 123). Cette appropriation pousse les résidents relogés ailleurs. « L'enjeu concerne non seulement la redistribution des fonctions urbaines dans l'espace, mais aussi celle des groupes sociaux. Éliminer les taudis, c'est aussi une occasion de repousser en périphérie des catégories sociales jugées indésirables ; en l'occurrence une population cosmopolite, non qualifiée, pauvre et dite socialement déracinée » (Germain, 1988 : 120).

L'enjeu de la centralité influence, dans le cas du Sud-Ouest, le développement urbain. La centralité et la mobilité constituent un des principes organisateurs de l'espace urbain (Macario, 2012 : 14). Le centre, dans le cas échéant, se distingue d'autres lieux avec lesquels il est dans une relation dominante suivant différentes échelles de mesure de sa « supériorité » (Monnet, 2000 : 401).

Le développement de la mobilité transforme la manière dont nous pensons la ville (Brochu, 2011 : 37). Les principes urbanistiques ayant présentement cours créent de nouvelles formes de mobilité, des frontières perméables entre le centre et la périphérie ; entre périphéries elles-mêmes. La géographe Damaris Rose souligne que « le concept de "distinction" de Bourdieu évoque les valeurs symboliques, voire identitaires, que revêt la centralité pour les nouvelles couches moyennes » (Rose, 2006 : 40). L'arrivée de ces nouveaux résidents attirés par la proximité du centre fait en

sorte qu'il y a moins de logements disponibles et peut se traduire par une augmentation du prix des loyers. Marie Chabrol (2011) résume bien l'état de la situation. La gentrification est le résultat de l'augmentation générale des prix liée au logement que les couches moyennes investissent. Selon elle, « ce facteur économique primordial permet d'expliquer pourquoi une fraction des nouveaux résidents ne se reconnaît pas socialement dans leur nouveau quartier de résidence et y développe très peu d'activités au quotidien, tout en continuant à fréquenter d'autres lieux » (Chabrol, 2011 : 3). Néanmoins, elle souligne que la gentrification n'est qu'une étape dans le cycle du développement. Poitras (2017) vient toutefois souligner les enjeux de l'accès au logement dans le contexte actuel à la faveur des habitations en copropriété (condos) et l'importance du travail des acteurs sociocommunitaires dans la recherche pour l'accessibilité à des logements abordables.



Figure 20 Bannière accroché sur le toit d'un immeuble de la rue Wellington au coin de la rue Charon. Printemps/été 2016. Photo : Marc-Olivier Vézina

4. LA DILUTION HISTORIQUE

« Lorsqu'une matinée suffit pour entamer la destruction de plusieurs immeubles, victimes d'une « opération de restructuration urbaine », c'est véritablement l'identité des habitants du quartier tout entier qui est mise en danger - d'où d'ailleurs des réactions très violentes des populations à ce genre d'initiative. Le temps du spéculateur, de l'ingénieur et de la machine n'est pas celui de l'habitant - qui lui, façonne son identité par rapport au quartier par une accumulation jour après jour d'expériences qui constituent une grille avec ses variations. »

(Noschis, 1984 : 73)

L'urbanité est au cœur de ce mémoire. Jacques Lévy et Michel Lussault décrivent l'urbanité comme un « couplage de la densité et de la diversité des objets de société, tangibles et symboliques, au sein d'un espace urbain donné. L'approche de l'urbanité ne la réduit pas à ses dimensions matérielles et fonctionnelles et intègre les réalités de société immatérielles (idéologies, normes, valeurs collectives et individuelles, etc.) ». (Lévy et Lussault, 2003) L'urbanité se développe sur la mixité des ensembles, qu'ils soient sociaux ou fonctionnels (Lévy et Lussault, 2003), ils résultent de la forte densité de fait social.

Le XVIII^e siècle, essentiellement en Angleterre, fut une période de transformation importante. Elles ont changé la manière dont nous percevons les villes et les campagnes. C'est un siècle de révolution où naissent des valeurs mercantiles axées sur le bien-être individuel qui encourageront les futures générations à se battre pour leurs droits d'être. Le XVIII^e siècle fut une période de transition, mais ce qui a changé le paysage des villes ce sont les usines et les travailleurs, les ouvriers, le prolétariat. La Révolution industrielle a fait basculer la société. Le pouvoir était entre les mains des classes dominantes, lesquelles puisaient leur fortune de l'exploitation agricole concédée à des artisans vers une société totalement nouvelle, une société commerciale propulsée par le développement des industries et la capacité de produire plus, plus rapidement. La ville, avec

l'exode rural des paysans à la recherche de travail dans les grandes usines, devient un milieu dense et condensé.

La Révolution industrielle à créer un Nouveau Monde, elle a aussi transformé son langage pour décrire les transformations sociales. L'exode rural transforme l'agriculteur en ouvriers, il intègre une nouvelle classe, le proletarius, qui est un citoyen de dernières classes. Les prolétaires sont ces gens que décrit la doctrine marxiste. Le marxisme prédit que l'exploitation, en continu, du prolétariat mènera forcément à une révolte de ces derniers contre la bourgeoisie. Ce système de domination existe toujours. Le prolétariat urbain d'aujourd'hui ne se résume plus aux employés d'usine, il est plus large. Le sémiolinguiste Marc Arabyan dans un texte intitulé *De « classe ouvrière » à « classes moyennes »*, une réfection terminologique du champ social en France, à dit que « l'absorption de classe ouvrière par classes moyennes n'est pas le seul mensonge de la sociologie de Chicago. » (Arabyan, 2014) Le texte, dont l'intention est de différencier les multiples sens, indique, en parlant du présent, que le « nombre de « travailleurs pauvres » et « précaires » [qui vivent dans nos sociétés et qui gagner moins que ce qui est nécessaire pour vivre] est tout à fait comparable à celui du prolétariat d'autrefois. (Arabyan, 2014)

Ces faits sociaux prennent place, entre autres, dans une « fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité ». Le terme quartier est, en aménagement et en sociologie, des concepts déjà bien étudiés. Cette phrase résume ce que les auteurs, Françoise Choay et Pierre Merlin, ont décrit sur le sujet dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (1987), mais c'est la définition qu'en donnent Jacques Lévy et Michel Lussault qui parle de « puissante mythologie spatiale », de « fortune de l'image », d'« entité singulière », de « proximité spatiale et de proximité », « de goûts », « de pratiques communes » et de « relation interindividuelle », des termes et des notions qui exprime l'existence de liens entre les résidents d'un même secteur. Le quartier est un lieu de développement et, dans une conception orientée vers l'intangibilité de certains patrimoines, l'application à une échelle plus petite comme celle du quartier, permet de mieux comprendre comment le paradigme patrimonial. Ce dernier ne peut être compris sans comprendre l'articulation des enjeux de développement urbaine et l'importance du culte des monuments (Riegl, 1984 [1903]).

Nous avons choisi de réaliser ce mémoire, car nous avons déterminé que la notion de patrimoine est large, elle est « polysémique [et] à un statut épistémologique ambigu [. De plus, elle] constitue un métalangage. » (Barrère, Barthélémy, Nieddu et Vivien, 2005) Nous nous sommes intéressés au patrimoine et à la valeur historique et pour être plus précis, au décalage entre la réalité perçue et la réalité vécue. Les acteurs sociaux, les habitats et les organismes du quartier de Pointe-Saint-Charles sont au cœur du sujet. Plus spécifiquement, nous avons travaillé sur la culture populaire dans un milieu urbain en transition où s'observent des éléments structurant comme le communautarisme et la gentrification. Comment peut-on patrimonialiser (Heinrich, 2009) la culture populaire sachant que « la patrimonialisation est une intervention visant la création, la préservation ainsi que la diffusion de ces formes de patrimoine dans une perspective intergénérationnelle. » (Lavoie, 2014) Cette définition est non sans rappeler les travaux des Cultural Heritage Studies et plus spécifiquement le *Authorized Heritage Discourse* (Smith, 2006).

La destruction, est-elle la conséquence inévitable de l'évolution ? Cette idée est proposée par Françoise Choay en 1992 dans *L'allégorie du patrimoine*. Choay soutient que le cadre bâti finit toujours par s'inscrire dans un « cycle universel de création/destruction » (Choay, 1992 : 181) ; la démolition fut, et demeure, présente à toutes époques et chez toutes les civilisations. Les raisons sont nombreuses : vétusté, inutilité, dysfonctionnement, inadaptation, mais le plus souvent la démolition est l'action qui permet la modernisation. Les sociétés ont toujours démolit « en toute conscience et sans états d'âme... » (Choay dans Fortier, 1996 : 13) La destruction n'est pas toujours négative (Loc.cit.) et elle peut être nécessaire à la régénération de la ville. Toutefois, une distinction doit être faite entre l'action de détruire afin de permettre à la ville d'évoluer et la destruction comme moyen de répression-destruction de la mémoire. Nous effectuerons dans ce mémoire une distinction entre la démolition et la dilution historique.

Les quartiers ouvriers sont des environnements précaires. En effet, souvent nous y rencontrons une grande pauvreté ainsi qu'un parc bâti en mauvais état. De plus, la population doit, plus que les autres, s'adapter aux changements sociaux et économiques. Ces quartiers sont également les témoins des migrations économiques (par exemple dans Pointe-Saint-Charles, nous retrouvons beaucoup d'Irlandais et d'Ukrainiens et dans un sens plus général les populations liées à l'exode

rural ayant accompagné la révolution industrielle à la fin du XIXe et au début du XXe siècle²¹). Ces différents éléments contribuent à la construction d'une identité historique propre au lieu, un lien entre les habitants (Klein et Shearmur, 2017 : 2) et l'identité du lieu présent et passé. Cette identité peut se manifester de différentes manières. Cela dit, dans ce mémoire, nous nous sommes intéressés à l'esprit communautaire et sa capacité à conserver et à servir de liant social par la protection du patrimoine.

Les études sur le patrimoine, la patrimonialisation et les Critical Heritage Studies s'entendent toutes pour dire que la manière d'aborder les enjeux patrimoniaux requière une pratique multidisciplinaire. Cette nouvelle manière de voir le champ se distingue par les liens étroits qui se sont liés entre les approches du patrimoine fondées sur les sciences sociales et les sciences humaines et le secteur de la conservation professionnelle orienté par un matérialisme scientifique (Winter, 2012). Sans revenir sur la patrimonialisation, soulignons qu'elle aussi devient un acte performatif. La patrimonialisation se définit comme « l'expression active, affective ou artistique des représentations de soi individuelles et collectives (Robertson 2012). [...] Au cours de ce processus, les individus cherchent à conserver leur habileté à “faire le monde” avec des moyens qu'ils contrôlent socialement, économiquement et politiquement (Arendt 1958). » (Ashley et Terry, 2018) La question des inventaires est dans ce cas pertinente. Nous savons que la plupart des pays possèdent des listes sur lesquelles figurent des lieux, qui a leurs yeux, portent une valeur historique significative. Ces lieux sont ceux qui définissent l'identité de ceux qui y vivent, mais leur identification basée sur « π » qui n'est comprise que par les professionnels, les scientifiques et l'élite. (Emerick, 2014), Mais, la multidisciplinarité qui est proposée par un nombre grandissant de chercheurs, il est intéressant de noter que les professionnels de la conservation du patrimoine, qui se distingue des chercheurs dans les études classiques sur le patrimoine, n'utilisent pas les mêmes méthodologies de recherche. (Wells et Stiefel, 2018)

Le rapport économique à la ville est un des enjeux lorsque l'on parle d'ancrage résidentiel. La pression exercée par le centre-ville sur les quartiers centraux est un enjeu en raison de la capacité des populations de ces quartiers à résister ou encore en raison de la difficulté qu'ont les populations

²¹ Héritage Montréal. Montréal en quartiers. 2006 à 2008. « Quartier Pointe-Saint-Charles », Héritage Montréal Montréal en quartiers. Consulté le 9 juin 2017. <http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=14>

vulnérables à se relocaliser. Pour habiter quelque part, il faut avoir les moyens non seulement d'y vivre, mais aussi de s'y épanouir. Les changements auxquels font face les anciens quartiers péricentraux (par exemple, la gentrification et la densification) ont pour effet de diluer l'historicité des lieux et contribuent à l'oubli du passé vécu. Cela pourrait s'expliquer par ce que Henry Lefebvre décrit comme l'instrumentalisation de l'espace. Cette idée décrit ce qui se produit quand l'espace est utilisé comme un moyen de s'approprier une légitimation. Elle introduit une distinction importante entre ce qui se passe dans l'espace, qui relève du vécu et du perçu par les habitants, et ce qui est fait de l'espace par les professionnels de l'aménagement (Lefebvre, 1974). La Ville a déjà, dans les années 60, exprimé sa volonté de faire table rase du quartier afin de se débarrasser des taudis. Drouin, explique que durant les « années 1950-1960, l'intérêt pour les bâtiments anciens se jugeait par le concept de « monument historique ». (Drouin, 2012) Cet idéal type, basé sur les valeurs d'âge, d'histoire et d'art, déterminait ce qu'était le patrimoine et statuait sur la pertinence de sauvegarder tel ou tel bâtiment. Pour revenir à la notion de Lefebvre, la Ville, une administration différente, quand elle est confrontée à la vétusté des quartiers de Pointe-Saint-Charles et de Saint-Henri, instrumentalise les perceptions du patrimoine de manière négative où la valeur d'âge justifie tout, même les opérations bulldozer dites au nom de la modernité.

Reflétant les changements dans les paradigmes qui guident, en déterminant les principes, en utilisant « la vénérable valeur d'âge, autrement utilisée pour qualifier des “monuments historiques”, celle qui avait permis la protection des témoins du 18^e siècle » (Drouin, 2012), mais, cette fois, pour soutenir son intention d'intervenir et détruire ces l'habitat ouvrier. Germain (1988), à propos du plan Dozois dont les conditions étaient similaires à celles des quartiers du Sud-Ouest, explique comment l'intention derrière cette opération urbaine visait à une reprise, à l'avantage de la Ville dirigé par Jean Drapeau, de l'espace afin d'« éliminer les taudis [et] de repousser en périphérie des catégories sociales jugées indésirables. (Germain, 1988 : 120)

Les changements de paradigmes quant à la place et à la conception de ce qui est patrimoine évoluent. (Drouin, 2012) Le concept même de patrimoine industriel est relativement récent, tout comme celui de patrimoine culturel immatériel. Les interventions sur le tissu urbain ont comme effet de diluer petit à petit les traces. Un objet devient patrimonial, il peut accéder au statut d'objet patrimonial que si nous avons lui octroie cette fonction. Tant et aussi longtemps que nous ne lui accordons pas le statut d'objet patrimonial, il reste un objet ordinaire. Le patrimoine sera ce que

nous déterminons qu'il est identifié ou non de la sorte comprise entre notre naissance et notre mort. À une certaine époque, la frénésie de la modernité à pousser les administrations à renoncer à l'existant pour entrer dans la modernité. Toutefois, plus nous nous rapprochons du présent, plus l'homme est intervenu et a étendu le concert de sauvegarde, plus les interventions sur le tissu sont significativement chargées de significations patrimoniales qui deviennent questionnables au regard de l'authenticité. Nous ne devons pas sacraliser le patrimoine au risque de le voir dépérir ou oublier. Les changements apportés au fil du temps au tissu des bâtiments et des lieux sont considérés souhaitables, car ils renforcent l'authenticité, comme dans le cas de Pointe-Saint-Charles. Néanmoins, la lisibilité des éléments patrimoniaux doit demeurer reconnaissable. La question de la pérennité du patrimoine est donc inévitable. C'est ici que nous évoquons le « nouveau patrimoine » de Graham Fairclough (2009) ou la « nouvelle histoire » de Daniel Roche (1997). En l'absence d'usage le patrimoine est inéluctablement voué à s'effacer et, malgré l'apport considérable de technologie et du travail de numérisation, le patrimoine risque de se perdre en l'absence de support.

Quels sont les enjeux patrimoniaux existant dans un contexte populaire et quels sont les enjeux de conservation de ce patrimoine, généralement situé dans les anciens quartiers industriels, en périphérie des centres historiques ? Les enjeux sont essentiellement ceux liés au patrimoine qui se démarque par sa différence et sa singularité avec la notion de patrimoine au sens généralement reçu autant chez les experts que chez la population. Ces patrimoines sont, entre autres, ceux de patrimoine industriel, de patrimoine vernaculaire, de patrimoine immatériel. Ils sont tous des patrimoines relativement nouveaux. Bien souvent, les caractéristiques inhérentes, soit la taille et la fonction, rendent difficile l'intégration de ses structures et leur réhabilitation. Néanmoins, le patrimoine industriel est une notion large et ce dernier ne se réduit pas qu'aux immenses structures. Le patrimoine industriel témoigne des changements sociodémographiques importants qui ont marqué, en profondeur, les villes. Dans ce mémoire, nous nous intéressons aux transformations et à la création de mémoire collective. Si nous avons déterminé que nous nous positionnions sur une échelle temporelle relativement large, du XIXe siècle à maintenant, nous avons quand même concentré nos recherches sur la naissance du quartier avec l'industrialisation, le déclin des années 60 et le temps présent. Loin d'être arbitraires, ces moments d'histoire correspondent à des moments charnières.

Les relations entre la patrimonialisation et la culture populaire ont été peu étudiées et ce sujet permet de cibler spécifiquement un terrain, soit les quartiers en périphérie du centre issue de l'industrialisation et de l'arrivée d'immigrants venant d'Irlande, d'Écosse, de l'Angleterre, d'Ukraine ou encore, les migrants internes qui arrivent des campagnes et qui se cherchent un emploi. Les liens entre ces deux domaines peuvent nous apprendre pourquoi, dans un contexte de pauvreté, peu de mesures sont prises pour honorer ces objets ordinaires. Nous savons, néanmoins, que la logique patrimoniale diffère de celles utilisées pour les objets d'avant la révolution industrielle (Choay, 1992). Nous entretenons, dans les villes postindustrielles, un nouveau rapport au temps et à l'espace. Les Critical Heritage Studies présentent le patrimoine comme une action qui se manifeste dans le présent (Emerick 2014) et que le passé devient *active and alive* dans le présent (Silverman, Waterton, et Watson 2017).

Les critères d'analyse pour le patrimoine industriel sont différents. En effet, de nouveaux éléments sont à considérer. Tant la production sérielle que la mécanisation des procédés ou encore l'imposante structure du bâti nous obligent à innover et à repenser les critères d'évaluation.

Au centre de cette recherche se rencontrent l'identité et la mémoire. Dans la logique développée par Vincent Veschambre, l'analyse des traces nous permet de saisir comment et pourquoi, à travers le temps, la manipulation des éléments structurant la pensée patrimoniale s'est imposée. En effet, dans la mesure où nous cherchons à comprendre les liens entre la culture populaire et le patrimoine, il nous apparaît utile de comprendre le rôle de la culture dominante et comment cette dernière influence la mémoire.

La notion de patrimoine est en soi un problème. La nature polysémique (Devallées et Mairesse, 2011) et les applications du terme patrimoine font qu'il est difficile de saisir le sens et des enjeux qui y sont rattachés. Comment comprendre le patrimoine industriel ? Le bâti industriel pose, dans sa reconnaissance et son analyse, toutes sortes de problèmes notamment dans son épistémologie donc les valeurs diffèrent des normes généralement acceptées. Un autre élément auquel nous devons porter une attention toute particulière est l'objet physique. L'aspect négligé du patrimoine industriel, mais aussi celui des quartiers populaires qui se sont développés en marge de ces grandes usines, soulève de nombreuses questions. En raison de son caractère controversé et labile, souvent

même contradictoire, il est difficile d'inciter les populations à découvrir ces espaces témoignant du passé et (plus généralement) du devenir des villes.

4.1. PATRIMONIALISATION DE LA CULTURE POPULAIRE

La construction d'une mémoire collective est un processus qui prend du temps et qui doit prendre place dans l'espace. Henri Lefebvre, en 1970, définit que l'espace est abstrait et qu'il est manipulable. Étant abstrait et manipulable, pour Lefebvre l'espace sert d'instrument de domination qu'il voit se manifester par l'iconographie ou les normes, pour produire un espace qui sera conforme aux intérêts des groupes dominants. Malgré la désignation de lieux historiques nationaux du Canada, le canal, qui fait partie d'un ensemble d'éléments sélectionné par les autorités compétentes et chapeautés par le gouvernement fédéral, est considéré comme étant « au cœur de l'identité canadienne » (Parcs Canada 2007 : 3) et l'objectif de cette reconnaissance est d'aider « la population à mieux comprendre et apprécier le Canada » (Ibid.). Force est de constater que cette initiative portée par Parc Canada, même si elle est agréable, la réhabilitation des berges du canal, fut manipulée par les intérêts des groupes dominants afin d'offrir des espaces de vies à des gens pouvant se permettre ces nouveaux édifices d'habitation. Le cas des terrains de la rue Saint-Patrick sur lequel nous reviendrons exemplifie bien la réalité.

Lorsque Parc Canada a décidé de réhabiliter les berges du canal Lachine en 1977, la réaction de la population fut positive, car, pour plusieurs, ce fut comme un retour aux sources. Le géographe Michel Lussault (2002) a bien décrit l'importance de la matérialité et de la visibilité dans ces processus de construction identitaire : individus et groupes sociaux ont tendance à se référer à des repères spatialisés pour exprimer leur légitimité à être « de quelque part », voire à y exercer une forme de pouvoir. (Veschambre, 2014) En réalisant un projet de cette envergure, Parc Canada a offert un cadeau d'une valeur inestimable aux Montréalais. Patrimonialiser la culture populaire est une tâche complexe. En effet, en raison du caractère ordinaire du patrimoine qu'elle offre, certains y voient simplement l'ordinaire et nous savons qu'un objet ne peut acquérir le statut de patrimoine sans qu'il soit supporté par une communauté ou un groupe d'individus qui assurent le rôle de commémoration et d'authentification.

La réhabilitation des berges eut inévitablement des répercussions sur les populations locales. En effet, en réhabilitant les berges, Parc Canada a stimulé l'économie ; pensons au marché Atwater, qui génère un chalandage nouveau et fort différent ou bien aux nombreuses tours d'habitation en copropriété. Dans son étude sur les berges, Hélène Bélanger (2010) met en évidence les tensions que génère l'arrivée de ces nouvelles personnes sur le milieu. Le bilan semble positif, mais ce dernier s'accompagne aussi d'un bémol. L'arrivée de nouveaux résidents mieux nantis n'est pas une mauvaise chose en soi, elle peut profiter aux locaux en stimulant une économie de quartier comme il est présentement possible de le constater sur la rue Centre et dans les alentours de l'édifice le Nordelec. Toutefois, ces nouveaux habitants peuvent représenter une menace, leur présence s'accompagne souvent d'une hausse des prix du loyer en raison de la hausse de la valeur des anciennes habitations qu'ils rénovent. Il sera, dans le futur, fort intéressant de se pencher sur les effets de cet embourgeoisement ainsi que sur la réaction et les actions prises par les groupes communautaires afin de protéger les droits des citoyens. En terminant, soulignons « l'apport des groupes communautaires et des mouvements urbains dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants et le développement de nouvelles formes de solidarité a été inestimable (Le Collectif CourtePointe, 2006) » (Poitras, 2017 : 108). Les groupes communautaires et les associations citoyennes ont mis de l'avant de nombreux projets et grâce à eux plusieurs initiatives ont vu le jour afin de minimiser l'impact des transformations sociodémographique et socioéconomique sur les populations les plus vulnérables.

« Pour les sciences sociales, le terme de “culture populaire” [...] la référence au “populaire” passe la plupart du temps par l'étude de groupes socialement et géographiquement situés. C'est la culture populaire qui fournit le matériau pour la sociabilité du quotidien », rappelle Di Maggio (1987) » (Pasquier, 2005 : 61 et 66). Le contexte de pauvreté et de précarité socioéconomique a nécessairement un impact sur le cadre bâti. Le petit patrimoine, moins spectaculaire en raison de son esthétique différente, demeure néanmoins partie intégrante du concept plus général de patrimoine. Associé à l'architecture vernaculaire, le petit patrimoine est une trace souvent négligée, ces bâtiments sont des témoignages importants de l'évolution du mode d'habitation, le vernaculaire ne renvoie pas uniquement au type de constructions que l'on retrouve dans les campagnes (ICOMOS, 1999 : 124). Le discours de beaucoup d'architectes tend à minimiser l'importance de la culture ouvrière et pauvre, laquelle est souvent associée à la notion d'architecture de type

vernaculaire (Frey, 2010), à un objet n'ayant pas eu droit aux mêmes considérations et aux mêmes protections que la « grande architecture » (Hervouet dans Khaznadar et Cahat, 2012).

5. LE QUARTIER DE POINTE-SAINT-CHARLES

« Les lieux et espaces symboliques, comme tout espace, obéissent à de multiples temporalités (Lepetit et Pumain, 1993). D'une part, les différentes temporalités matérielles font que des symboles sont physiquement plus durables que d'autres, que certains sont davantage conservés et que d'autres sont au contraire détruits plus facilement ou plus systématiquement. D'autre part, les significations obéissent à d'autres temporalités, elles-mêmes multiples. Ainsi, les symboles de modernité d'une époque peuvent devenir symboles d'archaïsme pour une autre ; cela semble le cas pour les constructions industrielles « fordistes » ou les grands ensembles résidentiels fonctionnalistes. »

(Monnet, 2000 : 405)

5.1. QUELQUES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

L'arrondissement Le Sud-Ouest se trouve au sud-ouest du centre-ville. Il est constitué des quartiers et anciennes villes suivants : Côte-Saint-Paul, Griffintown, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Émard, Sainte-Cunégonde (anciennement Village Delisle), ainsi que Griffintown, Pointe-Saint-Charles et Victoriatown. Le secteur est bordé au nord-est par l'arrondissement de Ville-Marie, au sud par Verdun, à l'ouest par LaSalle, au nord-ouest par Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et au nord par la ville de Westmount. De plus, Le Sud-Ouest longe le fleuve Saint-Laurent et est traversé par le canal Lachine ainsi que par le réseau d'adduction et de distribution d'eau de la Ville de Montréal. Ce « deuxième canal » fut proposé par l'ingénieur Thomas C. Keefer et supporté par le conseiller municipal Edwin Atwater au début de la deuxième moitié du XIXe siècle. Nombreuses sont les fractures occasionnées par les grands ouvrages publics, et ce partout sur le territoire montréalais. Il y a les canaux, mais aussi l'échangeur Turcot et l'autoroute Ville-Marie, l'autoroute du Souvenir, l'autoroute Décarie et l'autoroute Bonaventure récemment convertie en boulevard urbain. Nombre de ces structures, datant de l'époque des grands travaux qui ont caractérisé les années 60, ont contribué à redéfinir le paysage urbain et son profil sociodémographiques en plus d'enclaver Le Sud-Ouest.

5.2. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Sud-Ouest est marqué par la présence du chemin de fer. Dans leur ouvrage paru en 1991, Pignon sur rue, Michelle Benoit et Roger Gratton utilisent le titre suivant « Voies de fer et voies d'eau » (Benoit et Gratton, 1991) lorsqu'ils décrivent le secteur. Gilles Sénécal a lui aussi décrit le secteur de cette manière. Dans un article intitulé Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ? Il présente le secteur de la manière suivante : « autrefois oppidum ouvrier sis entre le rail et l'eau, entre le canal et le fleuve » (Sénécal, 1992 : 156). Ces éléments semblent bien ancrés dans l'imaginaire populaire et malgré les désavantages que peuvent causer la présence de voies ferrées et plus généralement le monde ferroviaire, ils constituent des éléments identitaires encore présents aujourd'hui. Un autre élément marquant et symbolisant Le Sud-Ouest est le canal de Lachine. Sa création au milieu du XIXe siècle et son élargissement en 1843 et en 1872 ont changé la vocation du secteur. Les changements furent significatifs et marqués par l'industrialisation. L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 a rendu obsolète le canal. Suite à cela, il fut utilisé par les petits navires durant quelque temps pour ensuite être fermé à la navigation. Ayant perdu sa fonction commerciale il fut observé que progressivement les entreprises industrielles ont délaissé ses rives laissant derrière elles de nombreux bâtiments et terrains en friches (Shearmur dans Klein et Shearmur, 2017 : 212).

Tel que présenté dans le profil de l'arrondissement du Sud-Ouest sur le site internet de la ville de Ville de Montréal, « l'arrondissement du Sud-Ouest compte parmi les secteurs offrant les meilleurs potentiels de développement à Montréal ; presque la moitié de son territoire est composé d'espaces ou de secteurs en transformation, d'anciennes usines à réaffecter et de secteurs complets à redéfinir ». (Ville de Montréal, Profil de l'arrondissement)

D'une superficie de 15,7 km² et avec une population de 71 546 habitants (en 2011), soit 4,3 % de la population de Montréal²², le Sud-Ouest offre de nombreux avantages. Néanmoins, des défis de taille attendent les prometteurs, les résidents ne sont pas indifférents aux changements et les différents acteurs que nous avons décrits dans le chapitre 2, se mobilisent face aux changements. Dans une étude de 2010, la professeure Hélène Bélanger y constate une gentrification.

« Ces ménages “gentrifieurs”, au mode de vie davantage axé sur le travail et les loisirs que sur la vie familiale comme en banlieue, seraient attirés par la proximité

²² *Loc. cit.*

du centre des affaires et des infrastructures culturelles et de loisir [s], dans des quartiers possédant d'importantes qualités architecturales et urbanistiques (Podmore, 1998 ; Ley, 1996 ; Dansereau et L'Écuyer, 1987). En investissant des quartiers traditionnellement ouvriers, ils participeraient à leur transformation sociale et physique » (Bélanger, 2010).

Cette gentrification exerce des pressions sur les populations déjà en place (Bélanger, 2010). Le réaménagement récent du secteur de Griffintown a modifié l'équilibre social, mais, nous l'espérons, sonnera l'alarme sur l'importance de la mixité sociale et de l'initiative communautaire. Dans ce cas précis, le mouvement est initié par des acteurs économiques privés dont l'objectif est de marchandiser un territoire. En effet, pour des raisons à la fois historiques et économiques liées au développement et à la planification du territoire, le secteur de Griffintown est depuis quelques années le théâtre d'une transformation en profondeur. Dans Griffintown : son histoire et son cadre bâti, David Hanna (2007) souligne certains éléments symbolisant ce qu'était le quartier. Il parle, entre autres, des églises qui, construites entre la moitié du XIXe siècle et la moitié du XXe siècle, étaient les symboles des communautés irlandaises catholiques, francophones catholiques et anglophones protestantes. Il mentionne dans son ouvrage que ces lieux qui ont marqué l'histoire du quartier furent presque tous démolis. Dans le passé, l'arrondissement a pris des décisions qui, aujourd'hui, nous sembleraient non-éthiques. Hanna (2007) écrit que « les résidents pauvres de Griffintown ne comptent tout simplement pas aux yeux de la Ville » (Hanna, 2007 : 26). Les autorités municipales ont préféré la fonction industrielle en votant en faveur d'un changement de zonage en 1963. Suite à cette décision, la population de Griffintown est « en chute libre. De 1 600 personnes en 1966, on en passe à 800 en 1971 et la chute continue » (Ibid. : 27). Toutefois, les efforts mis en place pour revitaliser le secteur semblent bien fonctionner. La population de Griffintown est passée en 2001 de 1 118 à 6 446 habitants en 2011 (Boulanger, 2015)²³, c'est-à-dire une augmentation de 477 % en 10 ans (Poitras, 2017 : 120). Cette augmentation de la population est due aux nombreuses constructions, sur le bord du canal, de tous offrant de l'habitation en copropriété.

²³ Luc Boulanger. 2015. « La renaissance de Griffintown ». La presse.ca, débat. Éditoriaux. Consulté le 19 mars 2016. [Http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/luc-boulanger/201508/04/01-4890314-la-renaissance-de-griffintown.php](http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/luc-boulanger/201508/04/01-4890314-la-renaissance-de-griffintown.php)

Dans le Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (2015), l'auteur du document Christian Paquin nous informe qu'« en 2010, sur le territoire du Sud-Ouest, 23 040 personnes vivant en ménage privé avaient un faible revenu, soit 32,7 %, comparativement à 26,4 % des Montréalais. » En étudiant le revenu moyen avant impôts pour les particuliers, nous constatons une différence considérable entre les différents secteurs. Cet indicateur de défavorisation matérielle nous indique que le revenu total moyen avant impôt est de 31 311 \$, soit inférieur de 2 548 \$ à la moyenne montréalaise. Toutefois, c'est l'écart entre Côte-Saint-Paul (28 570 \$) et Griffintown (43 085 \$) qui retient notre attention. Cet écart est encore une réalité compte tenu du développement intensif qui caractérise Griffintown.

Bien que le développement de Griffintown soit significatif, depuis 2011, les estimations de la Communauté métropolitaine de Montréal indiquent une forte accélération de la croissance du Grand Sud-Ouest²⁴. Considérant le potentiel du secteur, il ne faut pas s'étonner que des initiatives économiques aient été mises en place. Le Quartier de l'innovation de Montréal, qui se situe au sud du centre-ville, mais dont le territoire plus large couvre Griffintown, Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri/Petite-Bourgogne, vise à favoriser la recherche et le développement. Toutefois, même si l'initiative est lancée depuis 2009 et inaugurée en 2013, « le quartier de l'innovation est, à ce stade-ci de son développement, un quartier imaginaire, il est imaginaire parce qu'il n'existe que de façon virtuelle » (Shearmur dans Klein et Shearmur, 2017 : 217). Plusieurs institutions d'envergure se sont investies dans le projet tel que l'ÉTS (2009), la Cité Multimédia, la Cité du commerce électronique, mais aussi les universités Concordia et McGill (2010). Si des projets innovants ont vu le jour depuis,

« le Plan particulier d'urbanisme (ou PPU) de Griffintown, paru en 2013 (Ville de Montréal, 2013) [même s'il est innovant arrive trop tard], les cinq années [...] entre l'appel de 2008 et le dépôt du PPU en 2013 [ont permis la construction de] tours d'habitations en copropriété sans grande cohérence et sans souci de leur insertion dans le quartier ou dans l'agglomération plus large : "Too Little too Late", selon les experts interrogés par The Gazette (Friede, 2015). » (Shearmur dans Klein et Shearmur, 2017 : 21)

²⁴PME MTL Grand Sud-Ouest : accompagnement et financement pour les entrepreneurs. 2018.
« À propos de PME MTL Grand Sud-Ouest ». PME MTL. Consulté le 27 mai 2018. <https://pmemtl.com/sud-ouest/a-propos>

Afin de créer une peu de cohérence, en 2017-2018, la Ville de Montréal a acheté trois terrains qui, ensemble, occupent plusieurs milliers de mètres carrés. Un de ces terrains, dont la superficie est de 8 300 m², est située entre les rues William, Ann, Dalhousie et Ottawa et sera transformée en parc, lequel sera nommé Mary Griffin, importante propriétaire terrienne. Elle fut, jadis, la propriétaire de ce terrain et c'est pour cette raison que le quartier se nomme Griffintown. Cette initiative de la Ville cherche à améliorer la qualité de vie des citoyens en plus d'offrir des espaces verts qui ont le potentiel d'attirer les familles tel que le souligne Craig Sauvé, conseiller de Ville dans le district Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown²⁵. Un autre parc sera aménagé au coin de la rue Saint-Thomas et de la rue Ottawa, un troisième espace vert doit accueillir un complexe culturel de trois étages conçus à l'aide des voitures de métro qui ne servent plus.

Selon le Cabinet de la mairesse et du conseil exécutif, « ces nouveaux parcs s'inscrivent dans la volonté de la Ville de faire de Griffintown un quartier durable, habité, dynamique, innovant et diversifié qui s'appuie sur son héritage industriel²⁶ ». Rappelons-nous que dans le passé, le plan de développement du quartier fut maintes fois critiqué en raison du manque de parcs, d'écoles et d'autres services publics pour les familles. Le document issu du Cabinet de la mairesse et du conseil exécutif explique que l'aménagement du parc A, qui n'a pas encore de nom, fut conçu autour du thème « raconter l'histoire du quartier ». On devrait y reconnaître le tracé de la Petite Rivière, le passé industriel et les anciens rangs agricoles. Toujours selon le conseiller de ville Craig Sauvé, « ces parcs vont aussi contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents et résidentes de Griffintown », un élément qui jusqu'à présent semblait manquer.

5.3. ÉTUDE DE CAS: POINTE-SAINT-CHARLES

²⁵ Zacharie Goudreault. 2018. « Griffintown aura trois nouveaux parcs ». Le Journal de Montréal, 24h vie de quartier. Consulté le 6 mars 2018. <https://www.journaldemontreal.com/2018/02/04/griffintown-aura-trois-nouveaux-parcs>

²⁶ Cision. 2018. « Griffintown - la Ville de Montréal dévoile le concept de deux nouveaux parcs pour un milieu de vie plus vert et inclusif ». Consulté le 8 juin 2018. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/griffintown---la-ville-de-montreal-devoile-le-concept-de-deux-nouveaux-parcs-pour-un-milieu-de-vie-plus-vert-et-inclusif-682293651.html>

Le secteur que couvre l'arrondissement Le Sud-Ouest est riche en traces du passé. Que ce soit les vestiges des anciennes tanneries redécouvertes en 2015 ou ceux de l'usine de la Canada Malting, les exemples du patrimoine industriel sont nombreux. Toutefois, les deux exemples cités rendent compte des dangers qui guettent le patrimoine industriel. En effet, en raison des travaux de réfection de l'échangeur Turcot, véritable pivot du système autoroutier, le site sur lequel ont été découvertes les ruines des anciennes tanneries fut détruit en 2015. Quant à la *Canada Malting*, elle domine le paysage malgré qu'elle soit inoccupée depuis 1989. Aucun projet viable n'a encore été proposé. Dans la dernière année, il nous fut possible de constater l'installation au pied des silos d'un bar (Bar Riverside) qui utilise les structures de bétons et d'aciers comme paysage, l'identité du bar est de plus fortement liée à la vue imprenable sur le canal.

« La géographie montréalaise est donc faite d'une multitude de quartiers qui ont chacun une histoire, des caractéristiques et une identité propre. À l'intérieur de chacun d'eux se dessine une géographie mentale, délimitée par une rue, une voie ferrée, une dénivellation, une paroisse. Formés de quelques îlots, ces espaces constituent les particules élémentaires de la ville. C'est à ce niveau que s'établissent les relations de base entre les résidents, c'est là où se vit leur quotidien, leur sociabilité urbaine. » (Linteau dans Charlebois et Linteau, 2014)

Parmi les repères géographiques, mentionnons les cours Pointe-Saint-Charles qui s'imposent, de plus en plus, dans le paysage des citoyens du quartier. Le quartier comme un ordre spatial, fonctionnel et social. Spatial l'espace du quartier est une partie de l'espace de la ville, à la fois partie d'un tout et élément spécifique ayant son « identité » et une certaine autonomie. Fonctionnel, dans la mesure où le quartier est avant tout un lieu où l'on habite et où on retrouve des services. L'offre de service reste limitée néanmoins, Pointe-Saint-Charles est reconnu pour être un désert alimentaire, c'est à dire « un secteur ou un quartier dont la majorité des résidents vivent avec un faible revenu et qui est dépourvu de commerces d'alimentation. Ces commerces peuvent aussi être situés à 1 km ou plus de distance et sont inadéquats par l'offre ou le prix. » (Sud-Ouest, 2016) L'initiative des membres fondateurs du collectif « 7à nous » ont voulu remédier en partie au problème en implantant une épicerie de quartier à but non lucratif, ouverte à tout le monde et qui est gérée par les membres. L'épicerie, mais aussi tout l'ensemble, cherche à offrir des services locaux tout en répondant à la dimension sociale puisqu'il favorise les interactions et que ce dernier devient un lieu d'appartenance sociale gravitant autour de sa culture.

Les pressions exercées par l'agrandissement du centre-ville (Bélangier, 2010) nous obligent, collectivement, à nous poser des questions sur l'avenir de ces zones fragilisées par de longues périodes de pauvreté et de négligence. Le cas des maisons ouvrières que l'on retrouve dans Pointe-Saint-Charles, par leur nombre, mais aussi en raison du très fort sentiment de communauté caractérisant le quartier, est un témoignage signifiant de l'ère industrielle. Simples et dépouillées, elles sont des habitations fonctionnelles qui ont traversé des changements technologiques et sociaux ayant modifié les fondements de la manière d'« habiter ».

Si un consensus émerge quant au statut des usines et de leur importance patrimoniale dans les quartiers populaires, il en est tout autre lorsqu'il s'agit de l'habitat. La taille des bâtiments et des infrastructures industriels a comme effet de structurer le paysage et l'espace par contraste aux habitations de types ouvrières, de taille modeste. Le quartier de Pointe-Saint-Charles démontre des caractéristiques intéressantes. Nous avons constaté qu'un nombre considérable d'anciennes usines du quartier figurent sur la liste des bâtiments patrimoniaux publiée et mise en ligne par l'arrondissement Le Sud-Ouest. Cela s'explique probablement par l'intérêt qu'ont, depuis les années 90, les professionnels du patrimoine pour le cadre bâti industriel et ses composantes. Le quartier de Pointe-Saint-Charles est un bel exemple puisque les usines en bordure du canal de Lachine ont offert des espaces vastes et modulables qui ont permis de requalifier leurs usages en espace résidentiel ou encore en bureau.

Cette prise de conscience est en accord avec l'idée de continuité considérant les anciennes fonctions du canal et des usines et de leur contribution à la construction de la mémoire collective²⁷. Une attention particulière doit être portée à l'influence que ces éléments eurent sur la Pointe. Étudier les traces de la culture qui façonnèrent Pointe-Saint-Charles nous permet d'étudier la façon dont les éléments de la vie quotidienne, c'est-à-dire le mode de vie, les caractéristiques de composition des ménages ainsi que les pratiques sociales et socioculturelles, ont influencé son développement. Étudier les traces de la culture est une tâche qui peut parfois être complexe. Le patrimoine est une

²⁷ Elle est clairement exprimée dans le guide audio Canal mis en ligne le 20 juin 2013 en collaboration avec le Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia et qui offre un véritable voyage dans le temps et l'espace de cette voie navigable. <http://montrealpostindustriel.ca/audioguide/canal>

discipline en mouvement comme l'écrit Rodney Harrison dans son ouvrage *Heritage Critical Approaches* (2013).

Notre vision du passé doit être ancrée dans le présent et représentative des évolutions et des changements qui marquent les sociétés dans le temps. Pour Harrison (2013), nous sommes constamment en réinterprétation, en négociation et en décision des éléments culturels. Le passé doit servir à améliorer les inégalités sociales, économiques et politiques et/ou pour permettre la poursuite de pratiques non humaines ou préjudiciables contre les autres. L'élargissement du champ patrimonial va dans cette direction et bien que confondant, les éléments qui s'ajoutent sont le reflet du passé dans le présent comme le patrimoine vernaculaire.

Le terme vernaculaire, en architecture, est une notion complexe et nouvelle. Si le mot existe depuis longtemps, l'emploi dans sa signification contemporaine est nouveau. Les travaux réalisés dans la deuxième moitié des années 1970 par le Britannique Eric Mercer nous aident à comprendre et identifier le sens du mot vernaculaire. Dans l'introduction de son ouvrage *English Vernacular Houses. A Study of Traditional Farmhouses and Cottages*, Mercer propose une définition²⁸ dans laquelle il nous explique qu'il n'y a pas une architecture vernaculaire universelle, mais plutôt une infinité qui se diversifie en fonction du contexte historique. De plus, il explique que le mot vernaculaire n'est ni un synonyme de *folk*, ni de traditionnel, mais bien quelque chose qui renvoie à la persistance d'une culture matérielle dans le temps (Mercer, 1975 ; Bisson, 2007 : 70). Ce qui est important ce n'est pas l'objet matériel, mais plutôt le rapport que l'objet a à son temps. En raison de cette spécificité, l'architecture vernaculaire ne possède pas de caractéristiques propres et est le produit de la construction et de la reconstruction. Elle ne se situe pas géographiquement, car elle a pu se manifester à différents endroits en même temps, mais elle est aussi, à la fois, le produit d'une culture propre. L'architecture vernaculaire est empreinte d'une dimension culturelle et identitaire unique. Elle porte les traces des changements économiques et des classes sociales qui

²⁸ « Vernacular buildings are those which belong to a type that is common in a given area at a given time. It follows that a kind of building may at any one time be 'vernacular' in one area, and 'non-vernacular' in another, and in any one area may change in the course of time from 'non-vernacular' to 'vernacular'. In other words, no building is or is not 'vernacular' for its own qualities but is so by virtue of those which it shares with many others, and the identification of 'vernacular' buildings is very much a matter of relative numbers » (Mercer, 1975).

l'ont construit et habité. Pour en comprendre le sens, il faut être capable, selon Christian Lassure qui l'a définie dans un essai en 1983, de comprendre l'origine sociale du constructeur-utilisateur.

Marie-France Bisson dans son mémoire intitulé Vernaculaire moderne ? Vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale, soutiens que la caractéristique principale de l'architecture vernaculaire est qu'elle est capable de s'adapter. Cette capacité d'adaptation est lente, mais permet aux traditions et aux modes de vie qui caractérisent une communauté de transmettre ses valeurs et ainsi d'assurer sa survie. (Bisson, 2007 : 13)

De quelle manière sommes-nous en mesure d'établir des liens entre les bâtiments industriels et la notion de vernaculaire ? La question se pose. Si d'emblée ces deux notions semblent s'opposer, elles finissent néanmoins par se rencontrer et fusionnent. En nous basant sur les éléments présentés et en considérant que les bâtiments vernaculaires sont des éléments non planifiés qui évoluent organiquement nous nous sommes interrogés sur les liens qui unissent ces deux termes. Plus spécifiquement, nous nous sommes posé cette question : est-ce que le bâti industriel peut être considéré comme vernaculaire ? Nos recherches nous permettent de conclure que oui. (Choay, 1992 ; Loyer et Toulhier, 2001, Bisson, 2007 ; Hallauer, 2017) En considérant le processus de transformations et d'évolution des bâtiments industriels, nous pensons que ces derniers, en dépit de leurs usages premiers, sont des constructions ayant évolué de manière organique et non planifiée. De plus, ce sont des constructions de leurs temps, les constructions industrielles sont l'équivalent urbain des fermes et des dépendances qui caractérisent et construisent l'esthétique qui définit le milieu rural. La transformation de plusieurs de ces bâtiments industriels en complexe d'habitation ou en espace de bureau semble soutenir la même idée. La fonction première de ces bâtiments est disparue depuis longtemps. Leur volume et leur taille et le fait qu'ils étaient avant tout des machines de production démontrant les nombreuses avancées techniques étant apparues avec la Révolution industrielle ont compliqué leurs transformations. Dans les années 50 le quartier de Pointe-Saint-Charles a souffert des transformations liées aux modifications de l'économie et des moyens de production et a laissé derrière un ensemble complexe de traces.

L'exemple des cours Pointe-Saint-Charles est idéal pour illustrer la nature vernaculaire du patrimoine industriel. Bien ancré dans le quartier, cet ancien site industriel peut être considéré

comme fondateur du quartier actuel. En effet, en établissant ses usines à cet endroit la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc a contribué à construire l'identité du quartier dont les traces sont encore bien perceptibles aujourd'hui, et ce, en dépit de la fermeture définitive des ateliers en 2003. L'ensemble des bâtiments sont enracinés dans le lieu, mais ils manquent les pratiques et les usages de l'espace de la communauté. Le patrimoine est, selon Laurajane Smith, « *used to construct, reconstruct and negotiate a range of identities and social and cultural values and meanings in the present.* » (Smith 2006) Ce qu'elle décrit s'apparente étroitement à ce que la communauté a accompli avec la reconversion de cet ancien atelier ferroviaire.

De plus, ils témoignent de l'évolution des pratiques sociales et culturelles en contribuant à la formation et la définition d'une classe ouvrière. Marie-France Bisson, énonce d'ailleurs qu'en français, « l'expression vernaculaire ne se rapporte jamais à un bâtiment ou à une construction » (Bisson, 2007 : 13), mais nous renvoie vers des concepts tels que l'appartenance culturelle ou physique. Les récents événements entourant le bâtiment numéro 7 nous permettent de croire qu'il est, dans ce cas, question d'une appartenance culturelle et physique. Les cours Pointe-Saint-Charles sont un exemple, mais les cas des autres anciennes usines ayant été transformés en complexe résidentiel vont dans le même sens. Si les exemples d'appartenance culturelle sont moins perceptibles, ils ne sont pas pour autant absents. La mise en place par les citoyens (et les autorités compétentes) de plans de protection et de mesures sociales nous semble une forme de pratiques culturelles qui visent à s'approprier l'espace et à le conserver.

Les liens entre le cadre bâti et le contexte sociodémographique se sont construits par l'usage et l'appropriation de l'espace. Ainsi, nous pouvons considérer les bâtiments industriels comme faisant partie du bâti vernaculaire. En effet, détournés de leur fonction originale, leurs usages actuels s'avèrent non planifiés. De plus, ces témoignages de l'ère industrielle peuvent être définis comme organiques au sens où ils sont attachés à la structure sociale en place. Le bâti industriel porte les traces des changements économiques et des classes sociales qui l'ont utilisé et habité. Ce qui rend l'architecture industrielle synonyme d'architecture vernaculaire c'est qu'il est question ici de persistance dans le temps d'une culture matérielle. Cette culture se définit non seulement par les bâtiments, mais essentiellement par les révolutions que l'ère industrielle a permises et les persistances de ces changements sur le développement des cultures et des identités. « *The industrial*

revolution and associated urbanization of the nineteenth century dislocated many people from a sense of social and geographical security. » (Smith, 2006)

6. LES ACTEURS

Une définition... « Le patrimoine est constitué par tous les éléments qui fondent l'identité de chacun des groupes humains et contribuent à les différencier les uns des autres. C'est un ensemble d'agents sociaux, de biens matériels et immatériels, de savoirs organisés, qui se sont élaborés, transmis, transformés sur un territoire donné. Faire l'inventaire de tous ces éléments impose de prendre en considération les traits les plus variés, allant des formes d'organisation économique et sociale aux savoirs techniques ou symboliques, des moyens de communication (tels la langue ou le dialecte) aux biens matériels, traits considérés dans chaque cas comme élément d'un tout, de ce qu'on appelle une culture ».

Pierre Lamaison et Denis Chevalier, 1983

La question du rôle joué par les différents acteurs est centrale. En effet, l'objectif de patrimonialiser la culture populaire n'est réalisable que si les différents acteurs collaborent. Dans ce chapitre, nous aborderons le rôle des différents acteurs présents dans le processus de patrimonialisation et spécifiquement de ceux qui jouent un rôle dans le secteur de Pointe-Saint-Charles. Les acteurs à l'œuvre dans Pointe-Saint-Charles compris que la modernisation, l'attrait de la modernité et les économies à croissance rapide ne sont que peu compatibles avec de fortes valeurs sociales. (Bauman 2007) De plus, une croissance ou une modernisation trop rapide intervient dans la mobilité des gens et la transformation radicale de l'environnement physique déstabilise et redéfinit les relations entre le passé et le présent. (Bauman, 2007)

La présence de différents acteurs aux intentions et préoccupations qui peuvent différer forme Pointe-Saint-Charles, une ville dans la Ville. Ainsi, comme l'évoque une intervenante sociale, les citoyens s'autoproclament, en parlant de leur quartier, la République autonome de Pointe-Saint-Charles. Nos recherches ont confirmé qu'il est nécessaire qu'il y ait plusieurs participants pour que la valorisation du patrimoine puisse se faire : les acteurs publics, les acteurs semi-publics et les acteurs privés. Ces derniers se divisent à leur tour en trois catégories : acteurs touchés, acteurs concernés et acteurs intéressés.

Les acteurs touchés sont ceux que le projet affecte directement c'est-à-dire les habitants, les propriétaires et les citoyens. La deuxième catégorie représente les acteurs concernés, c'est-à-dire ceux qui ont un rôle dans la marche du projet. Cette catégorie inclut les élus et les représentants officiels du gouvernement ou de la Ville. Finalement, les acteurs intéressés sont ceux qui s'impliquent sur un aspect ou un autre du projet. Souvent nous les retrouvons dans les campagnes de mobilisation et de sensibilisation. Ils appuient les acteurs touchés en démontrant de la solidarité. Soulignons qu'ils peuvent être extérieurs au quartier.

Pour mener un projet urbain à terme, il doit y avoir des décideurs, des gens liés à l'opérationnalisation, des représentants des associations et des citoyens. Deux groupes se distinguent dans le quartier de Pointe-Saint-Charles : les associations et les citoyens. Les associations ont comme fonction de nourrir la réflexion sur le projet ainsi que de protéger les intérêts des populations vulnérables qui pourraient avoir été mises de côté au profit de l'ensemble des intérêts du projet. Les citoyens ne constituent pas un groupe d'acteurs homogène en raison de leur grande diversité. Certains acteurs-clés agissent souvent comme figure de représentation et parlent au nom de l'ensemble.

Les acteurs agissent sur de multiples dimensions. Paul Rasse, soutiens, en parlant des dynamiques sociales, que

« les acteurs les plus puissants du moment dominant, dans la mesure où ils sont en position de force pour accorder les moyens de la protection d'autre part, pour imposer leur point de vue quant à l'interprétation du patrimoine qui ira nourrir la mémoire collective, au dépens du sens que pourraient lui attribuer des groupes moins puissants comme le sont par exemple les dernières communautés autochtones, ou encore, plus fréquemment, les classes laborieuses urbaines et rurales. Et cela explique, en partie, que les traces des cultures populaires soient rarement patrimonialisées, ou selon des procédures qui excluent ou minimisent le point de vue des derniers héritiers qui les maintiennent tant bien que mal. » (Rasse, 2012)

6.1. RÔLE DES ACTEURS

La reconnaissance des identités culturelles encourage le partage des patrimoines et la connaissance du territoire dans lequel on vit pour mieux l'habiter. Maria Gravis Barbas souligne que « le meilleur

moyen pour protéger le patrimoine est de l'occuper, de lui attribuer une nouvelle fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle ; bref de l'habiter. » (Gravari-Bardas, 2005) Considérant la nature du sujet dont nous traitons, il semble plus pertinent de concentrer nos recherches sur le rôle des acteurs publics, des organisations et des citoyens. Dans sa thèse de doctorat déposé en 2011, Mathieu Payette-Hamelin écrit que c'est dans « le positionnement des acteurs publics [...] qu'émergent les orientations en matière d'aménagement » (Payette-Hamelin, 2011 : 24). Il distingue trois indicateurs qui orientent les actions des acteurs dans la planification et la conservation du patrimoine : 1) le degré d'intérêt patrimonial, 2) les rapports préconisés entre les ensembles urbains anciens et la ville moderne et 3) les intentions des acteurs en termes de mise en valeur du patrimoine bâti, ainsi que sur les modes de conservation. Ces trois indicateurs servent à identifier l'intérêt pour le patrimoine urbain. De plus, l'État joue un rôle central de médiateur entre les différents acteurs, car le patrimoine est l'assemblage des constructions qui se dégagent des institutions, des citoyens et de la société dans son ensemble (Burstrom, 2001 : 40).

6.2. LES AUTORITÉS MUNICIPALES

En tant qu'acteur de première ligne, les autorités municipales interviennent en matière de patrimoine. Elles doivent mettre en place des mécanismes qui permettent le dialogue avec les citoyens, mais aussi avec tous les autres utilisateurs tels que les touristes qui génèrent des retombées économiques. Le postmodernisme « a remis en question la capacité des modèles d'analyse structuralistes et marxistes à rendre compte des transformations récentes des paysages urbains : éclatement de la centralité, fragmentation de la forme urbaine, privatisation accrue des espaces publics, différenciation sociale de plus en plus forte en termes de ségrégation sociospatiale, etc. » (Hamel et Poitras dans Boivers, 1998)

Le patrimoine est une construction sociale (Barrère et al., 2005) et est un produit de l'occupation de l'espace. Françoise Benhamou, sur le sujet de la production, explique comment ce dernier « dépend d'acteurs publics et privés qui concourent à en définir les contours. » (Benhamou, 2012) Ce qui diffère de la vision que nous avons du patrimoine, par rapport à avant, c'est que maintenant on lui est accordée une dimension économique. En effet, le patrimoine a la capacité de générer des activités économiques. Si, avec une certitude élevée, le quartier ouvrier de Pointe-Saint-Charles peut difficilement devenir un attrait touristique, il n'en demeure pas moins que son positionnement

par rapport au centre-ville est convoité et que le prix des propriétés ne fait qu'augmenter. Le redéveloppement et l'utilisation des berges du canal comme le démontre Hélène Bélanger (2010) dans son étude sur la gentrification et l'appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal.

Deux éléments ont retenu notre attention. Premièrement, Xavier Greffe (1990) décrit le patrimoine comme un actif à traiter comme un investissement productif. Deuxièmement, les biens patrimoniaux n'ont pas nécessairement de prix, mais ils ont une valeur ce qui permet de spéculer sur la somme réelle à déboursier pour posséder ce patrimoine. et donc qu'ils sont sujet à la spéculation. Un des défis auxquels font face les acteurs des différents milieux, municipal et communautaire, est d'être capable de mettre en valeur le patrimoine sans que cette intervention mène à une surévaluation. Benhanou (2012), en parlant d'économie du patrimoine présente comment le patrimoine « est tiraillé entre les options des conservateurs (entretenir, conserver, organiser un accès) et les projets des développeurs (moderniser, transformer, valoriser). » Les retombés économiques que génère le patrimoine, notamment pas l'industrie du tourisme mais aussi par les taxes foncières, sont signifiants et nous indiquant que le patrimoine est devenu un objet de consommation et que ce dernier est aussi marqué par les mêmes inégalités de consommation que l'on retrouve dans le milieu culturel.

L'interprétation de Bourdieu (1976) sur le légitimé, le légitimable et l'arbitraire est aussi fort utile pour établir et comprendre les liens entre les acteurs du milieu de la culture et l'hégémonie culturelle. Pour Bourdieu, le légitimé comprend toutes les connaissances et les savoirs qui apparaissent légitimes aux yeux de tous, c'est-à-dire ce qui a une prétention universelle et provient d'instances de légitimations comme l'école. Il y a ensuite le légitimable, ce qui est en voie de devenir légitimé, mais qui ne l'est pas encore. Le légitimable se dégage de la critique et des associations qui œuvrent à faire reconnaître leur cause. La dernière des trois catégories est l'arbitraire qui se manifeste à même la culture populaire. Il est clair que pour Bourdieu (1964) le champ culturel permet d'isoler des distinctions sociales en hiérarchisant les types de cultures. Notons toutefois que ces trois sphères de légitimation ont évolué depuis la description qu'en a fait Bourdieu, l'arbitraire est devenu le légitimable, le légitimable est devenu la légitime. Le statut arbitraire de certains objets ou symboles patrimoniaux peut donc avoir glissé d'une catégorie à une

autre en raison du travail actif de citoyens, mais aussi de professionnels pour en faire reconnaître la valeur exceptionnelle.

La patrimonialisation est un enjeu de taille et certains patrimoines rencontrent plus de difficultés lorsqu'il est question de les identifier et de les sauvegarder. Il est du devoir de la ville d'assurer une juste représentation des différents patrimoines dont certains servent de fondations à ce qui s'offre à nous dans le présent. Le patrimoine, comme l'expriment les acteurs des *Critical Heritage Studies*, est capable de rappeler « *the past into the present through historical contingency and strategic appropriations, deployments, redeployments, and creation of connections and reconnection.* » (Silverman, Waterton et Watson, 2017)

À cet égard, l'exemple du logement social est intéressant. La revitalisation urbaine qui s'opère dans le quartier de Pointe-Saint-Charles « pose la question des clientèles visées par les nouveaux projets de développement, la question du logement et donc de la composition sociale d'un quartier apparaît au premier plan » (Gravel, 2012 : 12). Il importe de prendre le temps de réfléchir sur les enjeux liés aux logements, car Pointe-Saint-Charles semble être, pour plusieurs résidents, un espace sécuritaire en raison des efforts soutenus des organismes communautaires qui luttent ensemble pour le bien-être et la dignité des populations vulnérables.

Le Sud-Ouest et les anciens quartiers centraux qui le composent et particulièrement Pointe-Saint-Charles sont des espaces au fort potentiel de redéveloppement urbain comme le démontre le plan particulier d'urbanisme pour le secteur Griffintown. La division de la culture et des bibliothèques qui a produit le profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles en 2015 décrit le secteur comme suit : « les loyers abordables, les projets immobiliers, l'essor du quartier, la vitalité communautaire, la proximité du centre-ville et du canal de Lachine sont tous des éléments susceptibles d'attirer une nouvelle population à Pointe-Saint-Charles » (Profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social, Division de la Culture et des Bibliothèques, 2015 : 7).

Si de manière générale les conditions de vie s'améliorent, la gentrification observable contribue probablement à exercer des pressions sur l'offre locative ; de là l'importance du logement social et communautaire. Il est observé qu'un manque de logements abordables tend à faire augmenter le

taux d'effort chez les personnes à faible revenu (Marpsat, 2008 : 71). Le taux d'effort correspond à la proportion du revenu consacrée au coût du loyer ou des dépenses de logement. À l'échelle du quartier on constate une diminution de la proportion des ménages locataires qui consacrent au moins 30 % de leur revenu au loyer ce qui correspond à trois ménages locataires sur dix selon les données du recensement de 2011. Le pourcentage est « passé de 34,6 % en 2006, à 33,3 % en 2011 à 29,2 % en 2016. [À l'échelle de la Ville] le taux était de 36,8 % en 2016 » (Paquin, 2018). Cette diminution du taux d'effort pourrait s'expliquer soit par l'arrivée de nouveaux ménages plus aisés, soit par une augmentation du revenu des ménages locataires plus importante que la hausse des loyers ou encore par le nombre important de logements subventionnés (Paquin, 2018). Comme avec le revenu médian, il faut faire attention et tenir compte des disparités économiques.

« En 2015, dans le territoire de Pointe-Saint-Charles, 4 180 personnes vivant en ménage privé avaient un faible revenu, soit 28,6 % d'entre elles, comparativement à 21,3 % des Montréalais » (Paquin, 2018). Si les indices de défavorisations sociale et matérielle se sont améliorés, en 2000, 50 % des locataires du Sud-Ouest avaient un revenu inférieur à celui établi pour le calcul des besoins impérieux (Ville de Montréal, 2015), ces changements dans les statistiques ne sont pas étrangers à la construction de logements privés. « En 2016, il y avait 7 640 logements privés occupés [dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Ce nombre nous indique qu'il y a une] augmentation de 640 logements (+ 9,1 %) depuis 2011 et de 935 logements (+13,8 %) depuis 2 006. » (Paquin, 2018)

Dans l'ouvrage Pointe-Saint-Charles un quartier, des femmes, une histoire communautaire le Collectif CourtePointe décrit comment le logement social est devenu, depuis les années 60, un enjeu identitaire dans le quartier en réaction aux logements délabrés. La question du logement est préoccupante. Toutefois, comme le démontre le projet d'habitation sociale communautaire La Cité des Bâisseurs destinés à des personnes retraitées et préretraité du quartier construit entre 2011 et 2013 sur un terrain à l'angle des rues de la Sucrerie et Centre (Lauzon, 2014), la bataille des organismes communautaires n'est pas perdue. Dans une publication de 2018 (Paquin, 2018), la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles et l'organisme Action-Gardien ont établi que la population du quartier était de 14 915 individus. Ces individus sont répartis en 7 640 ménages dont 67,9 % sont locataires ce qui correspond à une diminution de près de 10 % depuis 2011 (Paquin, 2018). En 2006, il y avait 77 % de personnes locataire pour 23 % de ménages propriétaires (CCPSC, 2006). Les organisations de défenses des droits des citoyens soulignent, dans le même

document, que la densification du quartier se fait maintenant exclusivement par la construction de condos inaccessibles aux ménages du quartier et que les projets échappent à la politique d'inclusion de logement social en réalisant de plus petits projets ou encore en construisant les bâtiments par phases distinctes ce qui signifie que la proportion de logements sociaux diminue.

Pointe-Saint-Charles compte, selon de recensement de 2011, plus de 1 740 logements subventionnés²⁹ sur les 7 640 unités du quartier. Un document similaire, Portrait de la population de Pointe-Saint-Charles publié en de 2006 par la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles établissait la population du quartier à 14 025 individus qui étaient répartis en 6 720 ménages dont 77 % étaient locataires. En 2006 il était établi que le quartier comptait plus de 2 500 logements sociaux (incluant les COOPS) sur les 5 800 unités du quartier ce qui représentait la plus forte concentration au Canada sur un territoire semblable.



Figure 21 Bannière accroché sur le toit d'un immeuble de la rue Wellington au coin de la rue Charon. Printemps/été 2016. Marc-Olivier Vézina

²⁹ « Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement. » Statistique Canada.

Aussi, nous retrouvons dans Pointe-Saint-Charles plus de 50 coopératives ; ce qui représente la plus grande concentration de coopératives structurellement autogérées et à but non lucratif (La pointe libertaire, 2007). La clinique précise que malgré l'apport en logements sociaux et communautaires des 30 dernières années :

« la densification du quartier se fait maintenant exclusivement par la construction de condos inaccessibles aux ménages du quartier, même dans les versions bas de gamme. Les projets comptent toujours un nombre important d'unités réalisées par phases distinctes, et échappent à la politique d'inclusion de logement social. Si bien que la proportion de logements sociaux diminue. » (Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles, 2006)

Comme le rappelle Damaris Rose, le secteur qui a connu « une forte désindustrialisation depuis les années 1970 [est caractérisé par une] proportions de logements sociaux [...] élevées » (Rose, 2006 : 44). Toutefois, le nombre semble demeuré insuffisant et les acteurs du milieu communautaires considèrent qu'il est important de continuer à construire du logement social afin de solidifier le patrimoine collectif que constitue le parc de logements sociaux existant. Cette idée est aussi évoquée dans un rapport datant de 1999 *Le logement social à Pointe-Saint-Charles* qui écrit que

« le parc de logement social et communautaire de Pointe-Saint-Charles constitue un riche patrimoine collectif [...] La préservation de ce parc exigera au cours des années à venir une collaboration étroite entre les administrations publiques, les organismes communautaires et les résidents du logement social. » (RIL/SHQ, 1999 : 2)

En date du 31 décembre 2013, le territoire de Pointe-Saint-Charles renferme 2 496 logements sociaux et communautaires, dont 835 habitations à loyer modique (HLM). Ce quartier se distingue surtout comme étant celui à Montréal où l'on inventorie le plus de coopératives d'habitation (Ville de Montréal, mars 2015 : 11). Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain, le palier municipal a un rôle important à jouer : « Montréal doit, entre autres, favoriser l'accès aux terrains et aux bâtiments pour des développements futurs, notamment par la création de réserve

foncière³⁰ » (2013). Dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal en vigueur depuis 2015, il est souligné que

« le marché locatif a retrouvé un certain équilibre depuis la crise de 2001-2005, notamment grâce à une production soutenue de logements sociaux et communautaires ; il demeure une pénurie de certains types de logements, en particulier les grands logements à loyer abordable, surtout dans la partie centrale de l'île. » (2015 : 30)

Le Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest de 2015 confirme aussi que Pointe-Saint-Charles concentre un haut pourcentage de logements subventionnés parmi les 111 voisinages de Montréal. (Paquin, 2015 : 105) C'est d'ailleurs un élément dont les habitants sont fiers comme l'évoque la table de concertation du quartier : « La Pointe, c'est aussi une vigoureuse tradition d'entraide et de solidarité, un milieu communautaire bouillonnant et des organisations citoyennes pionnières qui ont servi de modèles ailleurs au Québec » (Action-Gardien, 2017).

La question du logement social est une question politique. En janvier 2016, Projet Montréal, alors opposition officielle, annonce malgré le fait que le parti se soit engagé lors de sa campagne en 2015 à ne pas laisser tomber le projet, qu'il votera contre la réalisation d'un projet destiné au terrain situé au 2175 Saint-Patrick dans lequel il devait y avoir 77 logements sociaux et communautaires. De plus, le projet prévoyait deux étages de locaux pour loger les groupes communautaires. En avril de la même année, l'administration Coderre (Équipe Coderre pour Montréal) a publié un communiqué dans lequel elle informait les citoyens et groupes communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles qu'elle venait de faire l'acquisition de terrains et bâtiments vacants pour y construire des logements sociaux. À ce jour, aucun projet n'est sur la table. En réaction, le 17 juin 2017, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a manifesté devant la résidence de maire de l'époque de Montréal, Denis Coderre, afin de réclamer la création d'une réserve foncière pour le logement social. La question du logement fait partie du patrimoine collectif et est une nécessité dans le quartier de Pointe-Saint-Charles qui se transforme rapidement.

³⁰ <http://www.frapru.qc.ca/gentrification-des-quartiers-centraux-de-montreal-chaque-palier-de-gouvernement-detient-une-partie-de-la-solution/>

Maryse Marpsat (2008) souligne plusieurs enjeux liés à la précarisation de la population en milieu urbain. Elle retient notre attention lorsqu'elle parle du quartier qu'elle définit comme « un lieu d'affirmation identitaire ». (Marpsat, 2008 : 79) L'arrondissement Le Sud-Ouest fut le premier à Montréal à se doter d'une politique culturelle en 2012. Dans l'optique de protection des caractéristiques propres aux anciens quartiers ouvriers, l'arrondissement encourage le développement et l'ancrage identitaire. Néanmoins, de nombreux obstacles peuvent entraver les mesures d'actions, dont le développement immobilier. « Les travaux sur la gentrification ont montré que le réinvestissement des quartiers anciens autrefois populaires par les nouvelles couches moyennes ne peut plus être vu uniquement comme le produit de décisions individuelles d'achat-rénovation ». (Rose, 2006 : 39) Damaris Rose rappelle qu'en raison des politiques publiques et des campagnes marketing les nouveaux gentrificateurs ont un profil différent. « On peut émettre comme hypothèse que la population de ces nouveaux logements contraste avec la population plus ancienne du quartier, plus scolarisée, avec un taux d'emploi important et des revenus plus élevés. Cette transformation de la population amène de grands contrastes auxquels Pointe-Saint-Charles n'était pas habitué. » (Paquin, 2018 : 120)

L'arrondissement se retrouve alors entre deux positions : il peut limiter la gentrification afin de limiter la difficulté « d'accès au logement à prix modéré que pourrait entraîner la gentrification résidentielle » (Rose, 2006 : 56) ou au contraire il peut encourager le processus de gentrification résidentielle et commerciale avec la possibilité de fragiliser encore plus les populations ayant des moyens et des ressources limités. (Ibid.)

Ces gentrificateurs nous indiquent une transformation du tissu sociale (Bélanger, 2010) ; ce qui sous-entend des modifications dans l'offre de logement. La croissance de la population est le produit de la transformation des anciens établissements industriels situés le long du canal Lachine en logements. Selon le Portrait statistique de la population du territoire de Pointe-Saint-Charles diffusé en mars 2018, « la construction de nouveaux condos a fait croître le nombre de ménages propriétaires au même moment où le nombre de ménages locataires stagnait » (Paquin, 2018). De plus, si le logement est généralement moins cher que la moyenne montréalaise (743 \$ contre 851 \$ par mois) ce même rapport nous indique que le coût moyen évolue plus vite qu'à Montréal, ce dernier « a augmenté de 23,2 % depuis 2011, comparativement à 14,1 % à Montréal. L'augmentation est de 42,3 % depuis 2006 comparativement à une augmentation de 28,5 % à

Montréal » (Paquin, 2018). Si le quartier s'embourgeoise, comme nous le démontre l'augmentation du revenu moyen³¹ (Paquin, 2018), ces chiffres faussent aussi l'interprétation que nous devons en faire. Au regard de la répartition des revenus, on constate une importante disparité dans la distribution et nous devons nous référer au revenu médian³² pour obtenir un portrait réaliste. Le revenu médian, à Pointe-Saint-Charles, est plus faible qu'à Montréal (Paquin, 2018).

Le blogueur Gilles Beaudry³³ décrit très bien, dans une publication sur le quartier de Pointe-Saint-Charles de 2016, l'importance du passé dans la lecture du présent, les logiques de développements ont été influencées par les migrations et les flux de personnes. Il souligne l'impossibilité de comprendre le quartier si on n'en connaît pas l'histoire des mouvements communautaires et sociaux : « De nos jours, si le tiers des résidents de Pointe-Saint-Charles vivent de l'aide sociale, le même pourcentage des unités d'habitation du quartier sont des logements sociaux, ce qui leur assure un niveau de vie plus respectable qu'il ne l'aurait été sans tous ces mouvements ». La proportion élevée de personnes prestataires de l'aide sociale soit 3 715 en 2013 (UCS-INRS, 2015) nous permet de croire qu'il y a des similitudes, c'est-à-dire des éléments significatifs de la pauvreté, entre les classes ouvrières qui ont fondé Pointe-Saint-Charles et ses habitants actuels ; dans les deux cas, les groupes se battent pour conserver leurs droits et l'accès à des logements abordables. De plus dans les deux cas l'indice de défavorisation est élevé. Selon une étude, réalisée en 2015 par le Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique on retrouve dans Pointe-Saint-Charles une des « plus grandes proportions de personnes à faible revenu (39,5 % contre 24,6 %), de familles monoparentales (29,8 % contre 20,6 %) et de personnes de 25 à 64 ans sans diplôme (17,8 % contre 12,1 %) », les chiffres indiquent les proportions dans Pointe-Saint-Charles versus ceux de la Ville de Montréal. (UCS-INRS, 2015)

³¹ « Le revenu moyen est la somme de tous les revenus des particuliers divisés par le nombre de particuliers qui ont eu un revenu pendant la période étudiée. Cette méthode est intéressante et très utilisée, mais ne tient pas compte des grands écarts entre les revenus. » (Paquin, 2018 :92)

³² « La médiane est la valeur qui permet de couper l'ensemble des valeurs en deux parties égales : mettant d'un côté une moitié des valeurs, qui sont toutes inférieures ou égales à la valeur du milieu, et de l'autre côté l'autre moitié des valeurs, qui sont toutes supérieures ou égales à la valeur du milieu. » (Paquin, 2018 :2012)

³³ Gilles Beaudry. 2016. « Pointe-Saint-Charles », Mes quartiers. Consulté 18 janvier 2017. <https://mesquartiers.wordpress.com/2016/10/26/pointe-saint-charles/>

Les tableaux 1 et 2 présentent l'évolution de la population entre 1981 et 2011 et nous permettent de constater un déclin de la population jusqu'en 2011.

Tableau 1 Évolution de la population entre 1981 et 2016 dans le quartier de Pointe-Saint-Charles

1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
14 044	13 351	13 115	13 095	13 280	14 025	13 831	14 915

Source : Statistique Canada

Tableau 2 Taux d'accroissement démographique en pourcentage, selon les Variations en pourcentage (%) entre 1981 et 2016 pour le quartier de Pointe-Saint-Charles selon l'année 1976

1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
-12,34 %	-16,67 %	-18,14 %	-18,26 %	-17,11 %	-12,46 %	-13,67 %	-6,90 %

(Population année de référence (1976) égale 16 021 personnes

Source : Statistique Canada

Toutefois, le Portrait statistique de la population du territoire de Pointe-Saint-Charles diffusé en mars 2018 nous indique qu'il y a présentement une croissance de la population depuis le recensement de 1996, mais malgré une baisse d'environ 1 % entre 2006 et 2011. Ces données nous indiquent aussi que la population est en baisse par rapport à l'année de référence 1976, période qui suivit les fermetures et les déménagements d'usines et du même coup de l'offre d'emploi. Le taux de variation malgré qu'il demeure négatif, augmente et les données de 2016 démontrent que la population de Pointe-Saint-Charles à augmenter. Si nous tenons compte du processus de gentrification, cette augmentation du nombre d'habitants indique la nécessité des pouvoirs publics à protéger le logement social en place en plus de s'engager à augmenter le nombre d'unités disponible. D'ailleurs comme le souligne Simon Vickers (2013) dans sa thèse,

« in 1983, local activists in the Montreal neighbourhood of Pointe-Saint-Charles launched PROJET St-Charles. Promoted as an alternative to the revitalization strategies of a city gouvernement that actively promoted gentrification, PROJET supporters sought to build 500 hundred non-market co-ops over the next three years. » (p. iii)

Au regard des informations et des données disponibles, nous pouvons dire que ce n'est pas d'hier que les gens se regroupent, dans La Pointe, pour revendiquer le droit à l'accessibilité.

6.3. LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

L'esprit communautaire est un des éléments identitaires du quartier. Les acteurs communautaires sont bien présents et usent de moyens pour se faire entendre et établir le dialogue entre les pouvoirs publics et les minorités qu'ils représentent. Le principe de revendiquer n'est pas nouveau et les mouvements sociaux urbains ont émergé durant les années 1960 et 1970 afin de défendre « les intérêts des habitants des quartiers populaires et préserver leurs caractéristiques résidentielles et patrimoniales » (Cloutier et Sacco, 2012 : 58). En tant qu'espace transactionnel (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008 : 192), le quartier est un lieu d'échange (Grafmeyer, 2007) et d'interactions sociales, un espace politisé :

« depuis plus de trente ans, Pointe-Saint-Charles est reconnu pour son milieu communautaire dynamique et son identité de résistance. Une tradition d'entraide et de solidarité dont les origines remontent aux nombreuses luttes ouvrières qui ont façonné le quartier au XIXe siècle, mais qui a véritablement pris son essor au cours des années 1960. » (Action-Gardien, 2017)

À Pointe-Saint-Charles, certains organismes communautaires occupent une place très présente. Historiquement, plusieurs innovations sociales ont été élaborées. Ces acteurs font partie d'un ensemble de ressources qui participe à innover et maintenir les « dynamiques sociocommunautaires et culturelles du Sud-Ouest qui se sont déployées depuis le XIXe siècle » (Poitras, 2017 : 122). Les événements de 1967 ont poussé des « groupes populaires, organisés autour d'intervenants communautaires » (Drouin, 2005) à promouvoir un nouvel ordre social dans les quartiers, frappés par des problèmes de pauvreté, de chômage et de logements.

Les problèmes sociaux tels que la pauvreté, le décrochage scolaire, la précarité d'emploi... qui ont marqué les années 70 ont contribué à la mise en place de ressources pour aider les gens dans le besoin. En 1970, la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles voit le jour grâce à des étudiants en médecine, en soins infirmiers et en sociologie de l'Université McGill. Elle est la première clinique communautaire établie dans un quartier populaire au Québec et elle offre des services médicaux gratuitement. C'est aussi à Pointe-Saint-Charles que va être créée la toute première coopérative d'habitation autogérée (Loge-peuple) au Québec en 1971 ou encore l'aide juridique qui s'installe à Pointe-Saint-Charles en 1972 à la suite d'une initiative d'étudiants en droit

et de citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles. La clinique d'aide juridique a fait office de modèle pour la création du régime québécois de l'aide juridique (Ville de Montréal, 2015).

Dans les années 1980 et 1990, la Ville de Montréal appuie les initiatives de coordination des groupes communautaires à l'échelle des quartiers et elle finance les tables de concertation (Cloutier et Sacco, 2012 : 62). Gilles Sénécal (2016) souligne qu'en 2011 à Montréal, l'animation de la concertation locale se faisait encore beaucoup par les organismes communautaires. L'exemple de la Table locale de concertation Action-Gardien fondée en 1981 est parlant. Représentant une vingtaine d'organisations communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles, elle se prononce, encore de nos jours, sur les sujets qui affectent les citoyens du secteur.

Action-Gardien est un outil collectif de prise de décision et de planification axé sur un modèle collectif composé de 26 organismes lesquels se réunissent pour s'informer, partager leur expérience et agir sur les dossiers qui influencent les conditions de vie des citoyens. En organisant des activités publiques et d'éducation populaire, l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des résidents de Pointe-Saint-Charles tout en luttant activement contre les inégalités sociales. Action-Gardien cherche à mobiliser les gens autour des enjeux sociaux, politiques, économiques et urbains afin d'améliorer le quartier. L'organisme considère que les citoyens doivent être au cœur de la prise de décisions puisqu'ils seront les premiers touchés par les changements.

Le développement d'un esprit communautaire passe aussi par l'éducation des citoyens et c'est l'objectif que se donne le Carrefour d'éducation populaire. L'organisme est reconnu pour son désir d'être un lieu d'apprentissage, d'information, de réflexion, de discussion et d'échange pour les gens du quartier. En offrant des ateliers et en organisant des activités, l'organisme cherche à conscientiser les utilisateurs aux besoins et aux vécus des gens tout en s'orientant vers le changement. Cette conscientisation est essentiellement fondée sur la justice sociale et la solidarité. C'est par les activités organisées que l'organisme cherche à conscientiser les gens qui fréquentent ses locaux, mais aussi l'ensemble des résidents de Pointe-Saint-Charles. Né des changements apportés par la Révolution tranquille, le Carrefour d'éducation populaire se fonde sur des principes

démocratiques et se veut « un acteur important en matière d'éducation populaire et de défense des droits sociaux, par son implication dans le quartier et dans diverses coalitions. »³⁴

Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), une corporation de développement économique et communautaire (CDEC) favorisant l'économie sociale et le milieu communautaire fut fondé en 1989. Selon Claire Poitras (2017), RESO a joué un rôle clé dans la relance du milieu par la création et le maintien d'emploi dans le secteur. Il est un acteur majeur dans le quartier Pointe-Saint-Charles et dans l'ensemble du Sud-Ouest :

« La mission actuelle du RESO est de regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques. » (Mercier et Bourque, 2012 : 11)

Sur la question spécifique du logement, nous retrouvons dans Pointe-Saint-Charles le Regroupement Information Logement (RIL). Contrôlé et administré par des citoyens et des citoyennes de la Pointe-Saint-Charles, l'organisme sans but lucratif œuvre à l'amélioration des conditions de logement de la population en favorisant la prise en charge par les gens du quartier de leurs conditions de vie et de logement.³⁵

Retenons que « l'activisme du milieu semble reconnu par l'ensemble des acteurs, et légitimé dans son ensemble par les répondants » (Gravel, 2012 : 134). Par rapport aux acteurs clé qui influencent les actions et mesures prises par les citoyens il faut mentionner le Collectif La Pointe libertaire. Dans la Déclaration de la Pointe libertaire³⁶ ce groupe de gauche se définit comme « un groupe d'affinité du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal qui rassemble des personnes qui agissent dans le champ politique en fonction de créer une dynamique vers l'autogestion du quartier par ses citoyennes et ses citoyens. » En réalisant des actions orientées vers des alternatives politiques, sociales, économiques et culturelles, le collectif cherche à se détacher des logiques d'actions

³⁴ Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. « Qui sommes-nous. » Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles. *Changer la vie*. Consulté le 5 février 2016. <http://carrefourpop.org/qui-sommes-nous/>

³⁵ Regroupement information logement et la Société d'amélioration de Pointe-St-Charles. 2009. « Qu'est-ce que le R.I.L. ? ». Regroupement information logement et la Société d'amélioration de Pointe-St-Charles. Consulté le 8 mars 2016. http://www.rilsocam.org/Qui%20nous%20sommes/RIL/qui_nous_sommes.html

³⁶ *Ibidem*.

conventionnelles afin de se libérer de toutes formes de domination. Ces derniers refusent toutes formes de systèmes (économique, politique, social et culturel) qu'ils qualifient de systèmes organisés sur l'exploitation humaine et de la nature (ibidem). En rejetant les institutions, le groupe situe ses valeurs de justice humaine orientées vers le féminisme et l'écologisme. Leurs interventions dans le champ politique visent l'éducation politique tout en affirmant leurs opinions libertaires axées sur la décentralisation du fonctionnement de la société. En agissant au niveau local, le groupe cherche à redéfinir les « rapports entre le local, le national et l'international [afin de permettre] aux citoyens et aux citoyennes, en s'appropriant la gestion du local, de pouvoir ensuite autogérer la cité, la région, le pays et le monde » (ibidem). En agissant au niveau du quartier et en privilégiant les rapports directs, ces organisations qui représentent les citoyens deviennent des éléments importants dans la construction de l'identité et de la mémoire. (Klein et Shearmur, 2017)

Pour protéger les mémoires et l'identité des gens de la Pointe, les acteurs mentionnés ont donc tous un rôle à jouer dans la construction et la protection du patrimoine urbain. Dans Pointe-Saint-Charles le logement social est identifié comme un élément faisant partie du patrimoine collectif (RIL/SHQ, 1999 : 2). Les acteurs sont les pouvoirs publics représentés par les élus et les représentants officiels du gouvernement ou de la Ville et les associations et organismes parmi lesquels certains sont formés de citoyens. En terminant, nous pouvons dire que tous les acteurs nommés travaillent à améliorer le sort des citoyens. Toutefois un élément se démarque, les organismes communautaires et les associations citoyennes que nous retrouvons dans Pointe-Saint-Charles semblent déterminés à se battre pour conserver leurs droits. Le taux élevé de personnes vulnérables fait de ce secteur un enjeu complexe considérant que le quartier est en pleine transition. Au cours des prochaines années, il est certain que l'enjeu principal sera le logement social. En raison de la gentrification du secteur, les messages qu'envoient les pouvoirs publics peuvent sembler contradictoires. Néanmoins, ses derniers ont le devoir moral de protéger les citoyens et leurs droits, cette protection passe notamment par la réserve foncière des terrains qui, en théorie, doit servir à la construction de logements sociaux.

7. LA CONTEXTUALISATION

« Le patrimoine est enfin associé à des valeurs sociales : il est un élément de la cohésion sociale, de l'adhésion collective à des référents culturels. L'économiste analyse cet aspect comme une externalité. Mais il faut se garder de toute forme d'angélisme culturel. La ferveur patrimoniale peut s'adresser à des objets et des valeurs en tension suivant les communautés d'appartenance et l'histoire des individus qui s'y prêtent. Peut même émerger une forme de violence patrimoniale ».

Benhanou, 2012

La contextualisation s'avère un outil d'analyse précieux. Le contexte nous permet de mieux comprendre « les logiques spatiales et constructives de l'œuvre architecturale dans un lieu donné » (Adamczyk dans Morisset et Breton, 211 : 99).

La Pointe fut un très important quartier ouvrier à l'identité unique (Lauzon, 2014). Ainsi, « la ville ouvrière et le quartier ouvrier constituent probablement les lieux par excellence de construction des ancrages territoriaux en milieu urbain » (Fol, 2010 : 29). Elle fut façonnée par les différents moyens de transport : train, bateau, camion. Le déplacement progressif des entreprises industrielles sur la Rive-Sud, comme ailleurs dans la grande région de Montréal, dans les années 50 bouleversa considérablement le secteur.

Ces changements donnent lieu, en 1967, à l'élaboration d'un plan de revitalisation du quartier proposé par la section de planification de la Ville de Montréal et auquel s'opposera la population locale. De ce refus naît une volonté de transformation des usages de l'espace bâti, ce qui s'exprime par exemple à travers la réutilisation des anciens édifices publics aux façades imposantes, convertis en logements ou en commerces. Toutefois, on y constate une précarité de la fonction résidentielle : 85,9 % des logements que l'on retrouve dans la Pointe en 2004 ont été construits avant 1920 et 53 % d'entre eux sont en mauvais état (Poitras et Bérubé, 2004).

Le site de l'arrondissement Le Sud-Ouest présente l'existence sur le territoire de Pointe-Saint-Charles de sept types architecturaux de bases. Nous nous intéressons à ce qui est nommé la maison unifamiliale et que l'on retrouve sous cinq formes différentes : la maison dite « de faubourg », la maison dite « urbaine », le « boom town », la maison dite « de vétérans » et la maison dite « de

ville ». Les autres types sont le plex, l'immeuble d'appartements, l'immeuble à vocation mixte, l'immeuble commercial, l'immeuble industriel et l'immeuble institutionnel. Les politiques de protection du patrimoine étant relativement récentes — le Plan d'urbanisme de la ville [unifiée] de Montréal date de 1992, le cadre bâti du quartier rend en conséquence compte des nombreuses transformations antérieures et qui ont un impact significatif sur l'apparence des bâtiments du quartier. Lors de nos observations sur le terrain, nous avons constaté de nombreuses preuves de négligence et des éléments détériorés. La mise en place d'initiatives citoyennes, comme planter des fleurs est un bon moyen de s'approprier l'espace néanmoins c'est la construction d'une réglementation inscrite dans le plan d'urbanisme qui donne les moyens de légiférer et d'agir sur l'ensemble du secteur ainsi que sur les particuliers ne respectant pas les mesures mises en place. Cependant, les multiples identités, les différentes couches historiques, et la continuité de la fonction initiale de ces maisons complexifient l'approche à avoir à propos de ces constructions.

7.1. CONTEXTUALISME ET POSTMODERNISME

La valorisation du patrimoine commence avec une prise de conscience de son existence et de la signification sociale que nous lui accordons dans un rapport économique de production et d'utilisation. Françoise Benhanou (2012) parle ex post, une notion qu'elle utilise pour identifier qu'avant tout c'est l'expression d'une volonté « de contrer l'oubli et la destruction de ce qui apparaît comme porteur d'identité, d'art et d'histoire » qui transmute l'ordinaire en patrimoine.

Un nombre considérable d'anciennes usines du quartier Pointe-Saint-Charles figurent sur la liste des bâtiments patrimoniaux publiée et mise en ligne par l'arrondissement Le Sud-Ouest. Considérant les anciennes fonctions du canal et des usines ainsi que leur contribution à la construction de la mémoire collective, une attention particulière doit être portée à l'influence que ces éléments eurent sur la Pointe. Perla Korosec-Garzon, dans un texte sur le sens du présent et la visibilité du passé a écrit : « La lecture du lieu comme territoire d'ancrage des actions d'une société à une phase d'un passé commun est au fondement d'une prise de conscience des liens intimes entre identité collective et territoire » (Korosec-Garzon, 1993 : 377).

Dans les années 1960 et 1970, plusieurs des ouvrages fondateurs de la pensée contemporaine en aménagement sont publiés : *The Image of the City* de Kevin A. Lynch (1960) ; *The Architecture of*

the City de Aldo Rossi (1966) ; *Chicago a la Carte* de Alvin Boyarsky (1970) ; Los Angeles : *The Architecture of Four Ecologies* de Reyner Banham (1971) ; *Learning from Las Vegas* de Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour (1972) ; *Delirious New York* de Rem Koolhaas (1978).) (Kömez Dağlioğlu, 2016)

Afin de mieux identifier les caractéristiques identitaires liées à ce quartier, nous avons utilisé la notion de contextualisation généralement retenue en architecture et en aménagement. Ce sont les théoriciens et architectes Collin Rowe et Fred Koetter qui en ont assuré la diffusion. Publié pour la première fois en 1975 sous la forme d'article, le texte *Collage City* est ensuite publié sous forme d'ouvrage en 1978. Le livre rejette et critique les grandes visions utopistes des modernistes et propose une ville-collage qui peut « s'adapter à toute une gamme d'utopies en miniature. Le collage nous permet d'accepter l'utopie en fragments » (Rowe, 1975). Pour les auteurs les villes sont des assemblages d'éléments divers et elles ne sont pas non plus des strates sédimentaires parfaites. *Collage City* propose une vision de la ville à travers la fragmentation qui comme un bricolage, un collage, permet de modifier l'interprétation que nous en avons et ainsi tendre à de nouvelles utopies. Rowe et Koetter contestent le rôle de l'architecte-urbaniste dans un contexte urbain et recommandent de revoir la manière dont les bâtiments anciens et les nouvelles constructions cohabitent dans l'espace. Il s'agit d'une réaction postmoderne à l'idée moderniste de « conception globale ».

L'approche par le contexte a influencé les penseurs postmodernes (Massu, 1997 : 185). Nan Ellin dans *Postmodern Urbanism* (1996) soutient que le contextualisme cherche à comprendre et réinterpréter l'histoire du lieu autant que celle de la culture s'y trouvant, s'intéressant aussi bien à sa forme qu'à sa symbolique.

Si nous partons du principe selon lequel une ville se reconstruit en permanence, qu'elle prend appui sur les traces plus anciennes, la connaissance des couches inférieures est donc structurante. Le palimpseste, cette idée où le lieu actuel laisse supposer et apparaître des traces du passé renvoie au chercheur et professeur André Corboz : « Un lieu n'est pas une donnée, mais le résultat d'une condensation » (Morisset et Corboz, 2009 : 87). La stratification exprime les enjeux multiples qui accompagnent le développement. Le défi, pour les études urbaines est d'identifier, de conserver, d'utiliser et de transmettre le patrimoine sans le travestir ou le dénaturer. Le rapide développement

démographique et économique de la ville au XIXe siècle a laissé des vestiges d'un genre nouveau dont le réemploi est parfois difficile. Leur abandon marque le commencement de leur dilution historique et de l'oubli. Dans le rapport de la Déclaration d'Amsterdam publié en 1975 il est dit que « la conservation du patrimoine architectural doit être considérée non pas comme un problème marginal, mais comme un objectif majeur de planification urbaine et de l'aménagement du territoire ».

Somme toute, les éléments à prendre en considération dans l'analyse d'un lieu varient selon la position que nous adoptons. Nous pensons que le contextualisme, parce qu'il s'ancre dans le lieu, tout comme les idées développées par les penseurs postmodernes sont des outils d'analyse adéquats. Ces derniers nous permettent d'avancer l'hypothèse que le contexte dans lequel s'est développé le quartier Pointe-Saint-Charles, en raison de son héritage industriel, lie identité et formes urbaines. Le contexte dans lequel s'est développé le bâti nous permet donc de lire les marques et les traces d'un passé riche et unique.



Figure 22 À nous la Ville! : Recomposition d'une gauche politique municipale, 2016. La Pointe ibertaire

8. L'AUTHENTICITÉ ET LA NOTION DE PATRIMOINE

Le « patrimoine » peut être défini comme la « construction sociale d'un passé » dans le présent à partir de l'interprétation d'une mémoire (collective ou individuelle) et de travaux d'historiens (scientifiques ou amateurs).

Clément Colin, 2013 : 19

En 1994, à Nara au Japon, l'ICOMOS, au terme de la rencontre destinée à mettre en question des notions devenues traditionnelles en matière de conservation du patrimoine culturel, publie un document dans lequel est définie la difficile notion de l'authenticité. Ce document établit que

« la conservation du patrimoine historique, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs qu'on attribue à ce patrimoine. [De plus,] la perception la plus exacte possible de ces valeurs dépend, entre autres, de la crédibilité des sources d'information à leur sujet. [...] Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques originelles et subséquentes du patrimoine, à son devenir historique ainsi qu'à sa signification, fondent le jugement d'authenticité concernant l'œuvre en cause et concerne tout autant la forme que la matière des biens concernés. [Le document reconnaît que l'authenticité varie selon les cultures et qu'il est essentiel] que chaque œuvre soit considérée et jugée par rapport aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel elle appartient. [Conséquemment,] l'utilisation de ces sources offre la possibilité de décrire le patrimoine culturel dans ses dimensions spécifiques sur les plans artistique, technique, historique et social. » (Document de Nara, 1994)

Le concept d'authenticité qui est si cher à l'Occident perd toute son importance chez les cultures orientales où, ce qui est l'essence de leur patrimoine, ne réside pas dans un objet matériel, mais plutôt dans le processus de transmission du savoir nécessaire à sa construction.

La Charte de Venise (1964) se distingue de la Charte d'Athènes (1931), car elle définit ses principes en termes de valeurs universelles guidés selon la compréhension, l'estime, la tolérance et la protection du bien-être de tous et de la nature. D'un point de vue critique, la Charte de Venise met encore l'accent sur l'authenticité matérielle. Cette authenticité telle que décrite, bien qu'inclusive, reste néanmoins construite autour de la conception occidentale articulée autour des valeurs décrites

Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse (1903) de Riegl. Près de 30 ans plus tard, en 1994 les experts se retrouvent au Japon, à Nara, et proposent d'adopter un « concept d'authenticité respectueux des valeurs culturelles et sociales de tous les pays ». (Nara, 1994) Le terme valeur doit être entendu dans le sens « de règle ou d'idéal souhaitable et que le mot désigne une attitude d'esprit plus proche de l'appréciation que de la description. » (Brunel, 2015)

Pour Natalie Heinich, l'authenticité est dominante dans le milieu de l'art, car nous sommes en présence d'objets singuliers (Heinich, 1999). La notion d'authenticité est évaluative parce qu'elle est référentielle, c'est-à-dire qu'elle permet de situer un événement dans l'espace et dans le temps en maintenant son intégrité, sa pureté, son contexte d'origine et celui du moment, dans le présent, de sa réception. Ce sont les liens entre l'origine et le propriétaire temporel de l'objet que tente de démontrer l'examen critique à l'aide de la connaissance scientifique afin de créer l'assurance de la valeur de ce dernier.

Au cours des trente dernières années environ, il y a eu un intérêt croissant pour déplacer la définition de l'authenticité des qualités tangibles et mesurables du tissu vers la façon dont les gens interprètent et expérimentent l'authenticité. En ce sens, nous demandons si les anciens bâtiments et lieux « se sentent » véritablement vieux pour les gens. La réponse peut souvent être troublante, car elle peut avoir peu de relation avec des caractéristiques objectives, telles que l'âge réel/vérifiable des bâtiments et des lieux.

Au cours des trente dernières années environ, il est possible de constater un déplacement du sens accordé au mot authentique ou à l'authenticité. Le cas de la place Royal à Québec est intéressant. Ce que l'on voit, un univers idéal n'ayant pas existé tel qu'il est représenté, est perçu par les touristes comment un lieu authentique malgré les transformations. En effet, en 1967, le gouvernement du Québec décide de réhabiliter le quartier. La place Royal a été l'objet d'un projet de démolition-reconstruction durant lequel il fut démolit tous ajout ou altérations de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle pour reconstruire des édifices dans le style traditionnel canadien des XVIIe et XVIIIe siècles. « *The post-modern tourist ... is more interested in the experience, no matter its, than any objective measure of authenticity.* » (Melcher, Stiefel et Faures, 2016)

Nous avons constaté deux constats propres au contexte québécois avant d'observer les notions de patrimoine, de mémoire collective et de patrimonialisation.

La Déclaration québécoise du patrimoine décrit le patrimoine comme étant les gens, lieux et objets qui portent la mémoire. Pour Martine Cardin (2003), directrice de l'Institut du patrimoine culturel cité dans *Médias et patrimoine*, nous ne pouvons « pas parler de patrimoine en vase clos » puis que des facteurs externes jouent un rôle dans la construction du patrimoine comme le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective.

« Le patrimoine culturel est constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. » (Loi sur le développement durable, Québec, 2006 — Article 6.k)

Il nous semble pertinent de se poser, à ce stade, au sujet de la notion d'authenticité, ce qu'elle signifie. Le quartier de Pointe-Saint-Charles, un quartier historiquement populaire et ouvrier où ont pris place de nombreux débats sociaux, notamment autour de la lutte à la pauvreté, propose à cet effet des enjeux particuliers d'identification et de mise en valeur. Soulignons le caractère modeste des bâtiments et des ensembles de ce quartier et précisons qu'ils n'ont jamais été construits pour être considérés comme un patrimoine historique. Quant à la population de Pointe-Saint-Charles, elle a conservé, au cours de son développement, les mêmes caractéristiques sociodémographiques. Les résidents de Pointe-Saint-Charles sont :

« les plus défavorisées de Montréal. En 2010, 5 045 résidents du quartier avaient un faible revenu, soit 37 % de la population totale (taux plus élevé qu'à Montréal). Ce sont dans les secteurs de recensement 72,00 et 73,00³⁷ [annexe 2] où l'on retrouve une plus forte proportion de personnes vivant avec un faible revenu (40 % et plus). » (Montréal, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social Division de la Culture et des Bibliothèques, 2015)

³⁷ Ces nombres renvoient à la carte 1 – Secteurs de recensement du quartier de Pointe-Saint-Charles (2011) qui se retrouve dans le document Profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles réalisé par Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social Division de la Culture et des Bibliothèques de l'arrondissement Le Sud-Ouest en mars 2015.

Si une valeur patrimoniale relative existe déjà dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, il semble néanmoins qu'elle ne s'applique qu'aux éléments du cadre bâti décontextualisant ainsi le rôle joué par la culture populaire dans le processus de patrimonialisation. Nous retrouvons dans Pointe-Saint-Charles une rangée d'habitation connue sous le nom de Maisons de la rue de Sébastopol. Malgré le fait que ces maisons aient peu changé, les éléments restants de l'ensemble original ont largement perdu de leur authenticité. Toutefois, elles n'en demeurent pas moins des exemples d'habitations ouvrières témoignant du développement économique marqué par la présence de la compagnie du Grand Trunk. Les murs extérieurs des maisons de Sébastopol étaient, dans les années 80 jusqu'à récemment, recouverts de crépit de couleurs grès rouge sur lequel étaient dessinés des scènes évoquant le passé industriel du quartier. Depuis, de nouvelles constructions sont venues cacher ces fresques. De plus, les vestiges les plus authentiques se trouvant derrière les murs ce qui rend impossible l'appropriation. Ces éléments authentiques sont par exemple les charpentes. En laissant une partie de l'objet patrimonial absent, ou non visible, cela contribue à créer une dichotomie et biaise par le fait même notre perception et notre interprétation. « L'induction patrimoniale » (Bergeron 1989 ; Drouin, 2005 ; Pomerleau, 2007) généralise l'objet et par le fait même participe à une sorte de valorisation de l'ancien qui ne tient pas à protéger l'intégrité de l'objet patrimonial. Montréal compte plusieurs exemples récents du même genre, par exemple la maison Louis-Hippolyte-La Fontaine³⁸ ou encore la maison Keegan³⁹. Ces exemples ont en commun d'avoir été sauvés in extremis d'une démolition. Dans tous les cas, la fonction résidentielle de ces bâtiments fut conservée, mais soumise à une transformation : les deux exemples doivent servir d'espace commun dans un ensemble de copropriété résidentielle privé.

L'image de Pointe-Saint-Charles, dans la conscience populaire du moins, a peu évolué. Le quartier est encore méconnu des Montréalais et il suffit de lire les articles en ligne et commentaires pour le comprendre si bien que dans la tête de certains Montréalais, Pointe-Saint-Charles est confondu avec Pointe-aux-Trembles. Conséquemment, nous avançons également que l'image des lieux a aussi peu changé. Au regard des photographies d'archives, nous pouvons constater que le cadre bâti et la trame urbaine sont demeurés similaires et que certains bâtiments semblent même être figés dans le temps. La maison ouvrière est un bel exemple, car sa présence indique une logique de

³⁸ 1395-1401, avenue Overdale, arrondissement de Ville-Marie

³⁹ 175, rue de la Montagne, arrondissement Le Sud-Ouest

continuité et d'évolution au fil des transformations. Ajoutons néanmoins que les lieux de culte structurent fortement la trame et l'identité des lieux en s'adaptant aux transformations sociodémographiques : l'église Grâce est devenue la Fondation Partageons l'espoir/*Share the Warmth* en 2004, l'église catholique Saint-Jean est devenue, en 1994, l'église Montreal Filipino Seventh Day Adventist, l'église Centenary Methodist Church est devenue, après l'incendie de 1949, l'église Centenary United (église Adventiste du 7e Jour). De plus, l'ancienne chapelle de la Bonne Nouvelle, aussi connue sous le nom d'église Pointe-Saint-Charles Baptist, est devenue le Temple Gurudwara Sahib Québec-Montréal. La diversité des cultes ainsi que le réemploi des anciens bâtiments démontrent que de nombreuses communautés cohabitent. De plus, l'intérêt qu'ont ces communautés, dont certaines sont installées dans des bâtiments protégés, confirme qu'elles ont à cœur de participer à la protection des traces du passé. L'exemple des lieux de culte nous permet de dire qu'il y a des liens entre la morphologie urbaine et la morphologie sociale (Halbwachs, 1938 ; Jacobs, 1961 ; Frey, 2003 ; Gehl, 2012). Le Carrefour d'éducation populaire ou le Bâtiment 7 sont aussi des exemples à citer. Les vieux bâtiments sont devenus une source d'inspiration pour les citoyens comme l'explique Jane Jacobs (1961) dans *The Death and Life of Great American Cities* : « *by old buildings I mean not museum-piece old buildings, not old buildings in an excellent and expensive state of rehabilitation- although these make fine ingredients- but also a good lot of plain, ordinary, low-value old buildings, including some rundown old buildings.* » (Jacobs, 1961 : 244)

Ces liens témoignent de la forte implication des citoyens au sein des comités et organismes du quartier ainsi que le fort sentiment de communauté que l'on retrouve dans Pointe-Saint-Charles. Cette relation singulière nous incite à envisager la ville comme une série de couches (Oswald Mathias Ungers, 1977). Si nous prétendons à un ancrage continu dans Pointe-Saint-Charles il est essentiel d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui se présente à nous comme un patrimoine vivant et non comme de simples bâtiments : « *Heritage is not the past but a representation or a reinterpretation of a past. The pattern of proclaiming heritage could ensure protection by increasing awareness, broadening the value community and emphasising the new uses of heritage.* » (Munasinghe, 2005 : 253)

L'image patrimoniale de Pointe-Saint-Charles met l'accent sur le caractère inclusif du patrimoine. Soulignons aussi que les Programmes d'interventions en quartiers anciens (PIQA) ont contribué lors de leur mise en place dans les années 80, par le biais de l'action citoyenne, à embellir les rues et les bâtiments.

À cet égard, le projet Bâtiment 7 dans Pointe-Saint-Charles est un bel exemple d'intégration et de recyclage du passé. « Le bâtiment sera converti “en un lieu de rassemblement alternatif accessible et bouillonnant de projets [qui] aspire à devenir un moteur de transformation culturelle, sociale, politique, économique et environnementale” (Kruzynski, 2017). Le bâtiment construit entre 1925 et 1950, un des anciens ateliers du CN, a été récupéré par le milieu communautaire. Le bâtiment 7 est l'un des 13 bâtiments que l'on retrouvait sur le complexe des anciens terrains du CN. Il s'agit d'un projet porté par des citoyens du quartier dont l'objectif, d'une part, est de réapproprier le bâtiment dont l'histoire est intimement liée au développement du secteur et d'autre part de créer un centre autogéré fondé sur des principes de gestion horizontale. (Kruzynski, 2017)

Le maire Benoit Dorais agit comme médiateur entre les parties. En 2012, selon les prérogatives de l'entente, est officialisé le transfert de propriété du groupe Mach à l'organisme sans but lucratif “7 à nous” ; un collectif qui revendiquait, pour des usages communautaires, culturels et d'économie sociale, cette friche industrielle, depuis 2009. Le projet, après des hauts et des bas, voit le jour. Toutefois, en raison de la négligence qu'a connu, depuis sa désaffectation, le bâtiment des rénovations importantes sont nécessaires. Le financement pour le projet provient de campagne de sociofinancement, des paliers de gouvernement, de la Ville de Montréal en plus d'un million de dollars (Kruzynski et Silvestro, 2013 ; La Pointe libertaire, 2013) donné par le groupe Mach, des fonds devant servir à la remise aux normes du bâtiments. Les terrains sont immenses comme l'atteste l'immense cours avant situé à l'angle des rues Le Ber et de la Congrégation. Le cas du B7 est un témoignage, actif et vivant, de “de réconciliation entre l'économie, le développement immobilier et le patrimoine. (Héritage Montréal, 2018)

Au départ, avant le projet du Bâtiment 7, il y a le Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles (CSA), ‘des espaces autogérés, établis très souvent dans des bâtiments abandonnés dans des quartiers urbains [offrant des] activités culturelles, sociales et politiques.’ (CSA, 2009) Nous savons qu'il peut y avoir de multiples formes d'appropriation du patrimoine, d'un côté ceux qui en

ont la propriété légale et de l'autre ceux qui le possède en mémoire (Fairclough, 2009) L'idée de fonder un CSA à Pointe-Saint-Charles vient de l'expérience citoyenne vécue lorsqu'un terrain situé à Pointe-Saint-Charles avait été proposé pour le déménagement du Casino. En réponse aux crises néolibérales qui frappent le monde depuis les années 1990, les économies alternatives voient, un peu partout, le jour. Elles donnent à repenser le fonctionnement des organisations comme l'exemplifie le concept d'autonomie collective basée sur le principe de l'égalité absolue des citoyens. Cette égalité signifie que l'opinion de quelqu'un, dans un contexte de prise de décision, n'a pas plus de valeur qu'une autre. 'Les membres du CSA font le choix d'expérimenter 'une philosophie organisationnelle basée sur la décentralisation et l'autonomie; c'est-à-dire, la démocratie directe, l'autogestion, l'auto-organisation, reposant sur la responsabilité individuelle et collective''. (Kruzynski, 2 017 citant le CSA)



Figure 23 Les pricipaux acteurs devant le B7, 2017.Justine Gravel



Figure 24 Le B7 après l'ouverture, Camille Teste, Montréal, 2018

L'initiative le 7à nous, lancée en 2004, souhaite que le bâtiment 7 devienne un point de repère dans la construction d'une société alternative au sein de sa communauté locale, le quartier Pointe-Saint-Charles⁴⁰. Le projet consiste à avancer vers l'autonomie collective. Les militants, dont fait partie Anna Kruzynski⁴¹ (dont recherches s'intéressent aux processus politiques, culturels et économiques de transition post-capitaliste en marge de l'économie sociale), ont, à de nombreuses reprises, souligné sa volonté d'autodétermination et sa position antiautoritaire ce qui signifie que 'le projet politique [...] ne se révèle pas tant dans le rapport qui est établi avec les autorités politiques que dans un mode de résistance déployé au quotidien et dans des espaces de proximité, sur la base des expériences concrètes vécues par des collectivités.' (Sarrasin et al., 2016 cité dans Kruzynski, 2017) Kruzynski, fait souvent référence dans ses textes au combiné J. K. Gibson-Graham (Julie Graham et Katherine Gibso) des feminist economic geographers qui propose des alternatives au capitalisme, ce qu'elles nomment capitalocentrism, une idéologie adoptée par le collectif. Il s'agit de déstabiliser l'hégémonie capitaliste dominante. Au sein du B7, les membres, comme le définit l'autodétermination, délibèrent, inventent, expérimentent et adaptent (Kruzynski, 2017) leur mode de gestion en fonction de ce qui leur convient.

⁴⁰ <http://www.lapointelibertaire.org/?p=1617>

⁴¹ professeure à l'École des affaires publiques et communautaires et directrice du programme de 2^e cycle en Développement économique communautaire à l'Université Concordia

L'initiative le 7à nous, lancée en 2004, souhaite que le bâtiment 7 devienne un point de repère dans la construction d'une société alternative au sein de sa communauté locale, le quartier Pointe-Saint-Charles⁴². En visant l'autonomie, le 7à nous propose de construire un milieu de vie axé sur l'autonomie collective ; il s'agit de définir et faire fonctionner la notion de collectivité.

Nous observons aussi, à l'échelle de l'arrondissement, que cette culture est unique à Pointe-Saint-Charles. De plus, il semble se dessiner une frontière entre le quartier de Pointe-Saint-Charles et ceux se retrouvant au nord du canal. Dans Pointe-Saint-Charles, le zonage des berges du canal Lachine est un enjeu. Marcel Sévigny (2001) dans une autobiographie militante explique que maintenir 'des espaces industriels, [favorisait] l'implantation potentielle de nouvelles entreprises afin de créer des emplois pour la population locale. [De plus, l'] objectif était de contrer l'implantation d'habitation de luxe sur les berges du canal, phénomène pouvant entraîner l'embourgeoisement du quartier, notamment en engendrant de la spéculation.' Une modification au règlement du plan d'urbanisme modifia les possibles affectations des anciennes usines en conservant toutefois les extérieurs. Le Cas de la Belding Corticelli est un exemple de la difficulté de donner une vocation à ses grands bâtiments qui ont parfois des formes complexe, l'électricité n'étant pas disponible à leurs constructions, les fenêtres et la lumière naturelle ont longtemps représenté la seule source de lumière. L'arrivée de Jean Doré en 1986, mais aussi la lutte au sein du Rassemblement des citoyens de Montréal en tant que membres fondateurs depuis 1974, Sévigny et RCM vont, dès 1987, se mettre à la rédaction d'un 'plan directeur du centre-ville. [De plus, la Ville] adopte des règlements pour le contrôle des démolitions et met en place des programmes de protection et de mise en valeur du patrimoine.' (Lavallée, 2016)

Il faut néanmoins attendre le 18 décembre 1992 pour que le conseil municipal de Montréal, dirigé par le progressiste Jean Doré adopte le le premier plan d'urbanisme de Montréal. Essentiellement, les enjeux principaux identifiés dans le plan sont ceux du développement d'un centre-ville moderne et habité, la préservation des quartiers anciens, la mise en valeur du territoire et des espaces naturels, la mixité des fonctions, la diversification des activités économiques, le développement du

⁴² <http://www.lapointelibertaire.org/?p=1617>

transport en commun, la qualité des milieux de vie, le développement culturel, social et communautaire et l'équité sociale et territoriale.

Il importe de comprendre comment le bâti est devenu avec le temps un témoignage des valeurs culturelles, véritable matérialisation de la culture populaire. Nos yeux regardent une image, une réalité dont les composantes résultent de l'assemblage des valeurs qui viennent teinter la manière de s'imaginer l'espace. Ces valeurs contribuent, entre autres, par la manière dont nous les assemblons, à créer un sentiment d'appartenance

9. LES MÉMOIRES

9.1. DIFFÉRENCE : MÉMOIRE

Les notions de mémoire, de culture et de patrimoine, bien que leurs sens diffèrent, se rassemblent dans l'usage collectif pour désigner un concept plus large encore qui est celui des éléments qui sont partagés entre plusieurs personnes. Sur le sujet, il est nécessaire d'adopter une approche holistique car les constructions sociales sont complexes et pour comprendre la société il faut comprendre toutes les éléments afin de pouvoir entreprendre son ensemble. Dustin Kidd, spécialiste de la culture populaire confirme l'approche holistique : « *Holistic approaches examine the ways that popular culture begins as the collective creation of a subculture and is then appropriated by the market system.* » (Kidd, 2014) Il faut considérer la société dans son entier, car la société dans son ensemble, est un paradigme social généralisant.

Nous ne pouvons parler de mémoire et plus spécifiquement de la mémoire collective sans parler de Maurice Halbwachs et de son ouvrage les Cadres sociaux de la mémoire dans lequel il défend la thèse suivante : le souvenir est toujours influencé par la société et « la pensée sociale est essentiellement une mémoire. » (Halbwachs, 1925) De plus, il se pose plusieurs questions dont : en quoi la société influe-t-elle sur la mémoire des individus ? Car selon lui la société agit comme un élément de distorsion sur les mémoires individuelles et ce serait à cet instant que devient possible de constituer une mémoire collective. Halbwachs défend l'idée que la société de parcellise et donc tend à créer ses propres mémoires, il décrit que les mémoires individuelles qui sont plurielles, et qui sont propres à chaque sous-groupe de la société, constituent une menace à la pérennité de la société. La mémoire collective doit répondre aux exigences de l'époque dans laquelle elles prennent place afin de se conserver et ce même si nous savons que les mémoires ont été soumises à des déformations et des reconstructions, Halbwash dit que la mémoire collective n'est pas fidèle aux éléments du passé qui la composent car les en reconstruisant nous, la société, les déformons.

Si la culture est le terme le plus large (Williams,1983), elle renvoie aux comportements acquis et partagés par un groupe d'individus, celui de mémoire est la capacité d'une personne de rappeler des éléments conservés et emmagasinés ; la mémoire fait référence à ce qui est déjà passé.

L'adjonction, de l'adjectif collectif renvoie à transposer cette faculté qui est, de prime abord, individuelle à un groupe. C'est donc la capacité d'un groupe à se rappeler les éléments passés. Le terme patrimoine fait quant à lui référence à ce qui est hérité du passé. Pour le muséologue Raymond Montpetit, cette ouverture du champ patrimonial à laquelle nous sommes confrontés et qui détourne le sens que l'on donne au champ serait volontaire : « elle tient compte de cette saisie dynamique et changeante de l'historique par une stratégie de patrimonialisation, et découle du rapport libre que nos sociétés contemporaines entretiennent avec les legs parvenant du passé » (Montpetit, 2003 : 43). Cette ouverture du champ pour Laurajane Smith (2006) sort du milieu académique et doit inciter les gens à comprendre le passé. Cette renaissance passe par une démocratisation inscrite dans l'action, « faire » et non pas être un bâtiment ou être un objet. Ce qui est le plus important selon elle c'est que ce processus prend place dans le présent et qu'il contribue aux changements et aux dynamismes du patrimoine. (Smith, 2006) Fairclough et al. quant à eux souligne que le discours ne vise pas seulement à maintenir et à légitimer certaines pratiques et relations sociales, mais qu'elles peuvent également, simultanément, être impliquées dans le changement social (Fairclough et al. 2004).

Tous ces mots portent en eux-mêmes un sens fort différent, mais qui se complète. Plusieurs problématiques occupent le champ des études sur le patrimoine comme le précise Marie-Natalie Martineau : « *les interrogations sur la mémoire et le patrimoine occupent dès l'origine un terrain d'importance, et dont l'ampleur est à ce jour croissante* » (Martineau, 2010 : 17). Notre conception du patrimoine fut largement influencée par André Chastel (de Saint Pulgent, 2001), qui, dans les années 1970, réaffirme que le sens de patrimonium est ce que nous avons hérité du père et que nous voulons conserver et transmettre indépendamment de la relation économique qui se dessine déjà entre le patrimoine et l'économie de la conservation. L'objet auquel on attribue une qualité patrimoniale représente et illustre des valeurs traditionnelles. Il revêt un caractère moral qui joue particulièrement au niveau collectif en faisant référence à l'idée de bien commun (Chastel, 1986). L'UNESCO définit le patrimoine comme l'« héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir » (Convention du patrimoine mondial de 1972, Paris).

La place qu'occupe la mémoire, en tant que souvenir, mais aussi en tant que processus mémoriel est centrale lorsqu'il est question de la compréhension du concept de patrimonialisation. Ce sont

les souvenirs qui fabriquent le patrimoine, qui patrimonialisent certains éléments et laissent de côté d'autres (Secchi, 2010), la patrimonialisation identifie des choses et des pratiques du passé comme importantes (Sánchez-Carretero, 2013). Dans cette logique, le processus de transmission de la mémoire et la construction du patrimoine devraient être intrinsèquement liés. Toutefois, comme le relate Anne Watremez dans sa thèse (2010) en muséologie, médiation et patrimoine, la mémoire et le patrimoine sont dans le processus de patrimonialisation des éléments complémentaires. Cela dit, ces mêmes éléments sont distincts dans leur rapport au temps (Watremez, 2010 : 175). Cette logique de patrimonialisation ouvre la porte sur les enjeux de domination et de contrôle de cette production mémorielle. Paul Rasse (2012) évoque le sujet sur la possibilité que les plus forts induisent des éléments signifiants qui construisent une mémoire collective « aux dépens du sens que pourraient lui attribuer des groupes moins puissants comme le sont par exemple les dernières communautés autochtones, ou encore, plus fréquemment, les classes laborieuses urbaines et rurales. » (Rasse, 2012 : 249)

La professeure et sociologue Annick Germain s'est intéressée à cet élargissement vers les quartiers anciens sous un angle totalement différent. Ainsi, à la fin des années 1980, elle écrivait : « Le patrimoine servirait-il à protéger contre les agressions de l'architecture » qui se construisent aujourd'hui (Germain, 1988) ? Cette réflexion nous évoque les propos des géographes Bernard Bret et Nicole Commerçon qui remarquent que l'intérêt patrimonial semble occuper une place plus importante dans les milieux urbains dont la rétention des traces patrimoniales est plus concentrée. L'addition de la « densité patrimoniale, combinée avec la densité démographique, rend la question plus complexe et ses enjeux plus aigus » (Bret et Commerçon 2004 : 195). Il est donc nécessaire de ne pas sous-estimer la dimension sociale du patrimoine. Les actions patrimoniales convergent généralement vers le processus de patrimonialisation. À cet égard, les travaux de l'historien Dominique Poulot sont intéressants, car ils explorent la dimension sociale du patrimoine. Selon cette définition, il est question du travail de mise au jour de la mémoire d'un lieu ou d'un groupe (Poulot, 1997). Cette notion de mise au jour assure une transmission de l'histoire matérielle, mais aussi de l'immatériel qui l'accompagne. Lors de cette transmission, il n'est pas rare de déboucher sur la figure du palimpseste qui rend possible la substitution des faits nouvellement mémorisés à ceux qui leur préexistaient dans la mémoire. Le sens du mot est utilisé pour désigner les modifications apportées aux processus mémoriaux.

À cet égard la définition, retenue et publiée suite à la convention de Faro de 2005, est importante. L'importance de la place qu'occupe la mémoire dans la construction du champ patrimonial semble démontrée. Nous entamons lors de la prochaine section une définition de la mémoire collective et des influences que ces dernières exercent sur la mémoire individuelle. De plus, la mémoire est une des composantes essentielles dans la transmission des pratiques culturelles et donc, plus largement, du patrimoine culturel.

« La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société a défini le patrimoine culturel comme étant “un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux.” » (Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ; 27 octobre 2005)

9.2. MÉMOIRE COLLECTIVE ET FORMATION DE LA CULTURE POPULAIRE

La culture populaire au XIXe siècle est devenue synonyme de culture de la classe ouvrière (Crone, 2008 : 42). Paul DiMaggio soutient quant à lui que « c'est la culture populaire qui fournit le matériau pour la sociabilité du quotidien » (DiMaggio, 1987 : 52). Edward P. Thompson souligne dans son ouvrage fondateur *The Making of the English Working Class* que « *the working class did not rise like the sun at an appointed time. It was present at its own making.* » (Thompson, 1980 : 8)

« Comme les concepts à géométrie variable de “classes populaires”, de “peuple” ou de “travailleurs” [...], la notion à extension indéterminée de “milieux populaires” doit ses vertus mystificatrices, dans la production savante, au fait que chacun peut, comme dans un test projectif, en manipuler inconsciemment l'extension pour l'ajuster à ses intérêts, à ses préjugés ou à ses fantasmes sociaux. » (Bourdieu, 1983 : 98)

Commençons en établissant que la notion de culture populaire est étudiée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis sous des angles similaires, mais différents. De manière simultanée dans les années de grandes révolutions qu'ont été les années soixante, les Français et les Britanniques entamaient des réflexions sur les cultures populaires et leur place dans la société. Notons que

l'apport des chercheurs britanniques est considérable. Ces derniers se sont démarqués des chercheurs français dont le champ d'études avait pris la direction du structuralisme. Les ouvrages fondateurs des études culturelles et des études des modes de vie des cultures populaires ont élevé l'ordinaire au rang de discipline universitaire, de sujet digne d'intérêt. Richard Hoggart est l'un des membres fondateurs, en 1964, du Centre for *Contemporary Cultural Studies (CCCS)* à l'université de Birmingham. Le centre se donne comme mission d'étudier et de comprendre, d'analyser les cultures populaires sous un angle critique et une perspective transversale, la manière dont elles participent à la construction des univers sociaux et politiques.

L'objectif du *CCCS* était de favoriser les études dans le champ de la culture populaire : musique, télévision, spectacles... Les chercheurs du *CCCS*, mais aussi en général les chercheurs britanniques de l'époque étaient unis pour démontrer que l'étude de l'ordinaire est un sujet d'importance comme on peut le constater dans les récits sociaux de Richard Hoggart, le culturalisme de Raymond Williams, la sauvegarde historique de Edward P. Thompson, la démocratisation du concept de « *Leavisism* » de Stuart Hall et Paddy Whannel inspiré par les travaux de Frank Raymond Leavis qui se défend, la culture est le point culminant de la civilisation et la préoccupation d'une minorité éduquée.

Il est possible de parler de culture populaire lorsque l'on se réfère à la culture ouvrière en raison de leurs modes de vie (Paradeise, 1980 : 571). On parle d'analyse du populaire en France, de *cultural studies* en Grande-Bretagne et d'interprétation de la culture de masse aux États-Unis. Les Américains envisagent « les cultures sur un mode d'équivalence horizontale qui tend à aplanir tout effet de domination » (Pasquier, 2005 : 66). Les enjeux de domination sont importants et nous pouvons dire qu'ils sont présents dans l'ensemble du débat sur la culture. Pour la sociologue Dominique Pasquier (2005), les cultures populaires restent un sujet peu étudié. La culture populaire au XIXe siècle est donc devenue synonyme de culture de la classe ouvrière (Crone, 2008 : 42). L'historienne Rosalind Crone met en évidence, dans ses recherches sur les changements dans l'histoire culturelle en Grande-Bretagne au XIXe siècle, que « les préoccupations des spécialistes d'histoire sociale, qui s'intéressaient à la culture populaire dans les années 1960 et 1970, ont été devancées par la nouvelle histoire culturelle, qui s'en est également considérablement écartée » (Crone, 2008 : 52).

La question de la valeur historique de la culture ouvrière naît essentiellement de la définition de la notion de patrimoine qui est apparue dans les années 50 et 60. Elle incite notamment des chercheurs britanniques à réfléchir aux enjeux et aux défis que représente le patrimoine populaire des classes ouvrières.

Notre intérêt pour ce champ des études sociologiques est survenu à la suite de la lecture de l'œuvre Hoggart, *The Uses of Literacy : Aspects of Working Class Life*, publié en 1957. Cet ouvrage à la fois témoignage historique, biographie et critique sociale rend compte avec une finesse des modes de vie des classes populaires des habitants des banlieues ouvrières anglaises. En s'intéressant à la culture de masse, avec un ton sans préjugés, Hoggart cherche à montrer que les classes populaires ne sont pas que des récepteurs passifs et insiste sur la capacité de résistance de ces derniers.

« Richard Hoggart estime que les classes populaires ne sont pas dupes et prennent leurs distances face aux injonctions idéologiques portées par les industries culturelles. Il observe également des “bricoleurs populaires” qui inventent de nouvelles pratiques culturelles. Raymond Williams insiste sur la possibilité de récupérer des pratiques culturelles alternatives ou oppositionnelles. Le champ culturel demeure un espace de conflits et de luttes. »⁴³

Selon Olivier Schwartz (1997), les classes populaires se définissent par leur position sociale et leur culture. Ces communautés, fortement différenciées selon le sexe et l'âge, sont décrites comme ayant des comportements sociaux centrés sur la solidarité familiale, le bon voisinage (Paradeise, 1980 : 572). Comme le décrit Catherine Paradeise,

« les conditions matérielles d'existence — logements surpeuplés, promiscuité forcée — expliquent la forte densité de relations qui existe à l'intérieur de la localité. De cette contrainte, le système social tend à optimiser les avantages et à minimiser les inconvénients. Les avantages, ce sont le sentiment, et la réalité jusqu'à un certain point, de la solidarité locale. » (Ibid. : 574)

Selon les modes de représentation des univers de vie des classes dominées, décrits par Olivier Schwartz, nous pouvons dire que les classes populaires sont dominées dans l'espace social, sur le

⁴³ Revue *Illusio* n° 12-13, *Théorie critique de la crise (Volume II). Du crépuscule de la pensée à la catastrophe*, Le Bord de l'eau, 2014

plan économique et symbolique. Elles possèdent des traits culturels communs et partagent un mode de vie et de représentations. Le modèle des univers culturels ségrégués décrit par Richard Hoggart (1976) met en évidence ces caractéristiques. Son modèle s'exprime par l'opposition entre les uns et les autres, le « eux » et le « nous » ; il y a « nous » d'un côté, et il y a tous les « autres », dont nous ne serons jamais et dont nous n'avons pas grand-chose à attendre (Schwartz, 1997 : 36). Hoggart décrit une vision du monde qui est aussi un mécanisme de défense contre la domination subie. Dans le but de protéger la forme de solidarité familiale et locale la sociologue Catherine souligne que les relations entretenues à l'extérieur du cercle de voisinage, les relations avec « les autres » tendent à démontrer « une tendance au retrait plus qu'à la participation à la vie sociale, à la solidarité informelle plus qu'aux relations institutionnalisées » (Paradeise, 1980 : 575).

Hoggart décrit différentes attitudes qui témoignent d'un « refus de renoncer à soi, un même sens de soi, une même revendication de dignité. » (Schwartz, 1997 : 37) Ces attitudes, même si elles sont une manière de résister, contribuent à la domination des classes populaires en les isolant un peu plus. Toutefois, le sémiologue Marc Arabyan soutient qu'il n'existe plus de lutte des classes puisqu'il n'existe plus de classes, mais uniquement des situations sociales individuelles ou catégorielles mal définies, déconstruites, et finalement anomiques. (Arabyan, 2014)

Pour Olivier Schwartz, le modèle des univers ségrégués que propose et défend Hoggart semble être devenu inadéquat en raison de son manque de souplesse, et doit faire l'objet d'une remise en cause sur le fond pour être en mesure de décrire les dimensions nouvelles propres aux cultures populaires contemporaines. Néanmoins, il réitère l'importance du travail de Hoggart qui a permis d'identifier la place centrale de l'univers local dans les quartiers populaires et la multiplicité de ses dimensions (Schwartz, 1997 : 38).

Toujours dans le champ des études culturelles, nous évoquons le travail de l'historien britannique Edward Palmer Thompson. Son œuvre principale fait, plus de 50 ans après sa publication, école. *The Making of the English Working Class* publié en 1963 s'inscrit dans cette volonté d'étudier les cultures populaires. Ayant largement contribué à la construction d'une « histoire sociale » britannique, Thompson a raconté l'histoire oubliée de la première gauche politique prenant forme au sein de la classe ouvrière à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle. Selon lui, le concept de classe sociale est une notion évolutive, une relation qui change au fil du temps. Son travail sur les classes

populaires à montrer que ces dernières possédaient elles aussi des spécificités et que l'histoire qu'elles partagent est digne d'une enquête historique.

En proposant d'élaborer une histoire « par en bas », Thompson valorise la diffusion et l'étude des traditions populaires, des luttes sociales locales, de la critique faite par les ouvriers, du rôle des femmes. Il cherche à redonner leur place aux exploités et aux opprimés. Il publie en 1978, *The Poverty of Theory and Other Essays*, un ouvrage critique des théories de Louis Althusser. Edward Palmer Thompson critique le marxisme académique, car, selon lui, l'œuvre d'Althusser est une idéologie petite-bourgeoise qui se situe à côté de l'histoire. Thompson soutient que l'œuvre d'Althusser s'oppose au principe de Marx. Thompson critique le structuralisme marxisme d'Althusser même si le structuralisme est une forte inspiration du marxisme. Le structuralisme « *push into the background the association between culture (or particular ideas) and class and focus instead on the relation between ideology, as a general feature of historical societies, and mode of production as their determining base.* » (Johnson dans Clark, Critcher et Johnson, 1980 : 224)

Richard Johnson, un des fondateurs du Centre for Contemporary Cultural Studies à l'université de Birmingham, soutient que Thompson a peut-être un peu trop lié les notions de classe et de culture (Johnson dans Clark, Critcher et Johnson, 1980 : 234). « L'idéalisme final » d'Althusser, une interprétation de la pensée marxisme portée par une lecture althusserienne de l'idéologie marxisme génère des frictions entre les idées portées par les deux hommes. Pour Thompson, « any analysis of 'working-class culture' must be able to grasp the relation between economic classes and the forms in which they do (or do not) become active in conscious politics » (Johnson dans Clark, Critcher et Johnson, 1980 : 223). Chez Althusser, « *the only interests at work in the development of knowledge are interests internal to knowledge* » (Palmer, 1993 : 72). De plus, dans sa critique sur l'histoire Althusser affirme qu'il n'y a pas de sujet de l'histoire, « l'histoire est un processus sans sujet »⁴⁴, c'est-à-dire un processus où les hommes sont moins acteurs que produits. Cette notion rompt avec l'interprétation orthodoxe du marxisme qui faisait du prolétariat le sujet de l'histoire. L'œuvre de Thompson n'est pas un refus de la théorie, mais bien d'un objet spécifique de la théorie qui est mis de l'avant dans la philosophie d'Althusser. « *What Thompson literally*

⁴⁴ Laurent Etre. 2011. « Entretien Avec Le Philosophe Étienne Balibar », l'Humanité, culture et savoir. Consulté le 16 mars 2017. <https://www.humanite.fr/entretien-avec-le-philosophe-etienne-balibar>

could not stomach was the extent to which Althusserian Marxism appeared to be a self-generating conceptual universe which imposes its own ideality upon the phenomena of material and social existence, rather than engaging in a dialogue with these.... » (Palmer, 1993 : 78)

Il n'est pas possible de parler d'histoire sociale sans parler de Karl Marx. Nous considérons important d'établir une base théorique permettant d'étudier, dans le temps, des variations sur l'histoire sociale, des points de vue, des interprétations. La lutte des classes est un élément marquant et structurant de l'industrialisation et l'œuvre de Marx permet, dans la manière dont elle a évolué, de rendre compte des différences entre les classes et des dynamiques qui s'y sont installées. Pour reprendre Marx, la lutte des classes rend difficile la reconnaissance de la culture populaire puisqu'elle évoque la marginalité et la pauvreté. En d'autres termes le marxisme donne une importance historique aux ouvriers. C'est la valeur de témoignage de cette culture populaire, ouvrière, de ces aspects spécifiques qui nous intéresse.

Il y a donc une reconnaissance de la valeur des cultures populaires, néanmoins le terme populaire nécessite d'être défini au sens des sciences sociales.

« Le sociologue doit dire de quel côté il se situe : celui de la sociologie critique qui envisage la culture populaire comme une culture dominée définie par la contrainte et le déficit ? Ou celui de la sociologie angéliste qui insiste au contraire sur ses capacités de résistance et son autonomie. » (Pasquier, 2005)

Le sociologue Claude Grignon, dans un texte de 1991, ne pourrait pas mieux exposer cette opposition entre les sociologies critique et angélique. « Le sociologue légitimiste croit que les classes populaires sont muettes parce qu'il ne sait pas qu'il est sourd ; c'est sur leur silence supposé qu'il entame son lamento misérabiliste⁴⁵. » Le recours à la sociologie permet de mieux cibler les différentes dimensions qui accompagnent le concept de culture populaire, du moins pour la dimension hiérarchique. Pour Jean-Claude Passeron « un des problèmes de la catégorie "populaire" vient de son emploi anachronique » (Passeron, 2002 : 255). Passeron souligne un élément important, celui des différentes dimensions dans le temps, du mot populaire. Toutefois, le terrain que nous avons choisi se distingue par la présence d'un tissu urbain homogène et par une culture

⁴⁵ « Un savant et le populaire », *Politix*, n° 13, 1991

communautaire forte aux racines bien ancrées, comme rappellent Klein et Shearmur : « Le quartier comme unité sociogéographique est indissociable des individus et organisations qui y donnent corps, qui en précisent les contours, l'évolution désirée et les rapports avec l'extérieur » (Klein et Shearmur, 2017 : 5). Pointe-Saint-Charles est confronté à de nombreux enjeux parmi lesquels nous retrouvons le développement économique et immobilier. En 1979, le contexte sociodémographique est marqué par un exode des jeunes familles vers les couronnes nord et sud.

La réponse de la Ville de Montréal au déclin démographique du quartier a été de mettre sur pied un programme d'intervention municipale dont l'objectif était d'offrir aux jeunes ménages une autre option que la banlieue et de tenter de ramener ceux qui avaient déjà quitté la ville-centre. Connue initialement sous le nom *Opération 10 000 logements*, elle devient *Opération 20 000 logements* en 1982. « L'opération 20 000 logements et le programme d'intervention en quartiers anciens visent à garder et à attirer dans les quartiers centraux des populations susceptibles de s'installer en banlieue » (Germain, 1988 : 125). Plus récemment, les pressions exercées par le développement voisin de Griffintown auraient tendance, mais cela nécessiterait une recherche plus exhaustive en raison du prix des propriétés, de stimuler le retour des familles (Jean, 2014 ; Jean et Bilodeau, 2016). Nous émettons une réserve sur cet aspect, car la documentation disponible ne se concentre pas spécifiquement sur Le Sud-Ouest. Cela dit, les espaces étudiés partagent de nombreuses similitudes. Les familles ont la possibilité de rénover un bâtiment pour s'y installer, d'avoir accès à l'arrière à un espace vert clôturé, et ce tout en étant à proximité des activités et des avantages qui sont spécifiques à la ville (Jean, 2014 ; Jean et Bilodeau, 2016). Ce retour, graduel, est un élément du processus d'embourgeoisement et, déjà, il est possible de constater des changements. De plus, la réhabilitation du canal Lachine et le développement de Griffintown font du secteur un endroit de plus en plus en demande. Les nouvelles classes moyennes qui se définissaient comme des héritières [du passé] ont hérité (Germain, 1988 : 34), mais de quoi ces classes moyennes sont-elles vraiment les héritières ?

Dans les quartiers centraux, il n'est plus question uniquement de la protection du patrimoine bâti. Dorénavant, le patrimoine immatériel doit être aussi inclus dans les programmes de sauvegarde. Le temps, comme notion, a contribué à structurer les relations entre les différents types de populations et a ancré le cadre bâti comme étant un élément articulant le passé et l'avenir. Selon les statistiques obtenues auprès de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages

(ENM) 2011, le quartier de Pointe-Saint-Charles se retrouve avec une population encore largement en situation de précarité économique avec un salaire moyen de 31 455 \$, soit 16,8 % de moins que celui de la Ville de Montréal qui est de 36 748 \$. Soulignons aussi la variation du revenu, entre 2005-2010, qui est de + 27,9 % pour Pointe-Saint-Charles, comparativement à +11,5 % à Montréal. Le quartier compte 37 % de personne à faible revenu, à l'échelle de la ville tandis qu'à l'échelle de la Ville il est de 24,6 % à Montréal. De plus, 44 % des personnes vivant dans Pointe-Saint-Charles gagnent moins de 20 000 \$ par année. Nos observations font état de la transformation du milieu. L'image montre graphiquement les conditions de vie selon le taux moyen calculé pour la Ville de Montréal.

En 2015, les élus au conseil d'arrondissement ont proposé une motion quant à la manière dont doivent être utilisés les rez-de-chaussée des bâtiments de la rue Wellington, entre la rue de la Congrégation et la rue Fortune. Cette décision, prise à la suite de la tenue d'une assemblée de consultation publique le 24 septembre 2015 a considérablement changé l'usage, les usagers et les caractéristiques visuelles de ce secteur de la rue Wellington. La proposition de modification du règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) de façon à modifier la zone 0473 (Rue Wellington) afin d'y ajouter la catégorie d'usage commercial C.4 et modifier la liste des usages autorisés dans la catégorie d'usage commercial C.4, pour y retirer l'usage « établissement culturel, tel lieu de culte et couvent ». Cette motion est proposée par le conseiller Craig Sauvé de Projet Montréal afin de changer la catégorie d'usage qui était jusqu'alors résidentielle pour permettre le développement, tel que constaté depuis un moment sur la rue Centre. La Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine a plutôt proposé de conserver la catégorie d'usage commerciale déjà autorisée. L'objectif, à long terme, est de raviver l'activité commerciale et de créer une économie durable sur cette portion de la rue Wellington. À ce jour, le changement de réglementation de zonage semble encourager de jeunes entreprises à investir les locaux vétustes qui ont été rénovés. Si la présence d'un bar se fait remarquer depuis quelques années, ce segment de la rue Wellington se développe. Une entreprise œuvrant dans le domaine du design et de l'architecture (D-Cor) s'est installée au coin des rues Wellington et Saint-Madeleine et entre les rues Ash et Fortune, depuis peu, nous retrouvons un éditeur de livre pour enfant (Fonfon éditeur). Durant plusieurs mois, *Sur la Well* un organisme qui vise à rassembler les citoyens, à occuper le local voisin, dans lequel ouvrira prochainement un café. *Sur la Well* qui s'était installé au côté de l'ancienne église Grâce dont les locaux sont maintenant occupés par la

fondation Partageons l'espoir (Share the warmth). *Sur la Well* est un organisme qui vise à rassembler les citoyens. Les visées développées par l'arrondissement s'inscrivent sans doute dans la mouvance urbanistique postmoderne en essayant de construire une nouvelle image des quartiers. Il n'est pas nécessaire d'effectuer une étude profonde, une simple promenade dans Saint-Henri, la Petite-Bourgogne ou Griffintown est suffisante pour constater que l'offre commerciale s'est multipliée en plus de contribuer à changer l'image des lieux. Les chercheurs Pierre Hamel et Claire Poitras expriment déjà cette idée dans un texte publié en 1988, *Modernité et postmodernité : la contribution des études urbaines*. « En effet, la capacité des milieux locaux à attirer des entreprises et de nouveaux investissements dépend de plus en plus de l'image qu'ils projettent et qui les caractérise, laquelle repose sur des signes distinctifs, des avantages et un urbanisme de qualité. » (Hamel et Poitras, 1988 : 15)

Confrontés aux nouvelles réalités découlant de l'arrivée d'une population ayant plus de ressources, les organismes communautaires en militent afin que les loyers restent bas. L'arrivée de nouveaux propriétaires, jumelée à une offre commerciale atypique pour ce secteur, soulève de nouveaux enjeux politiques et sociaux. Nous supposons que le rapport au secteur, plus précisément les préoccupations esthétiques, occupe une place plus importante et pourrait contribuer à marginaliser encore plus les populations du quartier. De plus, une question se pose : qu'est-ce qui fait la valeur patrimoniale de Pointe-Saint-Charles ? Est-ce son cadre bâti ou sa population ? À notre avis, la culture populaire et la valorisation de la vie communautaire sont des éléments symbolisant une forte culture immatérielle.

En 2004, la Ville de Montréal qui avait mandaté un Groupe-Conseil, publie une politique du patrimoine intitulé *Énoncé d'orientation pour la politique du patrimoine*, dans laquelle elle va plus loin encore en inscrivant les termes suivants : « ensemble, naturel ou culturel », « qu'une collectivité reconnaît », « de se l'approprier » « et de le transmettre ». Cette définition reconnaît aussi que le patrimoine est avant tout celui des citoyens et, ces derniers, pour en assurer la survie doivent l'investir. L'intégration du patrimoine culturel est parfois complexe, surtout dans les villes. En raison de leurs caractéristiques, des environnements dynamiques et changeants, vouloir assurer la protection de notre héritage urbain doit être un des objectifs, mais « the goal should not be to avoid having the cultural heritage touched by change, but to ensure that it touches people. People's

interest and devotion is probably the most important prerequisite for the long-term survival of the cultural heritage. » (Burström, 2001 : 44)

Il semble pertinent de développer un peu plus en profondeur les ramifications d'une définition inclusive du patrimoine. Nous nous intéressons à la culture populaire ouvrière qui historiquement est née dans les quartiers où immigrants d'ailleurs et d'ici se sont installés à proximité des lieux de travail. Dans son ouvrage (2015) sur le quartier Saint-Sauveur à Québec, Gilbert Dale mentionne que « les études sur le quotidien en milieu populaire urbain québécois au XXe siècle soulignent l'importance des pratiques de proximité immédiate et la densité de sociabilités » (Dale, 2015). Le rapport à la ville s'est dramatiquement transformé à la fin du 19e et au début du 20e avec le développement des réseaux de transports plus performants. Cet élément explique entre autres choses pourquoi les anciens quartiers ouvriers datant d'avant cette révolution ressemblent plus à des petites villes où on pouvait y vivre sans avoir la nécessité d'en sortir. La Révolution industrielle s'est imposée et a donné lieu à un paysage nouveau de la ville. Pointe-Saint-Charles et Le Sud-Ouest en général exemplifient bien cela : des secteurs résidentiels denses construits à partir des années 1850 constituant d'importants témoins de l'histoire des quartiers ouvriers (Poitras, 2017 : 120). Or, « [n]os représentations de la ville et de l'urbain ont changé » (Hamel et Poitras, 1998 : 6), « en fait, c'est le modèle de la ville industrialisée tel qu'il est apparu à la fin du dix-neuvième siècle qui ne tient plus. » (Hamel et Poitras, 1998 : 9)

L'historien français François Hartog avance qu'il y a eu une transformation du régime d'historicité (Hartog, 2003), que les représentations du temps et la logique de patrimonialisation opèrent d'une manière différente maintenant au fur et à mesure que le concept de patrimoine s'élargit et que se présentent de nouveaux défis. Sur ce sujet, le géographe urbain marxiste David Harvey soutient qu'il « y a une espèce de relation nécessaire entre la montée de formes culturelles postmodernistes, l'apparition de modes plus flexibles d'accumulation de capital, et un nouveau cycle de "compression de l'espace-temps" dans l'organisation du capitalisme » (Harvey, 1989 : VII). Ces changements ont comme effet de nous forcer à revoir la manière dont nous érigeons nos villes depuis l'influence des modernistes. « Ainsi, ce n'est pas un hasard si le postmodernisme va de pair avec la mise en valeur du patrimoine » (Hamel et Poitras, 1998 : 12). Au contraire des modernistes, la conservation et la réutilisation des immeubles anciens semblent occuper une place importante (Ellin, 1999 : 250). Ce qui induit un nouveau contexte qui modifie le champ théorique et permet de

renouveler les thèmes et les problématiques de recherche sur le patrimoine, mais aussi au sens plus large dans les études urbaines et de manière générale dans les sciences sociales. (Hamel et Poitras, 1998 : 7)

Cette modification dans le champ théorique survient en même temps que le postmodernisme et des modifications paradigmatiques se distinguent l'architecture et les ouvrages hérités de la Révolution industrielle, on s'intéresse au patrimoine industriel. Dans un vision postmoderne des éléments issus de la culture populaire « ne reconnaît plus la distinction entre culture populaire et culture élevée. » (Storey, 2011) Entre les deux, les villes cherchent une voie utile aux vestiges. Le patrimoine industriel, un élément historiquement rattaché à la culture populaire, doit se transformer pour survivre. Il est élevé, décontextualiser et même, dans le cas de Griffintown, assécher en référence aux anciens quais qui ont été remblayés. Le patrimoine industriel est un patrimoine issu de l'examen, par les chercheurs et les universités, de ces structures et environnements issus de la révolution industrielle et délaissés depuis la fin des années 50. Souvent imposant, inclure ce type de patrimoine est un défi en raison de la taille, mais aussi de la fonction initiale. Montréal ne fait pas exception et reconnaît les difficultés que représentent des ouvrages comme le silo numéro 5 ou le canal Lachine.

Les composantes du patrimoine industriel sont présentées dans le document Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Ce document a été réalisé en parallèle au plan d'urbanisme de 2004 et parle de l'essor de l'industrialisation. Dans cette définition,

« le patrimoine industriel comprend l'ensemble des témoignages de l'ère industrielle reliés à la production de biens de consommation ainsi qu'à l'impact de ces activités sur le milieu humain et la morphologie de la ville. Il inclut les bâtiments et ensembles utilisés à des fins de production ou d'entreposage, les éléments manufacturiers (machinerie, équipement, outillage, produits), les voies et moyens de communication (voies ferrées, canaux, routes, ponts), les infrastructures de services (systèmes d'alimentation et d'évacuation des eaux, distribution électrique et de gaz), les quartiers ouvriers et les paysages » (Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine de la Ville de Montréal, 2004 : 35).

Cette définition est plus englobante dans les termes, mais s'accorde néanmoins avec celle de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI) qui définit le patrimoine industriel

comme « un ensemble de biens matériels et immatériels qui font partie de l'histoire des industries, des entreprises et du monde du travail » (AQPI, 2002 : 4).

Notre lecture de ces deux définitions nous permet d'inclure dans le patrimoine industriel ces maisons ouvrières qui expriment le caractère identitaire unique du quartier. Notre intérêt pour ces constructions nous amène à penser que les mesures en place ne sont pas suffisantes pour assurer leur intégrité.

9.3. LA CONSTRUCTION DES IMAGES

« Dans toute ville, il y a des images tridimensionnelles (bâtiments, monuments, places, rues); des images bidimensionnelles (peintures murales, graffitis et panneaux publicitaires) et, finalement, il y a la construction d'images mentales qui consistent dans la formation de concepts d'identité. Selon Lynch (1970), l'image publique de chaque ville est le produit de la superposition de nombreuses images individuelles » (Dávila, 2008).



Figure 25 Graffitis situé au coin des rues Wellington et de la Congrégation, 2017. Marc-Olivier

De plus, nous savons que la postmodernité a provoqué la construction de paysages signifiants en lesquels tout un chacun pouvait se reconnaître et, pourvus d'un horizon historique partagé, se projeter dans l'avenir (Morisset et all., 2015). Les images peuvent être matérielles ou symboliques, elles sont souvent associées au processus de construction de la mémoire. En portant une attention particulière au sens émanant de ces productions d'images patrimoniales, il devient possible d'étudier la construction du sens qu'une société donne à son territoire. Puisque les images sont situées dans le temps et l'espace, elles sont des témoignages visuels permettant une construction qui est à la fois objective et réelle et subjective et imaginaire d'un lieu. Sur le cas montréalais, Martin Drouin soutient qu' »

« au fil du temps, l'identification du patrimoine bâti et la constitution [d'un] corpus patrimonial montréalais auraient peu à peu constitué une "image" de Montréal. Le patrimoine s'instaure alors comme un objet de représentation, comme la matérialisation de l'identité de la ville. [...] Cette représentation de Montréal à travers l'"image" constituée par son patrimoine n'est pas statique et univoque, mais plutôt dynamique et transformable à travers le temps » (Drouin, 2005 : 19).

Le centre témoigne de l'intensité de la vie urbaine, présente et passée, positive et négative. Le centre est empreint d'un vécu et véhicule l'image de l'intensité (Macario, 2012 : 17). La construction de cette image implique un processus de représentation : quelle image voulons-nous projeter ? Macario identifie que, dès le XIXe siècle, la construction de l'image de la ville, en fait de son centre, ne veut pas s'associer à l'image des quartiers populaires. L'une des raisons évoquées à l'époque est l'état des conditions sanitaires. Aujourd'hui, ce sont plutôt des avantages ou des arguments relatifs à la valeur foncière des espaces centraux et à la difficulté de concilier des intérêts économiques et sociaux qui priment (Macario, 2012 : 49). Les images sont un codage des représentations culturelles ; c'est probablement la raison qui permet au quartier de Pointe-Saint-Charles une identité historiquement ancrée.

Précédemment que le patrimoine est un attrait des villes contemporaines. Ainsi, il nous semble intéressant de souligner que le caractère historique des quartiers péricentraux peut se revendiquer comme générateur de centralité, car il participe à la construction de l'identité urbaine (Macario, 2012 : 192). Cette image est essentiellement fondée sur la présence d'éléments architecturaux jugés intéressants par les défenseurs de la culture populaire. Pour Macario, l'image, dans ce cas précis

joue un rôle fondamental, car elle permet de justifier la nomination de « centralité de scène » pour illustrer le rôle substantiel de l'esthétique patrimoniale dans l'intensité de la fréquentation du lieu (Ibid.). La mise en image cherche à synthétiser une représentation. La popularité grandissante et le développement des espaces publics de Pointe-Saint-Charles tel que le Bâtiment 7, des berges du canal et des parcs vont, selon nous, dans ce sens. Les travaux de la Société de mise en valeur des berges de la Pointe-Saint-Charles démontrent la volonté d'améliorer l'image et de redonner l'accès des berges aux Montréalais. Nous nous devons aussi de mentionner le projet qui remplacera la Brasserie Molson qui quitte ses locaux situés le long des berges du fleuve Saint-Laurent, ou encore la future « place des Montréalaises ». Au printemps 2018, la Ville a annoncé la création d'un parc en l'honneur de Mary Griffin dans le quadrilatère désigné par les rues Ann, Dalhousie, William et Ottawa dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'élargissement du champ patrimonial est un facteur déterminant dans la construction de l'image. Ainsi, l'objet patrimonial s'est déplacé de la matérialité vers la signification. On peut dire, pour faire image, que cet élargissement est caractérisé par la recherche d'articulation du quoi et du comment au quand et pourquoi conserver (Brochu, 2005 ; 197). Les images qu'une société, qu'un groupe, construit sont chargées de valeurs symboliques et affectives. Dans le processus de construction, il y a aussi une forme de manipulation de l'image. Cette manipulation cherche essentiellement à garder les éléments positifs de la représentation. La mise en image, de manière symbolique, cherche à rendre compte d'une manière de voir et de faire du groupe représenté. En bref, il s'agit de construire une identité collective grâce aux images véhiculées (Sansot, 1983). Lorsque l'image est physique, comme photographier, Natalie Heinich (2010) identifie qu'il y a donc autant les destinataires potentiels de l'image que l'objet lui-même : avant d'être imagée d'un objet, la photographie est imagée pour autrui. C'est d'ailleurs peut-être pour cela que l'image agit comme une sorte d'image à travers laquelle une collectivité se reconnaît (Drouin, 2005). Cette prise de décision qui se base sur les croyances et les représentations est partie intégrante de l'image et du discours de patrimonialisation : « l'étude de la patrimonialisation du bâti investit le champ de la représentation et ouvre le chemin à la compréhension des mécanismes inhérents à la fabrication de l'image que serait Montréal. » (Drouin, 2005 : 19)

« En tant que phénomène social, le patrimoine ou plus justement la patrimonialisation tire sa singularité du fait qu'elle incarne des représentations

sociales dans des formes matérielles, qui deviennent de véritables tableaux. Dans ce sens, le patrimoine est une « notion plus apte à mobiliser l'affectivité qu'à organiser les faits [elle est] la plus englobante, la plus riche de sens, de sentiments et d'images. » (Bourdin, 1984 : 18)

Dans les sillons de la postmodernité, l'image, qui est produite en masse est « associée à l'individualisme esthétique de la postmodernité, le bricolage postmoderne ne serait plus une chose collective, mais individuelle. (Sasseville, 2007 : 102)

9.4. MATIÈRE ET MÉMOIRE

Le philosophe Henri-Louis Bergson (1965) identifie dans Matière et mémoire l'existence des individus indépendamment de l'activité biologique de leur cerveau. Le recours à Bergson vise à identifier deux mécanismes mémoriels qui nous semblent cohérents avec les questions que nous soulevons dans ce mémoire : la mémoire-souvenir ou mémoire pure. La première emmagasine et reproduit les images. Elle sert à choisir les souvenirs utiles à l'action présente en excluant les autres. La deuxième, la mémoire pure, reconnaît les images.

Dans le sillon Karl Marx, Halbwachs écrit sur le poids du passé économique et sur sa représentation du présent de la société. Selon Marx, les institutions juridiques, politiques, religieuses sont des réponses à l'évolution économique. Halbwachs dans *Le destin de la Classe ouvrière* (1942) soutient que la notion de mémoire sociale est structurante dans le rapport entre l'économie et la mémoire. Comme thèse de doctorat, intitulé *La Classe ouvrière et les niveaux de vie* (1912), il développe ce qu'il nomme mémoire sociale virtuelle (Mischi, 2011) dans laquelle est inscrite la mémoire économique, la mémoire politique et la mémoire des mœurs. « Dans ce livre, Halbwachs se veut disciple de Henri Bergson puisqu'il utilise fondamentalement un schéma que l'on retrouvera dans l'évolution créatrice de l'Être qui crée les espèces en le transposant en termes sociologiques ; ici c'est l'ensemble de la société qui crée une fonction, celle de la classe ouvrière. » (Mischi, 2011)

La mémoire pure n'est pas sans rappeler l'influence du travail d'Alois Riegl, notamment de ce qu'il identifie comme la valeur d'ancienneté : « la valeur d'ancienneté s'offre immédiatement à la sensibilité du spectateur sur la base d'une perception visuelle » (Riegl, 2003 : 80). Cette idée est

reprise par Thordis Arrhenius (2004) dans son analyse sur Riegl et par Jean-Philippe Antoine (2011) dans son étude sur la temporalité et les objets. Antoine fait d'ailleurs le lien avec le travail de Bergson en ayant recours au « passé en général [» qui “] n'a pas de date et ne saurait en avoir [» qui “], existe avant tout comme l'expérience affective d'une forme passée » (Antoine, 2011 : 4). Un concept similaire à celui de Bergson, du moins à ce qu'il entend lorsqu'il parle de mémoire pure, est observable dans les travaux d'Amélie Nicolas et Thomas Zanetti sur les enjeux des projets urbains et de leur devenir. Pour eux, les images

«sont le résultat d'un tri dans les mémoires urbaines. Elles engagent une recomposition de l'historiographie locale et une patrimonialisation spécifique en conférant un sens à l'histoire des territoires-clés » (Nicolas et Zanetti, 2013 : 194). Selon eux ce sont les images de la mémoire qui autorisent « les projets urbains contemporains à s'inscrire dans le temps long de la ville. » (ibid.)

Les images sont intrinsèquement liées à la mise en mémoire et à la production de souvenirs. S'impose donc ici le concept de mémoire collective, pour lequel nous nous référons à la notion telle que définie par le sociologue Maurice Halbwachs (1925). Halbwachs explique dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, que l'individu ne peut « se souvenir qu'en oubliant la société de ses semblables et en allant tout seul... au-devant de ses états passés » (Halbwachs : 372); ce qui suppose que la mémoire est un processus purement individuel. Toutefois, la reproduction du passé pousse l'individu à se tourner vers les objets extérieurs, vers les autres hommes, ce qui signifie que le processus de la mémoire individuelle s'appuie, en partie, sur un souvenir qui est partagé par plusieurs de là la nécessité de s'intéresser au contexte social et aux groupes qui le composent. La mémoire collective n'existe pas indépendamment des individus, mais elle ne se mélange pas pour autant avec les mémoires individuelles. Selon Halbwachs, la mémoire individuelle « est limitée assez étroitement dans l'espace et dans le temps. La mémoire collective l'est aussi : mais ses limites ne sont pas les mêmes. » (Halbwachs, 1950 : 26)

Sur la mémoire collective Halbwachs, identifie deux éléments.

- 1) La mémoire collective s'appuie sur la mémoire individuelle et sur le contexte.
- 2) La mémoire collective ne se réduit pas à la somme des mémoires individuelles.

« Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule pas dans un cadre spatial [...]. C'est sur l'espace, sur notre espace — celui que nous occupons, où nous

repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire — qu'il faut tourner notre attention ; c'est là que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs. » (Halbwachs, 1950 [1997] : 209)

Les enjeux liés à la mise en mémoire tels que le processus de patrimonialisation, mais aussi le fonctionnement de la mémoire elle-même sont au cœur des préoccupations des acteurs du champ des études sur le patrimoine. Les villes cherchent à protéger leur héritage au travers de la mémoire matérielle et la mémoire immatérielle. Si le concept de protection semble inhérent, il n'en fut pas toujours ainsi. « Chez Descartes, Spinoza, Malebranche, la mémoire des choses matérielles “dépend des vestiges qui demeurent dans le cerveau après que quelque image y a été imprimé” et qui “rendent propre à mouvoir l'âme, en la même façon qu'il l'avait mue auparavant et ainsi à la faire souvenir quelque chose.” (Louis-Marie Morfaux, Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines)

La relation au temps est fondamentale, car elle est structurante. Halbwachs précise qu'en “réalité, dans le développement continu de la mémoire collective, il n'y a pas de lignes de séparation nettement tracées, comme dans l'histoire, mais seulement des limites irrégulières et incertaines” (Halbwachs, 1950 ; 47). Ce qui est le patrimoine d'une société n'est pas le patrimoine d'une autre société. L'historien français Pierre Nora s'est aussi intéressé à la notion de mémoire collective. Pour lui, la mémoire collective est “ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que les groupes font du passé” (Nora dans Le Goff, 1978 : 378). Ce que Nora reconnaît, c'est l'usage du passé dans les multiples dimensions du présent. Toujours selon Pierre Nora, la multiplication des mémoires collectives fait qu'elles écrivent l'histoire : “l'histoire s'écrit désormais sous leur pression”. La mémoire collective est, selon Pierre Nora, “le souvenir ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité dans laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante.” (Nora dans Le Goff, 1978 : 398)

L'enjeu est désormais de prendre conscience du poids de la présence du passé afin que la mémoire “devienne à son tour objet d'histoire. (Ibid. : 400). En élevant la mémoire au rang d'objet historique, Nora croit que ‘l'analyse des mémoires collectives peut et doit devenir le fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine’ (ibid. : 401). La notion de mémoire collective est intimement liée à la notion de mémoire individuelle. La mémoire individuelle est influencée par

des cadres sociaux qui agissent sur la manière dont la mémoire organise les souvenirs. Dans la pensée de Maurice Halbwachs (1925), les cadres sociaux permettaient d'étudier les rapports entre l'organisation de l'espace urbain et la manière dont se positionnaient les différents groupes sociaux et les liens qui en résultent. Les cadres sociaux permettent d'accéder aux souvenirs liés à l'environnement, au contexte. Ces derniers se nourrissent de l'histoire des hommes et de leur mémoire (Rautenberg, 2003). L'évolution simultanée des deux mémoires donne à la mémoire collective une nature autonome qui dépasse le cumul des mémoires individuelles.

Jean Davallon (2015) précise que de parler de mémoire et de patrimoine revient à opposer des savoirs avec des objets. Nous devrions parler de mémoire, qu'il décrit comme un processus de production et de transmission particulière de ces savoirs, et de patrimonialisation. Pour Davallon 'la patrimonialisation [...] est le symétrique de la mémoire, de la mise en mémoire, de la 'mémorisation' elle 'est un mode de production et de transmission impliquant à la fois des réalités matérielles ou immatérielles.' (Davallon, 2015)

La patrimonialisation est aujourd'hui une notion libre, du moins, tout un chacun a la possibilité de participer au processus. Émancipé du monopole des États, le patrimoine est capable de fixer 'les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un 'déjà-là' : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc.' (Tornatore dans Le Hégarat, 2015). Le rapport complexe que le patrimoine entretient avec le patrimoine culturel et, plus largement, le patrimoine culturel immatériel est fort intéressant dans la mesure où il est question de conserver quelque chose qui transmet. Lorsqu'il est question du patrimoine culturel immatériel, l'exemple du Japon revient souvent. En effet, les caractéristiques culturelles du Japon font que son patrimoine ne pouvait être réduit aux catégories des différents types d'éléments inscrits au patrimoine de l'humanité. Le passé est une notion qui se transforme, évolue, selon le regard que nos sociétés voient comme valeur ayant une valeur.

Le passé connaît ainsi différentes formes d'actualisation. Il est aussi un enjeu pour les politiques de la mémoire qui peuvent modifier le sens et la hiérarchie des lieux qui la composent. L'Occident a dicté, longtemps, la manière de concevoir le patrimoine. Les ajouts successifs de l'UNESCO démontrent bien l'impossible mariage de la conception occidentale avec les traditions de l'Orient. Le concept d'authenticité qui est si cher à l'Occident perd toute son importance dans d'autres

cultures. En Orient, il est commun que les cultures valorisent l'idée plus tôt que l'objet, la transmission que l'éducation. Ce qui est l'essence de leur patrimoine ne réside pas dans un objet matériel, mais plutôt dans le processus de transmission du savoir nécessaire à sa construction. Dans cette logique, on reconstruit à l'identique un temple en utilisant les méthodes ancestrales pour ensuite démolir l'ancien. Nous voyons cette même logique dans la technique du kintsugi. Cette technique de réparation des céramiques brisées avec de la laque saupoudrée de poudre d'or cherche à transmettre et donner de la valeur à l'objet. Cette valeur n'est pas une valeur monétaire et nous semble similaire à la valeur d'ancienneté que l'on retrouve chez Riegl. Ce qui importe c'est la beauté que la personne voit dans l'objet de céramique et non la céramique elle-même. C'est également le travail qui redonne la beauté à l'objet en prolongeant sa vie. Cette incursion dans le champ du patrimoine immatériel souligne la distinction entre le matériel et l'immatériel tout en nous permettant de souligner la dominance matérielle du patrimoine que nous protégeons en Occident. Le rôle des conservateurs est de veiller à ce que les lieux gardent leur authenticité, mais aussi de comprendre la manière dont la mise en histoire est perçue afin de comprendre comment les receveurs d'information comprennent et vivent l'authenticité dans des contextes spécifiques. Cette information viendrait alors compléter les définitions traditionnelles de l'authenticité et permet de lire les enjeux dans le quartier de Pointe-Saint-Charles et de croire que les actions des acteurs du milieu social (Well, 2007) s'intégrèrent bien dans la dimension immatérielle de la définition de patrimoine.

Pour conclure, nous avons identifié les différentes dimensions de la mémoire, notamment son pouvoir à faire de l'individu un membre d'une communauté en partageant des souvenirs, des perceptions. Le projet *Histoire et mémoire des gens de mon quartier*, réalisé en collaboration avec les participants du Carrefour d'éducation populaire⁴⁶, permirent aux participants de revêtir le chapeau de journaliste le temps d'une journée durant laquelle ils sont allés cueillir les témoignages des aînés du quartier. Le projet va plus loin et présente, en legs au 375e de Montréal, une exposition permanente installée dans l'espace public, au parc Saint-Gabriel, qui prend la forme d'une exposition de photos avec un texte expliquant comment l'entraide et l'activisme social ont façonné

⁴⁶ Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles, du Syndicat des Professionnelles et Professionnels Municipaux de Montréal, de l'Arrondissement du Sud-Ouest et de la Ville de Montréal.

la vie de monsieur et madame, des gens ordinaires qui croient qu'ensemble il est possible d'aller plus loin.



Figure 26 Histoire et mémoire des gens de mon quartier, Carrefour d'éducation populaire, 2018.

10. PARADIGMES

« Factors such as the dramatic shift of population from rural to urban living, increasing urban density, general industrial recovery, broader urban wealth, rising private car ownership and the requirements of larger floor plates for commercial buildings all placed unforgiving demands on the morphology and historic urban landscape of virtually every major city. Decisions about ‘the things we want to keep’ reflected a need to establish national approaches to the interpretation of indigenous and non-indigenous heritage places. » The long and winding road : a challenge to ICOMOS members.

(Burke, 2012 : 29)

10.1. CONSERVER

D'emblée, soulignons que le patrimoine « est un objet mal identifié » (Burke, 2012) et que c'est souvent dans l'identification que le patrimoine « devient un enjeu politique, symbolique et idéologique central et qu'il se transforme en marchandise dans un monde globalisé par le marché » (idem.). Ces mutations ont largement continué à la transmutation de la notion de patrimoine sans pour autant rendre désuet son sens premier.

Selon certains acteurs du milieu du patrimoine parmi lesquels nous comptons Action Patrimoine, qui est une OBNL dont la mission est, depuis 1975, de « protéger [de] mettre en valeur et [de] faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec » (Action patrimoine, 2016 : 5), il est nécessaire de se poser des questions sur le sens que doit prendre le patrimoine. Pour eux, « le discours [officiel] doit être substantiellement modifié [et inclure] davantage [...] la valeur sociale et économique du patrimoine. La protection et la valorisation doivent dorénavant être présentées comme une option économiquement viable et bénéfique sur le plan du développement durable » (Action patrimoine, 2016 : 3). Il est nécessaire, selon eux, d'incorporer plus d'éléments de la culture sociale dans la patrimonialisation puisqu'ils participent à la création d'une identité collective et contribuent à augmenter la qualité de vie des citoyens.

C'est cette culture sociale qui nous intéresse. Bien que le sens du mot soit multiple, le mot « culture » renvoie toujours à quelque chose qui grandit. Nous utilisons ce terme, car, à notre avis, certaines actions passées et présentes témoignent d'un attachement singulier à l'espace et à la

communauté qui y habite. Pour Rodney Harisson (2010) et Laurajane Smith (2006), le patrimoine est devenu, avant tout, un élément intangible et immatériel qui entre dans la dynamique du conflit et négociation (Smith et Waterton 2012 ; Daly et Chan, 2015).

Le patrimoine, les processus et les institutions qui contribuent à sa survie peuvent devenir une source de conflit. Le patrimoine, pour certain, cristallise leurs rapports avec l'identité, le temps et l'espace en mettant en place une structure rigide interprétant le patrimoine traditionnellement. Le patrimoine est un outil qui dépasse la simple analyse des rapports sociaux pour devenir un théâtre dans lequel est représenté symboliquement le patrimoine et où on met à jour les inégalités. En effet, nous ne recevons pas tous le même héritage, que Pierre Bourdieu (1979) décrit comme un vecteur de reproduction de la hiérarchie sociale.

Bourdieu, identifie l'existence d'un rapport de force inégal. Les classes dominantes sont avantagées vis-à-vis des classes dominées, car elles sont conscientes de ce que Bourdieu nomme la distinction, c'est-à-dire que les rapports sociaux reposent sur des jugements et du goût. Les classes dominantes se positionnent elles-mêmes au sommet et imposent à tous une certaine vision du monde social. Bourdieu (1979) fait quelque constat. Le premier, les individus ne sont pas interchangeables, qu'ils ont une possession inégale de capitaux, que ses capitaux sont répartis inégalement et que le volume est, lui aussi, différent. Il distingue quatre grands capitaux : capital économique (richesses), capital culturel (l'ensemble des savoirs), capital social (relations) capital symbolique (prestige social). Les tensions créent des conflits, ces tensions sont directes ou indirectes.

Nous observons aussi, à l'échelle de l'arrondissement, que cette culture est unique à Pointe-Saint-Charles. De plus, il semble se dessiner une frontière entre le quartier de Pointe-Saint-Charles et ceux se retrouvant au nord du canal Lachine. En effet, cet ouvrage titanesque qu'est le canal semble représenter une frontière, laquelle nous permet d'identifier au sein d'une même politique (politique culturelle de l'arrondissement Le Sud-Ouest, 2012), deux méthodes, deux manières d'intervention. En effet, le quartier voisin, Griffintown, avec lequel Pointe-Saint-Charles partage la plus longue partie du canal, témoigne d'une approche patrimoniale complètement différente. Dinu Bumbaru, de l'organisme Héritage Montréal, rappelle, à cet effet, que « le caractère d'un quartier, ça tient aussi à ces espèces de mesures harmoniques difficiles à saisir qu'il y a entre la largeur des rues, la

hauteur des bâtiments. » (Frédérique Doyon, Le patrimoine sauvé de Griffintown. Un effort louable, mais loin d'être suffisant, juge Héritage Montréal, 23 janvier 2008)

La revitalisation urbaine est, depuis la Deuxième Guerre mondiale, une pratique qu'utilise la Ville de Montréal. Le moment charnière, celui qui a modifié le tissu urbain de manière significative, est probablement les grands travaux réalisés par l'administration de Jean Drapeau durant les années 60. (Gravenor, 1987) Depuis les années 2000, plusieurs chantiers importants se sont mis en place, les bâtiments du centre-ville, résidentiels, cherchent à densifier l'espace. Plusieurs quartiers montréalais, dont le parc immobilier est ancien, ont fait l'objet d'une revitalisation urbaine par l'administration montréalaise (Barlow, 2005). Après avoir été délaissés dans l'après-guerre, les quartiers péricentraux occupent aujourd'hui une place centrale. En effet, suite aux pressions exercées par l'expansion du centre-ville, ces espaces au fort potentiel de développement sont les liens organiques renvoyant aux fonctions historiques de l'espace.

Les quartiers péricentraux sont, nous l'avons vu, des lieux propices aux changements. Chaque quartier évolue à sa propre manière ce qui permet de voir, en action, les différentes méthodes dont la ville dispose pour s'adapter, pour changer, pour évoluer. La première de ces méthodes est ce que nous appelons la rénovation urbaine. Lorsque l'on parle de rénovation urbaine, on parle de nouveaux aménagements urbains et de travaux de démolitions afin de créer quelque chose de nouveau qui répond aux nouveaux besoins des citoyens. De manière générale, cette technique cherche à réhabiliter des quartiers fragiles par la réhabilitation, la densification et la réorganisation de l'espace. À cet égard, le quartier de Griffintown exemplifie cette technique dans laquelle l'offre résidentielle s'accompagne du développement et de la diversification des activités économiques. La Petite-Bourgogne fut aussi soumise à un programme de rénovation urbaine dans les années 60.

Les autorités compétentes peuvent aussi choisir d'avoir recours à une technique différente, le renouvellement urbain. Cette technique est en fait une réaction de la ville à sa propre évolution puisqu'il s'agit d'une action par laquelle la ville se reconstruit sur elle-même en maximisant les ressources disponibles : foncières et matérielles. En cherchant à se renouveler sur ses quartiers anciens, ses anciennes zones industrielles ou encore les friches, il est aussi question dans cette forme d'évolution de mieux concentrer et de mieux répartir les différentes populations. Il est donc

question de trouver des moyens d'aider les populations en place en développant avec l'existant des projets qui lient le développement économique et la solidarité sociale.

La dernière méthode que nous présentons est celle de la revitalisation urbaine intégrée (RUI). Lorsque l'on parle de RUI, il est d'emblée question de l'implication citoyenne dans le processus décisionnel. On encourage les gens à s'impliquer dans les décisions qui ont un impact sur leur milieu de vie. La revitalisation cherche à inviter les élus, les milieux communautaires et les représentants des secteurs privés et publics à travailler ensemble. Il est question d'améliorer, de manière durable, la qualité de vie à l'échelle du quartier, mais aussi chez le citoyen. Le territoire est, lorsque l'on parle de revitalisation urbaine intégrée « un lieu auquel les citoyens sont attachés et s'identifient pour des raisons sociales, géographiques, historiques, etc. Le territoire est vu de manière globale pour uniformiser le développement »⁴⁷.

Le plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Griffintown de mai 2013 préconise la densification, à l'image du centre-ville, en planifiant construire plusieurs tours d'habitation sur les berges du canal, mais aussi sur les terrains à l'arrière, jadis occupés par des constructions de petite taille résidentielles et commerciales, notamment le centre de tri de poste Canada qui est maintenant localisé sur la rue Bridge.

Comme le souligne Sénécal, Germain et Bédard (2003), ces interventions sur le cadre physique sont une forme de « régulation sociale », car les mécaniques de consultations affectent la participation et le pouvoir des associations et les organismes communautaires qui vont s'inscrire dans la mouvance des différents projets. En outre, il ne faut pas négliger l'impact que ces nouvelles règles auront sur le déroulement, à l'interne, de leurs opérations. De plus, le PPU du secteur Griffintown, en plus de chercher à densifier le quartier, cherche aussi et est motivé par la revitalisation économique.

Au regard des informations dont nous disposons, nous pouvons comparer les méthodes utilisées dans les quartiers de Griffintown et de Pointe-Saint-Charles. Le premier est visé par un programme ambitieux de rénovation urbaine qui cherche à redéfinir l'ensemble du secteur visé par le PPU

⁴⁷ <http://inm.qc.ca/blog/revitalisation-urbaine-integree-rui/>

tandis que le secteur de Pointe-Saint-Charles se transforme au rythme de la rénovation urbaine. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de travaux de construction ou de transformations de l'espace, mais ces travaux ont un impact différent et n'ont pas comme objectif de transformer l'image du quartier. En outre, la présence de RUI permet aux citoyens de s'exprimer sur les différents projets et avec les organismes communautaires, à protéger leur acquis.

Les transformations de Griffintown sont à l'image de la ville, un espace se situant dans une transition entre l'ancien et le nouveau. Ce type d'intervention est planifiée, mais l'exécution semble de ces changements, lorsqu'elle est trop rapide, troublante pour certaines personnes. Ces éléments sont similaires au phénomène de la table rase, un concept qui désigne le fait de vouloir recommencer à zéro, souvent associé à la période moderniste. Montréal fut témoin de cette table rase durant les années 60 et que la presse de l'époque avait qualifiés opérations bulldozer (Drouin, 2005). Les citoyens des quartiers populaires ont été conscients des événements forcés à quitter leurs maisons. Les témoignages des gens ayant été malgré eux témoins, soit parce qu'ils étaient évincés ou expropriés, ou parce qu'ils ont milité avec l'espoir de faire cesser les travaux. Les témoignages et la documentation de presse archivée au *Centre for Oral History and Digital Storytelling* de l'Université Concordia dans le fond 2016-02-01 *Pointe-Saint-Charles —From Balconville to Condoville. De plus*, les documentaires produits par l'Office national du film du Canada (voir *La P'tite Bourgogne* de Maurice Bulbulian [1968], *Griffintown* [1972] *Rénovation urbaine* et *Les Taudis* [1972] de Michel Régnier [1972] ainsi que *Pointe Saint-Charles* de Robert Duncan [1979]) sont pertinents. Ces gens se rappellent cette image de destruction. Le Sud-Ouest, dans la réincarnation de Griffintown, et sa politique culturelle adoptée en 2012 dans laquelle il est mentionné que « l'arrondissement s'engage à mieux faire connaître [...] le patrimoine architectural. » Cela ne fait que confirmer que nous sommes en présence d'enjeux patrimoniaux dans lesquels différents acteurs se battent à la fois pour les causes qu'ils défendent, mais aussi pour le quartier. Cette situation est possible, car les acteurs se concertent, ce qui encourage le dialogue entre les acteurs, les citoyens et les politiciens. Puisque nous avons identifié que la tradition d'entraide et de partages représente, à l'échelle montréalaise, une caractéristique forte et identitaire, les enjeux patrimoniaux sont vivants. Ils sont ici représentés par un communautarisme, sont en constant conflit avec le présent. C'est grâce à la concertation entre les acteurs touchés que la Ville peut évoluer sans pour autant tourner le dos à son passé.

Un inventaire visuel nous force à constater que les bâtiments, témoignage de l'industrialisation, sont peu nombreux et que leur mise en valeur ne semble pas planifiée : pensons aux vestiges de l'église Sainte-Anne à l'angle des rues de la Montagne et Bassin ou encore au patrimoine équestre. La planification de ce nouveau secteur n'a jamais inclus de protéger ces éléments historiques et significatifs dont la matérialité est visible (les établissements du Horse Palace rue Ottawa et de l'écurie Lucky Luc rue Bassin). Pourtant, l'administration Tremblay (2012) a mis sur pied un comité ad hoc visant à définir le statut patrimonial du Horse Palace, du New City Gas et l'édifice Rodier. À l'époque, des personnalités importantes telles que Dinu Bumbaru de l'organisme Héritage Montréal et le professeur David Hanna tentaient d'influencer les décideurs à agir avant que le promoteur BCG⁴⁸ entame la construction de son projet immobilier. Ce qui est intéressant dans ce cas-ci c'est le double discours qui émerge chez les décideurs. En effet, les considérations patrimoniales semblent diverger entre la Ville centre et l'arrondissement qui lui est en faveur de la protection de ces éléments patrimoniaux, dont le Horse Palace, construit en 1862 et qui est l'une des dernières écuries urbaines en Amérique du Nord.

Revitalisation. Rénovation. Restauration. Si ces trois mots évoquent des idées semblables dont l'objectif partagé est d'encourager la vitalité d'un espace, l'impact sur l'image du bâtiment provenant de chacun est fort différent. Nous référant toujours au concept d'authenticité, ces trois mots engagent des manières différentes dans les choix d'intervention. La revitalisation implique la stimulation d'une forme de vitalité : « La revitalisation consiste bien souvent à transformer un quartier, à intervenir dans un secteur qui connaît une plus grande pauvreté que le reste de la ville (Divay et all., 2006 ; Moulaert, 2009), pour le rendre plus attrayant » (Gravel, 2012 : 6). La rénovation quant à elle lutte contre le vieillissement et cherche à adapter la ville aux nouveaux enjeux auxquelles elle est confrontée. Finalement, la restauration consiste, tel que présenté précédemment, à « redonner leur aspect d'origine aux édifices et aux quartiers à valeur historique et patrimoniale. » (Ibidem)

10.2. PARADIGME ESTHÉTIQUE

⁴⁸ <http://blogues.lapresse.ca/avenirmtl/2012/04/19/griffintown-montreal-est-toujours-incapable-de-rattraper-son-retard%E2%80%A6/>

Le XIXe siècle fut une période marquée par les transformations sociales qui ont affecté les pays ayant joint le pas de l'industrialisation. La présence de nouvelles techniques de construction et de nouveaux matériaux a repoussé les limites du possible. Bien que l'habitat ouvrier n'ait pas été influencé par cette nouvelle esthétique, les maisons ouvrières en rangée que l'on retrouve généralement près des lieux de production témoignent de l'industrialisation et de la mécanisation des procédés de production. Plusieurs usines se sont implantées, aux XIXe et XXe siècles, dans les quartiers péricentraux. Pointe-Saint-Charles est un de ces quartiers et il a connu un essor important, notamment lorsque la compagnie de chemin de fer *Grand Trunk Railway* y a implanté ses ateliers de construction de locomotives. L'ancrage industriel de Pointe-Saint-Charles n'est pas uniquement lié au développement de l'industrie ferroviaire. Le canal de Lachine a aussi considérablement contribué à la création et au développement de ce quartier ouvrier.

De nos jours, la proximité du centre-ville ainsi que le coût relativement bas des bâtiments ont fait de Pointe-Saint-Charles un secteur au fort potentiel de développement. La présence de friches industrielles ainsi que d'anciennes usines ont contribué à l'essor du quartier en attirant les promoteurs immobiliers. *Le profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles* produit par la Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social Division de la Culture et des Bibliothèques en 2015 confirme ce qui vient d'être dit : « les loyers abordables, les projets immobiliers, l'essor du quartier, la vitalité communautaire, la proximité du centre-ville et du canal de Lachine sont tous des éléments susceptibles d'attirer une nouvelle population à Pointe-Saint-Charles. » (Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social Division de la Culture et des Bibliothèques, Profil sociodémographique : 7)

Les statistiques sur le quartier de Pointe-Saint-Charles, notamment celles fournies dans les documents Profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles (Montréal, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social Division de la Culture et des Bibliothèques, mars 2015) et Portrait statistique : Population du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (Paquin, 2015), nous permettent conjointement aux travaux de Claire Poitras (2004) et d'Hélène Bélanger (2010) de dire que le secteur est en processus de gentrification. Nos observations sur le terrain nous ont aussi permis de relever plusieurs exemples d'éléments du cadre bâti ayant fait l'objet de transformation, lesquels confirment aussi la présence de « gentificateur ». Comme s'ils étaient, à

une époque, des monuments historiques les bâtiments ordinaires qui ne visent pas à garder la mémoire des anciennes activités, ni même l'histoire des gens sont transformés ou détruits ; les habitants des quartiers périurbains sont dépossédés de leurs univers et doivent aller vers ailleurs. L'anthropologue Paul Rasse soutient que ces espaces périurbains se gentrifient. Ces derniers ont un impact direct sur l'équilibre du quartier qui favorisent l'augmentation des prix du foncier et par conséquent des loyers. « Les petits commerces disparaissent progressivement ainsi que les activités artisanales traditionnelles, pour faire place à de grandes enseignes internationales franchisées, standardisées, de luxe, de vêtement ou de restauration. » (Rasse, 2012)

La présence de gentrificateurs s'accompagne de la revitalisation urbaine, laquelle influe sur la valeur mobilière et par conséquent sur le prix des loyers. Les citoyens de la Pointe, dont plusieurs vivent sous le seuil de pauvreté, s'opposent et se battent afin que Pointe-Saint-Charles demeure ce qu'il est, à savoir, un quartier populaire. Dans ce mémoire, nous avons présenté l'hypothèse selon laquelle la condition du cadre bâti serait l'évolution logique du quartier qui, depuis sa création, est demeuré un quartier populaire. Concrètement, l'emploi de matériaux, de formes ou de volumétrie ayant altéré la condition d'origine doit être considéré comme des manifestations de la culture populaire et de ses moyens et doit donc être pris en considération dans la compréhension et l'analyse des formes bâties et sociales.

10.3. LE CADRE BÂTI VERNACULAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES

D'emblée, le terme vernaculaire est, tout comme les mots culture, société et patrimoine, chargé de sens. Marie-France Bisson, dans son mémoire intitulé *Vernaculaire moderne ? Vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale*, c'est intéressé à la genèse du mot et de ses utilisations dans le langage. Si la maison est le produit et l'image cohérente d'une élaboration culturelle, le vernaculaire en serait l'écriture et la langue, ce qui nous rapproche des premiers usages de ce terme, qualifiant plutôt le langage local. », une même catégorie de bâtiment peut, dans un cas être vernaculaire et dans l'autre non.

Selon elle, en langue française « l'expression vernaculaire ne se rapporte jamais à un bâtiment ou à une construction » (Bisson, 2007 : 13), mais nous renvoie vers des concepts tels que l'appartenance culturelle ou physique. Selon son étude étymologique, le lien le plus proche entre

l'architecture et le mot vernaculaire « se trouve dans la racine latine qui pointe la maison comme responsable de la définition du statut de l'esclave. » (Ibid. : 15) L'ethnologue Jean Cuisenier (1987) découpe quant à lui le sens étymologique. *Venant* du latin, *vernaculus*, qui signifie indigène et le mot latin de *verna*, un « esclave né dans la maison de son maître » —, ce terme en est venu qualifier l'architecture populaire. L'absence d'architecte est un facteur déterminant, qui élargit le champ du contenu du vernaculaire. L'archéologue Christian Lassure (1983) s'est lui aussi essayé à définir ce que le vernaculaire est. Il retient la définition suivante : « un “bâtiment vernaculaire” désigne un état spatial et quantitatif, qualifié par la densité de multiples d'un même type dans une zone et une époque données. Dès lors, une forme ou un type peut être vernaculaire dans une zone, et non dans l'autre, et passer du non-vernaculaire au vernaculaire en changeant de contexte spatiotemporel. » Cette définition supporte l'idée que se sont les maisons de Pointe-Saint-Charles et sa communauté au sens large et inclusif qui est visée par ce mémoire.

Bisson souligne, de plus, les similarités, sur le sens du mot vernaculaire, entre le français et l'anglais. Selon la définition du Collins Cobuild English Dictionary, le terme vernaculaire s'applique au style des maisons de gens ordinaires d'une région donnée tandis que le dictionnaire Oxford fait plutôt référence à l'architecture. L'usage est aussi hâtif, considérant qu'il est évoqué aussi loin que le 15^e siècle :

« Ce qui est dit ou écrit la langue indigène ou la langue native d'un lieu ou d'un pays. Il est transposé à l'architecture en 1857. La première des deux significations qui se rapportent à l'architecture témoigne que l'adjectif vernaculaire peut être relatif au domaine des arts, plus particulièrement, il peut caractériser l'architecture domestique, ordinaire et fonctionnelle propre à un lieu ou un pays. Une architecture qui n'est donc pas fondamentalement monumentale. La seconde signification définit clairement le vernaculaire comme un style architectural. » (Ibid. : 17)

Le mémoire de Marie-France Bisson, puisqu'il s'est concentré sur les relations à la langue, est très utile considérant qu'il réalise aussi un travail critique sur l'usage du mot vernaculaire dans la littérature. Son travail évoque d'ailleurs la définition du comité international d'architecture vernaculaire « comme étant le produit d'une culture traditionnelle avec des matériaux locaux. Son importance découle de son enracinement dans un lieu précis et dans l'évolution des pratiques » (Ibid. : 7). Ce qui caractérise l'architecture vernaculaire, c'est cette capacité d'adaptation, selon un

processus lent, des traditions selon les modes de vie d'une communauté fragilisée par la modernité qui menace sa transmission et sa survie.

Historiquement le quartier de Pointe-Saint-Charles est un quartier ouvrier et les transformations sociodémographiques ont, périodiquement, et ce depuis le XIXe siècle influencé les liens entre les habitants et leur milieu. Le parc immobilier vieillit : 46 % des bâtiments ont été construits avant 1946⁴⁹, 85,9 % des logements ont été construits avant 1920 dont 53 % seraient en mauvais état⁵⁰. On constate un certain désordre et l'absence d'unicité dans le traitement des façades et on constate une concentration élevée du logement social dont les typologies extrinsèques rompent avec la brique rouge symbolisant la maison ouvrière. La construction du paysage urbain est, comme nous l'avons mentionné, le résultat de la superposition de plusieurs couches. C'est en regardant ce mélange dans les genres et les styles, entre ancien et contemporain, entre rénové ou délabré, que nous nous sommes questionnés sur le caractère esthétique de ces constructions et plus spécifiquement sur la maison ouvrière typique (nous entendons comme typiques une maison de brique rouge, fondation en pierre, deux étages, une façade peu ornementée) et de ses relations dans la construction d'un patrimoine postindustriel. (Martineau, 2010)

Les questions relatives à l'esthétisme nous permettent de croire que le caractère délabré de certains édifices et l'absence d'uniformisation contribuent à son exclusion. Pour expliquer notre choix d'explorer la notion d'esthétisme, nous nous basons sur les propos de Mathieu Tanguay qui nous permet d'avancer que « les monuments [comme étant] des œuvres d'art [leur] restauration est [considérée] comme une action culturelle dérivante de considérations critiques et esthétiques » (Tanguay, 2012). La notion d'esthétique nous semblait importante en raison de son rapport avec son opposé, la laideur. Le livre *Esthétique du laid* de Karl Rosenkranz, publié en 1853, propose la thèse que le beau plaît plus que le laid. Selon Karl Rosenkranz, le laid est une manifestation du beau, car il en représente l'opposé. Dans son ouvrage, Rosenkranz cherche à définir qu'est-ce que le laid, sa nature. Il détermine, à différents degrés et sous toutes ses formes, autant dans la nature que dans l'art afin d'en étudier la place que chaque discipline accorde à ce qui est laid ou moins esthétiquement agréable. Nous savons que le goût est une notion subjective à laquelle s'ajoutent

⁴⁹ Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (CO-1006). Compilation : Ville de Montréal, SMVTP-DH.

⁵⁰ Claire Poitras et Harold Bérubé tome I p.47, 2004

les effets du système limbique (émotions) qui est un des endroits où notre mémoire se construit. Le gout dominant peut mener à la destruction ou à des modifications des lieux et sites patrimoniaux. André Chastel et Jean-Pierre Babelon ont écrit « le patrimoine se reconnaît ou fait que sa perte constitue un sacrifice et sa conservation suppose des sacrifices. » (Babelon et Chastel, 1980 cité dans Devallées et Mairesse, 2011)

Les raisons qui motivent les autorités et aussi les communautés à protéger un bâtiment sont multiples, mais, en général, c'est l'esthétique qui domine le discours. Pour Paul Rasse

« il est tellement plus évident de conserver un beau bâtiment exceptionnel, d'ampleur, de bonne facture, fait avec de matériaux nobles, alors que le bâti populaire à toutes les caractéristiques inverses, les traces sont nombreuses, mais détériorées, confuses, elles ne valent souvent que par l'ensemble, dans la mesure où elles ont été modelées, agencées pour les activités de la communauté, quand celles laissées par les élites sont remarquables et circonscrites. » (Rasse, 2012)

La disparition d'anciens quartiers ouvriers fut l'un des facteurs décisifs dans l'organisation des organismes citoyens qui, encore aujourd'hui, s'opposent. Le souvenir des anciens quartiers, le *Red Light*, le *Faubourg à m'lasse* et *Goose Village* est encore présent dans la mémoire des Montréalais, encore plus dans celles des habitants de Pointe-Saint-Charles qui ont failli subir un sort similaire. « Ainsi, au nom de la modernisation nécessaire, disparaissent des pans entiers du patrimoine bâti de la métropole. » (Charlebois et Linteau, 2014)

Selon ce point de vue, le cadre bâti ancien, que l'on retrouve dans Pointe-Saint-Charles, constitue le témoin d'un pan de l'histoire montréalaise et d'une dynamique identitaire propre au secteur d'où, l'importance de protéger et d'intégrer ces éléments au projet urbain. De plus, en considérant les pressions démographiques et le développement urbain adjacent au canal de Lachine, il nous faut revoir ces ensembles et bâtiments avant leur disparition. « Ainsi, au nom de la modernisation nécessaire, disparaissent des pans entiers du patrimoine bâti de la métropole. » (Charlebois et Linteau, 2014)

Le paysage visuel actuel de Pointe-Saint-Charles qui combine des formes et des matériaux sans organisation particulière est un des éléments qui caractérise la Pointe. Regarder une maison dont les travaux d'entretien et de rénovation ont toujours cherché à protéger l'intégrité physique du

bâtiment et regarder une maison sur laquelle les interventions ont été généralement réalisées avec des moyens économiques, mais efficaces, témoigne de deux réalités différentes. C'est un peu l'opposition entre l'esthétique recherchée des façades ornementées et la nature pratique de la boîte de la maison ouvrière. Le cas de la maison style shoebox que l'on retrouve dans d'autres quartiers ouvriers évoque bien cette idée. Ces petites maisons d'ouvriers ont été bâties sur le même modèle avec des matériaux simples et économiques dans un but d'offrir un espace fonctionnel. Des voix, comme celles d'Héritage Montréal ou encore celle de David Hannah, ont récemment pris position (janvier 2018) dans l'espace public afin de souligner leur caractère patrimonial unique.

L'exemple des matériaux utilisés en façade est à cet égard bien parlant. Le parement de vinyle que l'on retrouve sur certaines des maisons de Pointe-Saint-Charles témoigne de l'évolution dans la construction de bâtiment et des moyens économiques, de même que du goût dominant. La notion de *bricolage* que développe Claude Lévi-Strauss semble, à ce stade, bien pertinente. Il décrit cette manière de faire et de voir, comme un ensemble d'outils et de matériaux, hétéroclites et disponibles en surplus. Dans cette méthode de concevoir les choses, ce n'est pas la composition de l'ensemble qui importe, mais le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées pour renouveler ou d'enrichir l'inventaire. Levi-Strauss souligne que l'action de bricoler peut aussi être la réalisation ou l'entretien de l'objet avec des résidus de constructions et des résidus, avec les ruines des destructions antérieures. (Levi-Strauss, 1960)

La brique rose, brune ou grise est nous permet de mieux comprendre les différentes évolutions des bâtiments considérant leur encrage stylistique allant des années 70 à 90. Premièrement, elle témoigne de l'évolution puisqu'il remplace la vieille brique, mais il témoigne aussi de la facilité d'utilisation et d'installation, en plus du coût moins élevé, que de remplacer (une solution plus coûteuse, mais qui travestit la façade d'origine) ou de restaurer la brique. La maison bourgeoise et l'habitat ouvrier se distinguent sur bien des points, notamment sa permanence. La maison bourgeoise est souvent construite avec l'objectif de la durée, c'est une construction qui dure dans le temps. La maison ouvrière est, quant à elle, la réponse à une problématique, celle du logement des classes prolétaires. Ces constructions ne sont donc pas construites avec l'objectif de durée. Elles sont plutôt un moyen rapide de développer les secteurs jouxtant les zones industrielles. La façade est un indice des relations entre dominants et dominés, entre ce qui est fait pour durer et impressionner et ce qui est une réponse à un besoin, celui de se loger. Le patrimoine est une notion

vivante et si l'objet architectural n'est pas en soi celui qui retient le plus l'attention, son témoignage immatériel, les traces et les marques (Veschambre, 2008) témoignent d'une histoire riche. Les transformations et les modifications sont dans cette logique une esthétique qui mérite que l'on prenne le temps de la comprendre, et ce pour mettre en place des balises et protéger l'intégrité de l'ensemble, cet espace unique dans lequel des citoyens engagés cohabitent et participent à la vie communautaire.

11. LES PARAMÈTRES STRUCTURAUX

Nos recherches ont soulevé un enjeu bien précis, soit celui de la cohabitation de la culture populaire et du patrimoine savant. Notre hypothèse de départ, soit que les cultures matérielle et immatérielle structurent et influencent la construction d'une forte identité collective au sein de la communauté et sa représentation dans l'espace au travers des constructions ordinaires. De plus, nous constatons qu'il existe une hiérarchisation dans l'action de patrimonialiser. Si cette hypothèse se confirme partiellement, elle soulève certains éléments qui nous ont semblé plus importants, c'est-à-dire la nature éphémère du patrimoine dans un contexte transitionnel.

Les transformations qui s'opèrent dans le quartier de Pointe-Saint-Charles nous rappellent la fragilité du patrimoine qui s'y trouve d'autant plus qu'il se compose en grande partie d'un patrimoine immatériel qui investit l'espace par sa présence, notamment par les publications agrafées au poteau électrique. Les nombreuses luttes sociales et l'engagement communautaire sont aussi une mise en œuvre de l'immatérialité du sentiment d'appartenance au quartier.



Figure 27 Affiches agrafée sur un pilone électrique sur la rue Ash, 2019. Marc-Olivier Vézina

Nous l'avons constaté, la notion de patrimoine s'est progressivement modifiée depuis que ce champ d'études commença à étayer la nécessité, les personnes que sont Eugène Viollet-le-Duc et William Morris n'ont qu'ouvert la porte. D'abord élitiste, le patrimoine est dans une phase de transformation, notamment parce que des chercheurs, pour ne nommer que ceux des Critical Heritage Studies, s'intéressent aux éléments hors du cadre traditionnel du patrimoine. La notion de patrimoine s'est élargie pour englober des éléments plus modestes, mais qui aussi sont révélateurs comme l'étude des identités locales qui est souvent perçue comme trop ordinaire. En cherchant les éléments qui sont les plus représentatifs d'une culture, il devient évident que le patrimoine du quotidien reflète la nature matérielle et immatérielle et naturelle et culturelle qui la façonne.

Le patrimoine, dans l'imaginaire collectif, est fortement associé à l'esthétique (grandeur, majesté, démesure...). Toutefois, l'esthétique cause certains problèmes, car elle est le produit d'une construction de l'image véhiculée par une représentation du patrimoine basé sur la grandeur et l'importance historique ; il faut sauver tous les châteaux et détruire tous les éléments vétustes. Le facteur esthétique révèle avant tout le « gout », un terme qui est variable selon les époques, les cultures et les individus. Ces variations rendent la valeur esthétique moins pertinente pour les experts. De fait, la perception d'une œuvre en suscitant les affectes, comme le souvenir. En recourant au système limbique, reconnu comme le centre, avec l'amygdale, des sentiments et des émotions, est une preuve que l'esthétique est avant tout une notion individuelle bien qu'elle puisse se traduire en un élément partagé par plusieurs individus. Comme nous n'avons pas tous, pour une situation partagée, comme l'exprime souvent le regard que l'on pose sur une œuvre d'art, la même émotion, nous ne construisons donc pas la même critique, le même souvenir, la même opinion. Au fait de ces informations, il ne faut pas pour autant éliminer le caractère esthétique lors de l'évaluation patrimoniale, mais plutôt le tempérer avec des outils plus neutres comme la valeur d'usage. Les Critical Heritage Studies, mais aussi des chercheurs issus de la francophonie, invitent les gens à interpellier le patrimoine, à s'appropriier leurs significations et être vivant. (Munasinghe, 2005 ; Smith 2006 ; Richon, 2008 ; Veschambre, 2008 ; Silverman, Waterton et Watson, 2017)

Le gout colore notre jugement intérieur sans forcément représenter les opinions exprimées dans le contexte d'une délibération d'experts chez qui la sensibilité à reconnaître le « petit patrimoine » (Heinich, 2009) est plus présente. Si les chercheurs, depuis les années 80, participent à une redéfinition des critères définissant ce qui est patrimoine, il n'en demeure pas moins qu'il n'existe

pas de définition unique. Cet éveil et l'intérêt à de nouveaux champs d'études tels que le patrimoine industriel a comme conséquence d'élargir le champ et donc le nombre d'objets. Il n'en demeure pas moins que le concept, ses composantes et l'idée véhiculée, renvoie tout aux valeurs historiques et esthétiques. Les autorités concernées semblent être conscientes des enjeux et de la précarité du patrimoine, de sa nature unitaire, comme nous l'indiquent différents documents produits par la Ville de Montréal. Néanmoins, les actions et les ressources mises en place semblent largement insuffisantes. (CMSQ, 2005)

Toutefois, la protection du patrimoine comporte de nouvelles dimensions, entre sciences pures et sciences sociales d'une part, mais aussi avec les gens chargés d'aménager qui se retrouvent avec de nouvelles responsabilités. Dans un premier temps, « il n'est ni possible ni souhaitable d'appliquer à l'ensemble de ce patrimoine dit du quotidien les pratiques conservatoires » (Geppert et Lorenzi, 2013) dont la méthode fut développée pour un petit nombre d'éléments exceptionnels. Deuxièmement, cette transformation impacte sur les devoirs des urbanistes en ajoutant à sa charge une dimension de protection-conservation et de mise en valeur du patrimoine du quotidien.

Le Sud-Ouest est composé de différents quartiers qui ont tous des identités propres. Le contexte est fondamental pour bien comprendre les dynamiques spatiales, le rapport à l'espace et à l'identité. Bien que chacun ait des similarités, Pointe-Saint-Charles se distingue du fait que le quartier fut le centre névralgique du réseau de transport à la fin du XIXe siècle dont les imposantes structures peuvent en témoigner. Ces éléments ont marqué le territoire et le territoire a marqué les individus : « Les industries de ce secteur, de même que ses quartiers résidentiels densément peuplés, viennent marquer son paysage particulier. » (Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine division du patrimoine et de la toponymie, 2004 : 16)

L'identité urbaine prend vie sous différentes formes et elle s'exprime autant dans les quartiers populaires que dans les quartiers bourgeois. Cette identité se manifeste dans les églises ou les bâtiments municipaux et dans l'espace public. Cette identité se manifeste aussi dans l'architecture vernaculaire qui englobe les habitations populaires et les constructions utilitaires qui sont considérées comme l'extension des usines. Les cultures populaires offrent un terreau fertile où émerge un patrimoine ayant une valeur esthétique et symbolique tout aussi importante que celui

des quartiers bourgeois, comme le rappelle Sylvie Fol : « De la fin du 19^e siècle aux années 1960, les villes et les quartiers ouvriers constituent les territoires privilégiés d'émergence d'une identité sociale ouvrière construite en articulation avec l'identité locale. » (Fol, 2010 : 29)

Dans les années 80, l'architecte et artiste Melvin Charney a élaboré le concept de « Montrealness » qui dépasse de loin la simple idée d'une architecture montréalaise matérielle. Charney insiste alors sur le fait que cette identité architecturale montréalaise émane de la rue, du quartier et de la ville. De plus, Charney souligne l'apport des francophones dans la construction de Montréal. Cette « montréalité » exprimerait le caractère spécifique et unique des bâtiments en plus de leur reconnaître un caractère personnel. Prochazka parle de « l'actualisation de l'imagerie identitaire » (Prochazka, 2009). Si ces deux auteurs font essentiellement référence au présent et au devenir des projets architecturaux, nous voyons ici une explication à l'évolution de la notion de patrimoine nous permettant de mieux comprendre comment le contemporain interprète (concepteur et observateur) la question identitaire. Nous considérons le secteur à l'étude comme un milieu de vie perméable où le citoyen agit et réagit dans l'espace. Bien plus que la conservation des bâtiments, c'est le caractère identitaire de ce quartier que nous devons protéger. La préservation historique s'intéresse notamment à la définition de l'authenticité. Les aspects qui définissent la culture de la revitalisation sont guidés par la doctrine de l'authenticité, laquelle est souvent comme l'explique « Laurajane Smith (2006) [. La définition de l'authenticité] refers to as « Authorized Heritage Discourse » (AHD) that is created and define by experts. » (Melcher, Stiefel et Faures, 2016)

En raison de son objectif de conservation, les défenseurs du patrimoine prôneraient l'usage des techniques et des matériaux identiques ou le plus authentique possible. À Pointe-Saint-Charles, dans le cas des éléments construits, c'est l'ensemble des modifications et des matériaux qui ont été utilisés qui rendent l'ensemble si intéressant. Il ne faut pas oublier que le patrimoine est vivant et dynamiques. Les mesures à prendre et la nature des interventions que l'on réalise sur un bâtiment de vie comparé à un bâtiment institutionnel comme l'hôtel de ville, le palais de justice ou, bien entendu, le patrimoine religieux, ne sont pas et de doivent pas être les mêmes. Au cœur de Pointe-Saint-Charles se trouve la maison Saint-Gabriel. Les aménagements qui voisine la maison sont différente de ce qui se trouve autour de cette ancienne propriété religieuse. Le secteur voisin est traité différemment, on retrouve sur les rues Favard, Dublin ainsi que sur la place Dublin, une concentration de bâtiments érigés dans les années 70. Nous supposons que ces bâtiments sont

construits sur des lots que Paul de Chomedey de Maisonneuve (1612-1676) concéda à Marguerite Bourgeoys (1620-1700) en 1662 auquel elles ajoutent six ans plus tard, en 1668, une terre voisine ainsi que la maison de ferme de François Le Ber (1612-1676). Il faut attendre 1957 pour que tous les lots, à l'exception de 3 arpents, appartenant à la congrégation soient venus ; c'est à cette époque que la maison est transformée en musée.

Les transformations associées à la désindustrialisation du quartier ont laissé des traces visibles dans l'espace urbain tout en contribuant à son appauvrissement. La forte présence d'organismes communautaires, actifs depuis les débuts, qui offrent de l'aide aux ménages, militent pour l'intégration sociale en rappelant que la pauvreté existe toujours, nous semblent un bon indicateur de liens entre le communautarisme émergent de la culture populaire et la patrimonialisation de la culture qui y est rattachée.

Graham Fairclough, chercheur à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Newcastle en Grande-Bretagne, converge lui aussi vers cette manière de voir et comprendre le patrimoine. Le paradigme qui semble s'installer dans le milieu du patrimoine est un paradigme qui ne cherche plus uniquement à protéger par la mise en place de législation et de reconnaissances, mais bien par la création de liens entre les gens et ces éléments qui sont une partie de leur identité. Les études critiques (Critical Heritage Studies) sont pour une utilisation du patrimoine dans le présent en lui accordant une fonction d'usage. Il est question de les transformer. Ces espaces oubliés mettent en évidence les failles de la transmission entre le passé et le présent, deux temps, qui s'accordent ensemble lorsque le présent est capable de bien interpréter son passé. Dans ce qu'il appelle nouveau patrimoine, il défend la thèse selon laquelle nous devons viser à considérer l'ensemble comme patrimoine, et non l'élément unique, représentatif. Cette méthode se base sur le postulat selon lequel le patrimoine est vivant et qu'il coexiste avec les activités de la vie courante. Un bâtiment, dont la valeur d'usage est absente, est un bâtiment qui est dès lors abandonné à lui-même et se détériore. L'existence d'organismes permet aux citoyens d'avoir accès à des ressources qui leur assurent un lieu d'être et une légitimité dans l'utilisation de l'espace en protégeant leurs droits et en travaillant, par l'éducation, à maintenir la conscience des populations aux enjeux de leur patrimoine.

CONCLUSION

Est-ce que la précarité des traces laissées dans les quartiers ouvriers est un motif suffisant pour s'intéresser aux dynamiques entre culture populaire et patrimoine ? Oui. Toutefois, nous aimerions dans cette conclusion souligner que les traces laissées par la culture ouvrière sont loin d'être précaires : elles sont bien présentes, mais ignorées. Même si ces traces sont encore lisibles, les transformations auxquelles sera confrontée Pointe-Saint-Charles dans un proche futur pourraient contribuer par le développement immobilier entre autres, à les diluer. La gentrification qui se trouve à être aux portes du quartier rend imprévisible l'avenir. En considérant le profil socioéconomique des gentrificateurs, l'impact de l'augmentation en nombre de ces individus pourrait affecter le communautarisme et l'esprit d'entraide, deux éléments qui depuis longtemps caractérisent le quartier et ses habitants. Le secteur de Pointe-Saint-Charles est un riche en patrimoine matériel et social, pas nécessairement au sens le plus généralement accepté. Nous avons, dans ce mémoire, énoncé l'hypothèse selon laquelle l'état et la condition des éléments constituant le cadre bâti, ces modifications à l'aspect visuel, étaient, par leur capacité à témoigner de l'esprit populaire, devenus des éléments patrimoniaux. Sur cette question, nous pensons en effet que ces éléments ont rejoint le champ patrimonial, car ces derniers contribuent à l'identité du lieu, au *genius loci*, en raison du contexte passé et présent du secteur où la praticité surpasse l'esthétique. Le paysage de la ville devient l'esprit du lieu, une expérience à la fois consciente et inconsciente. L'esprit du lieu permet aux individus de partager quelque chose et de continuer à inscrire dans le lieu leur histoire, celle des individus qui sont dans le présent (Smith, 2006 ; Harrison 2013 ; Emerick 2014 ; Silverman, Waterton, and Watson 2017), un élément que soulignent les Critical Heritage Studies et, par ailleurs, qui distingue leur approche.

Cette condition nous indique que la culture immatérielle est structurée et qu'elle influence la construction d'une forte identité collective en se basant sur le communautarisme comme point d'ancrage. En déterminant que le lieu est producteur d'identité, nous avons par le fait même conclu que la pratique surpassait l'esthétique. Cela dit, l'esthétique n'est pas pour autant absente. Elle se définit simplement selon des critères différents. De plus, les pratiques sociales des citoyens semblent résonner dans l'espace en influençant la façon dont ce dernier se transforme. Les rapports de forces dans Pointe-Saint-Charles sont uniques et différents. Nous arrivons à cette conclusion en raison de la mobilisation citoyenne qui est active dans l'espace public et est donc structurante.

Nous aimerions revenir sur quelques éléments. Tout d'abord, revenons sur la notion de patrimoine. Le patrimoine est une notion dont le sens évolue et se transforme ; il peut être singulier lorsque ce dernier évoque un ensemble relativement homogène sur le plan esthétique et symbolique, mais il peut aussi être pluriel, c'est-à-dire qu'il renvoie à de multiples symboles et de formes qui rendent compte de la diversité des visions et des spécificités qui sont couvertes par le champ patrimonial. De plus, l'ouverture du champ patrimonial est un signe « du rapport libre que nos sociétés contemporaines entretiennent avec les legs parvenant du passé » (Montpetit, 2003 : 43). Nous avons constaté que l'identification et la mise en valeur du patrimoine ordinaire confrontaient les experts et les populations, et ce en raison de travail mémoriel nouveau que demande ce type de patrimoine urbain. Le patrimoine de portée plus locale fut pendant longtemps laissé de côté. L'architecture ordinaire l'est souvent négligé. De, bien souvent, ces derniers ont fait l'objet d'une utilisation s'inscrivant dans la durée, ils ont été à de multiples reprises modifiés (Fairclough, 2009), ce qui signifie que depuis qu'ils ont été construits, plusieurs personnes ont participé à créer l'image qu'il arbore aujourd'hui.

Nous retenons une citation de Melvin Charney qui résume assez bien le contexte montréalais : « Si l'on veut retracer l'évolution d'une authentique architecture moderne au Québec au cours de la seconde partie du XIXe siècle et de la première moitié du XXe, c'est dans les rues qu'il faut la chercher. » (Charney cité dans Prochazka, 2009 : 137-138)

Pour revenir sur la dilution historique, nous avons présenté les difficultés liées à la préservation du patrimoine en raison du travail mémoriel constant qu'il demande, et ce afin d'en assurer l'intégrité. De plus, en l'absence d'usage et de support vivant étant capable d'établir un discours entre l'objet patrimonial et les individus, le patrimoine se dilue. François Hartog le dit, le monument est supplanté par le mémorial, et la valeur des objets patrimoniaux réside dans le fait que des mémoires partielles, associatives, locales, sont à l'origine de leur reconnaissance. (Hartog, 2003)

La patrimonialisation permet de créer un nouveau lien entre le présent et le passé. Ce lien se crée en reconnaissant, en valorisant et en s'appropriant l'objet patrimonial. S'approprier signifie un marquage de l'espace dans le temps afin de légitimer l'action, mais surtout le discours mémoriel qui s'y greffe. Cette appropriation ouvre une fenêtre sur les liens entre la temporalité et la mémoire. Cette mémoire renvoie à des lieux qui eux structurent et construisent l'identité. Cette identité peut

être positive ou négative. Elle est négative lorsqu'elle est un stigmate et positive lorsqu'elle est un emblème mobilisateur des acteurs territoriaux. C'est dire que l'image de Pointe-Saint-Charles est porteuse à la fois d'éléments négatifs et positifs.

Les valeurs attribuées au patrimoine construisent l'objet et en assurent la transmission. Cette transmission nécessite toutefois des mécanismes de diffusion mobilisés par les institutions, les individus ou les collectivités. Le patrimoine, comme entendu ici, donne une grande place à la dimension immatérielle et ses multiples facettes, qu'elles soient spatiales ou temporelles, afin que restent liés cultures et modes de vie caractérisant le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Nous avons vu que ce qui rend un lieu patrimonial dépend de la gestion de son contenu historique et des moyens d'assurer de manière permanente la mise en valeur de son passé. Pour cela, le rôle des acteurs est fondamental. La présence des organismes communautaires agit en chien de garde en assurant les intérêts des habitants du secteur. Historiquement, les acteurs se sont modifiés : si au départ les institutions religieuses offraient un ensemble de services, ces dernières furent remplacées par des citoyens engagés qui, déterminés, tentent de réinventer la ville.

En partageant ses frontières avec le Vieux-Montréal, le Vieux-Port et Griffintown, trois secteurs où s'opèrent, de manière simultanée, de nombreux changements, la Pointe n'a d'autre choix que de s'adapter. Si, avant, s'adapter prenait la forme de revendications (comme la bataille pour l'implantation d'un circuit local d'autobus [ligne 57] en 1989), l'adaptation se manifeste actuellement par l'octroi de permis de construire. Sous peu, l'ensemble des berges du canal seront bordées de nouveaux immeubles à l'image de ceux qui poussent de l'autre côté dans Griffintown. L'hypothèse que nous avons faite sur le rapport à l'esthétique et plus précisément sur la place qu'occuperont les préoccupations esthétiques dans le discours général semble donc se confirmer. « Eux et nous », comme le disait Richard Hoggart dans *La culture de la pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* (1976), voilà le sentiment qui semble habiter les habitants de La Pointe. Nous en arrivons à cette conclusion par l'analyse des actions des groupes communautaires, dont la Pointe Libertaire et au regard des commentaires formulés par les habitants de Pointe-Saint-Charles. Cette esthétisation pourrait contribuer à marginaliser encore plus les populations du quartier.

Est-ce que le patrimoine des quartiers populaires ne reçoit pas le même traitement en raison d'une hiérarchisation des objets à patrimonialiser ? En nous penchant sur la relation entre l'esthétique et la conservation, nous avons identifié que, de manière générale, la « laideur » est connotée négativement. Dans Pointe-Saint-Charles, cette laideur se manifeste par l'absence d'uniformité esthétique entre les différents éléments du cadre bâti. Elle apparaît aussi dans les différences de volume entre la maison ouvrière et les tours de HLM. Finalement, la laideur s'inscrit aussi dans la trame urbaine. La voie ferrée qui scinde le quartier en deux et induit aussi un sentiment d'infériorité de l'espace et dévalorise le paysage. Cet aspect n'aide pas à mettre en valeur le patrimoine industriel et ouvrier et à lui donner la place qui lui revient dans le débat sur le patrimoine et plus généralement dans l'opinion publique. Dans les arts, la présence de la laideur et d'éléments suscitant un caractère négatif sert à magnifier le beau. Le même principe s'observe lorsque l'on compare une maison ouvrière en brique rouge et une demeure bourgeoise en grès rouge d'Écosse richement ornementée. La première, lorsque comparée à la seconde, semble bien ordinaire et de moindre intérêt tandis que la deuxième évoque cette idée d'importance, elle évoque l'idée selon laquelle il est normal d'en prendre soin et de la conserver.

Dans le cas de Pointe-Saint-Charles, dont l'histoire est liée à l'industrialisation et l'urbanisation du Canada, nous avons démontré que le statut socioéconomique et l'origine ethno-linguistique ont prévalu pour définir les identités spécifiques (canadienne-française, irlandaise, anglaise, écossaise). La notion de patrimoine subjectif liée à Pointe-Saint-Charles s'affirme par la mobilisation communautaire, l'authenticité et l'occupation du quartier. De plus soulignons que dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, « malgré les réaménagements des découpages institutionnels effectués dès le début du XXe siècle, les identités locales et les références aux différents quartiers sont demeurées très forte. » (Poitras, 2017 : 112) La présence des différents groupes se fait encore sentir et ces derniers n'hésitent pas à inscrire dans l'espace public leur présence comme en témoigne la photographie ci-dessous.

Le profil sociodémographique de la population de Pointe-Saint-Charles est resté dans le temps relativement homogène. Toutefois ce dernier est sujet à changer en raison de l'arrivée de nouveaux résidents mieux nantis et de nouvelles entreprises autour desquelles se développent des activités contrastantes avec celles en place. L'image que nous avons proposée est celle d'un quartier centré sur les habitants. Cela ne signifie pas pour autant que le quartier est stagnant. En adoptant des

programmes tels que PIQA ou encore en adoptant une politique culturelle dans laquelle on mentionne l'importance du patrimoine bâti, en plus de maintenir un urbanisme consciencieux, Pointe-Saint-Charles allie passé et présent. Les multiples combats pour assurer leurs droits, chapeautés par les organismes se positionnant en chien de garde face aux « autres » assurent la survie des multiples identités. Les actions conjointes de tous les acteurs (citoyens, organismes communautaires, élus locaux, entreprises privées, OBNL) servent à maintenir en place ce qui existe déjà. À cet égard, la lutte contre le casino, la bataille pour trouver du financement pour restaurer le Carrefour d'éducation populaire et le projet du bâtiment 7 qui est probablement l'exemple le plus marquant.

« À l'instar des quartiers centraux montréalais qui ont été développés à partir du XIXe siècle, ceux du Sud-Ouest — en particulier les plus anciens — vivent les effets pervers de la revitalisation urbaine : hausse des loyers, constructions de nouvelles unités résidentielles peu accessibles pour les moins fortunés, transformation de la mixité commerciale. [...] Il est connu et reconnu pour avoir vu naître de nombreux mouvements sociaux visant entre autres choses à conserver et à accroître le parc de logements sociaux et abordables. [...] Dans un quartier comme Pointe-Saint-Charles, l'enjeu de la qualité de vie en milieu urbain et des plus importants, compte tenu des nombreuses nuisances sonores générées par les activités de transport. » (Poitras dans Klein et Shearmur, 2017 : 121-121)

Si nous revenons sur la question de l'authenticité, nous croyons qu'en privilégiant l'existant, comme un bâtiment ayant été altéré avec des matériaux et des techniques témoignant des conditions socioéconomiques, il s'inscrit dans la définition de l'authenticité telle qu'elle est présentée dans le document de Nara (1994) en mettant en valeur la fonction et la tradition. Nous avons aussi abordé la question de la mémoire collective. En identifiant que la mémoire collective n'existe pas indépendamment des individus, notre but était de rapprocher le concept plus près des individus, dans le cas qui nous intéresse, des pratiques sociales, afin de déterminer comment les pratiques sociales étaient structurantes. Nous croyons qu'il n'y a pas de meilleur exemple que celui du Bâtiment 7. L'histoire derrière ce projet renvoie directement au militantisme, au partage, au communautarisme, à l'entraide et à la lutte pour l'égalité ; c'est aussi un exemple incroyable d'implication citoyenne. Nous nous référons souvent aux différents éléments du patrimoine bâti pour exemplifier nos propos, car ces derniers s'inscrivent dans la matérialité et dans l'espace,

toutefois les pratiques sociales de partage et d'entraide, de solidarité sont des pratiques de tous les jours qui aident les populations les plus démunies à survivre.

La notion de patrimoine culturel immatériel s'applique aux anciens quartiers ouvriers comme élément porteur d'une identité unique. De plus, les traces des pratiques sociales sont présentes dans le temps et dans l'espace. La mémoire collective et complémentaire aux mémoires individuelles.

Keith Emerick (2014) croit que nous devons privilégier les utilisateurs, plus tôt que le tissu urbain si nous voulons arriver à avoir un vrai dialogue avec le passé. La conjecture de plusieurs des éléments rattachés aux patrimoines doit être réalisée afin de créer un engagement des populations concerné par ses enjeux patrimoniaux. Selon lui, nous devons utiliser le poids de la valeur sociale et mettre sur le pied d'égalité les valeurs académiques et scientifique. Il croit que cela pourrait favoriser un environnement culturel plus dynamique, lequel apporterait une réelle contribution au lieu, à la communauté, à l'identité, à la diversité, à l'engagement, à l'apprentissage et aux compétences favorisant ainsi la redécouverte de la valeur sociale. Cela veut dire qu'il faut remettre l'utilisateur au centre des préoccupations.

L'identité architecturale montréalaise émane de la rue et du quartier. Ces espaces identitaires rendent présent le passé collectif en évoquant le souvenir. Un travail de sensibilisation et de médiation avec les publics est toutefois nécessaire, la nature immatérielle de ce qui est à sauvegarder rend plus difficile la mise en patrimoine et, cette mise en patrimoine, est essentielle à la valorisation des cultures populaires. Toutefois, nous constatons qu'encore aujourd'hui, s'exercent des rapports de domination notamment par l'exercice de la gentrification et de la revitalisation urbaine. En effet, ces deux phénomènes ont souvent tendance à diluer l'histoire comme nous l'avons évoqué. Nous notons que la situation tant à changer, un vent de dynamisme émerge d'entre les tours bétonnées.

Plusieurs autres questions peuvent se poser : où commence et où se termine le devoir moral de conservation ? Est-ce que le patrimoine est une question d'argent ? François Hartog, qui a écrit sur les régimes d'historicité, énonce que les représentations du temps et la logique de patrimonialisation ne sont plus les mêmes qu'avant. Les villes se transforment selon de nouveaux paradigmes d'aménagement, et dans cette logique postmoderniste, la mise en valeur du patrimoine

est jointe au développement d'une valeur économique qui ne fait néanmoins pas l'unanimité au sein des intervenants et des acteurs du milieu des études sur le patrimoine.

À l'échelle mondiale, les exemples de bâtiment de l'ère industrielle qui ont été transformés et qui sont créateur d'une vie nouvelle pour les ensembles architecturaux et les communautés qui gravitent autour. La base de la réflexion derrière est que le patrimoine doit être utilisé. En conclusion, nous présentons des structures industrielles qui ont été modifiées pour les adapter aux habites de vie et aux besoins des contemporains. L'objectif est de retenir, de réduire l'empreinte du bâtiment et d'offrir un usage sensible en réponse à la densification des villes. Certes, ces bâtiments ne sont pas des résidences où encore un quartier a valeur historique, mais les transformations dont les usages anciens limitaient l'utilisation sont devenues des lieux de socialisation qui créent une cohésion sociale. Le *Frøsilø* (Danemark) est un ancien silo utilisé pour stocker le soya, le *Zeitz Museum of Contemporary Art Africa* (Afrique du Sud), une structure semblable à notre silo^o 5, est devenu un musée d'art contemporain, la *Fondazione Prada* (Italie), agissant comme mécène de l'art contemporain s'est installé dans une ancienne distillerie de gin et, finalement, le *Seoullo 7017* (Corée du Sud), une ancienne autoroute transformée en parc permet une meilleure mobilité pour les piétons, ce projet ressemble au *High Line* de New York. Ces structures issues de l'industrialisation et du développement des transports sont des exemples d'utilisation du patrimoine industrielle. La qualité des transformations en fait des exemples témoignant que détruire le passé n'est pas toujours la solution. Le passé a donc sa place dans le présent.

En terminant, gardons les yeux ouverts sur ce qui se passe dans Pointe-Saint-Charles, les relations entre les ménages des classes moyennes supérieures et les populations locales nous diront comment l'avenir se dessine. Verrons-nous le quartier se gentrifier, déplaçant les populations locales ou Pointe-Saint-Charles sera-t-il un lieu de vie où se côtoient différentes classes dans une relative harmonie ? Quel patrimoine pour quelle vision de l'histoire ?

BIBLIOGRAPHIE

Action-Gardien. 2017. *Mémoire de la table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles*. Montréal : Audiences sur la Stratégie centre-ville. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal — OCPM.

Action Patrimoine. 2016. *Mémoire présenté par Action patrimoine dans le cadre de la consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec*. Québec : Table de concertation des acteurs nationaux en patrimoine. Mémoire déposé auprès du Gouvernement du Québec.

Adamczyk, Georges. 2011. « À quoi sert le contexte ? Une question critique en architecture ». In *La ville Phénomène de représentation*, sous la dir. de Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton. 99-117. Montréal : Presse de l'Université du Québec.

Adell, Nicolas et Yves Pourcher, dirs. 2011. *Transmettre, quel(s) patrimoine (s) ? Autour du Patrimoine Culturel Immatériel*, Paris : Michel Houdiard Éditeur.

Agier, Michel. 1995. « Pour une anthropologie critique de la pauvreté (Note sur trois paradigmes culturalistes). » Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social, Copenhague, Danemark, 6-12 mars .

Ames, Sir Herbert Brown. (1897) 1972. *The city below the hill a sociological study of a portion of the city of Montreal, Canada*, Toronto : University of Toronto press.

Amougou, Emmanuel. 2004. *La question patrimoniale de la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. Paris : Éditions Harmattan.

Andrieux, Jean-Yves. 1997. *Patrimoine et histoire*. Paris : Éditions Belin.

Antoine, Jean-Philippe. 2011. « Temps global, temps local : l'objet spécifique et contemporanéité. » In *Lieux & monde Arts, cultures et politiques*. 2015. sous la dir. de. Éric Bonnet et François Soulages, Paris : L'Harmattan.

Apparicio, Philippe, Martin Gagnon, Anne-Marie Séguin, Paula Negron, Élyse Massé, Maïa Leclerc, Michèle Dicaire, Annie Fontaine, Cindy Rojas. 2010. *Portrait socioéconomique du territoire Pointe-Saint-Charles : Centre local d'emploi de Pointe Saint-Charles. Rapport déposé par l'INRS Centre - Urbanisation Culture Société ; Emploi-Québec, Direction régionale d'Emploi-Québec, Montréal.*

Arabyan, Marc. 2014. « De « classe ouvrière » à « classes moyennes », une réfection terminologique du champ social en France », *Pratiques* [En ligne], 163-164 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 15 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2327> ; DOI : 10.4000/pratiques.2327

Arpin, Roland et al. 2000. *Notre patrimoine, un présent du passé*. Québec : Gouvernement du Québec – Ministère de la culture. Proposition présentée à Madame Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications, par le Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec. Consulté le 16 mai 2016. <http://www.politique-patrimoine.org/html/Rapport/Rapport.html>.

Arrhenius, Thordis. 2004. « The Cult of Age in Mass-Society : Alois Riegl's Theory of Conservation ». *Future Anterior : Journal of Historic Preservation, History, Theory, and Criticism* 1 (1) : 75-81.

Arrondissement le Sud-Ouest. 2005. *Étude typomorphologique de l'arrondissement du Sud-Ouest*. Montréal. Étude déposée par le Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises division – urbanisme.

Arrondissement le Sud-Ouest. 2005. *Évaluation du patrimoine urbain*. Montréal. Évaluation déposée par la Direction du développement urbain, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Arrondissement le Sud-Ouest. 2012. *Plan d'action sur le patrimoine bâti des secteurs établis — 2012-2015*. Montréal. Plan déposé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE).

Arrondissement le Sud-Ouest. 2015. *Profil sociodémographique de Pointe-Saint-Charles*. Montréal. Document déposé par la Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social, Division de la Culture et des Bibliothèques.

Arrondissement du Sud-Ouest. 2016. *Plan d'action intégré de développement social 2016 — 2020, pour des réalisations socialement rentables*.

Ashley, Susan L.T et Andrea Terry. 2018. « Introduction : Critical Heritage Studies in Canada / Études critiques du patrimoine au Canada », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, Toronto, University of Toronto Press. 52 (1).

Ashworth, G.J et Brian Graham. 2005. *Senses of place : senses of time*, Aldershot, England : Ashgate.

Augé, Marc. 2009. *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris : Payot.

Babadzan, Alain. 2001. « Les usages sociaux du patrimoine : Miroirs identitaires. » Communication présentée dans le cadre de la Journée d'étude du CERCE « Ethnologie et patrimoine ». Montpellier, France, 30 mars.

Babelon, Jean-Pierre et André Chastel. 2004. *La notion de patrimoine*, Paris : Éditions Liana Lévi.

Bacqué, Marie-Hélène, Gérard Divay, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin et Gilles Sénécal. 2003. *Survol de quelques politiques de revitalisation urbaine*. Montréal : INRS (Institut national de la recherche scientifique) Urbanisation Culture et Société. Consulté le 27 mars 2016. <[Http://www.inrs- ucs.quebec.ca/pdf/rap2003 06.pdf](http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/rap2003_06.pdf)>.

Barlow, John Matthew. 2005. « “Forgive My Nostalgia” The construction of Griffintown, Montréal, as a lieu de mémoire. » Communication présentée au Canadian Historical Association meeting, University of Western Ontario, London, ON, le 30 mai.

———. 2009. « *The House of the Irish* » *Irishness, History, and Memory in Griffintown, Montreal, 1868-2009*. Montréal. Concordia University, Department of History.

Barrère C., Barthélémy D., Nieddu M. et Vivien F.-D. 2005. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan,

Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada) », *Lien social et Politiques. Le logement et l'habitat : enjeux politiques et sociaux*, printemps (63) : 143–154.

Belhoste, Jean-François. 2003. *Patrimoine industriel et mémoire du travail*. Communication présentée au 14th ICOMOS General Assembly and International Symposium : « Place, memory, meaning : preserving intangible values in monuments and sites », Victoria Falls, Zimbabwe. 27 – 31 oct.

Benali, Kenza. 2007. « Les représentations médiatiques d'un quartier en processus de gentrification : le cas du plateau Mont-royal à travers la presse francophone » Thèse de Doctorat, Université du Québec à Montréal.

Benhamou, Françoise. 1997. « Heritage », In *A Handbook of Cultural Economics*, sous la dir. de Ruth Towse. Cheltenham : UK/Northampton : USA, 255-262.

Behannou, Françoise. 2012. *Économie du patrimoine culturel*, Paris : La Découverte, coll. « Repères ».

Bélanger, Michelle. 2011. « Vestiges industriels montréalais : appropriations, rôles et enjeux sociaux. » Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Benoît, Michèle et Roger Gratton. 1991. *Pignon sur rue les quartiers de Montréal*, Montréal : Éditions Guérin.

Bergeron, Claude. 1989. *Architectures du XXe siècle au Québec*. Québec : Musée de la civilisation, Éditions du Méridien.

Bergson, Henri-Louis. (1939) 1965. *Matière et mémoire : Essai sur la relation du corps à l'esprit*. Paris : Les Presses universitaires de France, (coll.) Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Bergeron, Yves. 2011. « La question du patrimoine au Québec. État des lieux et mise en perspective » in. *Rabaska*, 9, p. 7–31

Bhaskar, Roy. 1989. *Reclaiming Reality : A Critical Introduction to Contemporary Philosophy*. London : Verso.

Birkeland, Janis. 2014. « Positive development and assessment » in *Smart and Sustainable Built Environment*, 3(1), pp. 4-22.

Birkeland, Janis. 2002. *Design for sustainability : a sourcebook of integrated, eco-logical solutions*. Earthscan Publications, United Kingdom, London.

Bisson, Marie-France. 2007. *Vernaculaire moderne ? : vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron. 1964. *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre. 1976. « Le sens pratique. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 2 (1) : 2-31.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Editions de Minuit, 1979.

———. 1983. « Vous avez dit “populaire” ? » *Actes de la recherche en sciences sociales* 46 (281) : 98-105.

Bourdin, Alain. 1984. *Le patrimoine réinventé*. Paris : Presses universitaires de France.

Brasseur, Martine. 2012. « L'interaction du chercheur avec son terrain en recherche-action : deux cas d'accompagnement individuel des managers. », in *Recherches en Sciences de Gestion*, 2 (89), p. 103 à 118.

Breglia, Lisa. 2006. *Monumental Ambivalence : The Politics of Heritage*. Austin : University of Texas Press.

Bret, Bernard et Nicole Commerçons. 2004. « Avant-propos », *Géocarrefour* 79 (3) : 195-196.

Brochu, Johanne. 2005. « Le patrimoine urbain : entre conservations et devenir. » *Urbanité* mars 2005 : 10-13.

———. 2011, « La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques ? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme » Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de PhD en Aménagement option histoire et théories, Université de Montréal.

Bromberger, Christian. 1999. « Les monuments ordinaires de la vie quotidienne », In *L'Abus monumental ? Actes des Entretiens du patrimoine*, sous la dir. de Régis Debray, 197-206. Paris : Fayard.

Brown, A. et J. Campione. 1995. « Concevoir une communauté de jeunes élèves. Leçons théoriques et pratiques », in *Revue française de pédagogie*, 111, p.11-33.

Brown, G. et G. Yule. 1983. *Discourse analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.

Brunel, Georges. 2015. « La foire aux valeurs », in *CeROArt* [En ligne], HS | <http://journals.openedition.org/ceroart/4639> ; DOI : 10.4000/ceroart.4639

Brunet Roger, Robert Ferras et Hervé Théry. 1993. *Les mots de la géographie – Dictionnaire critique*. Montpellier : Reclus.

Bruno, Isabelle. 2003. *Yourtes et Tipis*. Paris : Editions Hoëbeke.

Bryman, Alan. 2008. *Social Research Methods*. New York : Oxford University Press
Charlebois, Catherine et Paul-André Linteau. 2014. *Quartiers disparus*. Montréal : Cardinal.

Burström, Mats. 2007-2008, « Looking into the Recent Past Extending and Exploring the Field of Archaeology. » *Current Swedish Archaeology* 15(16) : 21-36.

Burke, Sheridan. 2012. « The long and winding road : a challenge to ICOMOS members », In *Changing World, Changing Views of Heritage : heritage and social change*, Proceedings of the ICOMOS Scientific Symposium Dublin Castle 30 October 2010, p. 29

Carreau, Serge, Perla Serfaty-Garzon et Odile Chevrolat [sous la dir. de Serge Carreau, Perla Serfaty]. 1998. *Le patrimoine de Montréal : document de référence*. Montréal : Gouvernement du Québec et Ville de Montréal.

Castells, Manuel. 1999. *Le Pouvoir de l'identité*, Paris : Fayard.

Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris : Fayard.

Castex, Jean, Jean-Louis Cohen et Jean-Charles Depaule. 1995. *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*. Paris, CNRS (Centre national de la recherche scientifique) (coll.) Cahiers-Programme interdisciplinaire de recherche sur la ville.

Certeau, Michel de. 1975. *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard.

Chabrol, Marie. 2011. « De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris). » Thèse de doctorat. Université de Poitiers.

Charney, Melvin. 1980. « The Montrealness of Montreal. Formation and Formalities in Urban Architecture ». In *The Architectural Review*, 167(999): 299-302.

Chastel, André. 1980. « Le Patrimoine », In *Encyclopedia Universalis*, Paris, vol. 1 : 41 - 49.

Chauviré, Christiane et Olivier Fontaine. 2003. *Le vocabulaire de Bourdieu*. Paris : Ellipses.

Choay, Françoise. 1965. *L'urbanisme utopies et réalités : une anthologie*. Paris : Seuil.

———. 1987. Dictionnaire de l'urbanisme et d'aménagement, Paris : Merlin.

———. 1992. *L'allégorie du patrimoine* Paris : Édition du Seuil.

———. 2002. « Préface de Françoise Choay ». In *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*, Camillio Boito. 2000. Besançon : Éditions de l'Imprimeur.

———. 2006. *Pour une anthropologie de l'espace*. Paris : Seuil. 418 p.

———. 2009. « Le patrimoine en question. » In *Esprit* 11 (novembre) : 194-222.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry. 1977. La vie quotidienne des familles ouvrières. Paris : CNRS Centre National de la Recherche Scientifique), Coll. Ethnologie sociale et psychosociologie.

Chouliaraki, Lilie et Norman Fairclough. 1999. *Discourse in Late Modernity : Rethinking Critical Discourse Analysis*. Edinburgh, UK : Edinburgh University Press.

Clarke, John, Chas Critcher et Richard Johnson. 2007. *Working-class Culture : Studies in History and Theory*. London/New York : Routledge.

Clinique Communautaire Pointe-Saint-Charles. 2006. Portrait de la population de Pointe recensement.

Cloutier, Geneviève et Muriel Sacco. 2012. « Les mouvements sociaux urbains dans les politiques socio-urbaines : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal. » In *L'Information Géographique* 1 (76) : 58-73.

Collectif CourtePointe, Isabelle Drolet et Anna Kruzynski. 2006. *Pointe-Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire*. Montréal : Éditions du Remue-Ménage.

Commission des biens culturels du Québec. 2004. *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*. Québec : Commission des biens culturels du Québec.

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Somme et Thérèse Rauwel. 2009. *Les maisons ouvrières*. Somme (coll.) Mieux connaître pour protéger.

Conseil de l'Europe. 2009. *Le patrimoine et au-delà, Strasbourg*, Édition du Conseil de l'Europe.

Conseil du patrimoine de Montréal. 2003. *Pour une définition du patrimoine à la Ville de Montréal*.

Consortium Atelier Braq/Atelier In Situ. 2003. *Étude de caractérisation des secteurs Ouest et Sud-Ouest de la Ville de Montréal*. Montréal : Rapport final préparé pour la Ville de Montréal.

Corboz, André. 2001. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Besançon : Éditions de l'Imprimeur, Coll. Tranches de villes.

———. 2009. *De la ville au patrimoine urbain : histoires de forme et de sens*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

———.et Lucie K. Morisset. 2009. *De la ville au patrimoine urbain : histoires de forme et de sens*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Patrimoine urbain.

Croizé, Jean-Claude, Jean-Pierre Frey et Pierre Pinon. 1991. *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*. Paris : L'Harmattan.

Crone, Rosalind. 2008. « Comprendre la Grande-Bretagne du XIXe siècle à travers le prisme changeant de l'histoire culturelle. » In *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2 (37) : 37-54.

Davallon, Jean. 2015. « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation ». In *Mémoire Et Nouveaux Patrimoines*, sous la dir. de Céline Tardy et Vera Dodebei. 49-68. Marseille : OpenEdition Press, (coll.) Brésil/France | Brasil/França.

Dale, Gilbert. 2015. *Vivre en quartier populaire, Saint-Sauveur 1930-1980*. Québec : Septentrion.

Daly, Patrick et Benjamin Chan. 2015. « Putting Broken Pieces Back Together : Reconciliation, Justice, and Heritage in Post-Conflict Situations » in William Logan (Editor), Máiréad Nic Craith (Editor), Ullrich Kockel (Editor). 2015. *A Companion to Heritage Studies*. Chichester : Wiley-Blackwell, p.491-506.

Dávila, Carlos Recio. 2008. « Les images de la ville. Une approche à la sémiotique urbaine. Penser la ville – approches comparatives », In *Penser la ville – approches comparatives*, Centre Universitaire de Khenchela, Algérie 25 – 26 octobre 2008.

Deanovic, Ana. 1964. « La sauvegarde d'un monument historique sous l'aspect de la réunion contradictoire de son caractère historique et de sa contemporanéité », Acte du 11ème Congrès international de la restauration. Venise, Marisilio Editori, p. 563-566.

De Ketele, Jean-Marie et Xavier Roegiers. 1993. *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck (Collection Pédagogie en développement, Méthodologie de la recherche).

Desloges, Yvon. 2002. *Le canal de Lachine : du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950*, Sillery, Septentrion.

De Saint Pulgent. 2001. « Le patrimoine au risqué de l'instant », In *Les cahiers de médiologie*, 1 (11) : 303-309.

Desvallées André. 2003. « De la notion privée d'héritage matériel au concept universel et extensif de patrimoine : retour sur l'histoire et sur quelques ambiguïtés sémantiques », In *Médias et patrimoine*, sous la dir. de Martine Cardin, Québec : Université de Laval/UNESCO/Chaire patrimoine culturel : 19-35.

Desvallées, André et François Mairesse. 2011. « Patrimoine », in *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris : Armand Colin.

De Varine, 1976. *La culture des autres*, Paris : Seuil.

Derèze, Gérard. 2005. « De la culture populaire au patrimoine immatériel » in *Hermès, La Revue*, 2 (42), p. 47-53.

DiMaggio, Paul. 1987. « Classification in Art. » In *American Sociological Review* 52(4):440–455.

Di Méo. 2007. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires ». In *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions : 87-109.

Direction culture, sports, loisirs et développement social division de la culture et des bibliothèques, arrondissement Le Sud-Ouest. Mars 2015. *Portrait du quartier de Pointe-Saint-Charles*.

Divay Gérard et Anne-Marie Séguin. 2004. « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle revitalisation urbaine intégrée. » In *Lien social et Politiques*, Automne (52) : 67-79.

Divay, Gérard, Pierre J. Hamel, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin, Gilles Sénécal, Paul Bernard et Guillaume Côté et Patrick Herjean en collaboration de Blandine Charbonneau. 2006. *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée : démarche d'évaluation*. Montréal : Institut national de recherche scientifique, Urbanisation Culture et société.

Drouin, Martin. 2005. *Le combat du patrimoine à Montréal 1973-2003*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Coll. Patrimoine urbain.

———. 2010. « La requalification des espaces urbains : Déplacement et oubli patrimonial. » In *Téoros Revue de recherche en tourisme*, 29 (1) : 121–124.

———. 2012. « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973) » In *Urban History Review*, (1) 41 : 22-36.

———. et Marie-Blanche Fourcade. « Pardon ? Vous avez bien dit : Patrimoine immatériel montréalais ? » In *Téoros* (26) 2. Consulté le 15 décembre 2012. <http://teoros.revues.org/864>.

Duvoux, Nicolas. 2010. « Repenser la culture de la pauvreté. » In *La Vie des idées* 5 (10). Consulté le 6 septembre 2016, <http://www.laviedesidees.fr/Repenser-la-culture-de-la-pauvrete.html>.

Ellin, Nan. 1999. *Postmodern Urbanism*, Princeton : Princeton Architectural Press.

Emerick, Keith. 2014. « Conclusion : Ending the Tyranny of Ruskin and Morris ? » in Emerick, Keith. 2014. « Putting Theory into Practice » in *Conserving and Managing Ancient Monuments : Heritage, Democracy, and Inclusion*, Boydell & Brewer, Boydell Press.

Emerick, Keith. 2014. *Conserving and managing ancient monuments : Heritage, democracy, and inclusion*. Woodbridge : Boydell & Brewer.

English Heritage. 2008. *Conservation Principles : Policies and Guidance for the Sustainable Management of the Historic Environment*. London : English Heritage.

Fairclough, Graham et all. 2008. *The Heritage Reader*, New York : Routledge.

Fairclough, Graham, 2009. « Les nouvelles frontières du patrimoine ». In *Le patrimoine et au-delà*, Bruxelles : Éditions du Conseil de l'Europe : 31-46.

Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change*, Polity Press : Cambridge.

Fairclough, Norman. 1995. *Critical Discourse Analysis : The Critical Study of Language*. London : Longman.

Fairclough, N., & Wodak, R. 1997. « Critical Discourse Analysis » in T. van Dijk (Ed.), *Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction*, London : SAGE, Vol. 2.

Fairclough, Norman. 2001. « The discourse of New Labour : Critical Discourse Analysis », in M. Wetherell, S. Taylor and S. J. Yates (eds), *Discourse as Data : A Guide for Analysis*, London : Sage, p. 229-266

Feldman, Jacqueline. 2002. « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus », in *Revue européenne des sciences sociales*, XI (124), p. 85-130.

Fol, Sylvie. 2010. « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité » In *Regards sociologiques* mars (40) : 27-43.

Fortie, Bruno (dir.), 1996. *Métamorphoses parisiennes*, Paris, Editions du Pavillon de l'Arsenal.

Fourcade, Marie-Blanche dir. 2007. *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Frey, Jean-Pierre. 1986. *La ville industrielle et ses urbanités : La distinction ouvriers-employés. Le Creusot 1870-1930*, Bruxelles : Mardaga.

Frey Jean-Pierre, 2003, « Prolégomènes à une histoire des concepts de morphologie urbaine et de morphologie sociale », In Morriset Lucie K., Noppen Luc., eds, *Les Identités urbaines, échos de Montréal*, Québec, Éd. Nota bene : 19-35.

Frey, Pierre. 2010. *Learning from Vernacular : Pour une nouvelle architecture vernaculaire*, Arles : Actes Sud.

Frihammar, Mattias et Helaine Silverman. 2017. *Heritage of Death : Landscapes of Emotion, Memory and Practice*, London : Routledge Cultural Heritage and Tourism Series.

Gathercole, Peter et David Lowenthal (dir.). 1994. *The Politics of the Past*, New York : Routledge.

Gehl, Jan. 2012. *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal : Éditions Écosociété.

Geppert, Anna et Emmanuelle Lorenzi. 2013 «Le “patrimoine du quotidien”, enjeu renouvelé pour les urbanistes européens» in *Bulletin de l'association de géographes français*, 90 (2), p.170-185.

Germain, Anick. 1988. « Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti : entre le passé et l'avenir. » *Cahiers de recherche sociologique* 6 (2) : 115-129.

Gigot, Mathieu. 2012. « La patrimonialisation de l'urbain, Analyser la patrimonialisation des espaces urbains » In *Cahiers Construction Politique et Sociale des Territoires*, Février 2012 (Cahier 1) : 1-6.

Giovannoni, Gustavo. (1931) 1998. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Paris : Seuil.

Grafmeyer, Yves. 2007. « Le quartier des sociologues » in Authier, Jean-Yves et al., *Le quartier*. Paris : La Découverte, (coll.) « Recherches » : 21-31.

Graham, Brian, G.J. Ashworth et J.E. Tunbridge. 2000. *A Geography of Heritage : Power, Culture & Economy*, New York : Oxford University Press.

Grange, Daniel-Jaques et Dominique Poulot. 1997. *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Colloque international, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy, septembre 1995, organisé par le Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Gravari-Barbas, Maria (éd.). 2005. *Habiter le patrimoine ; enjeux, approches, vécu*. Renens : Presses de l'Université de Renens.

Gravari-Barbas, Maria et Vincent Veschambre. 2004. « Patrimoine : derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits » in *Conflits et territoires*. Tours : Presses universitaires, p. 67-82.

Gravel, Félix, 2012. *La revitalisation de Pointe-Saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux*, mémoire de maîtrise, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal.

Gravenor, Kristian. 1987. *Studies in Citizen Responses : Community Reaction to the Threat of Demolition in Goose Village and Milton Park*. Montreal : Canadian Urban History, Concordia University.

Greffe, Xavier. 1990. *La valeur économique du patrimoine : la demande et l'offre de monuments*, Paris : Éd. Anthropos.

Halbwachs, Maurice. 1994 [1925]. *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Paris : A. Michel.

———. 1938. *Morphologie sociale*. In *Collection Armand Colin Section de philosophie*, no 211. Paris : A. Colin.

- . 1972. *Classes sociales et morphologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- . Gérard Namer et Marie Jaisson. 1997. *La mémoire collective*. Paris : A. Michel.
- ., et Gilles Montigny. 2008. *Les classes sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- . 2011. *Le destin de la classe ouvrière*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Hall, Edward Twitchell. 1966. *The hidden dimension*. Garden City, New York : Doubleday, - Anchor book. 217 p.
- Hallauer, Edith. 2017. « *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design. Art et histoire de l'art* » Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de PhD sous la direction de Thierry Paquot, Université Paris-Est.
- Halpern, Catherine. 2004. « Communautarisme, une notion équivoque » In *Le "communautarisme" : vrai concept et faux problèmes* », colloque organisé par le Groupe d'études et d'observation de la démocratie (Géode, université de Paris-X-Nanterre) et le Centre de recherches politiques de Sciences po (Cevipof), à l'IEPP, le 5 février 2004.
- Hamel, Pierre et Claire Poitras. 1994. *Patrimoine, culture et aménagement (éléments de problématique)*. Montréal : Université de Montréal, Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques. Cahiers du GRETSÉ.
- Hamel, Pierre et Claire Poitras. 1998. « Modernité et postmodernité : la contribution des études urbaines ». In *Postmodernité et sciences humaines (Une notion pour comprendre notre temps)*, sous la direction de Y. Boisvert, Montréal : Éditions Liber : 69-88.
- Hanna, David. 1986. *Montreal a city built by small builders : 1867-1880*, Thèse (PhD), Université McGill.
- Hanna, David. 1986. *The layered city: a revolution in housing in mid-nineteenth-century Montreal*. Montreal : Université McGill, Département de géographie.
- Hanna, David. 2007. *Griffintown : son histoire et son cadre bâti*, Ville de Montréal Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Secteur de planification détaillée de Griffintown.
- Hannerz, Ulf. 1983. « La ville en scène : les contes de Goffman. » in Ulf Hannerz (Éd.), *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*. Paris : Minuit : 254-300
- Harrison, Rodney. 2010. « Introduction » in Rodney Harrison (ed.), *Understanding the politics of heritage*, Manchester : Manchester University Press, p. 5-42

- Harrison, Rodney. 2013. *Heritage : Critical approaches*. New York : Routledge.
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité, présentismes et expériences du temps*, Paris : Seuil.
- Harvey, David. 1989. *The Condition of Postmodernity an Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Oxford : Basil Blackwell, Inc.
- Harvey, David. 2001. « Heritage Pasts and Heritage Presents : Temporality, Meaning and the Scope of Heritage Studies. » in *International Journal of Heritage Studies*, 7(4), p. 319–338.
- Heinich, Nathalie. 1999. « Art contemporain et fabrication de l'inauthentique » in *Terrain*, 33. P.5-16.
- Heinich, Nathalie. 2009. *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Ethnologie de la France ».
- Heinich, Nathalie. 2010. *La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine*. Gradhiva [En ligne] mis en ligne le 19 mai 2013, consulté le 29 juin 2017. URL : <http://gradhiva.revues.org/1707>
- Hoggart, Richard, 1976. *La culture de la pauvre étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Éditions de Minuit « Coll. » Le Sens commun.
- Héritage Montréal. Inconnue. Enseignements d'une démolition. Consulté le 26 février 2019. <http://www.heritagemontreal.org/site/maison-redpath/>
- Hoyaux, André-Frédéric. 2003. « De l'espace domestique au monde domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation. » In Collignon B. et Staszak J.-F. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Éditions Bréal : 33-45.
- Hustak, Alan. 2008. « *Red Mansion on Golden mile* » *The Gazette*, 19 août 2008.
- Jacobs, Jane. 1961. *The Death and Life of Great American Cities*. New York : Random House and Vintage Books.
- Jean, Sandrine. 2014. *Revisiter les rapports au quartier : choix résidentiels et attachement au quartier de jeunes familles de classes moyennes dans la région métropolitaine de Montréal*. Thèse de doctorat. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.
- . (2014). « Ville ou banlieue ? Les choix résidentiels des jeunes familles de classe moyenne dans la grande région de Montréal » [City or Suburb ? Residential Choices of

Young Middle-class Families in the Greater Montreal Metropolitan Area], In *Recherches Sociographiques*, LV (1) : 105-134.

———, et Annie Bilodeau. 2016. « Les jeunes familles au cœur des transformations des quartiers péricentaux : le cas d’Ahuntsic à Montréal » In *Lien social et Politiques*, 77 : 184-199.

Jeudy, Henri-Pierre. 2008. *La machinerie patrimoniale*, Paris : Circé Éditions.

Jones, Siân et Steven Leech (dir.). 2015. *Cultural Value Valuing the Historic Environment*, University of Manchester.

Jencks, Charles, 1977. *The Language of Post-Modern Architecture*, Rizzoli, New York.

Jones, Siân. 2017. « Wrestling with the Social Value of Heritage : Problems, Dilemmas and Opportunities » in *Journal of Community Archaeology & Heritage*, 4(1), p.21-37.

Kidd, Dustin. 2014. *Pop Culture Freaks : Identity, Mass Media, and Society*. Boulder, CO : Westview

Klein, Juan-Luis et Richard Shearmur (sous la dir. de). 2017. *Montréal : la cité des cités*. Montréal : Presses de l’Université du Québec.

Kömez Dağlioğlu, Esin. 2016. « Karl Popper’s Architectural Legacy : An Intertextual Reading of Collage City », In *METU Journal of The Faculty Of Architecture*. Ankara 33 (1) : 107-119

Korosec-Serfaty, Perla. 1992. « Sens du présent et visibilité du passé à propos des transformations de la signification de la sauvegarde du patrimoine bâti », In *Socio-Environmental Metamorphoses : Builtscapes Landscapes Ethnoscapes Euroscapes*, IV(12) :372-380

Kroeber, Albert Louis et Clyde Kluckhohn, 1952. *Culture : a critical review of concepts and definitions*. Cambridge : The Museum.

Kirshenblatt-Gimblett, Barbara. 2006. « World Heritage and Cultural Economics », in Ivan Karp, Corinne A. Kratz, Lynn Szwaja & Tomás Ybarra - Frausto, *Museum Frictions. Public Cultures / Global Transformations*, Durham / Londres : Duke University Press, pp. 161-202.

Kruzynski, Anna. 2005. « Trente ans de changement(s) : trajectoires de militantes dans un quartier ouvrier de Montréal. » in *Nouvelles questions féministes*, 24 (3), p.86-104.

Kruzynski, Anna et Marco Silvestro. 2013. « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes. » in R. Bellemare-Caron, É. Breton, M-A. Cyr, F. Dupuis-Déri & A. Kruzynski

(dir.), Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec, Montréal, QC : Lux Éditeur, p.137-151.

Kruzynski, Anna. 2017. « L'autonomie collective en action : Du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 7 » in *Nouvelles pratiques sociales*, 29 (1-2), p. 139–158.

Laberge, Jacques, Pierre Larochelle et Louise Mercier. 1999. « Éléments pour une politique du patrimoine bâti au Québec. » In *Continuité* (82).

Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania.

Laé, Jean-François. 2000. « La fonction de l'intimité dans l'hébergement » in C. Lévy-Vroelant (Éd.) *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris : L'Harmattan, coll. Habitat et Sociétés : 85-92.

Lamaison, Pierre et Denis Chevallier. 1983. *Ethnologie et protection de la nature pour une politique du patrimoine ethnologique dans les parcs naturels : rapport au Ministère de l'environnement, Direction de la protection de la nature*. Paris : Direction de la protection de la nature, École des hautes études en sciences sociales.

La pointe libertaire. 2007. *Présentation du quartier Pointe-Saint-Charles*. Consulté 24 janvier 2016, <http://archive.lapointelibertaire.org/node/86>

Larochelle, Pierre et Cristina Iamandi. 1999. « Milieux bâtis et identité culturelle » In *USEK*, 2 (juin) :12-17.

Larochelle, Pierre. 2010. Le patrimoine bâti au Québec : quand l'ignorance fait loi. Loi sur le patrimoine culturel, Chapitre P-9.002.

Lassure, Christian. 1983. « L'architecture vernaculaire : essai de définition », In *L'architecture vernaculaire*, supplément No 3.

Lauzon, Gilles. 2014. *Pointe-Saint-Charles : l'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930*. Québec : Septentrion.

Lauzon, Gilles, Jean Jacques Bohémier, André Fortin et Service d'aménagement populaire. 1980. *Histoire des logements ouvriers de Montréal 1850-1925*. Saint-Henri : Service d'aménagement populaire, enregistrement vidéo, (57 min.) : son., coul.

Lazarotti, Olivier. 2006. *Habiter. La condition géographique*. Mappemonde. Paris. Belin. 288 p.

Lazarotti, Olivier, Pierre-Jacques Olganier et Université de Picardie. 2011. *L'identité entre ineffable et effroyable*. Paris : Armand Colin.

Le Conseil des monuments et sites du Québec. 2005. *Mémoire sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal*. Montréal. Le Conseil des monuments et des sites.

Lefebvre, Henry. 1974. *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.

Le Goff, Jacques (dir.) .1978. *La nouvelle histoire*, Paris : Retz

Le Hégarat, Thibault 2005. Un historique de la notion de patrimoine. [<halshs-01232019>](#). Page consultée le 10 juin 2017

Lemaître, Capucine, Benjamin Sabatier et Université du Québec à Montréal. Institut du patrimoine. 2008. *Patrimoines : fabrique, usages et réemplois*. Québec : Éditions MultiMondes,

Le Scouarnec, René-Pierre. 2007. « Habiter Demeurer Appartenir », In Thiboutot, Christian. *Essais de psychologie phénoménologique-existentielle réunis en hommage au professeur Bernd Jager*. Montréal : Cercle interdisciplinaire de recherches phénoménologique 1 : 79-114

Les Archives populaires de Pointe-Saint-Charles. 2005. *Mémoire présenté concernant le Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal*.

Lessard, Marie (sous la dir.). 2010. Avis du conseil du patrimoine de Montréal– Maison Redpath A10-VM-05, Montréal, Le Conseil du patrimoine de Montréal.

Levi-Strauss, Claude. 1960. *La Pensée Sauvage*. Paris : Édition Plon.

Lévy, Jacques et Michel Lussault (sous la dir.). 2002, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. Éditions Belin, (Coll.) Mappemonde.

Lévy, Jacques et Michel Lussault. 2003. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin éditeur.

Levy, Françoise Paul et Marion Segaud. 1983. *Anthropologie de l'espace*. Paris : Centre Georges Pompidou.

Levy, Jean-Paul (éd.). 1990. *La réhabilitation des quartiers anciens et de l'habitat existant, Centre interdisciplinaire d'études urbaines*. Presses universitaires du Mirail.

Lipe, William D. 1984. « Value and Meaning in Cultural Resources ». In *Approaches to the Archaeological Heritage*. Cambridge : Henry Cleere, Cambridge University Press : 1(1)

Lizotte, Sylvain (sous la dir.). 2014. Rapport d'évaluation : Maison Redpath, Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

Loulanski, Tolina. 2006. « Revising the Concept for Cultural Heritage : The Argument for a Functional Approach Journal » in *International Journal of Cultural Property*,13(2).

Lowenthal, David. 1985. *The Past is a Foreign Country*, Cambridge et New York : Cambridge University Press.

Loyer, François et Bernard Toulhier (dir.). 2001. *Le régionalisme, architecture et identité*. Paris : Centre des monuments nationaux/MONUM. (Coll.) Éditions du patrimoine.

Lussault Michel et Thierry Paquot et Chris Younès (dir.) 2007. *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie. La Découverte*.

Lussault, Michel. 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris : Grasset.

Lynch, Gordon. 2005. *Understanding Theology and Popular Culture*, Blackwell Publishing.

Lynch, Kevin. 1970. *The image of the city*, Cambridge : MIT Press.

Macario, Mélanie. 2012. « L'aménagement des centres-villes : la mobilité, vecteur et acteur de la centralité urbaine », Thèse de doctorat en droit public, Université Paul Cézanne Aix Marseille III, École Doctorale De Sciences Juridiques Et Politiques.

Marpsat, Maryse. 2008, « Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie » In *Pour en finir avec la pauvreté, mesures mécanismes et politiques*, Regards croisés sur l'économie 2 (4) : 70-82.

Marsan, Jean-Claude, 1991. « La conservation du patrimoine urbain », In *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome 2 : 1-12.

Marsan, Jean-Claude. 2012. *Montréal et son aménagement vivre la ville*. Québec : Presses de l'université du Québec, coll. Patrimoine urbain.

Martineau, Marie-Nathalie, 2010. *L'histoire et la mémoire en suspens : le patrimoine des villes postindustrielles et le cas du silo no 5 de Montréal*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Martinon, Jean-Pierre. 1978. « Les formes du pauvre », In *Ethnologie française* (coll.) « Pour une anthropologie de l'art » 8 (2-3) : 201-224

Marx, Karl et Friedrich Engels. 1968 [1846]. *L'idéologie allemande critique de la philosophie allemande la plus récente dans la personne de ses représentants Feuerbach, B. Bauer et Stirner, et du socialisme allemand dans celle de ses différents prophètes*. Paris : Éditions sociales.

Massu, Claude. 1997. *Chicago : de la modernité en architecture 1950-1985*. Marseille : Editions Parenthèse.

- Melcher, Katherine, Barry Stiefel, Kristin Faures. 2016. *Community-Built : Art, Construction, Preservation, and Place*. New York : Routledge.
- Mercer, Eric. 1975. *English Vernacular Houses. A study of traditional farmhouses and cottages*, London : Royal Commission on Historical Monuments.
- Mercier, Claude et Denis Bourque. 2012. « Approches et modèles de pratiques en développement des communautés. L'approche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable (Lanaudière) », *Cahiers de la CRCOC* 1206 : 1-41.
- Ministère de la Culture et des Communications. 2014. *Rapport d'évaluation : Maison Redpath*, Québec.
- Mischi, Julian. 2011. *Maurice Halbwachs, Le destin de la classe ouvrière*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Monnet, Jérôme, (dir.). 2000. *L'urbanisme dans les Amériques. Modèles de ville et modèle de société*. Paris, Éditions Karthala (Coll.) « Hommes et sociétés ».
- Montpetit, Raymond. 2003. « L'action muséale et les médias » : in Cardin, Martine (dir.). 2003. *Médias et patrimoine. Le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective*, Actes du colloque international organisé par la Chaire UNESCO en patrimoine culturel et l'Institut sur le patrimoine culturel à l'occasion des célébrations marquant la 150e anniversaire de l'Université Laval, le 45e anniversaire de la Commission canadienne pour l'UNESCO, le 30e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et L'Année des Nations-Unies pour le patrimoine culturel : 37-45.
- Morfaux, Louis-Marie et Jean Lefranc. 2011. *Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Paris : Armand Colin.
- Morin, Edgar, 1982. *Sciences avec conscience*, Paris : Fayard.
- Morin, Richard. 1988. « Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal ». *Urban History Review/Revue d'histoire Urbaine*, X (I).
- Morisset, Lucie K., Luc Noppen, et Denis Saint-Jacques. 1999). *Ville imaginaire, ville identitaire*. Échos de Québec, Québec, Nota Bene.
- . et Luc Noppen. 2003. *Identités urbaines : échos de Montréal*. Québec : Editions Nota bene.
- . 2009. *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*. Québec Rennes : Presses de l'Université du Québec ; PUR, Réseau des universités Ouest Atlantique.

———. et Marie-Ève Breton. 2011. *La ville Phénomène de représentation*. Québec presse de l'Université du Québec, « coll. Patrimoine urbain ».

———. 2015. *S'approprier la ville : le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 368 p.

Moulaert, Frank. 2009. « Le développement territorial intégré : le rôle des rapports sociaux ». In *Canadian Journal of Regional Science* 32.1(1) : 43- 60.

Munasinghe, Harsha, 2005. *The Politics of the Past : Constructing a National Identity through Heritage Conservation* 11 (3) : 251-260.

Nicolas, Amélie et Thomas Zanetti. 2013. « Patrimoine et projet urbain. Produire et valoriser la localité à Nantes, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand », In *Espaces et Sociétés*, 1 (152-153) : 181-195.

Némery, Jean-Claude, Michel Rautenberg et Fabrice Thuriot. 2008. *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris : L'Harmattan.

Noppen, Luc, 1995. *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Sillery : Septentrion, coll. Les cahiers du CELAT 12.

Nora, Pierre. 1978. « La mémoire collective », In Chartier, J. Le Goff et J. Revel (dir.), *La Nouvelle histoire*. Paris : C.E.P.L., : 398-401.

———.1984, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 1 : La République, Paris : Gallimard, p. xvii-xlii.

———. (dir.), 1984-1993, *Les Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard.

———.1994. « La loi de la mémoire », In *Le Débat*, 1 (78) : 78-182.

Noschis, Kaj. 1984. *Signification affective du quartier*. Paris : Meridiens.

Palmer, Bryan D. 1993. «The Poverty of Theory Revisited, Or, Critical Theory, Historical Materialism, And the Ostensible End Of Marxism », In *International Review of Social History*, 38(2): 133-162.

Paquin, Christian. 2015. *Portrait statistique Population du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest* http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT%20SO%202015.PDF.

Paquin, Christian. 2018. *Portrait statistique de la population du territoire de Pointe-Saint-Charles*, Action-Gardien et Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles.

- Paquot, Thierry. 2010. *Les faiseurs de villes : 1850-1950*. Gollion (Suisse) : Infolio.
- . 2014. *L'esprit des villes*, N° 2 Gollion (Suisse) : Infolio.
- . Michel Lussault et Christiane Younès. 2007. *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*. Paris : Éditions La Découverte.
- Paradeise, Catherine. 1980. « Sociabilité et culture de classe ». *Revue française de sociologie* 21 (4) : 571-597.
- Pasquier, Dominique. 2005. *La culture populaire à l'épreuve des débats Sociologiques*. Hermès 42 : 60-70.
- Passeron, Jean-Claude et Joël Roman. 2002. Quel regard sur le populaire ? Entretien avec Jean-Claude Passeron, In *Esprit*, 283 (3/4) (mars-avril 2002) : 145-161.
- Paul-Lévy, Françoise et Marion Segaud. 1983. *Anthropologie de l'espace*. Paris : Centre Georges Pompidou, Centre de Création industrielle.
- Payette-Hamelin, Mathieu. 2011. *Pour une approche urbanistique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti : l'expérience du canal de Lachine à Montréal*, Thèse de doctorat en aménagement de l'Université de Montréal et Doctorat en urbanisme et aménagement de l'espace de l'Université Paul Cézanne.
- Pérec, George. 1989. *L'infra-ordinaire*. Éditions du Seuil, (coll.) Librairie du XXI^e siècle.
- Pearson, Michael et Sharon Sullivan. 1995. *Looking after Heritage Places. The Basics of Heritage Planning for Managers, Landowners and Administrators*. Melbourne : Melbourne University Press.
- Phillips, Nelson et Cynthia Hardy. 2002. *Discourse Analysis Investigating Processes of Social Construction*, (coll.) Qualitative Research Methods. SAGE Publication.
- Poitras, Claire et Harold Bérubé. 2004. *Étude historique du développement urbain. L'axe du canal de Lachine — partie Sud-Ouest*. Montréal : INRS-Urbanisation.
- Pomerleau, Mathieu. 2007. « Architecture contemporaine et patrimoine bâti au Québec. Étude de caractérisation des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1980-2005) ». Mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'Université de Montréal.
- Pomian, Krzysztof. 1999. *Sur l'histoire*, Paris : Gallimard.
- Poulot, Dominique. 1992. « Patrimoine et esthétiques du territoire » In *Espaces et Sociétés*, 69 : 9-37.

Préfontaine, Édith. 2008. « *Effets mesurés de la réhabilitation des friches industrielles : transformations de la qualité de vie et des valeurs foncières de trois sites dans le sud-ouest de Montréal.* » Rapport-stage. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Maîtrise en études urbaines.

Popper, Karl. 1979. « logique des sciences sociales » in Theodor W. Adorno et Karl Popper. 1979. *De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales*, Paris : Editions Complexe.

Prochazka, Alena. 2005. « La montréalité dans tous ses états », In Bill Marshall (dir.), *Montreal-Glasgow, University of Glasgow French and German Publications*, Glasgow : Royaume-Uni : 31-52.

Prochazka, Alena. 2007. « Les mutations des traits de la montréalité contemporaine : le cas des couronnements architecturaux », In *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 32 (2) : 13-18.

Prochazka, Alena. 2009. *Le projet urbain vu comme un catalyseur identitaire analyse de contributions récentes à la montréalité (1992-2003)*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Rasse, Paul. 2012. « Trace, patrimoine, mémoire des cultures populaires », In *ESSACHESS — Journal for Communication Studies*, 5 (2) :245-25.

Rautenberg, Michel. 2003. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines. Usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », In *Public et musées*, 1 : 19-40.

Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*. Paris : Éditeur Bernin. (Coll.) À la croisée.

Rautenberg, Michel. 2010. « Patrimoine et populaire sont-ils compatibles ? Éléments pour une discussion critique. » *Communication présentée au 4e atelier : Patrimoine institutionnel et patrimoine populaire. L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale, rencontres scientifiques en ligne de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, Lyon, 25 novembre.

Regroupement information logement (RIL), Jean Boivin, Sarah Humphrey, Jean-Guy Dutil et Christian Roberge. 1999. « *Le logement social à Pointe-Saint-Charles Bilan et perspectives* » Rapport d'étude et recommandations présenté à la Société d'habitation du Québec.

Regroupement information logement (RIL). 2014. *Mémoire Présenté par le Regroupement Information Logement À la commission sur le Schéma d'aménagement et développement de l'agglomération de Montréal Dans le cadre de la consultation publique sur le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

- Riegl, Aloïs. 2009 [1903]. *Le culte moderne des monuments : sa nature, son origine*. Paris, : L'Harmattan, (coll.) Esthétiques.
- Richon, Michelle. 2008. *The 1972 World Heritage Convention : a commentary*. Oxford et New York : Oxford University Press.
- Robert, Jean-Claude. 1982. « Urbanisation et population : le cas de Montréal en 1861 », In *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35 (4) : 523-535.
- Robert, Mario. 2006. « Le légendaire Frank Hanley », In *Archives Montréal*, [en ligne] page consulté le 7 mai 2017, <http://archivesdemontreal.com/2006/03/16/le-legendaire-frank-hanley/>
- Robertson, Iain J. M. 2012. *Heritage From Below. Heritage, Culture and Identity*, London et New York, Routledge.
- Roche, Daniel. 1981. *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle*. Paris : Aubier-Montaigne.
- Roche, Daniel. 1997. *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVIIe-XIIIe siècle*. Paris : Fayard.
- Rocher, Guy. 1992. *Introduction à la Sociologie Générale*. Montréal : Éditions Hurtubise HMH ltée. Troisième édition : 101-127
- Rose, Damaris. 2006. « Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs. Le cas de Montréal », In *Sociétés contemporaines*, 3 (63) : 39-61
- Rosenkranz, Karl. 2004. *Esthétique du laid*, Belval, Circé.
- Rowe, Colin et Fred Koetter. 1978. *Collage City*. Cambridge : Mass. MIT Press.
- Rowe, David. 2017. « Birmingham Centre for Contemporary Cultural Studies (pre-publication version) in B.S. Turner et al., *Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social Theory*. Malden, MA : Wiley Blackwell.
- Roy, Jean. 1978. *Montréal, ville d'avenir projet collectif pour les Montréalais*, Montréal : Quinze.
- Ruskin, John. 1987 [1849]. *Les Sept Lampes de l'architecture*. Paris, Denoël.
- Sansot, Pierre. 1983. « Identité et paysage », In *Annales de recherche urbaine*, 1 (18-19) : 65-72.

Sasseville, Martin. 2007. « Critique épistémologique du concept de sous-culture ». Mémoire de maîtrise. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sociologie.

Sayer, Andrew. 1992. *Method in Social Science : A Realist Approach*. London : Routledge.

Schumacher, Thomas. 1971. « Contextualism : Urban Ideals and Deformation », In *Casabella*, 359-360 : 79-86.

Schwartz, Olivier. 1997. « Peut-on encore parler des classes populaires ». Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Schmit, Bruno. 1997. « La protection du patrimoine ordinaire », In *Diagonal*. Paris : STU 99 : 51-53

Secchi, Bernardo. 2000. *Première leçon d'urbanisme*. Marseille : Parenthèses.

Ségaud Marion, Jacques Brun et Jean-Claude Driant. 2002. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : A. Colin.

Sénécal, Gilles. 1992. « Systèmes d'espaces, systèmes d'acteurs : le cas de la Pointe-Saint-Charles » In F. W. Remiggi (éd.) *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*. Montréal : ACFAS (Coll.) « Les Cahiers scientifiques » : 156-169.

———. et Diane Saint-Laurent. 2000. *Les espaces dégradés contraintes et conquêtes*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

———. et Michel Gildas. 2002. « Le réaménagement de la zone du canal Lachine à Montréal : Un grand projet sous tension », in Jacques Malézieux, Claude Manzagol et Gilles Sénécal (dir.), *Grands projets urbains et requalification*, Sainte-Foy [Que.] : Presses de l'Université du Québec.

———. Annick Germain et Jacques Bénard. 2003. « *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal* » Rapport final déposé au Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM).

———., Geneviève Cloutier et Patrick Herjean. 2008. « Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal », In *Les Cahiers de géographie du Québec* 52 (146) : 191–214

———. 2011. « Concertation et santé : l'expérience des “Tables de quartier” à Montréal », *La Santé de l'Homme*, 414 : 36-37

———. 2016. *Revitalisation urbaine et concertation du quartier*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Serfaty-Garzon P. 1987. « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants », in Germain, Annick et Jean-Claude Marsan (dir.). 1989. *Aménager l'urbain de Montréal à San Francisco, politiques et design urbains*, Québec : Éditions du Méridien, p. 102-121.

Serfaty-Garzon, Perla. 1992. « Sens du présent et visibilité du passé à propos des transformations de la signification de la sauvegarde du patrimoine bâti » In *Socio-Environmental Metamorphoses : Builtscapes Landscapes Ethnoscapes Euroscapes. Proceedings IV* (12), International conference Landscape Ethnoscape (Marmaras, Chalkidiki, Greece) : 372-380

Serfaty-Garzon, Perla. 2003. *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine division du patrimoine et de la toponymie. 2004. *Évaluation du patrimoine urbain, Ville de Montréal, Arrondissement du Sud-Ouest*.

Sévigny, Marcel. 2001. *Trente ans de politique municipale : plaidoyer pour une citoyenneté active*. Montréal : Éditions Écosociété.

Shapiro, Meyer. 1982. *Style, artiste et société*. Paris : Gallimard, (Coll.) Bibliothèque des Sciences humaines.

Silverman, H., E. Waterton, et S. Watson. 2017. « An introduction to heritage in action » in H. Silverman, E. Waterton, et S. Watson (eds.), *Heritage in Action : Making the Past in the Present*, Cham : Springer, p. 3-18

Stein, Véronique. 2008. *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève pour l'obtention du grade de Docteur ès sciences économiques et sociales Mention géographie. Université de Genève.

Stiefel, Barry L et Jeremy C. Wells. 2014. *Preservation Education : Sharing Best Practices and Finding Common Ground*. Hanover et London : University Press of New England.

Smith, Laurajane. 2004. *Archaeological Theory and the Politics of Cultural Heritage*, London : Routledge.

Smith, Laurajane. 2006. *Uses of heritage*, London/New York, Routledge.

Smith, Laurajane et Emma Waterton Heritage. 2009. *Communities and Archaeology*. London : Duckworth.

Smith, Laurajane et Natsuko Akagawa. 2009. « Intangible Heritage », in *Key Issues in Cultural Heritage*, Routledge.

Smith, L., Shackel, P., Campbell, G. 2011. « Introduction : Class Still Matters » in L. Smith, P. Shackel, G. Campbell (eds.), *Heritage, Labour and the Working Classes*, London : Routledge. P. 1-16.

Smith, Laurajane Smith. 2012. « A pilgrimage of masculinity : the Stockman's Hall of Fame and Outback Heritage Centre » in *Australian Historical Studies*, 43(3).

Smuts, Jan. 1926. *Holism and Evolution*. Londres : Macmillan & Co Ltd.

Storey, John Storey. 2006. *Cultural Theory and Popular Culture : An Introduction*, Pearson Education.

Storey, John (ed.). 2012 [2009]. *Cultural Theory and Popular Culture : An Introduction*. Routledge.

Tanguay. Mathieu, 2012. *Conserver ou restaurer ? La dialectique de l'œuvre architecturale : Histoire d'un débat qui a contribué à la formation de la culture de la conservation du patrimoine bâti*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Études Supérieures en vue de l'obtention du grade de PhD en Aménagement option histoire et théories, Université de Montréal.

Thompson, Edward Palmer. 1968. *The making of the English working class*. Harmondsworth : Penguin Books.

Thierry, Yves. 1995. « La subjectivité et le monde commun » in *Conscience et humanité selon Husserl*, France, Presses Universitaires de France, coll. « Fondements de la politique ».

Towse, Ruth. 2003. *A handbook of cultural economics*. Cheltenham, UK ; Northampton, MA : Edward Elgar Pub.

Tron, Colette (sous la dir.). 2009. *Esthétique et société*. Paris, L'Harmattan.

Tunbridge, J.E., Ashworth, G.J. 1996. *Dissonant heritage : the management of the past as a resource in conflict*. Chichester : J. Wiley.

UNESCO. 1972. *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, Paris : Unesco.

UNESCO. 2003. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris : Unesco.

Ungers, Oswald Mathias et Stefen Vieths. 1977. *Oswald Mathias Ungers : The Dialectic City*, Milan : Skira : 11-23

Université du Québec à Montréal Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain-Esg. 2012. *Colloque Marsan : [s'] appropriier la ville. Du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Pavillon Claire et Marc Bourgie d'art québécois et canadien Musée des beaux-arts de Montréal. 16 janvier 2012.

Van Dijk, T.A. 1996. « Discourse, Power and Access » in C.R. Caldas-Coulthard et M. Coulthard (eds) *Texts and Practices : Readings in Critical Discourse Analysis*, London : Routledge.

Venturi, Robert, Denise Scott Brown et Steven Izenour. 1977. *Learning from Las Vegas : The Forgotten Symbolism of Architectural Form*, Cambridge, Massachuset : MIT Press.

Verret, Michel. 1979. *L'espace ouvrier*. Paris : Armand Colin.

Veschambre, Vincent. 2004. « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », in *ESO : travaux et documents de l'UMR 6590* (21) : 73-77.

———. 2005. « Introduction : l'appropriation de l'espace comme problématique ». *Norois*, 195, : 7-15.

———. 2008. *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, « coll. » Géographie sociale.

———. 2014. « Production et effacement des lieux de mémoires dans une commune-centre anciennement industrielle : le cas de Villeurbanne (France) », In *Articulo — Journal of Urban Research [Online], Special issue 5*, Online since 10 July 2014, connection on 09 April 2015. URL : <http://articulo.revues.org/2451> ; DOI : 10.4000/articulo.245.

Vickers, Simon. 2013. *Making Co-opville: Layers of Activism in Pointe-Saint-Charles (1983-1992)* » A Thesis in the Departement of History, Master of Arts (History), Montréal (Québec, Canada), Concordia University.

Ville de Montréal. 2005. *Politique du patrimoine*, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/politique.pdf. Consulté le 29 avril 2018.

Ville de Montréal, 2007. *Planification détaillée du secteur de Griffintown : analyse du cadre bâti*, document déposé par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine division patrimoine et toponymie.

Ville de Montréal, 2017. *Le Plan d'action en patrimoine 2017-2022*, Service de la mise en valeur du territoire.

Wagg, Susan. 2013. *The Architecture of Andrew Thomas Taylor : Montreal's Square Mile and Beyond*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Waterton, Emma et Laurajane Smith. 2009. « There is no such thing as heritage », in Emma Waterton et Laurajane Smith (ed.) *Taking archaeology out of heritage*, Newcastle Upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, p.10-27.

Waterton, Emma et Laurajane Smith. 2010. « The recognition and misrecognition of community heritage ». in *International Journal of Heritage Studies*, 16 (1-2), p. 4-10.

Waterton, Emma et Steve Watson. 2010. *Culture, Heritage and Representation : Perspectives on Visuality and the Past*, Farnham, England ; Burlington, VT : Ashgate.

Watremez, Anne. 2010. « Comprendre une relation au patrimoine par une analyse sémiotique du sensible », *Communication & langages*, 4 (166) : 163-177.

Webb, E. J., Campbell, D. T., Schwartz, R. D. et Sechrest, L. 1966. *Unobtrusive Measures : Nonreactive research in the social sciences*. Chicago : Rand McNally.

Webb, Eugene J., Donald T. Campbell, Richard D. Schwartz, and Lee Sechrest. 1966. « Unobtrusive Measures : Non reactive Research » in *the Social Sciences*, Chicago : Rand McNally.

Wells, Jeremy. 2007. « The plurality of truth in culture, context, and heritage : A post-structuralist analysis of urban conservation charters » in *City and Time*, 3 (2), p. 1-14

Wells, Jeremy. 2017. « How are old places different from new places ? A psychological investigation of the correlation between patina, spontaneous fantasies, and place attachment » in *International Journal of Heritage Studies*. Section : Digital Heritage and the Public, 23(5), p 445-469.

Winter, Tim et Emma Waterton. 2013. « Critical Heritage Studies » in, *International Journal of Heritage Studies*, 19(6), p. 529-531.

Winter, Tim. 2013. « Clarifying the critical in critical heritage studies » in *International Journal of Heritage Studies*, 19(6), p. 532-545.

Yonès, Christ 2008. *Habiter*, *Revue geste*, 5 : 30-41 [en ligne] <http://www.revue-geste.fr/articles.html>. Consulté le 6 septembre 2018.

Younès, Christiane, Xavier Bonnaud et Thierry Paquot. 2014. *Perception, architecture, urbain*. Gallion : Infolio, 350 p.

Young, Michael et Peter Wilmott. 1983. *Le Village dans la ville*. Traduit de l'anglais par Anne Gotman, avec la collaboration de Bernard d'Hellencourt. Paris : Centre Georges Pompidou, Centre de Création industrielle.

ANNEXE 1

**LISTE DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX DE L'ARRONDISSEMENT DU
SUD-OUEST**

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Nom du bâtiment	Numéro civique	Type de voie	Nom de la voie	Unité de paysage
Ancien bain Hogan	2188	rue	Wellington	2.6
Ancien bâtiment de la Alexander Murray & Co. Ltd	4005	rue	De Richelieu	4.5
Ancien bâtiment de la Northern Electric and Manufacturing Co.	1600-1604	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Ancien bâtiment de la Tooke Brothers Limited	644	rue	De Courcelle	4.12
Ancien bureau de poste	1955	rue	du Centre	2.1
Ancien bureau de poste	1700	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Ancien bureau de poste	540	place	Saint-Henri	4.7
Ancien chalet du square Gallery	128	rue	Murray	5.1
Ancien complexe industriel Canadian Car & Foundry Co. Ltd.	5730	place	Turcot	5.15
Ancien complexe industriel Canadian Car & Foundry Co. Ltd.	5820	place	Turcot	5.15
Ancien couvent Saint-Jean-L'Évangéliste	2325	rue	du Centre	2.1
Ancien édifice de la Canada Malting Co. Ltd.	5052	rue	Saint-Ambroise	5.11
Ancien édifice de la Montreal Light Heat and Power Consolidated	5523	chemin	de la Côte-Saint-Paul	5.15
Ancien édifice de la Simmons Ltd	4710	rue	Saint-Ambroise	5.11
Ancien hôtel de ville de Côte-Saint-Paul	1604	avenue	de l'Église	3.1
Ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde	530-540	rue	Vinet	1.1
Ancien pensionnat Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	1734	avenue	de l'Église	3.1
Ancien poste d'incendie no 21	1200	rue	Mill	5.5
Ancien poste d'incendie Saint-Gabriel	1050	rue	d'Hibernia	2.3
Ancienne Académie Sainte-Cunégonde	2520	avenue	Lionel-Groulx	1.1
Ancienne académie Saint-Gabriel	2312	rue	du Centre	2.1
Ancienne Banque d'Épargne	4080-4082	rue	Saint-Jacques	4.7
Ancienne Banque de Montréal	1850	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Ancienne Canadian Switch and Spring Company	1401-1615	rue	Saint-Patrick	5.4
Ancienne église anglicane devenue l'église Lasalle Seventh Day Adventist	5611	rue	Angers	3.4
Ancienne église anglicane St. Jude's	2390	rue	Coursol	1.4
Ancienne église baptiste	2183	rue	Wellington	2.6
Ancienne église méthodiste de l'Ouest	2035	rue	Coursol	1.1
Ancienne église méthodiste St. Paul	5991	rue	Hadley	3.5
Ancienne église Saint-Jean-l'Évangéliste	590	rue	Fortune	2.7
Ancienne église unie	2020	rue	Wellington	2.9
Ancienne Lorne School	2387	rue	de Coleraine	2.5
Ancienne Merchant's Bank of Halifax	1870	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Ancienne Moison's Bank	5001	rue	Notre-Dame Ouest	4.16
Ancienne succursale de la Banque Royale	1900-1910	rue	Wellington	2.9

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Anciens bureaux Steel Company of Canada	525	rue	du Dominion	1.1
Ateliers du Grand Tronc – Complexe Nord	1830	rue	Le Ber	5.6
Ateliers du Grand Tronc – Édifice Administratif	1830	rue	Le Ber	5.6
Bain Émard	6071	rue	Laurendeau	3.5
Bain Hushion	757	rue	des Seigneurs	1.1
Banque d'Épargne	1100	rue	De Condé	2.1
Bâtiment de la C. W. William Manufacturing Co.	705	rue	Bourget	4.5
Bâtiment de la C. W. William Manufacturing Co.	3601	rue	Saint-Jacques	4.5
Bâtiment industriel	3550	rue	Saint-Antoine Ouest	4.5
Bâtiment no 1 de la Stelco	11-35	rue	Charlevoix	5.3
Bâtiment no 1 Redpath	1410	rue	De Montmorency	5.4
Bâtiment no 2 de la Stelco	2320	rue	Notre-Dame Ouest	5.3
Bâtiment no 2 Redpath	1720	rue	du Canal	5.4
Bâtiment no 3 de la Stelco	90	rue	Vinet	5.3
Bâtiment secondaire de la ferme Saint-Gabriel	2146	place	de Dublin	2.13
Bibliothèque (poste d'incendie no 24)	4700	rue	Notre-Dame Ouest	4.15
Bureau de poste	4330	rue	Saint-Jacques	4.7
Caisse populaire Parc Sir-Georges-Étienne-Cartier	4545	rue	Notre-Dame Ouest	4.10
Canada Packers (ancienne Montreal Stock Ward)	316	rue	Bridge	5.5
Canadien National	500	rue	Bridge	5.6
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites	3705	rue	Saint-Patrick	5.10
Centre Gadbois	5485	chemin	de la Côte-Saint-Paul	4.16
Centre Sportif de la Petite-Bourgogne	1825	rue	Notre-Dame Ouest	1.1
Chaufourie Montreal Dry Dock (chantier Tate)	380	rue	Oak	5.5
Cinéma Cartier	3990	rue	Notre-Dame Ouest	4.2
Coledonian Iron Works	1840-1844	rue	William	5.2
Complexe Beiding Cortecelli Ltée	1788-1790	rue	du Canal	5.4
Complexe Beiding Cortecelli Ltée	1755	rue	Saint-Patrick	5.4
Complexe industriel Canadian Power Boat Ltd.	4000-4008	rue	Saint-Patrick	5.10
Complexe industriel Congoleum Canada Ltd.	3770	rue	Saint-Patrick	5.10
Complexe industriel Crane Co.	2228-2250	rue	Pitt	5.10
Complexe industriel Crane Co.	3800-3826	rue	Saint-Patrick	5.10
Complexe industriel Dompark (ancienne Mount Royal Spinning Wool Co. Ltd. et Dominion Textile)	5524-5530	rue	Saint-Patrick	5.13
Complexe industriel Farand et Delorme	385-425	rue	Saint-Martin	5.2
Complexe industriel Merchant manufacturing Co.	3970-4030	rue	Saint-Ambroise	5.11
Complexe industriel Northern Electric	350-379	rue	Guy	5.2

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Complexe industriel Northern Electric	1613-15-19	rue	William	5.2
École Options I et II	1741	rue	De Biencourt	3.6
Édifice Costigan	1636-1654	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Édifice Cyrille-Paré	1124-1130	rue	Charlevoix	2.1
Édifice de l'ensemble de la William Dow Brewery Co.	984-1000	rue	Notre-Dame Ouest	5.1
Édifice de l'ensemble de la William Dow Brewery Co.	333	rue	Peel	5.1
Édifice de la brasserie McAuslan	5080	rue	Saint-Ambroise	5.11
Édifice de la Canadian Bag Company	2485-2491	rue	Saint-Patrick	5.4
Édifice de la Clark Bell Factory	5000-5010	rue	Saint-Patrick	5.10
Édifice de la Dominion Wadding Company	120	rue	Vinet	5.3
Édifice de la Drummond McCall Company Limited	928-930	rue	Wellington	5.1
Édifice de la Gault Brothers Company	350	rue	de l'inspecteur	5.1
Édifice de la Northern Electric Co. Ltd	1751	rue	Richardson	5.4
Édifice de la Northern Electric Co. Ltd	1260-1410	rue	Richmond	5.4
Édifice de la Northern Electric Co. Ltd	1730-1736	rue	Saint-Patrick	5.4
Édifice de la Sherwin-Williams Company Limited	2855-2875	rue	du Centre	5.4
Édifice de la Stelco	208	rue	du Dominion	5.3
Édifice de la Stelco	2351-2359	rue	Duvermay	5.3
Édifice de la Stelco	2305-2325	rue	Sainte-Cunégonde	5.3
Édifice de la Stelco	102-108	rue	Vinet	5.3
Édifice de la Sun Oil	3550-3552	rue	Saint-Patrick	5.10
Édifice de la Walter M. Lowney Co. of Canada	1015	rue	William	5.1
Édifice Dineen	2430	rue	Saint-Antoine Ouest	1.4
Édifice E. J. Maxwell	5080	rue	Saint-Ambroise	5.11
Édifice Jenkins Brothers Limited (inscrit dans l'unité 4.15 dans l'étude de Patri-Arch)	617			
Édifice O.-Labelle	2463-2473	rue	Saint-Rémi	4.12
Édifice RCA Victor Co.	901-1001	rue	du Centre	2.1
Édifice RCA Victor Co.	950-976	rue	Lenoir	4.12
Édifice Redpath	1701-1709	rue	Lacasse	4.12
Édifices de la Crathern & Caverhill	1061-1065	rue	Saint-Patrick	5.4
Édifices de la Liquid Carbonic Canada Corp.	2110-2120	rue	de la Commune Ouest	5.1
Édifices de la New City Gas Company of Montreal	141	rue	Cabot	5.10
Édifices de la New City Gas Company of Montreal	172	rue	Ann	5.1
Édifices de la New City Gas Company of Montreal	950-956	rue	Dalhousie	5.1
Église anglicane St. Aidan	6250	rue	Ottawa	5.1
Église Church of Jesus Christ Apostolic	2725	rue	Hamilton	3.12
		rue	Springland	3.16

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Église Cœur-Immaculé-de-Marie	6300	rue	Laurendeau	3.8
Église Holy Cross	1960	rue	Jolicoeur	3.5
Église Holy Ghost	1795	rue	Grand Trunk	2.3
Église Holy Trinity Polish	1660	rue	du Centre	2.1
Église La Transfiguration	2310	rue	Denonville	3.5
Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	5959	Boulevard	Monk	3.15
Église Notre-Dame-Porte-de-l'Aurore	1465	rue	De Sève	3.8
Église Saint-Charles	2111-2155	rue	du Centre	2.1
Église Sainte-Cunégonde	2461-2465	rue	Saint-Jacques	1.3
Église Sainte-Elisabeth-du-Portugal	670	rue	De Courcelle	4.12
Église Saint-Gabriel	2157	rue	du Centre	2.1
Église Saint-Gabriel	1220-40	rue	Island	2.1
Église Saint-Henri	872	rue	du Couvent	4.7
Église Saint-Irénée	3030-3044	rue	Delisle	4.3
Église Saint-Jean-Bosco	2510	rue	Springland	3.12
Église Saint-Jean-Damascène	6105	rue	Jogues	3.13
Église Saint-Jean-de-Matha	2700	rue	Allard	3.13
Église Saint-Joseph	550	rue	Richmond	1.1
Église Saint-Paul	1690	avenue	de l'Église	3.1
Église Saint-Zotique	4561-4565	rue	Notre-Dame Ouest	4.10
Ensemble	1940-1952	rue	du Centre	2.1
Ensemble d'habitations	2225-2247	rue	Quesnel	1.4
Ensemble d'habitations	2455-2489	rue	Quesnel	1.3
Ensemble de maisons victorienne	2139-2151	rue	Wellington	2.6
Ensemble résidentiel	193-215	rue	de la Montagne	5.1
Ensemble résidentiel	714-812	avenue	Green	4.4
Ensemble résidentiel	717-801	avenue	Green	4.4
Ensemble résidentiel	3936-3940	place	Guay	4.6
Ensemble résidentiel	4351-4383	rue	Saint-Jacques	4.7
Ensemble résidentiel de la Sebastopol Row	430-436	rue	de Sébastopol	2.10
Entrepôt de Redpath	1305 ou 1308	rue	De Montmorency	5.4
Grace Church	625	rue	Fortune	2.9
Habitations du Parc Quesnel	2345	rue	Quesnel	1.3
Habitations Georges-Vanier	600-642	boulevard	Georges-Vanier	1.1
Îlots Saint-Martin	805	rue	des Seigneurs	1.1
Immeuble d'appartements The Court	425-433	rue	Richmond	5.2
Insertion contemporaine	620-626	rue	Charlevoix	2.5

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Insertion contemporaine	2685-2689	rue	de Coleraine	2.4
Insertion contemporaine	2693-2699	rue	de Coleraine	2.4
Insertion contemporaine	70	rue	Rose-de-Lima	4.1
Insertion contemporaine	3599	rue	Saint-Ambroise	4.1
Insertion contemporaine	3709-3719	rue	Saint-Ambroise	4.1
Insertion contemporaine	601-605	rue	Sainte-Madeleine	2.10
Intervention contemporaine	2566	rue	Coursol	1.3
Intervention contemporaine - Poste de police no 20	951	rue	William	5.1
Les ateliers du Canal	1156	rue	Mill	5.5
Maison Charbonneau (et plusieurs autres résidences en bordure du square)	360-364	rue	du Square-Sir-Georges-É	4.10
Maison Clermont	110	rue	Saint-Augustin	4.1
Maison Saint-Gabriel	2146	place	de Dublin	2.13
Maison Sir-Francis-Hincks	2338	rue	Saint-Antoine Ouest	1.4
Maisons Louis-et-Joseph-Richard	4351-4363	rue	Saint-Ambroise	4.9
Maisons Louis-et-Joseph-Richard	80-86	rue	Sainte-Marguerite	4.9
Malden Terrace	2206-2282	rue	Saint-Antoine Ouest	1.4
Marché Atwater	110-154	avenue	Atwater	5.3
Montreal Steel Works ou Canadian Car & Foundry	1393-1396	rue	Saint-Patrick	5.4
Multiplax	1132-1136	rue	Shearer	2.3
Pavillon de l'ancien hôpital Alexandra	210-240	rue	Charon	2.12
Pavillon principal et pavillon nord-est de l'usine de filtration Atwater	3161	rue	Joseph	5.9
Poste d'incendie no 15	1690	rue	Richardson	2.1
Poste d'incendie no 15	1255	rue	Richmond	2.1
Poste d'incendie no 22	5505	rue	Angers	3.1
Poste d'incendie no 23	523-533	place	Saint-Henri	4.7
Poste d'incendie no 3	1139	rue	Ottawa	5.1
Poste de contrôle	1230	rue	Smith	5.1
Poste de police no7	217-219	rue	Young	5.1
Poste Viger d'Hydro-Québec				5.5
Résidence De Lévis	5940	Boulevard	Monk	3.15
Résidence Jeanne-Le Ber	2140	place	de Dublin	2.13
Résidences	1628-1644	avenue	de l'Église	3.1
Résidences	1646-1654	avenue	de l'Église	3.1
Résidences	520-522	place	Saint-Henri	4.7
Résidences	524-526	place	Saint-Henri	4.7
Résidences	4501-4507	rue	Saint-Jacques	4.7

Liste des immeubles patrimoniaux de l'arrondissement du Sud-Ouest

Robin and Sandler Company	1845	rue	William	5.2
Station de métro Angrignon	3500	Boulevard	des Trinitaires	3.17
Théâtre Corona	2490	rue	Notre-Dame Ouest	1.2
Union United Church	3007-3021	rue	Delisle	4.3
Usine Canada Jute	1745	rue	Basin	5.2
Usine Canada Jute	1744	rue	William	5.2
Windhau	1331	rue	D'Argenson	2.3
Windhau	2767	rue	Saint-Charles	2.3
	234-236	rue	Bourgeois	2.11
	425-447	rue	Bourgeois	2.11
	476-486	rue	Bourgeois	2.11
	574-576	rue	Bourgeois	2.11
	447	rue	Charon	2.11
	1232-1234	rue	De Condé	2.2
	501	rue	de la Congrégation	2.10
	510	rue	de la Congrégation	2.10
	517	rue	de la Congrégation	2.10
	248	rue	de la Montagne	5.2
	300	rue	de la Montagne	5.2
	167-173	rue	de la Montagne	5.1
	181-185	rue	de la Montagne	5.1
	187-191	rue	de la Montagne	5.1
	287	rue	Eleanor	5.1
	1688-1696	rue	Grand Trunk	2.3
	1700-1726	rue	Grand Trunk	2.3
	1925-1939	rue	Le Ber	2.11
	318-322	rue	Murray	5.1
	1165-1169	rue	Ottawa	5.1
	1200-1206	rue	Ottawa	5.1
	1224-1228	rue	Ottawa	5.1
	1691	rue	Wellington	2.3
	1130	rue	William	5.1
	1380	rue	William	5.2

